RISES

ÇAISES & INTERNATIONALES
TITUTIONNELLE

e regard

nable du
ement

« Arts et Spectacles » : une année d'architecture

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

ÉDITION SPÉCIALE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14925 7 F

JEUDI 21 JANVIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le piège du GATT

LA France est loin d'avoir échappé au piège que représente pour elle les négociations du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce). Décidée à défendre bec et ongles, y compris au-delà du raisonnable, les intérêts de ses agriculteurs, elle prend le risque de devoir affronter ses partenaires de la Communauté européenne. Or tout porte à croire que ceux-ci auront comme principal souci de conclure l'Uruguay Round et de contribuer ainsi, en redonnant confiance aux milieux d'affaires, à la reprise de l'activité économique.

Ce conflit qu'on voit poindre de manière quasi inéluctable et que Paris abordera avec des cartes médiocres, pourrait ébranler une nouvelle fois la construction européenne alors que le cap, essentiel, de la ratification du traité de Maastricht n'est pas encore franchi.

Telles sont les perspectives plutôt sombres qui s'ouvrent à la réflexion du gouvernement et de l'opposition au moment où les pourparlers de Genève viennent de s'interrompre et en attendant de connaître les intentions de la nouvelle administration américaine. Dans l'hypothèse où le président Bill Clinton choisirait de reprendre les négociations sur les bases actuelles, avec l'idée de conclure dans les semaines à venir, la France se trouverait confrontée à des choix déterminants au plus mauvais moment. Les surenchères qu'entraîne la période électorale ne sont en effet guère propices à la recherche de compromis raisonnables.

LUNDI 18 janvier, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture, a répété devant ses collègues de la CEE son opposition au pré-accord agricole conclu en novembre 1992 par la Commission européenne avec les Etats-Unis, afin précisément de débloquer l'Uruguay Round. Le ministre français a raison de demander que les zones d'ombre soient clarifiées et certains engagements souscrits par les Américains précisés. Il est important de savoir, de la façon la moins ambiguë possible, dans quelle mesure l'accord de Blair House, selon le nom qu'on lui donne, entraînera des contraintes dépassant celles résultant de la réforme de la politique agricole commune (PAC).

La majorité des ministres de l'agriculture partagent ses inquiétudes. Mais, de là à le suivre jusqu'à bloquer l'Uruguay Round, il y a un pas considérable qu'ils ne franchiront sans doute pas. Le refus de Paris d'avaliser le compromis conclu dans la foulée sur la limitation de la production communautaire d'oléagineux, s'il est maintenu, irritera également les partenaires de la France : il avait été accueilli alors comme le moins mauvais possible, et sa remise en cause inciterait les Etats-Unis à appliquer les mesures de rétorsion (portant sur un volume de commerce de 1 milliard de dollars) auxquelles ils avaient renoncé.

SIR Leon Brittan, le commissaire européen désormais chargé du dossier, prêche déjà la révolte contre la France : « L'accord agricole auquel on est parvenu à Washington est un bon accord... Il serait peu réaliste de s'attendre à ce qu'il soit modifié », a-t-il déclaré mardi 19 janvier. M. Brittan s'efforcera d'obtenir quelques concessions significatives des Américains sur les chapitres non agricoles, mais sa priorité est de conclure : « Chaque jour sans accord coûte très cher en terme de croissance et d'emploi ». Ce langage porte dans la Communauté. Il est donc grand temps pour la France de sortir de l'impasse. Cela implique une juste évaluation du rapport de force, qui apparemment fait défaut à Paris.

M 0147 - 0121 0 - 7,00 F

La levée d'un tabou par la Knesset

Le dialogue Israël-OLP n'est plus interdit

Déserté par la moitié de ses membres et en l'absence remarquée du premier ministre, M. Itzhak Rabin, le Parlement israélien a abrogé, tard dans la soirée du mardi 19 janvier, l'interdit qui frappait les contacts entre Israéliens et Palestiniens membres de l'OLP. Cette réforme pourrait ouvrir la voie à une participation officielle de la centrale palestinienne au processus de paix entre Israël et ses ennemis arabes.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Un tabou est tombé. La Knesset l'a définitivement levé, par trente-neuf voix contre vingt, conformément à la promesse contenue dans le programme électoral travailliste et ardemment combattue, depuis plusieurs semaines, par l'opposition de droite. Mais la décision politique de reconnaître officiellement l'OLP pour ce qu'elle est, à savoir le partenaire de l'Etat juif aux négociations de paix, demeure du ressort exclusif de M. Rabin. Soumis à la pression d'une majorité de ses ministres et des députés de sa coalition, le chef du gouvernement, beaucoup plus « faucon » que la plupart de ceux qui le soutiennent, continue de s'y opposer publiquement. Bien qu'elle ait reconnu Israël en 1988 et qu'elle ait donné son feu vert aux pourparlers de paix, la centrale palestinienne continue, selon lui, de *« jouer un rôle négatif »* en coulisse.

Plus d'une centaine d'amendements de la droite cherchant à restreindre la portée de la réforme – en interdisant, par exemple, les contacts avec l'OLP aux ministres en exercice ou aux très hauts fonctionnaires – ont été rejetés.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 6

Prochaine reprise de la conférence de Genève

Les députés serbes de Bosnie ont entériné le plan de paix

Les « députés » serbes de Bosnie ont entériné, mercredi 20 janvier, le plan de paix mis au point par la conférence de Genève, présidée par MM. David Owen et Cyrus Vance. Ce texte avait reçu l'approbation, conditionnelle, du dirigeant des Serbes bosniaques, M. Radovan Karadzic. Celui-ci avait mis son poste en jeu avant le vote. Selon un de ses porte-parole, la conférence de Genève devrait reprendre samedi.

Le « Parlement » de la « République serbe » autoproclamée de Bosnie a approuvé, mercredi 20 janvier, à une large majorité l'accord conditionnel donné à Genève par leur chef, M. Radovan Karadzic, au cadre constitutionnel de la future République bosniaque. Par 55 voix contre 15 et une abstention (huit membres étant absents), l'assemblée, réunie en séance plénière à Pale, a approuvé le plan présenté par MM. David Owen et Cyrus Vance. Il s'agit d'une victoire pour M. Karadzic, qui avait menacé de démissionner en cas de vote négatif, et avait appelé ses « députés » à la modération. Ce vote – obtenu après de fortes pressions de la communauté internationale comme de Belgrade – devrait permettre la reprise des négociations de Genève sous les auspices des Nations unies et de la CEE. Il devrait également éviter que le Conseil de sécurité de l'ONU ne se réunisse pour discuter de l'application d'une « zone d'exclusion aérienne » au-dessus de la Bosnie et du resserrement des mesures de blocus contre la Serbie.

La veille du vote, le département d'Etat américain avait rendu public son rapport annuel sur les droits de l'homme dans le monde. Il y dénonce les atrocités commises par les forces serbes en Bosnie-Herzégovine. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

Lire nos informations page 3

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

L'enseignement des langues sous pression

Ouverture européenne, besoins économiques, anxiété des élèves et des étudiants, soucieux de multiplier leurs atouts : la maîtrise des langues étrangères est devenue un impératif. Cette demande pressante, dont témoigne le Salon Expolangues, qui se tient à Paris du 21 au 24 janvier, incite à repenser la conception même de l'enseignement des langues vivantes, de l'école à l'université.

Lire les articles de Jean-Claude Béhar, Jean-Michel Dumay, Marie-Françoise Blain et Gérard Courtois pages 16 à 19

ARTS ET SPECTACLES

Architecture : le bilan de l'année 1992 ● « L'Absence », le nouveau film de Peter Handke ● Danse : le hip-hop saute le pas ● Le cinquième festival Premiers plans d'Angers.

Pages 29 à 38

Le couple franco-allemand malmené

Trente ans après le traité de l'Elysée, Paris et Bonn doivent s'adapter à la nouvelle donne européenne

par Daniel Vernet

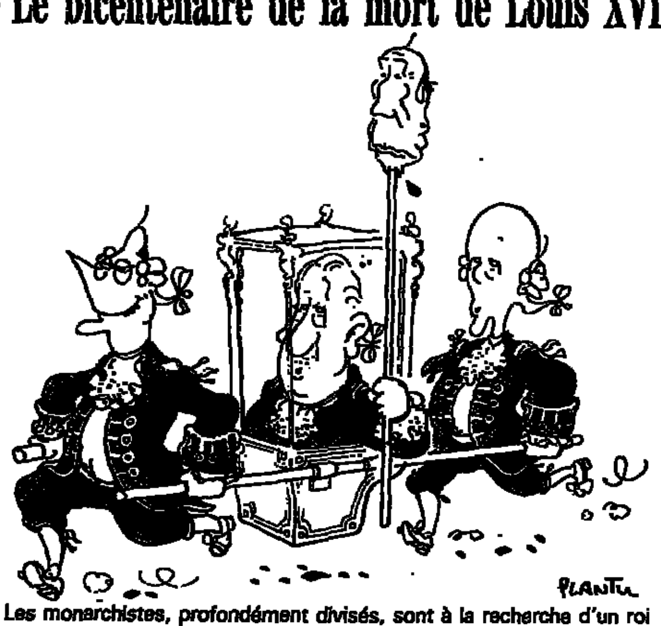
Signé le 22 janvier 1963 par le général de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer, le traité de l'Elysée avait une vertu curative; il devait compenser les déboires rencontrés par la politique gaulliste dans le Marché commun. Il déboucha cependant sur une déception, les Allemands ne pouvant se résoudre à mettre fin à ce « ménage à trois » qui les liait aussi bien à Paris qu'à Washington. Trente ans après, les liens étroits tissés entre Bonn et Paris ont plutôt renforcé l'aspect refuge de la coopération franco-allemande, qui apparaît plus que jamais comme un îlot de stabilité dans une Europe en proie à des convulsions nationalistes, sans toutefois permettre de tirer un trait sur les différences conceptuelles à l'œuvre dans les politiques des deux pays.

Ces divergences, souvent refoulées dans les déclarations officielles, refont surface à l'occasion, comme l'ont montré aussi bien la campagne pour le référendum sur Maastricht en France que les polémiques à propos de la guerre civile dans l'ex-Yougoslavie, pour ne rien dire des accusations d'hégémonie portées contre la Bundesbank et sa rigueur monétaire.

L'enjeu de la coopération franco-allemande reste inchangé – l'Europe peut-elle exister par elle-même ? –, mais les données de la question ont été fondamentalement bouleversées par l'effondrement de l'empire soviétique et par la réunification allemande. Du temps de la guerre froide, la peur de l'URSS avait été le meilleur ciment de l'unification européenne (à l'Ouest).

Lire la suite page 4

Le bicentenaire de la mort de Louis XVI



Les monarchistes, profondément divisés, sont à la recherche d'un roi

Lire page 11 l'article d'OLIVIER BIFFAUD

IBM dans l'ornière

Le numéro un mondial de l'informatique doit faire face à des pertes record

par Caroline Monnot

L'Amérique n'a décidément pas de chances avec ses monstres sacrés. Insubmersible, General Motors ? Le numéro un mondial de l'automobile se débat aujourd'hui avec les pires difficultés. Impériale IBM ? « Big Blue » est désormais la cible favorite des analystes financiers, une compagnie parmi d'autres, raillée et affublée désormais, de sobriquets particulièrement désobligeants. Son président, M. John Akers, aux commandes depuis près de huit ans, concentre désormais le feu des critiques. Et s'apprête à traverser une semaine maudite.

Après avoir dû annoncer, mardi 19 janvier, les pertes les plus lourdes qu'IBM ait jamais enregistrées dans son histoire – près de 5 milliards de dollars en 1992, soit un gouffre de 27,5 milliards de francs, – M. Akers devra affronter, le 26 janvier, un conseil d'administration particulièrement houleux. Le magazine *Fortune* a déja réclamé sa tête. Avec plus d'ironie, *The Economist*, son confrère britannique, lui a emboîté le pas. *« Sauver Big Blue »*, titre l'hebdomaire de la City, qui, avec une sollicitude toute britannique pour l'espèce animale s'est pris d'amitié pour le cachalot traqué de l'informatique.

Outre-Atlantique, la férocité des critiques est à la mesure des déceptions. Contesté sur le terrain industriel, attaqué dans le domaine technologique, le monde des affaires américain était convaincu d'avoir conservé un savoir-faire incontestable : celui de son management.

Lire la suite et l'article de SERGE MARTI page 22







A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Etat

Réveillez-vous, messieurs les politiques !

par Philippe Delmas

« Faire taire, faire croire, faire oublier... »
Jacques Attali, *Economie politique du bruit.*

« C'*EST dans l'absence que nous mesurons le mieux nos sentiments* », disait La Rochefoucauld. Telle est bien la situation de la plupart des citoyens occidentaux face à l'Etat qui les déçoit et manque à leurs attentes. A l'Est, les citoyens furent infiniment soulagés de voir ce qui leur servait d'Etat disparaître. A l'Ouest, non. Il y a du dépit amoureux dans ce ressentiment à l'égard des pouvoirs publics : un mélange très émotionnel d'exaspération, de déception – et donc d'espérance. Les Français illustrent cela à merveille. Ils critiquent la SNCF mais adorent le TGV, maudissent l'administration mais raffolent d'interventions publiques, brocardent la « sécu » et ses cotisations mais sont jaloux de leur protection sociale, soutiennent simultanément les routiers et le permis à points. Cela ne leur est pas propre.

La ratification du traité de Maastricht a révélé chez tous nos voisins de semblables contradictions entre une espérance européenne largement majoritaire et un désenchantement du citoyen non moins majoritaire. Seuls ont échappé à ce dilemme les pays massivement subventionnés où le « oui » au traité de Maastricht ne fut que l'approbation d'une assemblée générale d'actionnaires à une entreprise solidement bénéficiaire.

Si l'Etat a déçu, c'est plus souvent par excès de promesses que par défaut d'action. Au fil des trente dernières années, il a douillettement laissé se confondre la prospérité générale avec son efficacité particulière. Cette illusion fut bien douce et bien commode, notamment pour les dirigeants, qui bénéficièrent ainsi longtemps d'une flatteuse image d'efficacité. Ils finirent d'ailleurs par y croire eux-mêmes à tel point que, en 1976, face à une sécheresse exceptionnelle, un ancien ministre de l'agriculture déclarait à la tribune de l'Assemblée : *« Lorsque j'étais ministre, il pleuvait ! »*

Cet hallucinogène puissant créa une vraie dépendance : face à tout événement, l'Etat allait faire quelque chose, c'est-à-dire, le plus souvent, dépenser de l'argent. Au cours des années 70, dans tous les pays, l'action publique se confondit ainsi de plus en plus avec la dépense publique et la décision politique avec l'action économique. C'est un cas unique de philosophie politique « de facto », jamais déclarée, jamais revendiquée, mais universellement appliquée. L'« économisme » naquit ainsi en douce, comme une sorte d'idéologie par défaut puisqu'il s'agit précisément du remplacement progressif des idées par des moyens. C'est finalement là une évolution bien naturelle. Au contraire de la conduite d'un projet de gouvernement, voire de société, qui suppose un constant effort de volonté et de vision, la distribution de moyens est immédiate et, par définition, semble adaptée. L'économisme a le « look » efficace.

Les chocs des années 70 précipitèrent ce mouvement déjà bien entamé. L'Etat s'engagea partout à porter des remèdes rapides. Il y a quinze ans, ce volontarisme optimiste ne sucitait ni ironie ni scepticisme mais un bel élan de confiance : en 1977, 61 % des chefs d'entreprise étaient persuadés que l'action des gouvernements avait enterré la crise. Nous en sourions aujourd'hui comme d'une mythologie primitive, et pourtant l'universalité et la persistance de cette foi furent considérables : jusqu'en 1985, les dépenses publiques augmentèrent dans tous les pays de l'OCDE quelle que fût l'idéologie de leur gouvernement.

Les dégâts de l'économisme

Ainsi replacées dans leur contexte, les remises en cause de l'action publique, en vogue dans les années 80, révèlent leur vacuité. Elles furent aussi illusoires dans leurs modalités que dans leurs conséquences car elles restèrent fondamentalement des *débats de moyens*. On crut changer le monde en changeant de plombier – de public, il devint privé – et de tuyaux – de budgétaires, ils devinrent (dé)réglementaires. Ainsi, l'illusion fondamentale des années 70 – « l'économisme » – n'a nullement disparu dans le mouvement libéral des années 80. Au contraire elle a persisté en se renouvelant, jusqu'à devenir ce qu'elle n'était pas jusque-là : une véritable idéologie, presque une religion, avec ses prophètes issus du rang – un acteur de seconde zone et une fille du peuple, – ses dogmes et ses miracles, en l'espèce la réussite nippo-américaine.

Ce double parrainage aurait dû susciter la méfiance. Il fut pris au contraire pour une mesure de l'universalité de la nouvelle vérité. L'exemple américain était le plus lisible, le japonais le plus percutant, l'Europe faisant figure d'exception dont l'échec même confirmait la règle : de la maîtrise des « high tech » à la création d'emplois, l'un et l'autre paraissaient, en effet, réussir tout ce dont l'Europe semblait incapable.

Cette transformation de théories et d'outils économiques en discours politique est fascinante car l'économisme est constitutivement à l'opposé de la politique. Il réduit implicitement les rapports entre l'individu et la collectivité à un tableau d'opérations financières et croit (re)trouver des valeurs en distribuant des moyens. Une telle conception de la « politique » crée inévitablement plus de problèmes que l'économie ne peut en résoudre. Au fil des dix dernières années, un véritable antagonisme s'est ainsi développé entre la compétitivité et l'emploi, la croissance des économies et la richesse des populations. Il y a là une convergence étonnante avec la logique du système communiste, et la fin des années 80 a marqué le commun échec des méthodes finalement semblables.

L'Europe parut passablement arriérée de ne pas se laisser véritablement convertir. Mais elle avait trop payé tribut aux guerres d'Eglises pour s'en laisser compter. Elle avait résisté à la tentation du paradis des travailleurs, elle résista aussi à la séduction de la religion économiste et de ses douteux miracles. Car la véritable convergence des Etats-Unis et du Japon depuis quinze ans est de fonder leur prospérité sur la réinvention d'un prolétariat. Pas plus chez l'un que chez l'autre, il ne s'agit d'un accident conjoncturel. Au plus fort de la prospérité des années 80, près de 20 % de leurs populations vivaient déjà en-dessous du seuil de pauvreté. Plus grave encore, une part importante et croissante de ces misérables travaillent à temps plein. La pauvreté n'est plus un raté de l'économie, elle en devient un produit nécessaire. Par instinct et par raison, l'Europe évita cette dérive-là aussi. Au plus fort de la crise, la pauvreté n'atteignit jamais plus de 10 % de sa population.

Une immense jachère

Mais du coup, elle n'en fut que plus aveugle à l'autre conséquence de l'économisme, qui est politique. Parce que l'économisme en Europe continentale ne fut jamais doctrinaire, parce que les gouvernements ont conservé un souci permanent et efficace de leurs tissus sociaux, ils se sont crus à l'abri du besoin de plaider leurs choix et à plus forte raison d'en débattre : les Etats sont progressivement devenus aphasiques. La parole de l'Etat s'est estompée derrière le gargouillement mécanique des « pompes à Phynances ». La bonne volonté, voire le dévouement mis dans la construction de celles-ci, aggrava plutôt le mal : par défaut, l'administration se substitua progressivement à l'Etat, et l'action publique tint lieu de représentation politique.

Or cette substitution se révèle impossible. Partout en Occident, les citoyens se révèlent perdre le sens de leur appartenance. Chacun se sent alourdi d'obligations dont il se perçoit moins bénéficiaire en retour que les autres, et nul ne se sent redevable de ses avantages envers quiconque, notamment pas la collectivité. Vidé de substance sensible, le réseau des solidarités apparaît comme une vaste mécanique improductive. L'économisme, rendu à son statut de boîte à outils, révèle en se retirant une immense jachère. Dans tous les pays, les citoyens témoignent de la même demande urgente de *sens*, c'est-à-dire de la restauration d'un lien légitime et compréhensible entre l'Etat et la nation. L'émiettement des sociétés en Europe centrale et orientale, la croissance des nationalisme ombrageux et des fondamentalismes religieux jusqu'au sein de pays démocratiques sont autant de signes désespérés de cette attente. Il est émouvant de voir cette exigence de sens – « Quel est le lien qui nous unit ? » – ressortir avec autant de force et d'universalité.

Mais l'Etat ne reprend ni ne rend la parole. A cette demande de « réelle présence » qui l'assiège, il n'a répondu jusqu'à présent que par l'austérité grandissante imposée à une administration accusée de tous les maux. Universel et tragique contresens ! Du libéralisme à la subsidiarité, de la décentralisation à la déréglementation, l'Etat ne reprend pas sa place, il organise sa démobilisation. Il s'effrite dans une suite de reniements sans que cette méprise – et ce mépris – lui rende la légitimité qu'il contribue au contraire à mettre ainsi en cause. Comment croire que le démantèlement de la puissance publique contribuera à restaurer ce que l'action publique la plus généreuse n'a pu établir ?

Il n'y a pas de réponses en dehors des exigences fondatrices de l'Etat que sont *l'éthique* et *la représentation*.

Nous attendons ces rêves partagés qui portent la vie, nous subissons les homélies de tristes pasteurs et les jérémiades de frères prêcheurs. Nous guettons des paroles qui réveillent en nous l'instinct de la liberté, nous ployons sous des rapports de comptables et des constats d'huissiers. Qui rendra les couleurs aux fils de nos jours et l'urgence à notre envie de vivre ? Réveillez-vous, messieurs les politiques, libérez votre parole et la nôtre ! Notre bonheur est à prendre, mais pour la gestion et les bilans, passez votre chemin ; on a déjà donné.

► **Philippe Delmas est l'auteur du *Maître des horloges : modernité de l'action publique*, éditions Odile Jacob.**

Bibliographie

Le détour par le peuple

« LA FRANCE EN DÉSARROI, ENTRE LA PEUR ET L'ESPOIR »
d'Alain Peyrefitte,
Editions de Fallois.
370 pages, 130 F.

OUTRE le bicorne de l'Académie française, Alain Peyrefitte arbore d'autres chapeaux. Venu à la politique avec le gaullisme, il a été plusieurs fois ministre, du général de Gaulle, de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing, et il est toujours député RPR de Seine-et-Marne, maire de Provins : cette carrière-là n'est donc pas achevée et peut même rebondir ; l'ancien ministre de l'information a conservé un faible pour la presse et préside le comité éditorial du *Figaro*, dans les colonnes duquel il intervient régulièrement ; parallèlement, il poursuit une œuvre d'écrivain où dominent l'intérêt qu'il porte à la Chine et l'observation critique de la société française, avec l'ambition de *n'en changer que ce qu'il convient de changer pour qu'elle continue de perdurer dans les valeurs auxquelles il est attaché.*

Son dernier ouvrage, *la France en désarroi*, s'inscrit dans cette dernière veine mais, aussi, dans une conjoncture préélectorale qui laisse augurer un revirement politique : exactement le moment opportun pour dire ce qui ne va pas et ce qu'il faudrait faire. Alain Peyrefitte ne l'a pas laissé passer et a mobilisé les diverses facettes de son talent pour établir, après *le Mal français*, un nouveau diagnostic de la France et préconiser les remèdes qui lui semblent appropriés à la crise et au malade.

Le politique, l'analyste, l'écrivain se confondent dans cette tâche qui, en conséquence, mêle les partis pris d'un homme engagé dans la bataille, le souci de fonder la démonstration sur des informations, des faits, des chiffres vérifiables, et la volonté pédagogique et médiatique de construire et d'agrémenter l'argumentation de manière à la rendre la plus lisible et recevable possible. L'objectif est atteint, mais pas, bien entendu, avec autant d'objectivité qu'il y paraît.

L'inertie de « l'établissement »

Peu importe, au demeurant. Ce qui importe, en réalité, c'est ce que propose un représentant connu de l'actuelle opposition, auquel il arrive de faire cavalier seul dans son camp parce qu'il prétend nourrir l'action politique de réflexions personnelles que lui procurent son expérience d'élu sur le terrain et sa curiosité. Il se défend de présenter un programme, bien que ce pourrait en être un, et se limite à signaler quelques pistes. Ce n'est point par modestie mais, plus simplement, par lucidité.

Alain Peyrefitte, membre à part entière de la classe politique et médiatique, archétype du produit de *« l'établissement »*, se démarque de ces deux milieux pour dénoncer certains des tabous qui, selon lui, les paralysent et pour exprimer une autre réalité, celle vécue par le peuple. Aussi bien, n'est-il pas assuré d'être entendu par ses propres amis, encore que l'irréalisme lui paraisse surtout le travers de la gauche.

Pourtant, le détour par le peuple serait, à son sens, le meilleur moyen de vaincre l'inertie de *« l'établissement »* partout où elle résiste : le salut est, assure-t-il, dans le référendum, voire dans le référendum d'initiative populaire, qui permettrait de faire accepter les réformes décisives, dans l'enseignement par exemple, mais aussi pour choisir le mode de scrutin des députés. Parmi les propositions les plus originales de l'auteur, il y a celles qui consisteraient à élire le président de la République en trois tours (le premier ouvert à tous les candidats et faisant office de primaires), à interdire à tous les élus locaux de détenir un mandat parlementaire et à obliger les fonctionnaires à se démettre pour en exercer un.

L'intelligence des réformes

Parmi les tabous qu'Alain Peyrefitte voudraient voir enfreindre, et qu'il enfreint lui-même, il y ceux qui, selon lui, pèsent sur le fonctionnement de l'enseignement, la préservation de la sécurité, dont il s'étonne qu'elle ne soit pas traitée comme celle de la santé, et la question de l'immigration, devenue, à ses yeux, *« la cause essentielle du chômage »*, l'un des défis majeur des prochaines années, car *« l'immigration du tiers-monde est un écueil où la V[e] République risque de se briser, comme la IV[e] s'était brisée sur celui de l'Algérie ».*

Le réalisme conduit, ici, l'auteur à reprendre une argumentation familière à l'extrême droite, ce dont il se défend, d'une part en disant qu'il ne suffit pas d'opposer à cette démagogie *« en direction des gens simples »* celle qui permet aux milieux privilégiés d'occulter les problèmes de coexistence avec les immigrés, d'autre part en préconisant de traiter le problème à la source, c'est à dire dans le tiers-monde.

A sa manière, qui est celle d'un *« gaulliste libéral »*, selon sa propre définition, ou d'un homme de droite ayant l'intelligence des réformes, Alain Peyrefitte entend, au-delà d'une condamnation sans appel du socialisme et de l'irresponsabilité érigée en système, *« parler vrai »*, ou, si l'on préfère, parler juste, au sens musical. Juste parce qu'en accord avec ce peuple français qu'il décrit tel qu'il le voit, en proie à toutes les peurs, à tous les malaises, pessimiste, neurasthénique, sous la coupe des médias télévisés et coupé de ses dirigeants.

Si, bien sûr, cette vision n'est pas, elle-même, un produit médiatique, on peut, en tout cas, ressentir ce qu'elle a de force, sans nier la force du réquisitoire contre le pouvoir en place et l'audace de certaines des suggestions faites à ses éventuels successeurs.

ANDRÉ LAURENS

REVUES FRÉDÉRIC GAUSSEN

Le tiers-monde en éclats

La fin de la guerre froide et l'émergence de nouveaux pôles de développement dans le Sud-Est asiatique ont complètement bouleversé les zones d'influence sur la planète. Le pouvoir économique et la pénétration culturelle sont des instruments de domination aussi efficaces que la puissance politico-militaire.

LE « tiers-mondisme » est passé de mode. Et, avec la versatilité qui caractérise les débats intellectuels français, l'engagement anti-impérialiste des années 60 a fait place à une indifférence cynique, qui met la misère des pays pauvres au compte d'une incapacité congénitale à se tirer d'affaire tout seuls. Ainsi le tiers-mondisme est-il tombé dans les poubelles de l'Histoire, avec son frère aîné le marxisme et son cousin l'anticolonialisme. Mais cette impasse théorique n'a pas fait disparaître la nécessité de réfléchir sur la réalité et les causes du sous-développement, sur la nature des relations entre les pays industrialisés et les autres et sur l'avenir du modèle occidental de développement.

C'est ce que fait, de façon très complète et vivante, la revue *Panoramiques*, dans un numéro intitulé, avec une ironie provocante : « Finalement, pillons-nous vraiment le tiers-monde ? » Tous les aspects des rapports Nord-Sud y sont examinés : historiques, économiques, démographiques, culturels, écologiques... – y compris les plus scabreux, comme le rôle joué par l'économie des pays développés dans l'enrichissement personnel des dirigeants des pays pauvres ou l'incapacité culturelle de certains pays (africains ou islamiques, notamment...) à tirer profit de l'aide qu'ils reçoivent.

Mais, s'il est vrai que le déséquilibre entre le Nord et le Sud ne cesse de croître, l'événement marquant des dix dernières années est la redistribution générale qui est en train de s'opérer, sous l'effet de l'effondrement des pays communistes et de l'émergence de pôles nouveaux de développement, notamment en Asie. A un monde bipolaire a succédé un univers éclaté, où les centres de pouvoir et les zones d'influence se morcellent et se multiplient. Pour Zaki Laïdi, la scène internationale est en train de se recomposer, en fonction de trois logiques concurrentes : *« la compétition diplomatico-stratégique, l'interdépendance économique et l'interpénétration culturelle ».*

Le sens et la puissance

Alors que la guerre du Golfe a consacré les Etats-Unis comme la seule grande puissance militaire du monde, leur suprématie économique est battue en brèche et le modèle de développement qu'ils incarnent est de plus en plus violemment contesté. Pendant ce temps, des pays du Sud prennent, sur la scène internationale, une importance stratégique inattendue : la Chine pèse de plus en plus dans le commerce mondial, mais n'est plus un modèle pour personne ; la Corée envahit les marchés, mais n'a qu'une influence régionale limitée ; l'Iran, bien qu'affaibli économiquement et politiquement, exerce une influence spirituelle qui va au-delà du monde chiite ; la Turquie lance ses antennes dans l'ancien empire soviétique où elle soigne son image de modernité, mais se garde bien de militer pour la résurrection d'un empire turcophone.

C'est pourquoi Zaki Laïdi estime qu'on entre dans une phase historique nouvelle, où *« le sens et la puissance »* ne sont plus liés. La suprématie politico-militaire ne suffit plus pour s'assurer la domination des peuples et l'on peut avoir la puissance économique et matérielle sans exercer de pouvoir politique sur le plan international. Ainsi, écrit Zaki Laïdi, *« l'Asie n'est certainement plus une « zone américaine ». Mais elle ne saurait être qualifiée trop rapidement de « zone nipponne ».*

Mais pour combien de temps ? L'expérience montre combien ces équilibres sont instables, chaque pays profitant de la première faiblesse de son partenaire-adversaire pour pousser son avantage. C'est bien ce que fait le Japon dans l'Asie du Sud-Est, comme le montre le dossier intitulé « Questions d'Asie » dans la revue *Politique étrangère*. Sophie Boisseau du Rocher montre comment il intervient de plus en plus sur le plan culturel et institutionnel, pour protéger les positions commerciales et financières qu'il a patiemment acquises et garantir la stabilité indispensable aux investisseurs.

L'« habit de plumes » du Japon

Sa pénétration économique dans les pays de l'ASEAN s'accompagne d'une aide technique et humaine, dans les domaines éducatif, scientifique, médiatique, médical ou de la défense de l'environnement. Cette stratégie vise à appuyer la présence économique par un message politique et à montrer que le Japon n'exporte pas seulement un modèle de croissance, mais aussi des valeurs et un projet mobilisateur. Son but est de donner un sens à la puissance économique.

Par cet activisme, le Japon cherche à détacher les pays de cette zone de l'influence américaine, en développant une identité asiatique. Mais aussi, comme l'explique Olivier Camy, à faire pièce à l'influence chinoise, qui peut, elle, s'appuyer sur la présence d'une active diaspora. La Chine de Deng Xiaoping continue, en effet, par-delà ses incohérences idéologiques, à faire sienne la formule de Tchang Kaï-chek : *« Le territoire de l'Etat chinois est délimité par les besoins de son existence et par les bornes de sa culture. »* Une définition pour le moins élastique...

Ce face-à-face de la Chine et du Japon, dans une région peu à peu délaissée par les Etats-Unis, a aussi des implications militaires, comme le montre le dossier sur le Japon présenté par la revue *Relations internationales et stratégiques*. Si, dans ce domaine, le Japon est contraint par son histoire récente, et sa Constitution, à la plus grande prudence, il n'est pas douteux, comme l'écrit l'expert des questions stratégiques asiatiques qui signe « Houdinot », que la tentation est grande, même si personne ne peut le dire ouvertement, de se doter d'armes plus redoutables et dissuasives que celles de l'économie et de la finance.

Dans le monde mouvant et imprévisible qui a succédé au grand dégel, chacun avance à tâtons, en tentant de se protéger comme il peut.

« Après quarante ans d'alliance américaine, écrit « Houdinot », *de guerre froide conclue par une victoire et des succès économiques, la politique extérieure du Japon retrouve ses couleurs changeantes, comme l'habit de plumes d'un ange du théâtre Nô :*

Tantôt d'un vert bleu comme la couleur du ciel

Tantôt pareille aux blanches vapeurs du printemps... »

► ***Panoramiques*. 1[er] trimestre 1993. N° 8. Corlet. Arléa. Diffusion Le Seuil. 76 F.**

► ***Politique étrangère*. 3/92. IFRI. Diffusion Armand Colin. 100 F.**

► ***Relations internationales et stratégiques*. N° 8. Hiver 1992. L'Harmattan. 90 F.**

La réponse au plan de paix de MM. Owen et Vance

Le président des Serbes de Bosnie a appelé ses « députés » à la modération

Le Parlement de la « République serbe », autoproclamée sur près de 70 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine, s'est prononcé, mercredi 20 janvier, à Pale, en faveur du cadre constitutionnel de la future République bosniaque accepté conditionnellement la semaine dernière à Genève par son leader, M. Radovan Karadzic.

PALE

de notre envoyée spéciale

Sur fond d'artillerie lourde, les députés ont débattu pendant plus de sept heures, mardi, dans cette place forte serbe au-dessus de Sarajevo, sans pouvoir conclure. La session, qui se déroulait dans la cantine d'une usine de moteurs et de camions, devait reprendre, mercredi, dans la matinée. En dépit des divergences entre les modérés, qui privilégient la poursuite des négociations, et les durs, qui refusent la « capitulation », même aux risques d'une intervention étrangère et d'un isolement total de Belgrade, le Parlement a ratifié, mercredi, le document de Genève. Le « oui » a toutefois été dit avec la *tête* et non avec le cœur, les Serbes de Bosnie ne renonçant pas à leur objectif de créer une union de tous les territoires serbes.

M. Radovan Karadzic, président de la « République serbe », avait ouvert la session en demandant aux députés d'entériner le plan de paix de Genève, qui donne la possibilité, selon lui, de *« parvenir à la paix et à un règlement politique de la crise dans l'ex-Bosnie-Herzégovine ». « Même si ce document nous offre moins que ce dont nous disposons maintenant, il nous ouvre la perspective de conserver notre droit de peuple fondateur de l'Etat, notre culture, nos traditions, notre foi, notre éducation et information et notre économie »*, avait-il estimé. Il a ajouté que les principes constitutionnels avaient subi une modification *« importante »* avec la reconnaissance de l'existence de trois peuples constitutifs en Bosnie-Herzégovine.

Accusant les Musulmans d'avoir commencé la guerre, M. Karadzic a reproché à la communauté internationale de priver le peuple serbe du droit à l'autodétermination. *« La communauté internationale nous empêche de vivre avec nos frères serbes de Serbie et du Monténégro et de la République serbe de Krajina* [autoproclamée en Croatie] (...) *et nous contraints à cohabiter dans un Etat avec nos plus grands ennemis »*, a-t-il estimé en faisant ouvertement allusion aux Musulmans et aux Croates. Néanmoins, M. Karadzic a constaté que la Conférence de Genève représentait pour lui *« le seul espoir de voir s'achever la guerre »* et *« la seule voie vers une solution politique de la crise »*.

« La guerre se poursuivra »

Un nationaliste de la première heure, M. Todor Dutina, directeur de l'agence de presse serbe bosniaque « SRNA » et « vice-ministre des affaires étrangères », avait expliqué, pour sa part, que les Serbes ne renonceraient pas à leur « République serbe », même si elle devait être constituée en provinces. Ce plan de paix, a-t-il dit, *« c'est comme le Coran, on peut l'interpréter de différentes façons »*, et il estime que *« les négociations dureront »* compte tenu des divergences entre les trois parties, et *« la guerre se poursuivra »*. A Genève, les Serbes devront négocier *« le degré de liens »* entre les provinces serbes, qui, selon lui, doivent être géographiquement reliées entre elles car *« l'union de tous les territoires serbes de l'ex-Yougoslavie est inéluctable »*. Un objectif auquel les Serbes de Bosnie n'ont pas renoncé en dépit de leur approbation au plan de Genève et qui, selon la plupart d'entre eux, peut être atteint *« avant la fin du siècle »*.

Pour sa part, le général Mladic, chef d'état-major des forces serbes de Bosnie, a appelé le Parlement serbe à la modération compte tenu de l'environnement international, et il a suggéré que les Serbes de Bosnie pourraient demander le déploiement de forces internationales de paix le long des lignes de front, ce qui gèlerait la situation sur le terrain pendant les discussion sur le récoupage en dix provinces de la République, proposé par les médiateurs.

L'aile radicale des Serbes de Bosnie continue à prôner le rejet des documents de Genève et estime que *« signer, c'est capituler »*. Biljana Plavsic, vice-présidente de la « République serbe », et qui représente la mouvance dure, ajoute qu'en ratifiant le cadre constitutionnel *« le Parlement s'autodissoudrait »*. Mme Plavsic a estimé qu'*« en quatre ou cinq jours les députés ne pouvaient pas changer* (leurs idées) *sur le fond »*. Les politiciens doivent *« protéger en toute circonstance le peuple serbe, et un revirement d'une telle ampleur ne peut être justifié »*. Elle a avancé l'idée d'un référendum parmi les Serbes sur la question suivante : *« Etes-vous pour une occupation étrangère et la cohabitation dans un même Etat avec les Croates et les Musulmans, ou optez-vous pour la liberté du peuple serbe »*.

FLORENCE HARTMANN

La Bosnie menace de déclarer la Croatie « Etat agresseur »

MM. Vance et Owen, coprésidents de la conférence sur l'ex-Yougoslavie, devaient se rendre, mercredi 20 janvier, à Zagreb et Sarajevo pour tenter de régler ce qui apparaît comme la crise la plus grave surgie entre les gouvernements croate et bosniaque depuis le début du conflit en Bosnie. Le gouvernement bosniaque a en effet menacé, mardi, de déclarer la Croatie *« Etat agresseur »* et d'en référer au Conseil de sécurité des Nations unies sous vingt-quatre heures si les combats entre unités croates et musulmanes n'avaient pas pris fin dans ce délai. Cette déclaration du gouvernement bosniaque fait suite aux violents combats de ces derniers jours à Gornji-Vakuf (à environ 130 kilomètres à l'ouest de Sarajevo). – *(AFP.)*

□ **Les Occidentaux doivent poursuivre les préparatifs d'une action militaire, selon M. Manfred Wörner.** – Les pays occidentaux devraient poursuivre les préparatifs pour une intervention militaire en Bosnie-Herzégovine même en cas d'éventuels progrès des négociations de paix de Genève, a estimé, mardi 19 janvier, le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Wörner.

□ **Le cas de la Macédoine toujours en discussion.** – Le président du Conseil de sécurité de l'ONU, M. Yoshio Hatano, a déclaré, mardi 19 janvier, que le Conseil pourrait arrêter sa position à propos de la candidature de la Macédoine à l'ONU après des entretiens bilatéraux avec des responsables d'Athènes et de Skopje ces jours-ci à New-York. M. Hatano s'est refusé à faire le moindre commentaire sur des déclarations attribuées au ministre macédonien des affaires étrangères, selon lesquelles seule la France s'oppose au déclenchement d'une procédure officielle d'adhésion. – *(AFP.)*

Selon le département d'Etat américain

Les atrocités commises par les forces serbes dépassent tout ce qu'a connu l'Europe depuis le nazisme

L'administration Bush a rendu, mardi 19 janvier, son dernier rapport sur les droits de l'homme dans le monde, dans lequel elle dénonce notamment, en des termes particulièrement sévères, les atrocités commises par les forces serbes en Bosnie-Herzégovine.

Les exactions auxquelles se livrent les forces serbes dans la guerre civile en Bosnie *« vont au-delà de tout ce qui a été observé en Europe depuis l'époque des nazis »*, lit-on dans le rapport sur les droits de l'homme du gouvernement américain. S'il incrimine aussi les Croates et les Musulmans de Bosnie, le rapport estime que *« les atrocités des Croates et des Musulmans bosniaques pâlissent à côté de l'ampleur et de la cruauté calculées des tueries et autres abus perpétrés par les forces serbes et serbes bosniaques contre les Musulmans bosniaques, officiellement pour défendre les intérêts des Serbes en Bosnie »*. Les civils sont les premières victimes de la politique de purification ethnique qui bafoue totalement la convention de Genève, souligne le département d'Etat. Le gouvernement américain dénonce également les tortures, exécutions politiques, détentions arbitraires et disparitions, ainsi que la répression de groupes ethniques et le massacre de milliers d'*« innocents »* par le régime du président irakien Saddam Hussein.

A propos d'Haïti, le rapport estime que les abus les plus notoires se sont produits immédiatement après le renversement du Père Aristide en septembre 1991, mais que les actes de violence contre les civils ont continué en 1992 et que l'impunité des responsables est restée de règle : à la fin de 1992, *« les abus continuaient de se multiplier et rien n'indiquait que les militaires aient la volonté d'y mettre fin, ni que le gouvernement civil soit capable de contrôler les militaires »*.

Quant à la **Chine**, le département d'Etat estime que sa politique demeure répressive mais qu'elle s'est assouplie en 1992. Le rapport souligne que le gouvernement chinois n'a pas fait toute la lumière sur les milliers d'arrestations qui avaient été opérées pendant les manifestations en faveur de la démocratie en 1989.

Concernant **Israël**, le rapport relève que les forces de sécurité ont tué 158 Palestiniens en 1992, contre 98 en 1991. *« De nombreuses informations suggèrent que les unités abattent fréquemment des suspects dans des circonstances où il aurait peut-être été possible de les appréhender sans les tuer »*, poursuit le rapport, qui, citant des témoins, ajoute que deux tiers des victimes n'étaient pas armées lorsqu'elles ont été abattues. Le département d'Etat déplore à nouveau l'expulsion de militants anti-israéliens hors des territoires occupés, pratique interdite par la quatrième convention de Genève sur le traitement des civils en temps de guerre. – *(Reuter, AP.)*

Un débat à la Sorbonne

Des femmes réclament un tribunal pour juger individuellement les violeurs

Comment manifester sa solidarité aux femmes de l'ex-Yougoslavie victimes de viol ? Comment faire pour que les auteurs des atrocités que la communauté internationale découvre chaque jour puissent être poursuivis et punis ? Le mouvement féministe Alliance des femmes pour la démocratie invitait les Parisiens à en débattre à la Sorbonne, mardi 19 janvier au soir. Une vingtaine de ressortissants serbes, irrités de la présence de l'ambassadeur de Bosnie-Herzégovine à la tribune et de l'exclusivité des témoignages en faveur des femmes bosniaques musulmanes, perturbèrent la discussion. Le rapport de la commission européenne montre que les victimes sont des hommes, des femmes, des enfants de tous les camps, mais que les femmes – et, notamment, les femmes bosniaques – semblent former aujourd'hui le plus fort pourcentage des victimes. Et les cruautés qu'elles subissent paraissent correspondre à une volonté délibérée de détruire un peuple : Antoinette Fouque, créatrice du mouvement, ne manqua pas de le rappeler, comme le firent plusieurs intervenantes.

Germaine Tillon, directrice honoraire en sciences sociales à l'école des Hautes études, ancienne déportée à Ravensbrück, ramena momentanément le calme : *« Aucun peuple n'est coupable. Les crimes dont nous parlons ne sont pas des crimes de guerre, mais des crimes contre l'humanité. Des crimes dont des individus sont responsables. »* Mais quelle instance peut les juger ? L'idée avancée par la juriste Blandine Kriegel de militer pour la création d'un tribunal international, spécialement chargé de juger les atteintes aux droits de la personne pour poursuivre individuellement les auteurs des viols, semblait rassembler l'assistance. D'autres réunions sont prévues.

Ch. Ch.

□ **Manifestation contre la purification ethnique.** – Diverses personnalités et organisations, dont la CFDT la CFTC et la FEN, appellent à une manifestation, samedi 23 janvier, place de la République à Paris, contre la purification ethnique dans l'ex-Yougoslavie.

OUZBÉKISTAN : par décision de la Cour suprême

Le principal mouvement d'opposition est suspendu

La Cour suprême d'Ouzbékistan a suspendu pour trois mois, mardi 19 janvier, les activités du mouvement nationaliste Birlik, principale force d'opposition au gouvernement ouzbek, a annoncé le centre de presse du mouvement à Tachkent. Birlik, qui n'a reçu les convocations au procès que trois jours à l'avance, a demandé, à l'ouverture de l'audience, un report pour lui permettre de préparer sa défense. La Cour a refusé, ne lui accordant qu'un peu moins de deux heures pour trouver un avocat, a indiqué un porte-parole du mouvement.

Choukhrat Ismatoullaïev, l'un des coprésidents du mouvement, qui le représentait au procès, a dénoncé *« le parti pris évident »* de la Cour et estimé que celle-ci n'était pas habilitée à mener ce procès. Les représentants de Birlik ont alors quitté la salle. Le procès s'est poursuivi en leur absence, à huis clos, la Cour ayant fait sortir également les journalistes et observateurs étrangers. L'un des fondateurs de Birlik, le militant des droits de l'homme Abdoumanob Poulatov, actuellement emprisonné, devait être à son tour jugé à partir de mercredi. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : l'ancien chef du PC déchu de son immunité parlementaire.** – M. Alexandre Lilov, l'ancien chef réformateur du Parti communiste bulgare, qui avait succédé à ce poste à Todor Jivkov, a été déchu, mardi 19 janvier, de son immunité parlementaire et sera traduit en justice pour détournement de fonds en faveur de partis communistes du tiers-monde. Deux anciens premiers ministres et quatorze anciens ministres et hauts responsables du PC sont accusés d'avoir octroyé plus de 250 millions de dollars à des gouvernements et à des partis du tiers-monde entre 1981 et 1989 dans le but de déstabiliser des gouvernements légitimes. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

M. Kohl a procédé à un remaniement limité de son gouvernement

La constitution du premier gouvernement de l'Allemagne réunifiée, en 1991, n'avait pas apporté de grande surprise. L'apparition de quelques ministres venant de l'Est n'avait pas modifié l'arithmétique de la coalition au pouvoir. Les principaux portefeuilles restaient occupés par leurs titulaires. Et il avait été dit que le chancelier Helmut Kohl attendrait la moitié de la législature pour procéder à un remaniement plus musclé en prévision des importantes échéances électorales de 1994. Les changements très limités au sein du gouvernement présentés, mardi 19 janvier, à Bonn, par le chancelier, sont loin de cet objectif.

BERLIN

de notre correspondant

Peut-on appeler remaniement la nomination de quatre nouveaux ministres, dont trois remplacent des titulaires déjà partis ou en partance ? Où le quatrième prend la place d'un ministre sacrifié pour promouvoir un représentant des nouvelles générations chrétienne-démocrates de la CDU ? C'est dans ces conditions que M. Matthias Wissmann, quarante-trois ans, jusque-là responsable des questions économiques au sein du groupe parlementaire, remplace M. Heinz Riesenhuber, chrétien-démocrate lui aussi, qui n'avait pourtant pas démérité à la tête du ministère de la recherche.

Le blocage du Parti libéral

Les Bavarois de la CSU ont cédé sans regret le portefeuille de l'agriculture, dont le tenant, le solide Ignatz Kiechle, demandait depuis un *certain temps, après avoir affronté* les tempêtes de la réforme de la politique agricole commune, à être relevé. Il est remplacé par un chrétien-démocrate, M. Jochen Bochert, cinquante-trois ans, agronome de formation et responsable depuis 1989 du groupe parlementaire pour les questions budgétaires. La CSU reçoit, à la place, les postes et communications, dont le titulaire, M. Schwarz-Schilling, avait démissionné avec éclat en accusant le gouvernement de faiblesse dans sa politique yougoslave. Le nouveau ministre, M. Wolfgang Bötsch, cinquante-cinq ans, responsable du groupe parlementaire bavarois au Bundestag, est un proche du ministre des finances et président de la CSU, M. Theo Waigel.

Enfin, M. Günter Rexrodt, membre du Parti libéral (FDP), remplace à la tête du ministère de l'économie un autre libéral, M. Jürgen Möllemann, contraint de démissionner après avoir été accusé de concussion. Ancien sénateur de Berlin-ouest pour les finances, M. Rexrodt, cinquante et un ans, avait été brièvement patron pour l'Allemagne de la Citibank avant de rentrer dans le directoire de la Treuhand, l'office chargé des privatisations dans l'ex-RDA. M. Rexrodt a été imposé au chancelier de manière particulièrement cavalière par le FDP, au nom d'une arithmétique de coalition qui s'avère dangereusement paralysante.

Au milieu des difficultés économiques pour absorber la réunification, on aurait pu s'attendre à des restructurations de compétences pour donner l'impression de prendre à bras le corps les problèmes, notamment ceux de l'ex-RDA. En pleine discussion du « pacte de solidarité », l'idée avait été lancée d'un super-ministère de la reconstruction à l'est. Mais le FDP, affaibli par la semi-retraite de M. Genscher et l'affaire Möllemann, est surtout préoccupé de maintenir l'illusion de son pouvoir. Il a exigé de garder le portefeuille de l'économie, bloquant également l'idée d'un nouveau ministère des affaires européennes.

HENRI DE BRESSON

□ **Polémique au sein de la justice après la libération de M. Honecker.** – Le parquet de Berlin a sévèrement dénoncé, mardi 19 janvier, la décision des juges constitutionnels de libérer M. Erich Honecker et d'arrêter un procès qui constituait, selon eux, une *« atteinte à la dignité humaine »*, compte tenu de l'état de santé de l'ancien numéro un est-allemand. Le parquet, qui avait travaillé *d'arrache-pied* pendant deux ans pour préparer ce procès, a qualifié ce reproche de *« tout simplement absurde »* et *« sans le moindre fondement »*. Dans un communiqué au ton inhabituellement sec, le ministère public a également jugé *« incompréhensible »* le fait que les juges constitutionnels aient subitement recommandé la libération de l'accusé, alors que des médecins devaient l'examiner deux jours plus tard. Il a en outre estimé que le tribunal aurait dû prendre davantage en considération la gravité des faits qui lui étaient reprochés. – *(AFP.)*

Polémique autour de la désignation du futur président de l'Association mondiale des médecins

BERLIN

de notre correspondant

Une polémique a éclaté le week-end dernier autour de la désignation du professeur allemand Hans Joachim Sewering, soixante-seize ans, comme futur président de l'Association médicale mondiale. Ancien président de l'Association fédérale des médecins allemands, pneumologue, M. Sewering doit prendre ses fonctions le 1er octobre prochain.

Le quotidien américain *The New York Times* a rappelé, samedi 16 janvier, que le professeur avait été accusé après la guerre d'être responsable de la mort par euthanasie, en octobre 1943, d'une jeune turberculeuse de quatorze ans, ce dont il s'est toujours défendu. Le quotidien rappelait également que M. Sewering avait appartenu, alors qu'il était étudiant, à la Reiter-SS, une organisation de cavaliers de la mouvance nazie. Interrogé par le *New York Times*, le président de l'association des médecins allemands, M. Karstens Vilmar, a apporté son soutien au professeur.

H. DE B.

[L'Association médicale mondiale, qu'est appelé à présider en octobre prochain le professeur Hans Joachim Sewering, groupe les associations les plus représentatives de la profession médicale de cinquante-huit pays. A ce titre, cette association souligne être l'émanation de près de 3,5 millions de médecins à travers le monde. Recréée en 1946, l'Association médicale mondiale a pour objectif la définition de règles éthiques de la profession médicale à l'échelon international. Elle annonce, notamment, être à l'origine de la Déclaration d'Helsinki concernant l'expérimentation sur l'homme ou encore de celle de Tokyo sur la torture.

Pour le docteur André Wynen (Belgique), secrétaire général de l'Association médicale mondiale, la polémique concernant le professeur Sewering est totalement déplacée. *« Il y a trente ans déjà, puis une nouvelle fois il y a une quinzaine d'années, on a évoqué les faits que l'on ressort aujourd'hui*, nous a-t-il expliqué. *Le professeur est membre de notre association depuis vingt et un ans. Il souhaite, au terme de l'exercice de ses fonctions, à soixante-seize ans, occuper, pour une année, le poste honorifique de la présidence de notre association. L'actuelle polémique n'est que le résultat d'amalgames et de mensonges. L'Association médicale allemande s'est déclarée solidaire de ses médecins : il ne s'agit plus pour nous d'une question de personne. »* Le docteur Wynen précise qu'il a, personnellement, combattu le régime hitlérien et été incarcéré deux ans en camp de concentration, dont une année dans celui de Buchenwald. – J.-Y. N.]

EUROPE

ITALIE

Un entretien avec le président de la commission parlementaire anti-Mafia

« La volonté politique de rompre les anciennes alliances et les vieux équilibres existe », *nous déclare M. Luciano Violante*

Arrêté à Palerme le 15 janvier, après s'être caché pendant vingt-trois ans, Toto Riina, le « parrain des parrains » de la Mafia, est actuellement incarcéré à Rome dans la cellule qu'occupa Ali Agça, l'auteur de l'attentat contre le pape. Aux juges qui lui ont signifié qu'il devrait répondre de l'assassinat de plusieurs personnalités politiques et judiciaires, ce petit homme rusé s'est borné a répondre qu'il n'était qu'*« un pauvre vieux, malade, au courant de rien et victime de calomnies »*, mais il n'en a pas moins demandé à assister au procès concernant les crimes politiques dans lesquels il est impliqué et qui se tiendra le 5 février à Palerme. Le parrain veut-il retourner en Sicile? A-t-il encore un pouvoir? Quel sera l'avenir? Et surtout pourquoi tant de retard et d'ambiguïtés autour de sa capture? Autant de questions gênantes que le président de la commission anti-Mafia du Parlement italien, le juriste Luciano Violante, lui-même ancien spécialiste de la lutte contre le terrorisme, a essayé de clarifier.

ROME

de notre correspondante

« L'arrestation du parrain, Toto Riina, a donné lieu à de nombreuses interprétations et démentis. Comment cela s'est-il vraiment passé?

– Vous savez, dans une opération de ce genre, il est inévitable que certains essaient de tirer la couverture à eux. La vérité, ou du moins ce qu'au stade actuel on peut en raconter, est la suivante : depuis de nombreuses semaines, il y avait à Palerme un certain nombre d'enquêtes très avancées sur Riina; peu à peu, l'étau se rétrécissait autour du parrain. Et c'est à ce moment-là, c'est-à-dire il y a une semaine environ, qu'a été arrêté, dans le Piémont, un des anciens chauffeurs de Riina, Baldassarre Di Maggio. Il a fourni des indications très précises, et qui, surtout, coïncidaient parfaitement avec celles obtenues par les carabiniers à Palerme. C'est tout, il n'y a pas de mystère.

– Pourquoi attendre vingt-trois ans cette arrestation? Y-a-t-il eu des conditions particulières qui l'ont rendue possible?

– D'abord, il y a eu un net affaiblissement de Cosa Nostra. A cela deux raisons. La première, indirecte, c'est le changement des conditions internationales. La fin des blocs a enlevé tout alibi politique à l'activité de la Mafia, qui, depuis toujours, a été une importante force anticommuniste, comme elle a aussi enlevé tout alibi politique à ceux qui, dans les divers partis pro-occidentaux, en tiraient avantage. Je m'explique : à l'époque de la bipolarisation, Etats-Unis et URSS s'appuyaient sur tout ce qu'ils pouvaient pour assurer leur hégémonie. Et, dans cette partie du monde, une des choses sur lesquelles on pouvait compter, c'était la Mafia.

» On l'a vu lors du débarquement américain et, plus tard, lors de la formation des administrations locales. On l'a vu surtout lors des élections de 1948 : les votes mafieux sont passés à la Démocratie chrétienne. Pourquoi? L'enjeu était énorme. Si la DC avait perdu, il y avait un risque que l'Italie se défasse, éclate en deux, comme au Vietnam et en Corée, avec un Sud qui serait resté pro-occidental et un Centre-Nord, pro-oriental. Je crois que le calcul des hommes politiques de l'époque a surtout été dicté par l'urgence et la gravité de l'enjeu, d'autant qu'ils pensaient ensuite rompre toute espèce de lien avec la Mafia. L'ennui, c'est qu'ils ne les ont jamais vraiment rompus. Et que ces liens, privés de tout alibi politique – à l'extérieur par la fin des blocs et à l'intérieur par l'évolution du PCI, – ont dégénéré et se sont affaiblis.

L'irruption des Corléonais

– N'y a-t-il pas eu aussi une rupture à l'intérieur même de la Mafia?

– Justement, et c'est l'autre raison de son affaiblissement actuel. Quand les Corléonais ont commencé à prendre en main la Mafia, à la fin des années 60, ils ont, à la différence de leurs prédécesseurs, imposé une ligne d'affrontement avec l'Etat. Jusque-là, l'homme politique était important et gardait aux yeux des mafieux tout son pouvoir, d'où le système de continuelles négociations et suggestions qui avait prévalu de la part de la Mafia. Les Corléonais, eux, étaient, au début, un groupe de jeunes, ambitieux, qui voulaient faire carrière rapidement dans Cosa Nostra. Et le meilleur moyen, c'était de démanteler cette stratégie de négociation permanente, et de s'imposer par des bombes, des attentats, pour montrer qu'ils avaient les moyens d'imposer, à l'occasion, leurs idées aux politiques au lieu de les négocier.

» D'autant qu'avec l'arrivée de l'héroïne et du trafic de drogue la Mafia s'est trouvée confrontée à un problème de « crédibilité » internationale. Dans le marché de la drogue, la concurrence est féroce. Et cela a aussi beaucoup changé la structure et l'attitude « culturelle » de la Mafia. A présent, tous ceux – magistrats, hommes politiques – qui, en se mettant en travers de son action, affaiblissaient son crédit devaient être éliminés. L'ennui, pour le parrain, c'est qu'en contrepartie de cette violence organisée il promettait l'impunité grâce à ses « protections » aussi bien siciliennes que romaines.

» Or, que s'est-il passé au maxi-procès de Palerme? Riina a dit à ses hommes, en première instance, « ça ira mal », en appel « un peu mieux » et en cassation « ça va s'arranger ». Mais justement, contrairement aux autres fois, ça ne s'est pas arrangé. Le juge Carnevale, en raison des protestations dues à son attitude, a été écarté de la présidence de la Cour de cassation, et toutes les sentences ont été confirmées. Pour Riina, c'est comme un piège qui se refermait. Les autres mafieux ont commencé à critiquer ce chef dont la stratégie violente déclenche une riposte très forte de l'Etat, contre laquelle il n'a aucune parade. De plus, deux de ses lieutenants, Mutolo et Marchese, sont devenus des « repentis », d'où, nouvelle critique : qu'est ce que c'est que ce chef qui ne sait pas choisir ses gens! C'est dans ce contexte, au printemps dernier, que l'assassinat du député européen Salvo Lima, courroie de transmission avec un pouvoir romain qui n'assurait plus de protection, a été décidé.

– Mais pourquoi les attentats contre les juges Falcone et Borsellino?

– Là, nous entrons dans le domaine des hypothèses. Outre que Riina avait affaire à deux adversaires dangereux, il lui fallait donner un signal de sa force. Un signal externe, à l'Etat, de plus en plus répressif, pour dire : nous faisons ce que nous voulons en Sicile. Et c'est pourquoi ils ont choisi cette explosion spectaculaire, alors qu'ils pouvaient se contenter d'envoyer un missile portable sur la voiture. Nous savons qu'ils en ont. L'autre signal est interne. Car, en obligeant la Mafia à une certaine escalade de la violence, Riina lui-même a été perçu comme un facteur de risque à l'intérieur de Cosa Nostra. De plus en plus de mafieux importants ne se sont plus sentis protégés et sont venus dans notre camp. Riina devait donc montrer qu'il fallait encore compter avec lui.

« Il y aura encore des morts »

– Reste-t-il le « capo » même en prison? Et que sera l'avenir?

– On peut penser qu'il va le rester, le temps que la Mafia s'organise pour le remplacer. Il y a des noms cités, comme son beau-frère Leoluca Bagarella, ou Nito Santapaola, ou encore un nouveau nom qui circule avec insistance : Aglieri, celui d'un *latitante* [mafieux en fuite] très actif dans le trafic de la drogue. En réalité, tout est possible. Riina n'a pas l'air de vouloir se « repentir », mais il peut parfaitement se mettre à parler, dire la vérité, ou, au contraire, raconter un fatras de mensonges. Au stade actuel, comment savoir? Il y a même les conditions pour une nouvelle guerre interne à la Mafia. Car tous ceux qui, au sein de Cosa Nostra, voudraient en revenir – comme nous disions – à une ligne de compromis et arrêter cette violence contre l'Etat devront d'abord totalement éliminer les Corléonais pour s'imposer à leur tour.

– Le système politique italien est en pleine transformation. Quels facteurs pourraient être favorables à la Mafia?

– En Italie, il y a quatre sortes de criminalité organisée (1), mais l'essentiel des groupes dirigeants vient de Cosa Nostra. Ils sont très implantés, en plus de la Sicile, à Rome, en Toscane, au Piémont et en Lombardie. Il va sans dire que la Ligue lombarde n'a jamais pensé aider la Mafia, mais ses thèses séparatistes ou simplement régionalistes vont, d'une certaine façon, dans le sens de la Mafia. Pour elle, par exemple, ce serait pain béni si la Cour de cassation, au lieu d'être à Rome, était démultipliée dans chaque région...

» L'évolution la plus importante, à mon avis, c'est qu'il est assez clair à présent que la volonté politique de rompre les anciennes alliances et les vieux équilibres existe. Cette espèce de « cohabitation », de convivialité, a été la plus grosse erreur du passé. Le plus ironique, c'est qu'il a fallu attendre que la Mafia elle-même fasse la preuve qu'il était désormais impossible de cohabiter avec elle pour que l'Etat réagisse. Jusque-là, c'était une espèce de pacte de non-agression, flexible. Quand la Mafia attaquait, l'Etat répondait. Quand elle restait tranquille, on la laissait tranquille.

» Moi, je me rappelle avoir dirigé une cellule antiterroriste, à l'époque, au ministère de la justice : eh bien, nous n'avons marqué des points que lorsque les gens ont pris conscience du phénomène. Aujourd'hui, c'est pareil : changer de système politique sans changer d'état d'esprit ne servirait à rien. Notre unique chance de nous en sortir sera de faire littéralement la « terre brûlée » : peines très sévères contre les mafieux, confiscation des biens, etc. Seulement, cela se paye, il y aura encore des morts, et il faut l'accepter. »

Propos recueillis par
MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) Cosa Nostra (Sicile), Camorra (Naples), N'Drangheta (Calabre), Sacra Corona Unita (Pouilles).

DIPLOMATIE

Le couple franco-allemand malmené

Suite de la première page

Elle avait aussi favorisé l'ancrage de la République fédérale dans le monde occidental. Ce catalyseur évaporé, ses effets peuvent-ils lui survivre? La peur du désordre en Europe est-elle un vrai substitut à la menace soviétique? L'expérience de la crise yougoslave montre que le chaos rôdant à l'Est peut conduire aussi bien à un renforcement de la coopération entre les Européens de l'Ouest (et d'abord entre Français et Allemands) qu'à une « renationalisation » des politiques, avec des conséquences tout aussi dramatiques que dans la première partie de ce siècle.

L'ampleur du tremblement de terre provoqué par les révolutions de 1989-1990 à l'Est n'a pas encore été pleinement mesurée, mais les points de repère sur lesquels étaient fondées les politiques française et allemande depuis quarante ans ont disparu. La France souffre d'avoir atteint le principal objectif proclamé de sa diplomatie : la fin de Yalta, ou de ce que le mythe comportait de coupure du monde en deux blocs. Du coup, elle a perdu ou est en passe de perdre les attributs qui la plaçaient dans la famille des quatre grands. La tutelle sur l'Allemagne a disparu avec la réunification; le siège de membre permanent est mis en question par les revendications des nouvelles puissances, dont l'Allemagne; l'indispensable redéfinition de la dissuasion relativise l'intérêt de posséder l'arme nucléaire...

Pour l'Allemagne, les changements ne sont pas moins grands. Jusqu'en 1989-1990, la RFA tenait son importance politique de son rôle d'avant-poste de l'Occident face au monde communiste. Sa politique extérieure avait une forte composante « interne » puisque le sort des « frères séparés » de l'Est y tenait une place centrale. Dans un monde bipolaire, elle fondait sa diplomatie sur des relations triangulaires; avec Washington, elle discutait de sécurité, avec Paris de l'intégration européenne et avec Moscou de la politique à l'Est. La perestroïka gorbatchévienne aurait pu être le triomphe du « genschérisme », si elle avait réussi à établir à l'Est un communisme réformé.

Las! loin d'apporter la paix universelle tant désirée par les petits-enfants du miracle économique allemand, le soviétisme à visage humain s'est révélé une illusion et avec lui s'est effondré un des trois piliers de la politique extérieure allemande. En démissionnant, Hans-Dietrich Genscher, le vétéran de la diplomatie allemande, en a tiré les conséquences au mois de mai dernier. Le gouvernement de Bonn est maintenant placé devant des choix, et c'est ce à quoi il répugne le plus, comme le montrent les palinodies politico-juridiques autour de l'engagement de la Bundeswehr hors de la zone de l'OTAN.

Des philosophies différentes

La France et l'Allemagne, dans les prochains mois, seront confrontées au même défi : redéfinir une action extérieure tenant compte des bouleversements de l'après-guerre froide. Seront-elles capables de le faire ensemble? La question reste ouverte, car elles ont, face aux nouveaux défis, non seulement des intérêts contradictoires – ce qui ne serait qu'un moindre mal – mais des philosophies différentes.

La réorganisation de l'Europe orientale après l'éclatement de l'URSS, la reconstruction des économies et des sociétés après quarante à soixante-dix ans de communisme, dont l'Allemagne a bien entendu une expérience directe, la mise en cause des frontières, jusqu'alors tabou intangible, qui, mal gérée, peut conduire à de nouvelles guerres civiles dont la Yougoslavie donne seulement un avant-goût, les menaces économiques, démographiques, militaires et religieuses venues du Sud, autant de défis auxquels Allemands et Français sont mal préparés à répondre ensemble. Les premiers parce qu'ils éprouvent quelques difficultés à se débarrasser de leurs états d'âme, les seconds parce qu'ils conservent une approche largement théologique d'une politique étrangère héritée du gaullisme.

Tirant les leçons de l'Histoire, les Allemands ont pensé que la fin du communisme ouvrait une ère de paix en Europe; l'autodétermination des peuples serait le principe de base du nouvel ordre politique, et l'économie de marché le fondement du nouvel ordre économique; les organisations paneuropéennes assureraient la sécurité, rendant caduques les vieilles alliances, et la « politique du bon exemple » chère à la RFA s'imposerait comme un modèle.

La réalité les a fait déchanter. Mal encadrée, l'autodétermination des peuples de l'ex-Yougoslavie n'a pas empêché la guerre civile; l'économie de marché a perdu son régulateur social; les institutions collectives de sécurité se révèlent impuissantes et l'Alliance atlantique apparaît comme la seule organisation militaire efficace; l'Allemagne ne peut échapper à des responsabilités qui l'obligent à s'engager là où elle aurait aimé être simple spectatrice, hésitant, dit la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, entre la *« planque »* et l'*« utopie »*.

Les dirigeants français n'ont pas mieux compris ce qui ce passait à l'Est à la fin de la dernière décennie. Souvent en retard sur les événements, ils ont professé un anti-américanisme primaire là où les Etats nouvellement libérés d'Europe centrale ne rêvaient que de garanties atlantiques, défendu les intérêts corporatistes de leurs paysans quand ces mêmes Etats attendaient d'être associés au Marché commun, confondu ce qui pouvait être souhaitable et ce qui était réaliste, en soutenant au-delà du possible les fédérations multinationales héritées du communisme, en Yougoslavie et en URSS.

La politique de défense

L'indispensable réévaluation de la politique de défense a cependant commencé. Les prémisses au moins en ont été posées, plus ou moins discrètement en ce qui concerne les relations avec l'OTAN, les objectifs de la dissuasion et les missions des forces armées. Dans le même temps, des progrès ont été accomplis sur la voie d'un rapprochement entre Paris et Bonn. Le corps d'armée franco-allemand n'est plus la simple *« école de langue »* que l'ancien ministre de la défense Jean-Pierre Chevènement voyait dans la brigade commune. La création de cette unité franco-allemande, qui devrait être l'embryon d'un Eurocorps, a donné lieu à la définition d'une doctrine d'engagement qui n'est pas dépourvue d'ambiguïtés et qui se heurte aux limites constitutionnelles allemandes, mais qui a au moins le mérite d'obliger les deux partenaires à se concerter.

La sécurité n'est pas le seul domaine où la France et l'Allemagne se sont rapprochées au cours des dernières années. Le plus fondamental, sinon le plus durable, est sans doute l'économie. Le « rééquilibrage » entre les deux pays n'est pas seulement dû à un relatif affaiblissement allemand, consécutif aux charges de la réunification et aux difficultés politiques liées à la vague xénophobe. Depuis dix ans, la France a fait l'effort d'une politique économique et financière rigoureuse qui en fait un des rares Etats-membres à remplir dès maintenant les critères de l'Union monétaire européenne.

La Bundesbank soutient le franc contre la spéculation parce que les indicateurs fondamentaux ne justifient pas une dévaluation de la monnaie française et parce que les gardiens de l'orthodoxie allemande savent bien qu'un flottement du franc signifierait la fin du SME et le renvoi aux calendes grecques de l'Union monétaire. Sans doute posent-ils encore des conditions : d'abord, l'indépendance garantie par la constitution de la Banque de France, seule capable, à leurs yeux, d'accorder à la politique de rigueur de Paris la crédibilité dont elle manque encore sur les marchés financiers; ensuite, l'introduction d'une dose de supranationalité dans les institutions européennes, car il ne saurait y avoir, selon eux, de monnaie unique sans Union politique.

Au-delà de la monnaie, le rapprochement entre le monde des affaires de la France et de l'Allemagne est peut-être encore plus important que la convergence des économies, comme le rappelait récemment un grand patron français. Même sur la question de l'élargissement de la Communauté, naguère sujet de controverse entre Paris et Bonn, les positions sont moins éloignées, parce que l'Europe des cercles concentriques a fait des adeptes.

Dans les années 80, Margaret Thatcher, parce qu'elle défendait mordicus sa politique économique, avait gagné le surnom de « TINA » (*There Is No Alternative*). L'expression est souvent employée à propos de Paris et de Bonn : il n'y a pas d'alternative. Si, il y en a une. Face à la coopération franco-allemande, il y a le « chacun pour soi » des grandes puissances européennes. L'expérience a montré où il mène.

DANIEL VERNET

► A l'occasion du trentième anniversaire du traité de l'Elysée, le supplément « Espace européen » du vendredi 22 janvier (*le Monde* daté 23 janvier) sera consacré à la coopération franco-allemande. D'autre part, la page « Dates » de samedi (*le Monde* daté 24-25 janvier) sera consacrée à la signature de ce traité par le général de Gaulle et Konrad Adenauer.

AFRIQUE

POINT DE VUE

Maroc : une démocratie du bon plaisir?

par Mohamed Sassi

LA crise ouverte, au mois d'avril 1992, par la condamnation de Noubir Amaoui, secrétaire général de la Confédération démocratique du travail (CDT) et membre du bureau politique de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), fixe avec force la ligne de partage entre ceux qui osent s'exprimer et ceux qui préfèrent se taire.

Cet homme courageux et lucide avait appelé de ses vœux la naissance, au Maroc, d'une véritable monarchie parlementaire. Ses déclarations au quotidien espagnol *El Pais* lui ont valu deux ans de prison ferme pour *« propos diffamatoires envers le gouvernement »*. La cour d'appel de Rabat, qui doit statuer sur son sort jeudi 21 janvier, lui rendra-t-elle sa liberté et son honneur?

Non sans douleur, une société est en train de naître dans notre pays. Cette mutation mérite l'attention et le soutien de l'opinion publique internationale. Le Maroc d'aujourd'hui est quelque peu différent d'un certain Maroc médiatique.

Le débat sur les institutions est ancien. Dans une analyse du texte soumis au référendum de 1962, Mohammed Lahbabi écrivait déjà : *« Le projet de Constitution institue un Parlement. Est-ce le début de l'ère constitutionnelle démocratique dans notre pays? Pour cela, il faut que le Parlement soit l'émanation du peuple, qu'il ait des pouvoirs, et notamment l'intégralité du pouvoir législatif, que le gouvernement gère les affaires de l'Etat avec son accord, qu'il exerce effectivement ces pouvoirs. (...) Dans notre recherche du Parlement, de ses droits, nous avons partout rencontré le roi. Au bout du compte, le Parlement peut légiférer si le roi le permet et dans les limites où il le permet. Notre recherche de la démocratie nous fait déboucher sur les institutions d'une démocratie du bon plaisir. »*

La réalité d'aujourd'hui n'est malheureusement guère différente de celle d'hier. Les 99,96 % de *« oui » au référendum constitutionnel* du 4 septembre 1992 ne sont rien d'autre qu'un *« résultat-Mon-Bon-Plaisir »*. Le Maroc d'aujourd'hui est à la recherche d'un nouvel élan. Ce même élan que le professeur Jacques Berque avait diagnostiqué à l'époque où *« Bouabid, Allal Al Fassi et Ben Barka étaient, tous ensemble, aux commandes »*. La formation du Bloc démocratique, qui rassemble les cinq principales formations d'opposition, est une tentative pour retrouver cet élan.

Le droit au murmure

A l'aube du XXI[e] siècle, l'Etat doit s'autotransformer. Il ne peut perdurer en tant que structure de blocage. Il doit favoriser le réveil des intelligences, protéger l'esprit de nuance tout en garantissant le droit à la clarté. En trente ans, la société marocaine a beaucoup changé. Aujourd'hui, la jeunesse revendique le droit au murmure. Pouvoir jouir de ce droit, au plus tôt, lui permettra d'évoquer son avenir, de mettre en place des structures de dialogue et d'éviter l'irréparable. La peur de l'extrémisme ne doit, en aucun cas, justifier la politique du bâillon.

Si dérangeante soit-elle pour certains, la prise de position de Noubir Amaoui n'est pas plus extrémiste que le *« parler vrai »* d'un certain Michel Rocard. Elle n'est pas plus suicidaire que le refus de la peur d'une certaine Birmane, nommée Aung San Suu Kyi...

► Mohamed Sassi est secrétaire général de la jeunesse à l'USFP.

mentaire anti-Mafia

AFRIQUE

roc : une democrat
du bon plaisir ?

2 France

France 3

Bravo France Télévision.
16 "7 d'Or" sur 24 attribués
à France 2 et France 3
par 3000 professionnels de la télévision.
France Télévision est heureuse de partager
ce succès avec tous les téléspectateurs.

•

Meilleur animateur de jeux :
Nagui "Que le meilleur gagne plus" - France 2

•

Meilleur présentateur du journal télévisé :
Bruno Masure "Le journal de 20 heures" - France 2

•

Meilleur feuilleton ou série :
Les aventures de Nestor Burma - France 2

•

Meilleur magazine d'actualité :
Envoyé spécial - France 2

•

Meilleure émission spéciale :
Cérémonie d'ouverture des J.O. d'hiver 92 - France 2

•

Meilleur reportage :
"Le Front national" Envoyé spécial - France 2

•

Meilleur journaliste sportif :
Gérard Holtz "Stade 2" - France 2

•

Meilleur documentaire :
Les enfants du juge Véron - France 2

•

Meilleure photo :
Charlie Gaeta "Un été glacé" - France 2

•

Meilleur comédien :
Jean-Pierre Marielle "La controverse de Valladolid" - France 3

•

Meilleur film de télévision :
"La controverse de Valladolid" - France 3

•

Meilleur auteur ou adapteur de fiction :
Jean-Claude Carrière "La controverse de Valladolid" - France 3

•

Meilleur réalisateur de fiction :
Jean-Daniel Verhaeghe "La controverse de Valladolid" - France 3

•

Meilleur magazine culturel ou de société :
La Marche du siècle - France 3

•

Meilleur animateur de débats :
Jean-Marie Cavada "La Marche du siècle" - France 3

•

Meilleure émission pour la jeunesse :
Les aventures de Tintin - France 3

•

2
France Télévision
3

PROCHE-ORIENT

Le « cessez-le-feu » unilatéral décrété par M. Saddam Hussein

Le président Saddam Hussein a salué l'arrivée à la Maison Blanche de M. Bill Clinton, mardi 19 janvier, en décrétant un cessez-le-feu unilatéral à compter de mercredi matin et en donnant son «feu vert» à la reprise des vols des Nations unies vers l'Irak à partir de Bahreïn. La veille, des avions américains avaient, une nouvelle fois, attaqué des batteries de défense antiaériennes, après avoir été «accrochés» par des radars dans la zone d'exclusion aérienne, au nord du 36e parallèle. Le Pentagone a fait état de quatre «incidents», et Bagdad d'un bilan de trois morts et trois blessés.

D'autre part, quatre bâtiments de guerre américains, dont le porte-avions *John-Kennedy*, ont mis le cap, mardi, vers la Méditerranée orientale pour renforcer le dispositif mis en place, dans cette région, par les Etats-Unis. Un porte-parole de l'ambassade américaine au Koweït a, en outre, annoncé que, Washington avait envoyé des missiles antimissiles Patriot, à la demande de l'Emirat, où stationnent déjà 1 100 soldats américains.

De son côté, le secrétaire général de l'ONU a recommandé au Conseil de sécurité le déploiement d'une force de 3 645 militaires dans le cadre de la Mission d'observation des Nations unies pour la frontière Irak-Koweït (MONUIK) dont l'effectif est, pour le moment, limité à 500 hommes. Cette suggestion, qui devra prendre la forme d'une résolution, permettrait à l'ONU de *«s'acquitter de son nouveau mandat relatif à la frontière terrestre»*.

Pour l'ambassadeur de France à l'ONU, la crise est terminée : *«Les Irakiens nous ont donné une réponse bonne et directe, et nous n'attendons rien de plus»*, a-t-il affirmé. Le représentant permanent de la Russie à l'ONU a estimé que la *«très intéressante»* annonce d'un cessez-le-feu par Bagdad lui paraissait *«suffisante pour reprendre les opérations d'inspections»* de désarmement de l'ONU en Irak. Un débat d'urgence consacré à la *«crise irakienne»* devrait avoir lieu, jeudi, à la Chambre des communes. Le premier ministre, M. John Major, a réaffirmé que Londres entendait agir, face à Bagdad, *«dans le cadre de la loi internationale»*.

De son côté, le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, a jugé, mardi, qu'il y avait *«deux poids, deux mesures»* dans la politique pour obliger l'Irak et Israël à appliquer les résolutions de l'ONU. Cette réaction est partagée par le nouveau ministre neérlandais des affaires étrangères. M. Pieter Kooïjmans *«comprend le malaise que cette situation crée» et convient que «la crédibilité des Nations unies est sur la sellette lorsque l'ONU intervient dans un cas et pas dans un autre»*.

Bagdad : «En signe de bonne volonté envers le nouveau président et le peuple américain»

BAGDAD

de notre envoyée spéciale

Jusqu'au dernier jour, Saddam Hussein n'aura pas ménagé le président George Bush, attendant jusqu'au moment de l'entrée en fonctions du successeur de ce dernier pour faire un geste d'apaisement. C'est à l'ouverture du journal télévisé du soir, mardi 19 janvier, qu'a été lu le communiqué du Conseil de commandement de la révolution (CCR), la plus haute instance dirigeante du pays, annonçant qu'*«en signe de bonne volonté envers le nouveau président Bill Clinton et le peuple américain, il avait décidé un cessez-le-feu à partir de 8 heures locales* (soit minuit à Washington) *à moins que la partie adverse n'ouvre le feu»*.

Cette décision a été prise, précise le texte, *«pour donner une chance à la nouvelle administration américaine de reconsidérer sa décision d'établir deux zones d'exclusion aérienne dans le nord et le sud»* du pays, et *«pour lui permettre d'entamer un dialogue constructif»*. *«Nous croyons*, ajoute le CCR, *que les mois à venir sont suffisants pour que la nouvelle administration reconsidère toutes les mesures prises* (à l'encontre de Bagdad) *et spécialement l'embargo injuste imposé au peuple»*. Peu après cette annonce, l'Irak donnait son feu vert à la reprise des vols des Nations unies à partir de Bahreïn.

Sans rien céder sur le fond – Bagdad n'accepte toujours pas l'existence de zones d'exclusion aérienne, – c'est à ouvrir un nouveau chapitre des relations irako-américaines que M. Hussein invite M. Clinton, après avoir démontré que les bombardements ne le feraient pas fléchir. Le coup est habile, même s'il est trop tôt pour en mesurer toute l'ampleur, dans la mesure où il est clair que le président américain ne peut pas, d'emblée, «sauter» sur cette offre sans paraître désavouer son prédécesseur, alors que l'ONU attend des gestes concrets de Bagdad.

D'autre part, l'Irak a dépassé la date limite, fixée au 15 janvier, pour remettre les armes prises en contravention d'une décision du Conseil de sécurité, il y a dix jours, dans des bunkers situés au Koweït. Pour l'instant, souligne-t-on de bonne source, *«l'affaire est en veilleuse»*, ces armes – quatre missiles Silkworm à courte portée et des munitions d'artillerie notamment – n'étant pas visées par la résolution 687, et leur quantité étant restreinte. Mais l'ONU et spécialement les Etats-Unis pourraient considérer cette affaire comme un «test» d'un *«nouvel état d'esprit»* à Bagdad.

Fin de la crise?

Faite à un moment où la communauté internationale et particulièrement la Russie commençaient à trouver que le président Bush et ses alliés britanniques et français allaient trop loin dans leur interprétation des résolutions de l'ONU, l'offre de *«cessez-le-feu»* pourrait permettre à l'Irak de souffler et d'obtenir ce qu'il réclame, à savoir un réexamen global de ce qui a déjà été accompli dans le cadre de la résolution 687, pour que l'ONU assouplisse l'embargo. Elle répond aussi au souhait de Moscou de voir l'Irak faire *«un geste de bonne volonté politique»* pour, selon les termes du communiqué du ministère russe des affaires étrangères, *«permettre à la diplomatie russe de mener des actions politiques qui entameraient un processus allant vers une atténuation de l'isolement international de Bagdad»*.

Deux ans et demi après le début du conflit du Golfe, M. Saddam Hussein – qui a vu successivement Mme Margaret Thatcher, M. Mikhaïl Gorbatchev et maintenant son «ennemi personnel», M. George Bush, quitter le pouvoir – peut désormais s'offrir le luxe de quelques concessions dans l'espoir de voir reconnu ce que l'Irak a déjà fait – sous la contrainte – pour satisfaire les résolutions de l'ONU.

Avec toutes les réserves qu'implique l'attitude parfois imprévisible du numéro un irakien, on peut éventuellement entrevoir la fin de la crise qui a commencé par l'invasion du Koweït. Des diplomates à Bagdad l'affirment : *«Les Irakiens se sont résignés et ont été convaincus par la fermeté de la communauté internationale qu'il fallait en finir avec cette histoire et recommencer à vivre.» «Ils sont sérieux*, dit l'un d'eux, *dans leur volonté d'appliquer la résolution 687, mais dans les limites strictes de l'esprit et des mots de celle-ci.»*

Dans le conflit qui l'opposait à M. Bush, M. Hussein, qui, il est vrai, ne risque pas d'être désavoué par son peuple, ignorant ce qu'élection veut dire, et pour qui tous les moyens sont permis, apparaît ici en vainqueur. Dans la dernière phase de la crise, c'est M. Bush qui a donné l'impression de s'acharner sur l'Irak pour régler un compte personnel.

Bagdad a joué le rôle de «la victime», réussissant, pour la première fois, à diviser la coalition rassemblée par la diplomatie américaine lors de la guerre du Golfe. Celle-ci devra bien s'y résoudre : M. Hussein est toujours là, et c'est avec lui qu'il faudra renouer le dialogue. Ce n'est pas un mince succès pour le chef de l'Etat irakien, même s'il n'est pas au bout de ses peines.

FRANÇOISE CHIPAUX

Washington : indifférence apparente face aux initiatives irakiennes

WASHINGTON et NEW-YORK (Nations unies)

de nos correspondants

Désireuse de manifester autant de fermeté que l'équipe républicaine sortante, l'administration démocrate, qui entrait en fonction, mercredi 20 janvier, a traité, avec une apparente indifférence, le cessez-le-feu unilatéral décrété par l'Irak après une semaine d'affrontements avec les Etats-Unis.

C'est une offre sans objet, ont expliqué en substance les porte-parole de l'administration Clinton, puisque cessez-le-feu, il y a déjà. Conclu, en 1991, à l'issue de la guerre du Golfe, il a pris la forme d'une série de résolutions de l'ONU qui imposent à l'Irak un régime de souveraineté limitée. Tant que Bagdad ne respectera pas l'ensemble de ces résolutions, les Etats-Unis ne changeront pas d'attitude à son égard, a déclaré M. George Stephanopoulos, porte-parole du nouveau président américain. Le fait que les Irakiens annoncent leur intention de ne plus tirer sur les avions alliés qui patrouillent dans les deux zones d'exclusion aérienne ne répond qu'à une partie des obligations de Bagdad.

Un haut responsable militaire américain expliquait que l'Irak devait non seulement faire taire sa DCA et ses batteries de missiles sol-air mais les déplacer des abords des deux zones d'exclusion aérienne, cesser d'activer ses radars qui «accrochent» les avions alliés, arrêter d'envoyer ses propres appareils dans les deux secteurs concernés et ne plus poser une seule condition aux mouvements des inspecteurs de l'ONU, chargés de surveiller le désarmement du pays. A s'en tenir à l'offre irakienne, on est assez loin de tout cela, a relevé M. Stephanopoulos.

Apparemment, l'intention de l'administration n'est pas de répondre formellement à l'«offre» irakienne de cessez-le-feu unilatérale. *«Nous n'allons pas commencer à négocier les résolutions de l'ONU, ils n'ont qu'à les accepter»*, a répliqué un responsable. L'Irak juge illégales les deux zones d'exclusion aérienne : la première, au sud du 32e parallèle, est destinée à protéger les Chiites et la seconde, au nord du 36e parallèle, les Kurdes. Les Etats-Unis et leurs alliés estiment que ces zones sont le fruit «légal» de la résolution 688 du Conseil de sécurité, votée au mois d'avril 1991. Sans mentionner la création de ces zones, ce texte appelle les membres du Conseil à prendre tous les *«moyens nécessaires»* pour défendre les populations civiles irakiennes victimes des attaques incessantes du régime de Bagdad.

Intransigeance d'abord

A en juger par la position de fermeté manifestée jusqu'alors par l'équipe Clinton, tout indique que la nouvelle administration américaine n'entend pas remettre en question ces deux zones. On peut même penser qu'elle aura à cœur de faire preuve d'intransigeance. Les démocrates paraissent particulièrement soucieux de ne pas donner l'image d'une équipe par trop accomodante, portée à l'apaisement. Ils entendent fuir tout comportement qui rappelerait les faiblesses du dernier d'entre eux à avoir occupé la Maison Blanche, M. Jimmy Carter, face à l'imam Khomeiny. On peut parier que l'administration Clinton ordonnera le maintien des patrouilles dans les deux zones d'exclusion. Et, à coup sûr, les appareils alliés répliqueront, comme ils l'ont fait mardi, s'ils sont la cible de tirs de DCA ou si les radars irakiens sont activés. Sans doute faut-il noter que M. Clinton a demandé à deux hauts responsables de l'équipe Bush, chargés du Proche-Orient, de continuer à travailler avec lui.

M. Edward Djeredian restera à son poste de secrétaire d'Etat adjoint chargé du Proche-Orient, et M. Dennis Ross, qui a «patronné» les négociations israélo-arabes, continuera sa mission à titre de consultant du département d'Etat.

Derrière la fermeté affichée, l'administration Clinton ne doit, cependant, pas être mécontente de voir l'Irak changer d'attitude. Avant de démentir avec insistance l'interprétation qui en avait été donnée, M. Clinton avait fait, la semaine dernière, des déclarations au *New York Times* laissant deviner une possible normalisation avec le régime de M. Saddam Hussein. Ses conseillers sont conscients des limites de la guérilla en cours avec le chef de l'Etat irakien, qui n'en sort pas forcément affaibli alors que les alliés arabes des Etats-Unis dénoncent la politique de Washington. Même avec la France et la Grande-Bretagne, l'accord est loin d'être complet sur la conduite à tenir face à Bagdad.

Dans un entretien accordé au *Monde*, le président de la Commission de l'ONU, chargé du désarmement de l'Irak, a jugé encourageant que le gouvernement de Bagdad ait annoncé, mardi, qu'il autoriserait les vols des inspecteurs de l'ONU contre lesquels, depuis une semaine, il avait multiplié les restrictions. M. Rolf Ekeus est, cependant, resté prudent ; il attend encore, de Bagdad, des garanties sur la sécurité de ces vols.

ALAIN FRACHON et AFSANÉ BASSIR POUR

Le dialogue Israël-OLP n'est plus interdit

Suite de la première page

Des votes acquis, grâce, notamment, aux voix des députés arabes israéliens qui soutiennent, de l'extérieur, la coalition au pouvoir. De touchantes scènes d'embrassades collectives entre élus de gauche et élus arabes ont été retransmises de la Knesset. Ministre de la santé, et hérault des «colombes» travaillistes, M. Haïm Ramon s'est exclamé : *«Voilà le bouleversement le plus authentique que nous apportons à la vie politique de ce pays.»*

Sans aller jusqu'à se montrer aussi enthousiastes, les responsables de l'OLP se sont généralement félicités de ce développement. De Tunis, où siège la centrale palestinienne, M. Bassam Abou Charif, conseiller politique de M. Yasser Arafat, a déclaré : *«Cette réforme offre une nouvelle occasion pour la paix»* et *«ouvre de larges perspectives pour un dialogue sérieux»*. Renouvelant l'invitation, lancée par l'OLP, d'un sommet entre M. Arafat et M. Rabin, il a exprimé l'espoir de voir le premier ministre israélien *«répondre avec courage»* à cette initiative. Pour l'instant, seul M. Abbie Nathan, le célèbre pacifiste israélien, emprisonné à plusieurs reprises pour avoir précisément rencontré M. Arafat en public, a pris le premier avion en direction de la capitale tunisienne...

Les personnalités palestiniennes qui résident dans les territoires occupés et qui conduisent, depuis quinze mois, les discussions de paix avec Israël, n'ont pas boudé non plus leur plaisir. Porte-parole attitré des négociateurs, Mme Hanane Achraoui a jugé que la réforme constituait *«un pas important dans la bonne direction»*, et M. Saëb Erakat, vice-président de la délégation palestinienne, lui a emboîté le pas. La réforme *«qui devra mener à un dialogue direct entre l'OLP et Israël»* est sans doute de nature à faciliter la recherche d'un règlement pacifique du conflit israélo-palestinien. Encore faut-il que les pourparlers de Washington, suspendus il y a plusieurs semaines pour cause d'élections américaine, puissent reprendre.

Le sort des expulsés

Or, il est désormais à peu près clair que les délégués palestiniens n'ont pas l'intention de renouer les fils du dialogue tant que M. Rabin n'aura pas trouvé une solution au problème des quelque quatre cents Palestiniens, présumés islamistes, expulsés, sans autre forme de procès, le 17 décembre dernier, vers le Liban. La portée politique de la réforme, a souligné M. Erakat, est nettement assombrie *«par le refus israélien de se conformer à la résolution 799 du Conseil de sécurité des Nations unies»*, exigeant l'annulation de l'expulsion.

Contrairement à ce qu'avait récemment laissé entendre le président égyptien, M. Hosni Moubarak, les négociations de paix ne reprendront probablement pas à la fin du mois de février. Avertie du refus palestinien, et ne souhaitant pas essuyer d'affront inutile, l'administration sortante américaine, en accord avec la nouvelle, n'a pas envoyé les invitations aux parties intéressées. On murmure, à Jérusalem, que le président Bill Clinton a refusé de rencontrer M. Rabin, à la mi-février, comme celui-ci le souhaitait, tant que la question des expulsés ne serait pas réglée. Pour obtenir le respect de la résolution 799, le secrétaire général de l'ONU a envoyé, mardi, à Jérusalem, une troisième mission de bons offices. M. Chinmaya Gharekhan, représentant personnel de M. Boutros-Ghali, devait notamment s'entretenir, mercredi, avec le chef de la diplomatie, M. Shimon Pérès, puis avec M. Rabin. En principe, celui-ci demeure *«totalement opposé»* à toute idée de rapatriement et ne manque aucune occasion de le répéter.



L'idée actuellement explorée à Jérusalem pour éviter un nouveau vote – éventuellement assorti de sanctions – au Conseil de sécurité serait de permettre aux expulsés de rentrer non pas en Israël, ni même dans les territoires occupés, mais dans la «zone de sécurité» que l'armée de l'Etat hébreu occupe depuis une dizaine d'années dans le sud du Liban. Ainsi replacés sous la juridiction théorique israélienne, les bannis se retrouveraient alors dans une situation proche de celle des quelques milliers de Palestiniens détenus sans procès dans des camps et des prisons militaires.

En tout cas, l'espoir entretenu par quelques «colombes» de voir la Cour suprême sortir le gouvernement de ce mauvais pas en lui faisant obligation de rapatrier les bannis est largement retombé. Soumis à la pression du puissant establishment militaire et sévèrement avertis par les proches de M. Rabin des *«conséquences désastreuses»* que leur décision pourrait avoir pour la sacro-sainte *«sécurité d'Israël»*, les neuf juges de la Cour devaient, en principe, se prononcer, mercredi, sur la légalité proprement dite de la mesure d'expulsion.

PATRICE CLAUDE

Dans un mémorandum

Les Etats-Unis pressent les pays du Golfe de cesser le boycottage d'Israël

Dans un mémorandum récemment remis aux six pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) – Arabie saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Oman, Bahrein et Qatar, – les Etats-Unis pressent les pays du Golfe de cesser leur boycottage d'Israël, les avertissant que cette attitude menace l'avenir de leurs relations économiques bilatérales.

Ce texte *«encourage vivement tous les Etats du CCG à mettre fin au boycottage, ou, du moins, à s'abstenir d'appliquer ses aspects secondaires et tertiaires»* sous peine de voir *«l'ensemble des échanges commerciaux potentiels ainsi que les investissements entre les Etats-Unis et ces pays ne plus se réaliser»*.

De son côté, la Commission européenne continuera de coopérer avec Israël, bien qu'elle désapprouve l'expulsion, vers le sud du Liban, de plus de quatre cents Palestiniens, originaires de la bande de Gaza, a annoncé, mardi 19 janvier, devant le Parlement européen, M. Peter Schmidhuber, commissaire au budget. *«Des discussions sont en cours pour le renouvellement d'un accord*, a-t-il précisé. *La Commission n'a pas l'intention de revoir sa coopération économique et financière avec Israël»*. – *(AFP.)*

Idéologue du régime

Un dirigeant islamiste soudanais reconnaît implicitement l'existence de l'Etat hébreu

Dirigeant islamiste soudanais, M. Hassan Tourabi a reconnu implicitement l'existence d'Israël en admettant le bien-fondé de la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU. Dans un entretien accordé, lundi 18 janvier, à l'AFP, il a affirmé que *«l'objectif ultime reste la récupération de la totalité des territoires occupés sans pour autant en faire partir les juifs»*.

Considéré comme l'idéologue du régime au pouvoir depuis le coup d'Etat du mois de juin 1989, bien qu'il n'y occupe aucune fonction officielle, M. Tourabi rejoint ainsi les positions de l'OLP alors que les mouvements islamistes, dans le monde arabo-musulman, prônent l'instauration d'un Etat islamique sur *«l'ensemble de la Palestine»*. *«Il faut prendre en compte la situation et l'accepter*, a-t-il expliqué. *Ce n'est pas la première fois que les Arabes perdent un territoire.»*

Evoquant les négociations qui ont eu lieu, au début du mois de janvier, à Khartoum, sous sa présidence, entre le Fath, principale composante de l'OLP, et le mouvement islamiste palestinien Hamas, M. Tourabi a estimé que ce dernier doit *«gagner en souplesse»* et s'intégrer dans l'OLP, *«cadre essentiel de l'unité du peuple palestinien»*. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Hussein

ndifférence apparent
tiatives irakiennes

tats-Unis pres
e cesser

500 F
L'ACTION
JUSQU'AU 21 JANVIER 1993 INCLUS

Souscrivez à l'Offre Publique de Vente, en France, de 2.700.000 actions Rhône-Poulenc

En devenant actionnaire de Rhône-Poulenc, vous participez au développement d'un Groupe dynamique et entreprenant,

un Groupe qui se place parmi les premiers mondiaux dans chacun de ses métiers stratégiques,

un Groupe qui dispose d'un ensemble d'activités, solide, équilibré, d'avenir,

un Groupe qui, malgré une conjoncture difficile, fait progresser son résultat opérationnel et son résultat par action,

un Groupe qui fonde sa croissance sur la recherche et l'innovation de produits indispensables à l'amélioration de la qualité de vie des hommes.

BIENVENUE DANS LE CAPITAL DE RHÔNE-POULENC.



Offre Publique de Vente en France de 2.700.000 actions ordinaires "A" Rhône-Poulenc SA, jouissance 1er janvier 1992. Ces actions pourront être achetées auprès de votre banque, de votre société de Bourse, de La Poste, des Caisses d'Epargne ou du Trésor Public.

Le prix de vente est net de tous frais pour les acquéreurs. Il a été fixé après avis de la Commission d'Evaluation des Entreprises Publiques et il a fait l'objet d'un communiqué du Ministre de l'Economie et des Finances le 18 janvier 1993.

Chaque personne physique de nationalité française ou résidente a la possibilité d'émettre un ordre A unique portant au maximum sur 10 actions ; cet ordre a vocation à être servi, en principe, intégralement.

Toute personne physique ou morale, résidente ou non résidente, a la faculté d'émettre des ordres B pouvant porter sur toute quantité d'actions jusqu'à un total de 500 000. Cet ordre, non prioritaire, pourra être servi avec réduction de la quantité de titres demandée.

Le document de référence enregistré auprès de la COB sous le n° R 92-015, et la note d'opération, visa COB n° 93-020 en date du 18 janvier 1993 et publiée dans la presse, sont disponibles auprès de la Société Générale, de la Banque Indosuez et de la Société Rhône-Poulenc.

Pour toute information sur la Société et sur l'opération :

MINITEL : 3616 CLIFF N° VERT : 05.00.75.00

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : l'entrée en fonctions de M. Bill Clinton

Les hommes et les femmes du président

Parmi les nombreux conseillers de M. Bill Clinton, huit personnes joueront un rôle-clé :

– M. Thomas McLarty, quarante-six ans, secrétaire général de la Maison Blanche : homme d'affaires de l'Arkansas, « Mack », comme tout le monde l'appelle, est le plus vieil ami de M. Clinton. Il veillera à son emploi du temps.

– M. Bruce Lindsey, quatante-quatre ans : conseiller en chef et assistant du président. Cet avocat de l'Arkansas peu connu sera en outre le chef du personnel de la Maison Blanche. Il passe pour avoir auprès du président une influence presque aussi grande que Mme Hillary Clinton, la « First Lady ».

– M. Anthony Lake, cinquante-trois ans : conseiller pour les affaires de sécurité nationale. Au début des années 70, il avait été l'un des assistants de M. Henry Kissinger, alors conseiller du président Nixon pour les affaires de sécurité nationale, avant de démissionner en 1972. Son adjoint est M. Samuel Berger.

– M. Robert Rubin, cinquante-quatre ans : chef du conseil de sécurité économique. Coprésident de l'une des plus importantes firmes d'investissement de Wall Street.

– Mme Laura d'Andrea Tyson, quarante-cinq ans : chef des conseillers économiques. Professeur d'économie à l'université de Berkeley, elle est favorable à la protection de certains secteurs industriels « stratégiques ».

– M. George Stephanopoulos, trente et un ans : conseiller à la communication. Dans ce domaine, ce jeune homme d'origine grecque a déjà fait merveille durant la campagne.

– Mme Dee Dee Myers, trente et un ans : porte-parole du président. Cette Californienne s'était illustrée dans les rangs du Parti démocrate de son Etat.

– M. Eli Segal, cinquante ans : chef des conseillers de politique intérieure. Homme d'affaires de Boston, il fut le chef d'état-major de la campagne de M. Clinton.

« Je veux désespérément changer les choses »

A la veille de son investiture officielle, M. Bill Clinton s'est entretenu, mardi 19 janvier, avec le président Mitterrand, au cours d'une conversation téléphonique d'un quart d'heure qualifiée de *« très amicale »* à l'Elysée. M. Clinton a, par ailleurs, poursuivi ses nominations de hauts fonctionnaires, parmi lesquelles celle de M. Stephen Oxman, au poste de secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes, et de M. Peter Tarnoff (ancien de l'équipe du président Carter), qui devient le numéro trois du département d'Etat.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

M. Clinton devait prononcer, mercredi 20 janvier, à midi (18 heures à Paris) les paroles dont il rêve depuis ce jour de l'été 1963 où, adolescent délégué par un mouvement de jeunesse, il a serré la main du président John Kennedy. *« Je jure solennellement que je remplirai loyalement la fonction de président des Etats-Unis et que je préserverai, protégerai et défendrai, au mieux de mes capacités, la Constitution des Etats-Unis. »* Le quarante-deuxième président devait prêter serment sur sa Bible personnelle devant le président de la Cour suprême, le très réactionnaire juge William Rehnquist, sur une estrade construite devant la façade ouest du Congrès. Il devait ensuite lire son « discours inaugural » puis se rendre devant la Maison Blanche pour assister à la grande parade traditionnelle.

M. Clinton a marqué son attachement au souvenir de John et Robert Kennedy en déposant une rose blanche, mardi matin, sur leurs tombes au cimetière national d'Arlington. Il a ensuite invité à déjeuner les gouverneurs des cinquante Etats américains. *« Mon but est d'apporter à cette ville un esprit d'innovation. Je n'ai pas brigué ce poste uniquement pour m'asseoir dans un fauteuil. Je veux désespérément changer les choses »*, leur a-t-il dit.

Les festivités vont bon train dans la capitale fédérale. Les invités aux innombrables réceptions organisées par toutes les institutions et associations imaginables s'agitent dans les halls des hôtels. On voit sortir d'immenses limousines aux vitres teintées des couples en smoking et robe du soir. Certains ont droit à une voiture de police qui leur ouvre le chemin, toutes sirènes hurlantes.

Vison et crocodile

Il en coûtait jusqu'à 1 000 dollars pour assister, mardi soir, au gala présidentiel qui avait lieu au Centre Kennedy pour les arts, sur les bords du Potomac, et écouter Elton John, Barbra Streisand, Aretha Franklin et Chuck Berryg. Le vison arboré par Aretha Franklin a choqué les défenseurs des animaux, qui se sont aussi indignés qu'un des proches de M. Clinton, M. James Carville, qui fut le stratège de sa campagne électorale, ait mangé du crocodile lors d'un banquet donné en son honneur dans la grande gare ferroviaire rénovée de la capitale fédérale. M. Carville, qui est un Cajun (descendant des Français installés en Louisiane), leur a répondu qu'il valait mieux manger du crocodile que d'être mangé par lui.

Onze bals « officiels » étaient prévus mercredi soir. La tradition veut que le nouveau président et son épouse honorent chacun d'entre eux l'espace de quelques minutes. Il y a aussi les bals organisés par toutes sortes de groupes qui ont une cause à défendre. Les homosexuels ont pour la première fois le leur à côté de celui de ceux, plus traditionnels, des policiers, des amis des animaux et des représentants de diverses minorités ethniques.

A la Maison Blanche, d'où tous ses objets et souvenirs personnels ont été retirés, M. Bush a reçu mardi matin les membres de son équipe venus lui faire leurs adieux et poser avec lui pour une dernière photo dans le bureau ovale. Mercredi à midi, M. Bush ne devait plus être qu'un citoyen comme les autres. Il est prévu qu'il parte en hélicoptère, dès la fin de la cérémonie, pour la base militaire d'Andrews et de là à Houston, sa ville d'adoption au Texas.

Souhaitant à son successeur de réussir, M. Bush a fait aussi remarquer qu'il lui laissait une Maison Blanche *« en bonne condition »* et les affaires du pays *« en bon état »* .

DOMINIQUE DHOMBRES

Des cérémonies fastueuses tragiques ou trop arrosées...

WASHINGTON

correspondance

M. Bill Clinton ne sera pas le premier président des Etats-Unis à ouvrir les portes de la Maison Blanche à ses compatriotes. Son prédécesseur George Bush avait repris la tradition de *l'« open house »*, mais il avait pris ses précautions : aucune boisson alcoolisée ne fut servie aux visiteurs. *« Notre maison est la vôtre »* : la formule a été celle de tous les nouveaux locataires de la Maison Blanche. Mais laisser y entrer tout le monde comporte des risques.

Le précédent de l'inauguration d'Andrew Jackson en 1829 a sérieusement marqué ses successeurs. En effet, des témoins ont rapporté comment, le 4 mars 1829, environ 20 000 personnes – amis, curieux et sans doute quelques individus peu recommandables – étaient entrés en masse dans l'Executive Mansion. Ils s'étaient ensuite précipités sur les barils de punch, avaient cassé des verres, de la vaisselle et quelques élégants meubles français. Certains, portant encore leurs bottes pleines de boue, s'étaient hissés sur les chaises damassées, avaient piétiné les tapis ou abîmé les tapisseries.

Très vite il n'y eu plus rien à manger, mais le punch continua de couler à flots. Le brave général Jackson, vainqueur des Anglais à la bataille de La Nouvelle-Orléans en 1815, fut obligé de battre en retraite. Pourchassé par quelques ivrognes braillards et coincé contre un mur, il s'éclipsa par une fenêtre pour aller passer sa première nuit de président dans une auberge voisine.

Cette fête populaire contrastait singulièrement avec les inaugurations aristocratiques du début du siècle. Jefferson, troisième président des Etats-Unis, le premier à avoir prêté serment dans la capitale, avait marché de sa pension de famille au Capitole, accompagné d'un groupe de soldats et de civils. Avant lui, l'inauguration de George Washington ne donna pas lieu à de folles agapes.

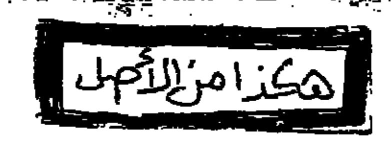
Propriétaire terrien relativement riche, il avait dû tout de même emprunter 600 livres pour financer son voyage de la Virginie à New-York. Son inauguration, le 30 avril 1789, fut marquée de salves de canon, et ce n'est que deux mois plus tard qu'un modeste bal eut lieu à Broadway. Au cours des trois dernières décennies, la participation populaire aux cérémonies augmenta, entraînant des dépenses extravagantes. Les deux inaugurations de Reagan coûtèrent 16 et 20 millions de dollars. Mais le plus fastueux fut George Bush, qui, en 1989, dépensa environ 30 millions pour couvrir les frais de dix déjeuners, trente-trois dîners et bals, vingt-trois réceptions, onze festivals et six services religieux. M. Clinton, malgré son souci d'économiser les deniers publics, n'a pas voulu lésiner. Le budget de son inauguration est évalué à 25 millions de dollars, financés par de généreux donateurs du Parti démocrate et par des sponsors.

M. Jimmy Carter, le dernier démocrate élu à la Maison Blanche, fut beaucoup plus modeste en 1977. Il dépensa seulement 3,7 millions de dollars. Les fêtes furent ouvertes au public, transporté à demi-tarif dans les autobus et le métro, mais les tickets d'entrée au grand spectacle du centre Kennedy s'arrachaient à prix d'or. Son épouse Rosalynn ne revêtit pas une nouvelle robe du soir. A la demande de Jimmy, elle se présenta dans la même robe qu'elle portait quelques années auparavant, lors de l'intronisation de son mari comme gouverneur de Georgie.

Conscient de l'importance des gestes symboliques en début de mandat, M. Carter créa un précédent en abandonnant sa limousine pour parcourir à pied les quelque 2,5 kilomètres du parcours inaugural. Il voulait marquer sa rupture avec l'ère républicaine. M. Bush en fit autant en 1989, mais à moitié seulement. M. Reagan, pour mieux souligner qu'il s'agissait d'un nouveau départ, organisa la cérémonie d'ouverture sur la face ouest du Capitole et non comme auparavant sur la face est. Un autre précédent, celui-là tragique, que les présidents entendent éviter à tout prix fut celui, en 1841, de William H. Harrison, qui défia le grand froid pour prononcer à l'extérieur et la tête nue son discours inaugural. Il mourut quelques semaines plus tard des suites d'une pneumonie.

HENRI PIERRE

□ **Exécution d'un condamné à mort hémiplégique.** – Un condamné à mort hémiplégique âgé de trente-neuf ans a été exécuté, mardi 19 janvier, à Jarratt (Virginie), son ultime recours en grâce ayant été rejeté. Condamné en 1978 pour le meurtre de trois employés de restaurant, Charles Stamper, partiellement paralysé des jambes à la suite d'une bagarre en prison, avait demandé la permission de faire seul, avec des béquilles, les derniers pas qui le séparaient de la chaise électrique. Cette requête a été rejetée et il a été aidé par deux gardiens. Les adversaires de la peine de mort s'opposaient à cette exécution – la 190e depuis le rétablissement de la peine capitale en 1976 – en arguant que Stamper, paralysé, ne constituait plus un danger pour la société. – *(AP, AFP.)*



POLITIQUE

La préparation des élections législatives

M. Mitterrand défend « l'idéal de la République sociale »

M. François Mitterrand, c'est bien connu, aime les arbres. *« J'en plante toujours et je veille sur leur santé »*, expliquait-il, mardi soir 19 janvier, à la la chaîne de télévision allemande ARD, qui l'interrogeait à ce sujet. *« Un arbre est agressé à tout moment : il y a les oiseaux, les étés trop secs, les étés trop pluvieux, le gel, les insectes, beaucoup d'éléments qui interviennent, et puis les tempêtes, qui cassent ou arrachent les arbres. C'est comme le reste, c'est une bataille permanente. Il faut veiller. Moi, quand j'arrive là où j'ai fait planter deux cents chênes, il ne me faut pas beaucoup de minutes pour que je sache exactement celui qui est malade. Alors, je m'occupe de lui. »*

C'est en cultivant cette attitude bucolique que le président de la République entend prendre sa part à la campagne électorale, si l'on en juge par la tonalité des propos qu'il a tenus, le même jour, à l'occasion du centième anniversaire de l'inspection du travail *(lire page 22 l'article d'Alain Lebaube et de Jean-Michel Normand)*. Les acquis sociaux, dans son esprit, visiblement, c'est comme les chênes, et le coup de froid qui menace aujourd'hui ce « patrimoine » vient des horizons RPR et UDF.

Il faut donc protéger les plantations socialistes en ayant bien conscience, au-delà des aléas, que le progrès social exige toujours, comme la croissance des chênes, beaucoup de temps. N'a-t-il pas fallu des décennies de discussions, à l'Assemblée nationale et au Sénat, à l'époque de notre *« préhistoire sociale »*, à la fin du dix-neuvième siècle, *« pour obtenir que les enfants de moins de dix ans cessent de travailler dans le fond de la mine quatorze heures par jour »* ? Pour que les femmes ne soient plus contraintes de reprendre le travail *« trois jours après la naissance d'un enfant »* ?

Cette évocation de la relativité temporelle s'adresse de toute évidence à tous ceux qui, parmi les siens et ailleurs, lui font grief de ne pas avoir été à la hauteur des espérances qu'il avait fait naître. M. Mitterrand en appelle aux syndicats, aux héritiers spirituels de *« tous ces militants dont l'histoire ne retiendra pas les noms, tous ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour défendre l'idéal de la République sociale au prix d'immenses sacrifices personnels »*.

« Le socialisme, c'est la réponse moderne... »

Il rend hommage *« aux hommes politiques qui se sont battus, souvent minoritaires, pour obtenir le vote des principales lois sociales »* avec le soutien de cette *« force déterminante »* qu'est *« celle du peuple »*. Il cite une fois de plus Jaurès : *« C'est la force de leur passion qui a créé la force de la règle. »* Il parle au passé.

On l'a compris : c'est dans cette « trace » qu'il veut inscrire son action personnelle si les prochaines élections législatives lui imposent une nouvelle cohabitation. Et le contre-sens majeur de ses adversaires est sans doute de réduire sa démarche à une entreprise de résistance institutionnelle alors qu'il la prépare comme une bataille culturelle : *« Il y a des phénomènes d'opposition, de groupes de pression, même parfois de classes sociales, qui dureront autant que l'humanité, et il faut bien qu'il y ait des idéologies et des tendances politiques qui défendent le droit du plus grand nombre et du plus modeste contre ceux qui, détenant les privilèges, ont tendance naturellement à les conserver. Le socialisme, c'est la réponse moderne à cette question. (...) Le siècle prochain nous appelle à avoir pour les enfants et les petits-enfants du moment la même foi que celle de la fin du siècle dernier. Certains diront utopie. Oui, sans doute est-ce une utopie, car on n'arrive jamais au point que l'on désire lorsqu'on veut qu'une société reste vivante, ardente, généreuse. Mais il faut toujours penser à cela : l'homme n'a que ce qu'il construit... »*

Ce couplet ponctue l'énoncé d'une évidence : *« Les acquis sociaux seraient surtout menacés de n'être pas défendus. »*

Il y a du lyrisme hugolien dans l'expression nostalgique de ces convictions. Mais comment ne pas y voir aussi une singulière façon, après douze ans de jardinage politique au sommet de l'Etat, de s'exonérer de ses propres responsabilités ? Comme tous les vieux horticulteurs qui soignent leurs roses comme on lit du Ronsard, au point d'en oublier parfois tout le reste, M. Mitterrand assumera fatalement, au cours de cette campagne, le risque de se voir reprocher de rabâcher des fables, et le fait d'en être conscient ne fera pas disparaître ce handicap.

ALAIN ROLLAT

PROPOS DE CAMPAGNE

M. BARROT (UDC)

« L'orchestre rose organise le brouillage »

M. Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, a dénoncé, mardi 19 janvier, *« l'orchestre rose qui, depuis l'Elysée, organise le brouillage »* en proposant des réformes de dernière minute, destinées à *« discréditer à l'avance les réformes de l'opposition et à compliquer l'alternance »*. L'opposition, a-t-il déclaré d'autre part, doit *« se préparer à faire preuve d'imagination et à renverser les tabous »*. M. Barrot a notamment plaidé en faveur d'*« un développement de la formation initiale en entreprise »*, d'*« une plus grande flexibilité des rémunérations »* et d'*« un encouragement à l'emploi à temps partiel »*. Selon lui, l'opposition ne devra pas s'en tenir *« comme dans une nouvelle ligne Maginot, à la seule défense des acquis sociaux »* mais devra se préoccuper de *« la lutte contre les exclusions »*.

M. LE PEN (FN)

« Durcissement »

En présentant ses vœux, mardi 19 janvier dans sa résidence de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a affirmé que les élections législatives laisseront apparaître un *« durcissement »* de la position de son parti. *« En corollaire de l'exclusion dont nous sommes victimes de la part du RPR et de l'UDF, il est tout à fait normal que nous maintenions nos candidats comme règle générale,* a-t-il dit. *Il pourra y avoir un certain nombre d'exceptions, mais elles seront certainement limitées. »*

M. Le Pen a critiqué le mode de scrutin majoritaire, qui *« tient à l'écart de la représentation nationale près de 40 % des électeurs »*, et il s'est élevé contre la *« pacte républicain »* de l'ensemble de la classe politique pour *« barrer la route au Front national »*. Le chef de file de l'extrême droite a assuré que *« la vraie bataille politique, c'est l'élection présidentielle »*.

Au sujet de la participation de la France aux raids aériens alliés contre l'Irak, M. Le Pen a déploré *« la gesticulation* [de la France] *dans l'ombre de l'armée et de la diplomatie américaine »* qui, selon lui, *« ne trompe personne »*. *« La France,* a-t-il ajouté, *ne fait que la démonstration qu'elle n'a plus une défense nationale crédible. »*

M. Le Pen a affirmé que *« l'exécution de Louis XVI avait été un assassinat politique »*. Il a indiqué qu'il se rendra *« peut-être »*, jeudi 21 janvier, sur la place de la Concorde, pour la commémoration de la mort du souverain aux côtés des monarchistes.

Une sévère défaite du Parti socialiste remettrait en cause le mandat de M. Fabius

M. Laurent Fabius devait participer, mercredi 20 janvier, à l'émission *« La marche du siècle »*, sur France 3, consacrée au Parti socialiste et à son premier secrétaire. Alors que les magistrats de la commission d'instruction de la Haute Cour de justice devaient entendre le 22 janvier les conclusions des avocats sur l'éventuelle prescription des fautes reprochées aux anciens ministres dans l'affaire du sang contaminé, M. Fabius tente de donner au PS la cadence d'une campagne électorale qui tarde à démarrer. Il sait qu'une lourde défaite remettrait en cause son mandat de premier secrétaire.

Avec un Parti socialiste auquel les derniers sondages d'intention de vote prédisent un groupe de quatre-vingts députés dans l'Assemblée nationale élue en mars prochain, contre deux cent-soixante-dix dans l'actuelle, l'avenir de M. Fabius paraît incertain. Le dispositif mis en place au printemps dernier, lorsque la nomination de M. Pierre Bérégovoy à l'hôtel Matignon devait permettre de rétablir la cohérence entre le chef de l'Etat, celui du gouvernement et celui du parti majoritaire, n'a pas produit les résultats escomptés. En dépit des efforts de leur premier secrétaire, contrariés par les événements, les socialistes n'ont pas trouvé la perspective qui leur permettrait d'aborder les élections législatives avec un minimum de confiance dans leur capacité de préserver les chances d'un retour au pouvoir à moyen terme.

Toute la difficulté réside, pour eux, dans le second tour de scrutin, pour lequel les reports de voix s'annoncent défectueux. La direction du Parti communiste a choisi, certes, de rester fidèle à la règle du désistement « républicain », mais la proportion d'électeurs communistes qui la suivront, en reportant leur suffrage sur un candidat socialiste, devrait être très variable d'un département ou, même, d'une circonscription à l'autre. L'incertitude est tout aussi grande au sujet des électeurs écologistes, que les dirigeants des Verts et de Génération Ecologie ne préparent pas, c'est le moins que l'on puisse dire, à se situer dans un « camp du progrès » face à la marée montante de la droite.

La poussée écologiste au détriment du PS avait été forte, aux élections régionales de mars dernier, dans les zones urbaines, de façon spectaculaire en Ile-de-France. M. Fabius estime que les députés socialistes sortants devraient mieux « résister » dans les zones rurales, où les mouvements de l'électorat sont plus lents et où le lien personnel entre l'électeur et l'élu peut corriger les tendances nationales.

« Gauche centriste » et « gauche responsable »

Il s'attend, en revanche, à de sérieux mécomptes dans les villes, qui lui font dire que le risque d'une Assemblée composée à 80 % de députés de droite est réel. C'est de cette menace qu'il espère, essentiellement, une réaction de l'électorat écologiste, celui-ci pouvant juger souhaitable d'éviter un trop grand déséquilibre en faveur de l'actuelle opposition, qui domine déjà le Sénat, préside vingt régions sur vingt-deux et a progressé l'an dernier dans les départements.

L'organisation de la campagne socialiste, qui n'avait paru redémarrer, le 10 janvier, avec la réunion des secrétaires de section (*le Monde* du 12 janvier), que pour subir une nouvelle panne deux jours plus tard lors du cafouillage sur le financement des retraites, laisse à désirer. Une meilleure coordination entre la direction de campagne du PS, qu'assurent MM. Christian Pierret, François Hollande et Alain Richard, et l'hôtel Matignon, sera recherchée grâce à des rencontres quotidiennes. La répartition des axes politiques reste inchangée : d'un côté la *« gauche centriste »*, représentée par M. Bérégovoy ; de l'autre, la *« gauche responsable »*, que le PS aspire à incarner en se calant sur ses *« valeurs »*.

Au-delà de l'échéance de mars, la question du sort du PS et de son premier secrétaire sera rouverte si le nombre de députés du futur groupe socialiste est celui qu'annoncent les projections. M. Fabius refuse d'envisager une éventuelle précipitation des échéances internes, considérant que le congrès, prévu pour la fin de l'année, devrait se tenir normalement à cette date. D'autres débats seront, selon lui, bien plus importants : celui qui portera sur la réforme des institutions, à partir du projet dont M. François Mitterrand a confirmé qu'il saisira le Parlement le mois prochain, et les dossiers européens, à commencer par le GATT, sur lesquels la nouvelle majorité et le nouveau gouvernement devront prendre position.

Le premier secrétaire n'ignore pas, cependant, que l'hypothèse de son renversement, après une défaite sévère du PS en mars, est envisagée au sein du parti. La manière dont le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, amorce déjà la critique des choix économiques et politiques de M. Bérégovoy et demande que le PS se préoccupe davantage de ses électeurs, en leur parlant de *« ce qu'ils aiment et de ce qu'ils croient »*, annonce un probable débat sur l'identité socialiste et sur ceux qui sont le mieux placés pour l'exprimer.

Cependant, rien n'indique que M. Michel Rocard et ses amis envisagent, à ce jour, la rupture de leur alliance avec M. Fabius. Dans l'entourage du premier secrétaire, on fait valoir que le candidat du PS à la prochaine élection présidentielle aura besoin d'un parti moderne, et non revenu à des réflexes d'opposition ou à une culture minoritaire, que l'expérience du pouvoir lui a permis de dépasser. Ce qu'on ne dit pas, mais qui pèsera aussi, le cas échéant, dans la balance, c'est qu'exposé à la vindicte de la droite à travers la procédure de la Haute Cour, le premier secrétaire sera, aux yeux des militants, intouchable.

PATRICK JARREAU

DÉFENSE

Après les fermetures de garnisons

Le gouvernement propose un plan « formation et mobilité » aux personnels civils

Le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Mellick, vient d'adresser à chacun des 114 000 membres civils de la défense nationale une brochure de trente-quatre pages qui recense les mesures dites d'accompagnement social – notamment pour tout ce qui touche à la formation et à la mobilité – et liées à la fermeture d'établissements militaires de l'Etat ou à la dissolution de certaines unités et bases. Dès cette année, 4 800 civils de la défense nationale sont concernés par la rétraction du dispositif militaire qui a été décidée et environ 4 000 autres le seront l'an prochain. Ce plan doit s'étaler sur cinq ans et coûter 1,5 milliard de francs.

M. Mellick considère que ce programme de reconversion est un cadre – conçu pour la première fois à une telle échelle par l'employeur-Etat – comparable à un projet d'entreprise quand une société privée ou publique doit s'adapter à de nouvelles conditions du marché. *« C'est un travail de dentelle et de fourmi,* a-t-il expliqué, mardi 19 janvier, à la presse, *et nous voulons qu'il soit exemplaire et transparent »*, en dépit du fait que les syndicats n'ont pas signé un tel plan. *« C'est un ensemble, à destination des fonctionnaires, ouvriers et contractuels, sans précédent dans la fonction publique. »*

Le programme « formation et mobilité » du ministère de la défense prévoit de créer, dans les entreprises concernées, une commission locale de restructuration (comparable à un comité d'entreprise). Le document envoyé au domicile des 114 000 personnes visées détaille les aides à la mobilité géographique des agents et de leurs familles, les mesures de partage du travail ou de formation des personnels dont l'emploi est supprimé, les conditions dans lesquelles des mutations seront prononcées et les incitations financières à la création d'entreprises. Le secrétaire d'Etat à la défense s'est engagé à ce qu'il n'y ait aucun licenciement et que le départ des personnels soit fondé exclusivement sur le seul volontariat.

□ **Le prix littéraire Raymond-Poincaré 1993 à Pierre Accoce.** – Décerné par l'Union nationale des officiers de réserve (UNOR), le prix littéraire Raymond-Poincaré 1993 a été attribué à Pierre Accoce pour son livre *Médecins à Dien Bien Phu*, publié en 1992 aux Presses de la Cité. L'auteur relate le travail du corps médical militaire – médecins, infirmiers et convoyeuses de l'air – qui assista, durant cent soixante-dix jours, la garnison française encerclée en 1954 à Dien Bien Phu, dont la reddition devait mettre fin à la guerre d'Indochine.

□ **Le prix littéraire Vauban 1992 décerné à Erwan Bergot.** – Décerné par l'association des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), le prix littéraire Vauban 1992 a été attribué à Erwan Bergot pour l'ensemble de son œuvre. Ancien officier parachutiste, Erwan Bergot est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages qui – outre des romans – sont, pour la grande majorité d'entre eux, des récits des conflits contemporains (Indochine, Algérie, guerre du Golfe) dans lesquels l'armée française a été engagée depuis 1945.

□ **La 10e Panzerdivision entre dans l'Eurocorps.** – L'Allemagne a indiqué à ses alliés que la 10e Panzerdivision fera partie du corps européen, aux côtés de la 1re division blindée (DB) française et de la brigade mixte franco-allemande. Dépendant du 2e corps d'armée allemand, dont le PC est à Ulm et qui est composé de quatre divisions blindées (de l'ordre de 17 000 hommes chacune), la 10e Panzerdivision a son état-major à Sigmaringen (Bade-Wurtemberg). L'Eurocorps, qui peut opérer pour le compte de l'OTAN ou de l'UEO, sera opérationnel en 1995.

D'UN DÉPARTEMENT A L'AUTRE

Dordogne : M. Chevènement soutient un candidat contre M. Dumas

Le Mouvement des citoyens, que dirige M. Jean-Pierre Chevènement, député (PS) du Territoire-de-Belfort, a rendu publique, mardi 19 janvier, une première liste d'une trentaine de candidats qu'il *« présentera ou soutiendra »* aux élections de mars. Il s'agit soit de candidats investis par le Parti socialiste, comme M. Chevènement lui-même et trois autres députés sortants appartenant au courant Socialisme et République, ainsi que M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports, soit de personnalités choisies par le Mouvement des citoyens pour concurrencer des candidats soutenus par le PS.

Conformément à la décision qu'ils avaient prise le mois dernier (*le Monde* du 15 décembre), l'ancien ministre de la défense et ses amis n'opposent pas de candidat aux députés socialistes sortants. Cependant, en Dordogne, où M. Michel Suchod, député sortant, n'a pas obtenu l'investiture du PS pour se représenter dans la deuxième circonscription, le Mouvement des citoyens le soutient contre le candidat auquel les militants socialistes avaient donné la préférence. Il présente, en outre, des candidats dans les trois autres circonscriptions.

C'est ainsi, nous signale notre correspondant Dominique Richard, que M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, qui se représente dans la quatrième circonscription, sera concurrencé par M. Didier Delezay, chef d'une petite entreprise et adjoint au maire de Boulazac. Directeur de l'APARE, une association de réinsertion fréquemment citée en exemple, et sollicité par M. René Teulade, ministre des affaires sociales, pour rédiger un rapport sur les populations en grande difficulté, M. Christian Chasseriaud se présentera dans la première circonscription ; un avocat du barreau de Périgueux, M. Arnaud Le Guay, sera candidat dans la troisième.

L'ancien ministre de la défense a prévu de se rendre le 1er février pour soutenir M. Suchod et les autres candidats de son mouvement.

Gers : la Coordination rurale envisage d'être présente

AUCH

de notre correspondant

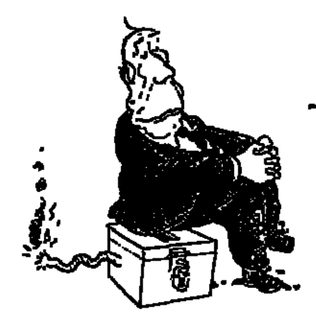
La Coordination rurale, mouvement paysan né dans le Gers à côté des syndicats agricoles officiels, vient de décider de se structurer en association loi 1901, avec une coordination nationale présidée par M. Jacques Laigneau, et des antennes départementales. Lors de la réunion constitutante de la coordination rurale 32 (chiffre correspondant au Gers), les chefs historiques du mouvement ont annoncé qu'ils envisagent de présenter des candidats aux élections législatives.

Dans la première circonscription du Gers, une candidature « agricole » pourrait constituer un handicap pour M. Yves Rispat, app. RPR, président de la chambre d'agriculture, porté en mars 1992 à la présidence du conseil général du Gers par une *« vague déferlante »* agricole, qui brigue la succession de M. Jean Laborde (PS), et qui affrontera dans une « primaire » M. André Daguin, président du Syndicat national des hôteliers-restaurateurs, investi par l'UDF. Dans la deuxième, où M. Pierre Hugon, président de la CR 32, a précisé qu'il serait éventuellement candidat, c'est M. Aymeri de Montesquiou, député européen, dont la profession officielle est celle d'agriculteur, qui pourrait être gêné, d'autant plus que le RPR menace de soutenir contre lui M. Jean-François Tolsau, conseiller régional, conseiller général. Le député sortant est M. Jean-Pierre Joseph (PS).

La Coordination rurale envisage d'être présente dans les soixante-dix départements où elle estime aujourd'hui bénéficier d'une représentation. *« Dans un premier temps, nous allons demander aux candidats de signer un engagement en faveur de l'agriculture et de la France, qui sont mal en point,* explique M. Philippe Arnaud, secrétaire national. *Si nous ne sommes pas satisfaits, nous pourrons alors présenter des candidats ou soutenir, ou susciter des canditatures précises... »*

DIDIER HOURQUEBIE

POLITIQUE



Bilan d'une législature

VIII. – *La décentralisation peu revue, à peine corrigée*

Après avoir souligné le rôle retrouvé du Parlement et rappelé les débats consacrés par les députés à l'Europe, à l'immigration, à l'environnement, aux «affaires», à la santé et à la justice (*le Monde* des 12, 13, 14, 15, 16, 19 et 20 janvier), nous continuons la présentation du bilan de la législature 1988-1993 en mettant l'accent sur les projets nés de l'application des lois de décentralisation.

par Thierry Bréhier

De la première législature «rose», la décentralisation fut incontestablement la grande œuvre. Voulue et imposée par les seuls socialistes, cette réforme restera. Elle paraît, aujourd'hui, aller tellement de soi qu'il faut faire un effort pour se souvenir qu'il n'y a pas si longtemps le maire était soumis à la tutelle du préfet et que ce haut fonctionnaire, désigné par le gouvernement, était en fait le «patron» des conseils généraux et régionaux.

Le changement a été si brutal que, pendant cinq ans, de 1981 à 1986, il a fallu pratiquement légiférer en permanence pour en tirer toutes les conséquences, ou pour corriger des textes rédigés dans la précipitation. En comparaison de sa boulimie d'alors, l'Assemblée nationale sortante paraît s'être mise au régime sec.

Amoindrir la portée de cette réforme aurait pu, pourtant, tenter les socialistes, tant ce sont leurs adversaires qui en profitent et tant elle a compliqué la tâche des gouvernements, qui ont trouvé face à eux des contre-pouvoirs locaux, arc-boutés sur les prérogatives que leur accordait la décentralisation. Les prétextes n'auraient pas manqué. Car si la décentralisation correspondait à une réelle nécessité, si elle fut, facilement et rapidement, comprise par les Français, elle se traduisit aussi, parfois, par des abus fort contestables.

Trop souvent, l'égoïsme de clocher a pris le pas sur la complémentarité, sans parler de la solidarité. Trop de nouveaux «patrons» de collectivités locales se sont bâti de véritables fiefs, exigeant de leurs féaux une obéissance totale, refusant toute autorité au suzerain parisien, ne se retournant vers lui que pour obtenir quelques subsides.

Plus grave, alors qu'aux yeux de l'opinion publique les «affaires» ont mis en accusation les députés, qui n'ont pratiquement pas les moyens de monnayer leurs pouvoirs, ce sont les gestionnaires des collectivités locales qui, disposant d'une réelle autonomie dans le maniement de fonds considérables, ont été soumis à la tentation. Les scandales qui ont éclaté, à Nice comme à Angoulême, ont mis en cause des maires, et les députés qui ont été inculpés l'ont été non en tant que parlementaires, mais en tant qu'élus locaux.

Le refus du retour des préfets

Conscient de ce danger, le gouvernement s'est efforcé d'y porter remède, mais les maires et les présidents de conseils généraux et régionaux, nombreux à siéger au Palais-Bourbon comme au palais du Luxembourg, ont refusé tout ce qui risquait de porter atteinte à leur indépendance toute neuve. Pendant cinq ans, le spectacle fut ainsi étonnant pour qui se souvenait des batailles menées par Gaston Defferre : l'opposition hurlait contre tout ce qui lui paraissait remettre en cause un principe qu'elle avait pourtant combattu, pendant que des ministres socialistes s'efforçaient de modérer une réforme dont ils avaient fait la grande réalisation de leur premier passage au pouvoir.

Armé de son sens de l'Etat et de son goût de l'ordre, M. Pierre Joxe, qui retrouva en 1988 le ministère de l'intérieur, qu'il avait occupé de 1984 à 1986, était plus tenté que d'autres de canaliser la réforme de Gaston Defferre. Ambitieux, il voulait, sans remettre en cause le principe, devenu sacré, de la décentralisation, repenser toute l'organisation territoriale de la République. Son projet, annoncé en octobre 1989, ne fut définitivement voté qu'en janvier 1992.

Si la discussion, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du Parlement, fut riche, elle démontra la difficulté de la tâche, puisque chacune de ses étapes se traduisit par un amoindrissement de la volonté initiale, amoindrissement accepté d'autant plus facilement par le gouvernement que M. Joxe avait laissé son fauteuil de la place Beauvau à M. Philippe Marchand, plus sensible que son prédécesseur aux souhaits des élus locaux.

Le souci d'améliorer la démocratie locale, en facilitant le contrôle de l'action des maires et des présidents de département et de région par leurs concitoyens et par leur opposition, fut ainsi sérieusement élagué sous la pression des parlementaires, qui réussirent à faire prévaloir leurs intérêts locaux ; les restrictions mises à la possibilité d'organiser des référendums locaux en sont un bon exemple.

Des modes de scrutin intouchables

De même, il ne reste plus grand-chose de la volonté de M. Joxe de mettre de l'ordre dans les mécanismes de coopération communale : une fois encore, toute forme de contrainte a été bannie au nom de l'autonomie des communes, et le représentant de l'Etat a été pratiquement privé de toute possibilité d'intervention.

Le retour du préfet est une constante des divers projets ministériels. Mais c'est aussi sur cette volonté que c'est, en général, cristallisé le débat parlementaire. Ni les députés ni les sénateurs n'ont accepté d'accroître le rôle du représentant de l'Etat, accusé de n'être que celui du gouvernement, dans le contrôle des actes des collectivités locales, que ce soit – comme cela fut tenté dans le texte sur l'organisation territoriale de la République – lorsqu'il juge une décision contraire à la législation ou – comme cela fut proposé dans le projet sur la corruption – dans la vérification des conditions de passage des marchés publics.

M. Pierre Bérégovoy, du temps où il était ministre de l'économie et des finances, réussit simplement à redonner aux services centraux de l'Etat un droit de surveillance *a posteriori* de ces marchés.

Ce refus de confier au préfet le soin de surveiller l'intérêt général est apparu aussi en matière d'habitat. M. Louis Besson, alors ministre délégué au logement, dut, en 1989, mener une longue bataille contre la droite et le PC, pour obtenir que le représentant de l'Etat puisse veiller à ce que toutes les communes participent bien au logement des plus démunis, alors que chacune a tendance à se défausser de cette responsabilité sur ses voisines.

Ce n'est qu'au prix de quelques concessions qu'il obtint l'abstention salvatrice des centristes et des communistes. De même M. Michel Delebarre, alors ministre de la ville, ne réussit pas, lorsqu'il fit voter en 1991 son projet d'orientation pour la ville, à convaincre la droite d'accepter que le préfet puisse veiller à ce que les programmes locaux d'habitation respectent un équilibre et une diversification sociale.

Alors que des révoltes éclataient dans certaines banlieues mal équipées, M. Delebarre eut plus de succès avec son projet de péréquation financière entre les communes riches et les communes pauvres, tout particulièrement en Ile-de-France. Paris figurant au premier rang des villes mises à contribution, le RPR fit bloc autour de M. Jacques Chirac. Mais l'UDF et l'UDC mirent à mal l'unité de l'opposition, en se contentant de s'abstenir et en laissant les chiraquiens s'enfermer dans le rôle de *«défenseurs des riches»*. Politiquement, ce fut une grande bataille, gagnée par la gauche.

Intérêt général et particularismes locaux

Sa défaite fut en revanche totale, sans même qu'elle soit livrée au Parlement, sur les modes de scrutin. Chacun convenait pourtant que la proportionnelle départementale intégrale pour l'élection des conseillers régionaux ne correspondait plus à leurs responsabilités nouvelles. Nombreux étaient ceux, surtout à gauche, pour considérer que le découpage cantonal, en raison du poids des ruraux, ne permettait plus aux conseils généraux de refléter la réalité de leur département.

Faute de trouver des solutions satisfaisant M. François Mitterrand, M. Joxe dut renoncer à tout projet de réforme. Il se contenta d'obtenir un report d'un an des élections cantonales de 1991, prélude à leur regroupement avec les régionales de 1992, et à l'abandon du renouvellement par moitié des assemblées départementales, qui sera effectif en 1998.

La seule grande œuvre de cette législature, en matière de décentralisation, fut, en fait, l'adoption d'un statut des élus locaux. Ce complément indispensable à la réforme de Gaston Defferre était en chantier depuis 1981. Mais il fallut deux rapports de M. Marcel Debarge, alors sénateur socialiste, pour que la promesse devienne réalité. En échange d'une limitation par la loi des indemnités des conseillers régionaux et généraux, de la reconnaissance d'un droit à la formation permanente, de facilités pour retrouver un travail à la fin de leur mandat, du bénéfice d'une protection sociale pour ceux qui décident de se consacrer à plein temps à leur mandat, les élus ont accepté de plafonner à une fois et demie l'indemnité parlementaire de base – soit actuellement une somme totale de l'ordre de 45 000 F – les revenus qu'ils perçoivent grâce à leurs activités politiques. Il est enfin admis que la gestion des collectivités locales, donc un travail au service de tous les concitoyens, ne peut être simplement affaire de bénévolat.

Les élus locaux, qui peuplent l'Assemblée nationale et le Sénat, n'ont bien entendu rien trouvé à redire à cette reconnaissance tardive de leur mission. Mais ils se sont opposés, tout au long de la législature, à tout ce qui pouvait limiter leur autonomie. Pour tout gouvernement, il y a là une réelle difficulté. Les deux chambres du Parlement étant dominées par les maires et présidents de conseils généraux ou régionaux, il n'y a plus d'organe législatif pouvant faire prévaloir l'intérêt de la collectivité nationale sur les particularismes locaux.

Le palais du Luxembourg est, certes, de par la Constitution, le représentant des *«collectivités territoriales de la République»*, mais le Palais-Bourbon n'a pas à jouer un rôle identique. Or, trop souvent, il se comporte comme une chambre corporatiste des élus locaux. La décentralisation rend ce travers particulièrement préoccupant. Seule une interdiction de tout cumul des mandats pour les députés peut y mettre fin. Ce pourrait être un des objets de la réforme des institutions mise en chantier par le président de la République.

Prochain article :

«La crise au quotidien»

EN SÉANCE

Les leçons d'instruction civique de René Dosière

Il fut le dernier orateur de la dernière session. C'était un dimanche, en décembre, à 23 h 25. Dans un ultime «rappel au règlement» de pure complaisance, M. René Dosière (PS, Aisne) affirma que *«face au partage de pouvoir qu'entraînent la construction européenne et la décentralisation, l'Assemblée nationale exige des députés à plein temps, c'est-à-dire exerçant un mandat unique, comme c'est le cas dans les grandes démocraties occidentales»*. Comme d'habitude, l'hémicycle était vide.

De ce petit moment d'histoire, consigné au *Journal officiel* de la République française, dans la rubrique «Débats parlementaires», cent trente-huitième séance, M. Dosière a fait une carte de vœux, tirée à six mille exemplaires. *«J'ai soixante-dix mille électeurs.»* M. Dosière est un homme précis.

Depuis qu'il a perdu la mairie de Laon, il a rasé la barbe qu'il portait depuis l'âge de quinze ans, mais qui lui donnait un air *«trop sévère, trop gestionnaire»*. Une fois par an, au moins, M. le député rend visite à l'une des deux cents communes de sa circonscription. Une fois par mois, M. le député accompagne aussi à Paris une cinquantaine de ses administrés pour toute la journée : voyage en car, visite commentée de l'Assemblée, puis déjeuner rapide à la cafétéria du Louvre. *«C'est l'occasion d'expliquer comment ça fonctionne vraiment*, affirme-t-il. *C'est une journée d'instruction civique.»*



«Auparavant, dit-il encore, *je pensais que c'était démago, électoraliste, de serrer des mains.»*

Réputé député «lambda», comme on dit de ces élus du peuple qui parviennent à passer sans dommage le barrage des micros et caméras dans les couloirs de l'Assemblée nationale, M. Dosière s'est attaché à défendre quelques-uns des principaux projets relatifs à la décentralisation : l'administration territoriale de la République, les conditions d'exercice des mandats locaux, la solidarité financière entre les collectivités territoriales. Cette préoccupation lui est venue des GAM, ces Groupes d'action municipale, nés, dans les années 60, du rejet des partis – déjà ! – du refus de la guerre d'Algérie, de la revendication du cadre de vie et de l'idée de citoyenneté, avant de passer à la moulinette du congrès d'Epinay.

«Les partis, on est obligé d'y passer, dit-il. *Sinon, on fait du témoignage.»* De retour d'un service national au Québec, alors qu'il se met au service d'un élu, il est tout d'abord effrayé par son nouveau patron : *«Le montant du déficit de la piscine municipale, contre lequel il faisait campagne, changeait à chaque réunion !»*

René Dosière se dit qu'il faudrait être plus précis. En 1981, le voilà président du conseil régional de Picardie. *«J'avais une voiture avec chauffeur. C'est la raison pour laquelle mon abonnement SNCF Laon-Amiens m'a été refusé par le TPG* [trésorier payeur général], *alors que j'avais pensé que mon chauffeur pouvait parfois être crevé.»* En 1983, M. Dosière est maire de Laon. Ses indemnités d'élu passent de 22 000 F à 8 000 F. *«On a dû bouffer plusieurs petits héritages, venus de ma femme»*, reconnaît-il. Le maire de Laon n'était pas cumulard, il n'avait même plus de couverture sociale. *«Quand j'ai été élu maire, mon fils, au lycée, a indiqué que j'étais chômeur.»*

Dimanche 20 décembre, pour être tout à fait précis, si M. Dosière était encore en séance, c'est qu'en tant que président de la commission *ad hoc* il venait de voter la levée de l'immunité parlementaire d'un restaurateur de Buenos-Aires, M. Jean-Michel Boucheron (non-inscrit, Charente).

JEAN-LOUIS SAUX

Le psychodrame corse

La Corse mérite-t-elle un traitement particulier ? Et si oui, jusqu'où ? C'est cette double interrogation qui, une nouvelle fois, a mis sens dessus dessous la représentation nationale lors du débat, à l'automne 1990 puis au printemps 1991, sur le projet de loi *«portant statut de la collectivité territoriale de la Corse»*.

Elaboré par un ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, dont la réputation de jacobin ne l'a pas empêché de se convaincre très tôt de la singularité du dossier corse, le débat a en effet semé une belle zizanie au sein des groupes du PS et de l'UDF.

Les socialistes ont vécu un véritable psychodrame avec la fronde des amis de M. Jean-Pierre Chevènement et, dans une moindre mesure, celle des radicaux de gauche, apparentés au groupe. Les premiers s'insurgeaient contre l'article premier du projet, qui reconnaissait l'existence d'un *«peuple corse, composante du peuple français»*, tandis que les seconds, auxquels est lié le «clan» de la Haute-Corse, récusaient le principe même d'un statut spécial pour l'île de Beauté.

Une nouvelle «collectivité territoriale»

Majoritairement hostile au plan de M. Joxe, l'UDF s'est également trouvée plongée dans l'embarras en raison du «cas» de M. José Rossi, député (UDF-PR) de Corse-du-Sud, rapporteur du texte de M. Joxe et initialement suivi dans sa démarche par une poignée de députés de son groupe. Quant au RPR, il n'a cessé de combattre un projet qui, selon lui, portait atteinte à l'intégrité nationale.

Le texte est définitivement adopté, le 12 avril 1991, par 276 voix contre 262 et 38 abstentions. Les amis de M. Chevènement sont finalement rentrés dans le rang pour voter favorablement avec le PS, mais nombre de radicaux de gauche se sont abstenus, tandis que l'un d'entre eux, M. Emile Zuccarelli, maire de Bastia, votait contre. Du côté de l'opposition, le RPR et la quasi-totalité de l'UDF et de l'UDC émettaient un vote négatif. Après avoir approuvé le projet en première lecture, les communistes, eux, se sont abstenus.

Depuis la promulgation de la loi, la Corse n'est donc plus une «région». Le statut particulier dont elle avait été dotée en 1982 ayant été banalisé par l'extension de la régionalisation, à partir de 1986, à l'ensemble du territoire, le gouvernement a jugé que le seul moyen de lui conserver un statut spécifique était de l'ériger en «collectivité territoriale». Le dispositif institutionnel retenu se situe à mi-chemin entre le droit commun des régions et l'autonomie de certains TOM.

Le principe de la «collégialité»

Dans le but de favoriser l'émergence d'une majorité stable au sein de l'Assemblée, la loi institue un mode de scrutin proportionnel affecté d'un correctif majoritaire. Mais son innovation principale est l'instauration d'une dichotomie entre la présidence de l'Assemblée et l'exécutif territorial, élu par l'Assemblée elle-même au scrutin de liste majoritaire à trois tours.

Fondé sur le principe de la «collégialité», qui en fait un mini-gouvernement, cet exécutif peut être renversé à la suite du vote d'une motion de défiance par l'Assemblée. Mais afin d'éviter les conspirations de majorités hostiles mais éphémères, cette motion devra être accompagnée de la liste des candidats à la succession.

Tout entier inspiré par la volonté de responsabiliser les élus locaux, le statut transfère en outre à l'île de nouvelles compétences en matière de développement économique, de transports, de culture et de formation. Reste que la grande audace du projet n'aura duré que le temps d'enflammer les débats parlementaires. Un mois après l'adoption du texte, le Conseil constitutionnel déclarait en effet non conforme à la Loi fondamentale la notion de *«peuple corse»*, qui disparut ainsi de l'article premier du statut.

FRÉDÉRIC BOBIN

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

A la recherche d'un roi

Les monarchistes commémorent, jeudi 21 janvier, la mort de Louis XVI
Leur mouvement, profondément divisé, semble en pleine décomposition

Cela n'arrive que tous les cinquante ou cent ans. La dernière fois, c'était en pleine «révolution nationale» maurrassienne, en 1943. Pour le bicentenaire de la mort de Louis XVI, la commémoration aura lieu à Paris, jeudi 21 janvier, sur la place de la Concorde qui fut celle de la Révolution, sous l'égide d'un comité que préside un écrivain autant prisé par les royalistes, que par les lepénistes dont il a anticipé l'existence : Jean Raspail. *(Lire l'encadré).*

Créé il y a tout juste un an, ce comité voulait obtenir une commémoration solennelle de l'exécution publique, par usage de la guillotine, de Louis XVI, en 1793. En vain. Pour son promoteur, cette cérémonie civile devait montrer qu'avec la mort du roi-martyr, *«Dieu s'en est allé et a laissé seuls ceux qui gouvernent les Français.»* Ce parti-pris explique certainement l'abondance de célébrations religieuses, sans doute de caractère expiatoire, qui balisent cette plongée dans la mémoire du patrimoine national. Non sans provoquer quelques frictions.

L'ami de la Patagonie qu'est également M. Raspail s'est donc entouré de personnalités respectables, certaines ayant une bonne connaissance de Charles Maurras, pour implicitement demander aux princes rivaux de la famille royale, Orléans et Bourbons, de taire momentanément leur querelle dynastique. Il n'en demeure pas moins, selon des connaisseurs de la chose, que les légitimistes, qui se rangent derrière le fils de feu Alphonse de Bourbon, le duc d'Anjou, alias «Louis XX», ont largement pris le dessus, dans ce comité, sur les orléanistes, fidèles au comte de Paris, Henri d'Orléans. Les premiers reprochent aux seconds d'être les descendants du régicide Philippe-Egalité, qui vota, à la Convention, la mort de son cousin, Louis XVI. Les seconds font remarquer aux premiers qu'ils n'ont aucun droit sur la couronne de France, car un de leurs ancêtres, Philippe V, petit-fils de Louis XIV, y renonça pour lui et sa descendance en devenant roi d'Espagne, alors qu'eux-mêmes, lignée d'Orléans, sont, à travers les siècles, toujours restés français.

Pour les républicains, cette querelle peut paraître d'ampleur minime. Il en va évidemment autrement pour les monarchistes. Mais plus que cette bataille européenne, c'est une décomposition finale purement nationale qui guette le mouvement royaliste français. L'Action française (AF), qui avait été frappée d'indignité nationale à la Libération, alors que son chef de file était condamné pour intelligence avec l'ennemi, a déjà enregistré une scission dans les années 70. Conduits par M. Bertrand Renouvin, les monarchistes dits de gauche ont progressivement rompu avec les références maurrassiennes pour se retrouver, aujourd'hui, au sein du petit courant de pensée que constitue la Nouvelle Action royaliste (NAR). Ceux-là ont un *«très gros contentieux avec M. Raspail»*, selon l'expression de M. Renouvin, qui dénonce l'utilisation d'un *«passé douloureux pour faire remonter des joutes politiques»* à l'occasion du bicentenaire.

En pointillé, c'est le lepénisme qui est visé. Depuis son émergence au début des années 80, le Front national exerce, au choix selon les individus, une attraction, une fascination ou une pression grandissante sur l'Action française. Les militants les moins jeunes des deux mouvements ont conduit parfois les mêmes combats et ont rencontré souvent les mêmes désillusions. Des déceptions, une partie des jeunes de l'AF en rencontrent à nouveau aujourd'hui. Etrangers au lepénisme, ils considèrent, comme M. Sébastien Lapaque, ancien secrétaire général des lycéens royalistes, que l'image de leur mouvement dans l'opinion publique est celle d'un *«musée du souvenir de l'Algérie française et du pétainisme»*. Ils en font porter l'essentiel de la responsabilité à M. Pierre Pujo, directeur de *l'Action française hebdo* et propriétaire du titre. Fils de Maurice Pujo, qui dirigeait le journal de l'Action française sous l'Occupation, *«il a pris parti pour le Front national, qui représente la forme la plus achevée du jacobinisme»*, affirme M. Jean-Pierre Deschodt, secrétaire général adjoint de l'AF. Ici et là, on lui reproche un *«abêtissement de la pensée maurrassienne»* ou *«une fixation dans le culte du père»*.

Où sont passés les princes?

A l'évidence la crise est ouverte entre le mouvement et le journal. A preuve, le lancement de deux souscriptions distinctes pour l'un et l'autre dans les colonnes de l'hebdomadaire monarchiste. Sans que les militants de province – trois mille à cinq mille, selon les sources – en aient la moindre connaissance, l'équipe du mouvement, conduite par M. Bernard Bonnaves, secrétaire général, est désormais locataire de M. Pujo pour des locaux qu'elle occupait librement auparavant. Lassés de cette nouvelle version de la guerre des anciens et des modernes, qui s'est compliquée d'une sous-scission au sein des jeunes, plusieurs dirigeants ont décidé, ou ont été contraints, d'aller chercher fortune en d'autres lieux.

Ainsi M. Xavier de Mazenod a-t-il lancé le bi-mensuel *Vu de France*, pour répondre à un *«besoin d'une presse un peu vive, non conformiste»*, car rien à droite ne lui convenait. Ni l'équipe ni le contenu n'ont de révérence, loin s'en faut, à l'égard de la monarchie. L'expérience est jugée avec une certaine condescendance par l'équipe qui, sous la direction de M. Deschodt, a lancé la revue *Réaction*, un titre ne permettant pas de se cacher derrière un faux nez. *«Nous défendons les principes, ils défendent les valeurs»*, juge-t-on, comme pour faire sentir que Maurras ce n'est pas de Villiers.

Alors qu'un *«vent de folie souffle sur le Gotha»*, comme le dit Stéphane Bern, journaliste, écrivain et ami de la maison de France, qu'on scrute les monarchies européennes à l'Ouest et qu'on se remémore les souvenirs de l'Est, qu'on ne parle plus des «Royco» pour s'en moquer et qu'il n'est plus scandaleux de s'afficher monarchiste en société, le royaliste militant est une espèce en voie de disparition. M. Bern évoque un *«effondrement du mouvement royaliste»* et M. Lapaque *«un écroulement total»*. *«Il n'y a presque plus de peuple royaliste comme il y avait les Blancs du Midi ou la Vendée royaliste au dix-neuvième siècle et dans la première moitié du vingtième»*, remarque M. Renouvin, qui en parle comme d'un *«vestige»*. A ce souci tout relatif s'en ajoute un autre qui se résume, en substance, à un leitmotiv : où sont passés les princes?

Cherche roi désespérément! Telle pourrait être la petite annonce placardée sur la porte de la maison de France par les admirateurs de la branche Orléans. Ici, on se lamente sur l'absence des princes de la scène, là, on s'interroge sur leurs capacités à tenir leur rang. *«Il ne faut pas se contenter d'un petit voyage en province par-ci par-là ou d'une déclaration à la presse de temps en temps. Cela ne suffit pas. Nous demandons que les princes accomplissent leurs devoirs d'Etat»*, résume M. Renouvin, en morigénant la lignée royale.

«Les gens attendent que les princes fassent quelque chose», clame M. Bern, qui se félicite des initiatives prises par la princesse Chantal d'Orléans, mais condamnées par son père au nom du respect de la loi salique (*le Monde* du 11 mars 1992). Et si, parmi les amis de la maison de France, on assure qu'à l'Action française *«ils sont maurrassiens avant d'être royalistes»*, on ajoute, dans la foulée, que *« M. Bonnaves, lui, est au service des princes»*. Encore faudrait-il qu'ils soient considérés comme étant à la hauteur de leurs responsabilités! Aujourd'hui, rien n'est moins sûr.

OLIVIER BIFFAUD

Lire également la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN page 27.

Grandes orgues et fausses notes

Plusieurs offices religieux seront célébrés les jeudi 21, samedi 23 et dimanche 24 janvier, pour marquer le bicentenaire de la mort de Louis XVI. Ils ont été le plus souvent décidés localement, dans le cadre des paroisses, sans consigne nationale des Eglises.

Les manifestations prévues à l'église luthérienne des Billettes, rue des Archives à Paris (4e) – concert spirituel et «vêpres solennelles» le 21, «office du souvenir» le dimanche 24, – ont même fait l'objet d'un vif rappel à l'ordre de l'Eglise évangélique luthérienne. Inspecteur ecclésiastique, le pasteur Marc Chambron écrit, dans un communiqué du 18 janvier, que l'Eglise luthérienne ne se sent en rien engagée par une initiative prise *«sans aucune concertation»*.

«Il n'est pas conforme à notre spiritualité ni à nos usages d'organiser, pour des morts, des services de pénitence et d'expiation, dit-il. *L'Eglise ne doit pas devenir l'instrument de démarches partisanes.»* Le pasteur Michel Viot, des Billettes, répond qu'il ne s'agit pas de faire *«une manifestation monarchique»*, mais de se souvenir qu'*«en tuant le roi, on a voulu extirper la religion de la société française»*. Du côté catholique, comme chaque année au jour anniversaire de l'exécution de Louis XVI, une messe aura lieu à l'église Saint-Germain l'Auxerrois, à Paris (1er), jeudi 21 janvier (12 h 30), célébrée par Mgr Armand Le Bourgeois, ancien évêque d'Autun.

Exceptionnellement, d'autres offices seront célébrés le même jour dans les cathédrales de Versailles, de Bordeaux, de Chartres, de Cahors, de La Rochelle, etc. Archevêque de Bordeaux, Mgr Pierre Eyt explique que *«la mort du roi est le symbole des innombrables exécutions sommaires dont furent victimes des Français de tout milieu, de tout âge, de toutes convictions. Mais beaucoup subirent la mort pour le motif unique et explicite de la foi. L'Eglise les considère comme des martyrs»*.

Invoquant la tradition de la messe anniversaire à l'église Saint-Germain l'Auxerrois, Mgr Lustiger, archevêque de Paris, a refusé la proposition du Comité pour la commémoration de la mort de Louis XVI, présidé par l'écrivain Jean Raspail, d'une messe à la cathédrale Notre-Dame. L'archevêque de Paris s'en était expliqué, le 25 décembre dernier sur France-Inter, au cours de l'émission «Objections» : *«J'ai voulu observer la coutume et la tradition inscrites dans le consensus français et ne pas me faire l'instrument de démarches partisanes qui se servent de l'Eglise, au lieu que l'Eglise serve la concorde française.»*

A propos des pressions exercées par l'écrivain Jean Raspail, le cardinal Lustiger a ajouté : *«Je ne vois pas pourquoi, parce qu'un monsieur a écrit un roman à succès et mobilise l'opinion publique, je devrais consentir à lui donner Notre-Dame, alors que je refuse cela aux partis politiques et aux particuliers. Seul le chef de l'Etat peut commander un Te Deum, et encore faut-il que le chapitre en délibère!»*

Les prières qui auront lieu, jeudi 21, place de la Concorde, à l'initiative du comité animé par M. Raspail, seront présidées par le pasteur Viot, des Billettes, et un prêtre catholique, l'abbé Philippe Chanut, curé d'une paroisse de l'Essonne.

H. T.

POINT DE VUE

Remplacer l'argent par les idées

par Guy Konopnicki

Après MM. Max Gallo, Yves Cochet, Bernard Stasi, Mme Janine Mossuz-Lavau, MM. Laurent Cohen-Tanugi, Charles Fiterman, Georges Sarre (*le Monde* des 16, 24, 27-28, 29 décembre, 1er, 10-11 et 12 janvier), M. Guy Konopnicki, délégué national aux élus de Génération Ecologie, répond à notre enquête sur « la crise morale de la politique » publiée dans *le Monde* du 12 décembre.

LES Etats modernes défient la quasi-totalité des règles de la morale élémentaire : rapporté aux individus, leur comportement relèverait de l'ignominie pure et simple. Parler de morale en politique, c'est d'abord se souvenir de ce que nous sommes, collectivement : on peut assassiner sous nos fenêtres, nous nous comportons en usuriers des miséreux et il nous arrive même d'aller déverser nos poubelles chez les voisins. C'est précisément le sens de notre combat que de rechercher sinon une éthique, du moins quelques règles de savoir-vivre international.

La dégradation de nos mœurs démocratiques doit beaucoup à ce contexte : la crise économique a emporté les certitudes et les valeurs, le bouleversement de l'ordre du monde a libéré des passions terrifiantes que l'on croyait à jamais disparues. En réponse aux incertitudes du temps, on a médiatisé l'affairisme cynique, considéré comme un remède au mal économique, et l'on a montré tant de résignation que la volonté passe désormais pour une insupportable outrecuidance.

Sans projet, sans proposition, les hommes politiques classiques n'ont plus d'autre objectif que d'assurer leur propre réélection. Ils se gardent de penser et étalent, chaque jour, leur absence d'idées. Nous sommes revenus à la France des notables.

Si le politique s'est professionnalisée, la plupart de ceux qui la pratiquent se trouvent, vis-à-vis de l'employeur collectif, en situation de faute professionnelle! Car rares sont ceux qui font véritablement le travail pour lequel ils sont élus. De cumul des mandats en pratiques d'appareil, les députés ne sont guère nombreux à s'intéresser vraiment aux lois de la République et même à ceux des articles de la loi de finances qui n'ont pas d'incidence directe sur leur circonscription.

Le scrutin majoritaire pervertit la représentation nationale, il découpe le pays, et le regard des députés s'élève rarement par-dessus ces petites lignes tracées par quelque ministre de l'intérieur. Pour moraliser la politique, il faudra bien trouver autre chose et associer la réforme du mode de scrutin au renforcement de la législation sur le cumul.

Et, bien que le général de Gaulle lui-même ait échoué sur ce point, il faudra bien aussi toucher à notre système de bourgs pourris, c'est-à-dire au mode d'élection du Sénat. La décentralisation, pour nécessaire qu'elle fût, a pour effet pervers de transformer les maires et les présidents de conseils généraux en potentats féodaux. Brice Lalonde avait proposé de démocratiser l'exercice de ces charges et de mieux contrôler le pouvoir des maires qui, d'une main, règnent sur l'urbanisme, et, de l'autre, se retrouvent eux-mêmes promoteurs! Les célèbres « affaires » furent enfantées par cette concentration insensée de pouvoir.

Reste, évidemment, la délicate question d'argent. Le succès des écologistes en 1992 en aura montré la vanité. Car c'est avec des moyens dérisoires que les Verts et Génération Ecologie ont fait leur entrée fracassante sur la scène politique. Aucune de nos listes, aucun de nos candidats n'a atteint, tant s'en faut, le plafond des dépenses autorisées! On comprend que d'autres consacrent de véritables fortunes à leurs dépenses de communication! Car rien n'est plus coûteux que de masquer le néant.

Pour moraliser la politique, il faut substituer la participation active des citoyens au fastueux spectacle que nous donnent les grands appareils, les machines à élections. C'est, précisément, notre combat, notre pratique. C'est aussi le défi que nous lançons aux autres forces politiques. Vous parlez de morale? Faites comme nous, pratiquez-la en limitant financements et dépenses, dans le strict cadre de la loi!

On aura beau édicter des règles, renforcer celles qui, enfin, existent, on ne sortira pas de la crise actuelle sans remplacer l'argent par les idées et le spectacle par le débat!

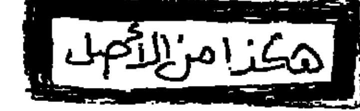
Après la suspension des essais nucléaires

M. Le Pensec et les élus polynésiens ne parviennent pas à s'entendre sur un plan de reconversion

«Je regrette profondément ce choix consistant à sacrifier l'avenir à des questions conjoncturelles.» Tel est le commentaire amer formulé, mardi 19 janvier, par M. Louis le Pensec, ministre des DOM-TOM, à l'issue de l'échec des discussions qu'il avait entamées, le matin même, avec une délégation polynésienne autour d'un plan de reconversion de l'économie locale, rendu nécessaire par la suspension des essais nucléaires. M. Le Pensec a dû se résigner à dresser un *«constat de désaccord»* après que la délégation des élus polynésiens, composée notamment de MM. Gaston Flosse, président du gouvernement territorial, Alexandre Léontieff et Emile Vernaudon, députés non inscrits, et Daniel Millaud, sénateur (Union centriste), eut présenté des *«préalables ne portant que sur des problèmes de court terme»*, selon la formule du ministre.

Le désaccord entre les deux parties porte sur l'ampleur des engagements financiers que permettra ce «pacte de progrès économique, social et culturel». Alors que le gouvernement propose de débloquer immédiatement 100 millions de francs, en attendant que le Parlement avalise *«solennellement»* de nouvelles dispositions, M. Flosse chiffre à 10 milliards de francs un train de mesures visant à *«rééquilibrer l'économie du territoire sur une période de dix ans»*. Outre des réformes sociales ou fiscales, ce plan propose de régler des *«dossiers qui traînent depuis des années»*, tel le paiement de tous les instituteurs par l'Etat ou la participation de celui-ci aux budgets des communes.

Les délégués polynésiens ont décidé d'en appeler à l'arbitrage de l'hôtel Matignon.



Etabli par le Comité européen pour la prévention de la torture

Un rapport du Conseil de l'Europe fait état de «mauvais traitements» dans les locaux de police et de gendarmerie français

Dans un rapport rendu public mardi 19 janvier, des experts du Conseil de l'Europe font état de *«mauvais traitements plus ou moins graves»* constatés dans les établissements de police et de gendarmerie français sans relever toutefois *«aucun indice de torture»*. Etabli par le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT), ce document est le résultat d'une enquête menée en France du 27 octobre au 8 novembre 1991, durant laquelle furent visités une trentaine de lieux : compagnies de gendarmerie, locaux de police, maisons d'arrêt, etc. L'activité de contrôle de ce comité est prévue par une Convention européenne entrée en vigueur le 1er février 1989.

«Ce rapport montre que des risques de mauvais traitements existent aussi en France, tout en restant très marginaux,* a commenté M. Georges Kiejman, ministre délégué chargé des affaires étrangères, et responsable de la mise en œuvre de la Convention européenne. *Il ne suffit pas de nous dire les champions des droits de l'homme, il faut encore laisser les experts indépendants d'une instance européenne en juger. Leur regard nous a, d'ores et déjà, conduits à une autocritique et à une mise à niveau, qu'elles soient législatives avec les dispositions concernant la garde à vue dans le nouveau code de procédure pénale, ou budgétaires avec les crédits que nous avons dégagés pour satisfaire aux recommandations du Comité.»

Au cours de leur périple en France, les experts du Conseil de l'Europe ont pu choisir de visiter les lieux de détention qui leur paraissaient les plus susceptibles de cacher des mauvais traitements. Munis d'un «sésame» délivré par le premier ministre, ils ont pu se rendre, de façon impromptue et de jour comme de nuit, dans une trentaine de sites relevant de la justice, de la police, de la gendarmerie ou de la santé publique. Aussi leur rapport salue-t-il l'esprit de coopération dont les autorités françaises ont fait preuve pour leur faciliter la tâche.

Au chapitre des établissements pénitentiaires, les experts ont dédaigné les modernes prisons du «programme 13 000» lancé par M. Albin Chalandon pendant la cohabitation, leur préférant, par exemple, la maison d'arrêt marseillaise des Baumettes. A chacune des visites, ils ont pu s'entretenir avec les personnes en détention, hors de la présence de tout représentant de l'administration. A l'aune des normes juridiques du Conseil de l'Europe, les réalités découvertes par les experts relèvent des *«mauvais traitements»* infligés aux personnes privées de liberté.

Les principaux points de leur rapport qu'on lira ci-dessous seront suivis des réponses apportées par le gouvernement français au document, officiellement remis en juillet 1992, et qui sont publiées en même temps que le rapport.

● **Police ou gendarmerie :** ***«Une personne privée de sa liberté par les forces de l'ordre court un risque non négligeable d'être maltraitée.»*** – Les experts n'ont pas rencontré de détenus se plaignant *«de mauvais traitements graves s'apparentant à la torture»*. Un assez grand nombre d'allégations ont pourtant dénoncé *«des mauvais traitements plus ou moins graves* [qui] *visaient surtout la police* [et qui] *concernaient entre autres : des coups de poing/gifles, des coups donnés sur la tête avec un annuaire téléphonique : des pressions psychologiques; des injures; la privation de nourriture ou de médicaments»*. L'existence de ces mauvais traitements ayant été *«corroborée par plusieurs sources dignes de foi, le CPT a été amené à conclure qu'une personne privée de sa liberté par les forces de l'ordre court un risque non négligeable d'être maltraitée»*. Aussi l'organe du Conseil de l'Europe a-t-il demandé à la France de reconnaître des droits visant au *«renforcement des garanties contre les mauvais traitements»* : le droit de pouvoir informer sans délai un proche ou un tiers de sa détention ; le droit d'avoir accès à un avocat ; le droit de demander un examen par un médecin de son choix. En outre, le CPT a recommandé le renforcement du contrôle des mesures de garde à vue par les autorités judiciaires, ainsi que la rédaction d'un *«code de bonne conduite relatif aux interrogatoires»*.

[**Réponse du gouvernement :** Les mauvais traitements ne concernent qu'une infime minorité des 363 357 personnes mises en garde à vue en 1991 puisque, durant cette même année, *«seuls quatre policiers ont été sanctionnés pour des violences exercées à l'encontre de personnes gardées à vue»*. Par ailleurs, des crédits spécifiques ont été dégagés pour répondre aux recommandations du CPT sur l'alimentation des personnes gardées à vue. Afin d'*«introduire en droit interne des dispositions répondant aux recommandations considérées comme les plus importantes par le CPT pour renforcer les garanties fondamentales contre les mauvais traitements»*, le gouvernement a fait adopter par le Parlement la loi du 4 janvier 1993 portant réforme du code de procédure pénale . Celle-ci prévoit des *«garanties apportées aux personnes gardées à vue : droit de pouvoir informer sans délai un membre de sa famille de sa détention ; droit d'accès à un avocat ; droit d'accès à un médecin».*]

● **Etat des locaux de détention : de l' *«acceptable»* au *«déplorable»*.** – Aux *«odeurs d'urine»* et à l' *«état de vétusté»* constatés à la gendarmerie départementale d'Aubagne ont correspondu les *«conditions d'hébergement inacceptables à la fois pour les détenus et pour le personnel»* du commissariat central de La Courneuve (Seine-Saint-Denis). A la 12e section chargée des étrangers au sein des Renseignements généraux parisiens, *«dix-sept personnes étaient entassées dans les 11 m²»* de la salle de garde à vue.

[**Réponse du gouvernement :** la police nationale dispose de 1 623 salles de garde à vue et de 1 239 chambres de sûreté installées dans 836 immeubles distincts. Or, *«les conditions matérielles de détention temporaire des personnes s'inscrivent au regard de l'état général de ces bâtiments : 20 % ont moins de cinq ans d'âge. Le reste est soit vétuste (40 % ont plus de vingt ans), soit en cours de reconditionnement fonctionnel»*. La rénovation progressive du parc immobilier se poursuit . Quant aux locaux policiers précisément cités par le rapport du CPT, la plupart ont depuis bénéficié d'opérations de construction ou de réhabilitation. Du côté de la gendarmerie, une vérification systématique de la conformité aux normes des 7 682 locaux de garde à vue a été entreprise en décembre 1991 ; ces contrôles ont conduit à interdire l'utilisation de 56 chambres de sûreté et de commander la remise aux normes de 668 autres locaux de ce type.]

● **Etablissements pénitentiaires : *«surpeuplement»* et détenus hospitalisés *«attachés avec des menottes»*.** – Si le CPT n'a entendu que *«très peu d'allégations de mauvais traitements»*, son rapport souligne que *«des détenus envoyés dans des hôpitaux civils (surtout à Marseille et à Nice) étaient, durant leur séjour en service libre, attachés à leurs lits avec des menottes»*. Confirmées par des médecins, certaines allégations précisent que *«des femmes devant accoucher étaient également entravées durant la phase de travail et après l'expulsion»*.

Dans les maisons d'arrêt de Nice et des Baumettes, le CPT a observé *«la situation chronique de surpeuplement»* (trois détenus dans une cellule de 10 m² aux Baumettes), des conditions d'hébergement *«déplorables»*, des programmes d'activité *«insuffisants»*. A Nice, la promiscuité obligée des mineurs avec des majeurs (notamment au moment des douches) a été soulignée. Conclusion : *«Soumettre des détenus à un tel ensemble de conditions de détention équivaut à un traitement inhumain et dégradant.»* Nulle part le CPT n'a, par ailleurs, trouvé trace d'une application des objectifs toujours affichés selon lesquels la détention devrait être conçue comme une période de *«réadaptation sociale du condamné»*.

[**Réponse du gouvernement :** notant *«avec préoccupation l'allégation selon laquelle les détenues envoyées à l'hôpital pour accoucher seraient attachées à leur lit»* et reconnaissant qu'*«il n'a pu été possible d'exclure qu'une telle situation se soit produite à Marseille»*, le gouvernement a annoncé que *«depuis le milieu de l'année 1992, l'Assistance publique a réalisé à Marseille, à l'hôpital de la Belle de Mai, une chambre spécialement aménagée réservée aux détenues accouchant à l'hôpital»*. A propos du surpeuplememnt, le gouvernement explique que *«la population pénale de la maison d'arrêt des Baumettes a été réduite de façon conséquente, puisqu'elle s'élevait au 1er novembre 1992 à 1 758 détenus au lieu des 2 156 détenus hébergés au 1er octobre 1991»*. S'agissant de Nice, *«l'ouverture de la nouvelle maison d'arrêt de Grasse, d'une capacité de 600 places, a été de nature à supprimer les anomalies les plus graves»*.]

● **Centres de rétention administrative des étrangers : *«injections de tranquillisants»*.** – Ayant visité quatre centres de rétention, le CPT n'a *«pas entendu d'allégations de mauvais traitements physiques»*. Il s'est néanmoins inquiété d'éventuelles *«injections de tranquillisants»* à des étrangers avant leur expulsion du territoire français. Par ailleurs, les *«graves déficiences constatées en matière d'hygiène et de salubrité»* au dépôt de la préfecture de police de Paris ont été soulignées.

[**Réponse du gouvernement :** au cours des trois dernières années, aucun cas d' *«injections de tranquillisants»* à des étrangers reconduits à la frontière n'a été porté à la connaissance du gouvernement. Tenant compte du rapport du CPT, il a été décidé de construire de nouveaux centres pour éviter les difficultés liées au surpeuplement.]

ERICH INCIYAN

Dites "Aïe"

MÉDECINE

En réponse à la demande de plusieurs spécialistes d'ophtalmologie

Le Comité national d'éthique s'oppose au recensement des glaucomateux

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé devait rendre public, mardi 19 janvier, un avis concernant la lutte préventive contre le glaucome, cette affection ophtalmologique très répandue et pouvant conduire à la cécité. Dans cet avis, le Comité national d'éthique s'oppose à la demande formulée par le Comité national de lutte contre le glaucome et qui visait, pour des raisons préventives, au recensement des glaucomateux en France, au dépistage des cas méconnus et à la localisation du ou des gènes à l'origine de cette affection.

Il y a près de deux ans qu'est née une controverse au sujet des nouvelles perspectives de lutte contre le glaucome (grâce, notamment, à l'apport de la démographie génétique) et des freins législatifs au développement des recherches dans ce domaine («le Monde Sciences-Médecine» du 3 avril 1991). Affection ophtalmologique caractérisée par un niveau anormalement élevé de la pression intra-oculaire, le glaucome provoque, à plus ou moins long terme, une atrophie du nerf optique conduisant, en l'absence de traitement, à la cécité.

Le glaucome chronique, beaucoup plus fréquent que le glaucome aigu, associe une hypertension oculaire, une réduction progressive sur plusieurs années du champ visuel, ainsi qu'une atteinte du nerf optique. C'est une maladie grave. Le malade ne se rend nullement compte de son état, alors même qu'il est entraîné vers l'installation d'une cécité.

Or un examen simple permet, lorsqu'il en est encore temps, de mettre en place un traitement capable de bloquer l'évolution vers la cécité. L'apport de chercheurs de l'INED (Institut national d'études démographiques; M. André Chaventré, directeur du département d'anthropologie et de démographie génétique), en liaison avec des spécialistes d'ophtalmologie du CHU de Lille et du centre des Quinze-Vingts à Paris, renouvelle précisément la prise en charge préventive du glaucome chronique.

Trente mille descendants

Les travaux de cette équipe avaient permis d'établir l'existence d'un «couple fondateur» décédé à la fin du XVe siècle dans le nord de la France et dont la descendance comporte un risque plus élevé que la normale de souffrir d'un glaucome chronique. Les données généalogiques laissent penser que trente mille descendants peuvent aujourd'hui être concernés par ce risque de cécité. Leur identité peut être connue, mais diverses dispositions législatives interdisent de prendre directement contact avec eux pour mettre en place une démarche et, le cas échéant, un traitement préventif.

Après publication de l'enquête du *Monde*, M. Jacques Fauvet, président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, faisait notamment valoir que le contact direct entre l'INED et les familles concernées n'était pas envisageable, et expliquait qu'il fallait substituer à ce contact un lien entre un médecin de l'INED et les médecins des départements éventuellement concernés (*le Monde* du 17 avril 1991).

Dans son avis, seulement consultatif, le Comité national d'éthique confirme que les fins préventives ne coïncident pas forcément avec le point de vue éthique. Il s'oppose à la réalisation de l'étude que souhaitait mener à bien le Comité de lutte contre le glaucome.

Pour l'essentiel, cette étude consistait à recenser les glaucomateux en France, à dépister des cas méconnus, et à localiser le ou les gènes responsables *«afin de permettre la mise au point d'un nouveau traitement»*, enfin de prévenir par un dépistage systématique à partir d'une prise de sang.

Rappelant le cadre législatif (1) et ses avis antérieurs sur des thèmes voisins, le Comité d'éthique estime que les conditions de l'étude projetée contreviennent notamment au respect de l'autonomie de l'individu, du droit des sujets traités à connaître ou à ne pas connaître le résultat des analyses, de la confidentialité de l'information génétique, de la vie privée et du secret médical. Il considère aussi que l'étude projetée contrevient *«à d'importantes règles déontologiques (démarche contraire à certaines dispositions du code pénal et du code de déontologie médical)»*. Il estime qu'*«un enregistrement national des glaucomateux ne serait pas de nature à améliorer la qualité de la prévention»*.

JEAN-YVES NAU

(1) Il s'agit notamment de la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique, les fichiers et les libertés, et de la loi du 20 décembre 1988 modifiée le 23 janvier 1990 sur la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales.

RELIGIONS

□ **Le Père Jean-Louis Brugués, nouveau prieur de la province dominicaine de Toulouse.** – Le Père Jean-Louis Brugués a été élu prieur de la province dominicaine de Toulouse, succédant au Père Pierre Abébery. La province de Toulouse comprend cent soixante dominicains à Toulouse, Marseille, Nice, la Sainte-Baume, ainsi qu'en Haïti et au Pérou.

[Né le 22 novembre 1943 à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), le Père Brugués a effectué ses études à Montpellier, Madrid et Paris, puis est entré dans l'ordre des dominicains en 1968. Docteur en théologie, diplômé de l'Institut d'études politiques (Paris) en droit (DES) et en sciences économiques, il est professeur de théologie morale à l'Institut catholique de Toulouse, et membre de la commission théologique internationale (Rome). Il a prêché le Carême 1992 sur France-Culture.]

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Accusés d'avoir attendu douze jours pour informer le juge

Un psychiatre, un éducateur et une assistante sociale sont inculpés pour « non-dénonciation » de viol d'enfant

Un psychiatre, M. Bernard Chouraqui, et un éducateur, M. Jean-Pierre Rochard, qui avaient été inculpés, avec une assistante sociale, Mme Christine Bouscaud, les 7 et 8 janvier de « non-dénonciation et non-assistance à personne en danger », ont été remis en liberté le 19 janvier après plusieurs jours d'incarcération. Il leur est reproché d'avoir attendu douze jours pour informer la justice du viol d'un enfant de sept ans par un jeune majeur de dix-huit ans, l'un et l'autre étant placés dans une famille au Mans (Sarthe).

Le docteur Bernard Chouraqui a été président du Syndicat de la psychiatrie et membre de la commission des maladies mentales au ministère de la santé. M. Jean-Pierre Rochard est un éducateur bien connu dans la Sarthe pour avoir activement participé au mouvement qui a fait reconnaître dans les années 60 l'éducation en milieu ouvert pour les enfants psychologiquement perturbés. Tous les deux (le premier à plein temps, le second en tant que vacataire) travaillent au service de placement familial spécialisé Montjoie, au Mans, et tous les deux viennent de passer une dizaine de jours en prison.

Une affaire *« extravagante; choquante et sans précédent »*, selon l'Union syndicale de la psychiatrie, qui a constitué un comité de soutien aux inculpés. Elle remonte au mois de décembre dernier. Le 16, une famille d'accueil signale à l'éducateur qu'un des enfants, D..., sept ans, placé sous sa garde, a été violé par un autre âgé de dix-huit ans. L'assistante sociale qui suit la famille est également mise au courant. Aussitôt, les enfants sont séparés, le plus grand partant dans un autre lieu d'accueil. Le lendemain, jeudi 17 décembre, jour de permanence du psychiatre, l'équipe et la direction se mettent d'accord sur les mesures à prendre. S'agissant d'enfants fortement perturbés psychologiquement, la préoccupation est double : secourir la victime et la préparer, ainsi que son agresseur, à une comparution devant la police et la justice. Dans de tels cas, les professionnels redoutent toujours un acte désespéré. Le 29 décembre, la direction, l'éducateur et l'assistante sociale préviennent le juge des enfants. A leur grand étonnement, ils devinent que la justice est déjà au courant de l'affaire. Le 7 janvier, le juge d'instruction, M. Philippe Dary, inculpe de *« non-dénonciation et non-assistance à personne en danger »* M. Rochard et Mme Bouscaud et demande leur incarcération immédiate. Alerté, le psychiatre va, le 8 janvier, spontanément porter témoignage pour venir au secours de ses collègues. Le juge décide alors son inculpation et l'incarcère sur-le-champ.

Démarche thérapeutique

La justice reproche aux inculpés d'avoir tardé à porter à sa connaissance le viol d'un enfant qu'elle-même leur avait confié. Elle évoque le fait que cette agression n'a pas empêché les travailleurs sociaux de prendre un congé de Noël. Et elle relève le témoignage de l'agresseur dans lequel celui-ci s'accuserait d'un autre viol, perpétré il y a un peu plus de deux ans, cette fois-ci contre son propre frère, placé lui aussi. Un acte que nie la victime désignée et que l'éducateur ainsi que l'assistante sociale et le psychiatre affirment ignorer. Tous quatre parlent d'une affaire de « touche pipi » fréquente entre enfants.

Les trois spécialistes soulignent que le délai pris avant le signalement à la justice correspondait à une démarche thérapeutique et non à une volonté de cacher l'affaire. La réaction de l'équipe apparaît tout à fait normale à des psychiatres comme Mme Agnès Piernicart, qui a travaillé avec le service du Mans pendant plusieurs années, ainsi qu'au docteur Stanislas Tomkiewicz, neuropsychiatre, spécialiste de l'enfance maltraitée, directeur de recherche à l'INSERM.

En revanche le comité de soutien s'interroge sur la façon dont la justice a été informée des événements avant le signalement par les responsables. Plusieurs psychiatres se demandent si cette affaire ne trouve pas une explication dans le conflit qui a déchiré le service de placement familial spécialisé Montjoie ces deux dernières années. Deux conceptions différentes de l'animation d'un service de placement se sont affrontées. Plutôt que de créer deux unités, ce qui n'aurait pas été un luxe dans ce département, le conseil d'administration décida, en 1991, de nommer à la tête du service un directeur chargé de remettre un peu d'ordre, et dont le message se résumait en un *« Travaillez moins en finesse et prenez plus d'enfants »*. Ce fut la tempête. Une tempête qui ne laissa pas indifférents les juges qui décident des placements. Grève du personnel en juillet 1991, protocole d'accord, grève de la faim de M. Rochard en novembre dernier, départ du directeur. En décembre, deux directeurs de deux autres services assuraient la transition, chacun essayant d'oublier le conflit.

Si l'on suit la logique du juge d'instruction, d'autres personnes faisant d'office partie de l'équipe éducative, connaissaient aussi les faits et pourraient être inculpées. A moins que, comme l'espère le comité de soutien aux inculpés, un non-lieu ne soit prononcé.

CHRISTIANE CHOMBEAU

□ **Après le quintuple meurtre de Prévessin-Moëns (Ain).** – Le parquet de Bourg-en-Bresse (Ain) a ouvert, lundi 18 janvier, une information judiciaire contre Jean-Claude Romand, ce faux médecin de l'OMS, meurtrier présumé de sa femme, de ses enfants et de ses parents, au cours du week-end du 9 au 10 janvier à Prévessin-Moëns (Ain) et à Clairvaux-les-Lacs (Jura). Dès que son état de santé le permettra, Jean-Claude Romand sera entendu, à l'hôpital de Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie) où il vient d'être transféré, par le juge d'instruction désigné, M. Barret, qui lui notifiera les charges criminelles retenues contre lui : double parricide, triple assassinat, tentative d'assassinat et incendie volontaire. – *(Corresp.)*

CATASTROPHES

Deux disparus et de nombreux dégâts matériels

Le cyclone tropical « Colina » a balayé la Réunion et l'île Maurice

SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION

de notre correspondant

Le cyclone tropical « Colina » a touché de plein fouet l'île de la Réunion dans l'après-midi du mardi 19 janvier, puis a continué sa route vers le sud. A 6 h 30 (heure locale, soit 3 h 30, heure de Paris) mercredi 20 janvier, le préfet de la Réunion a levé l'alerte cyclonique n° 3 qu'il avait instituée tôt dans la matinée.

Selon les premières informations parvenues aux autorités locales, le cyclone n'a fait aucune victime, contrairement à ce qui s'était passé en 1989 quand le cyclone « Firinga » avait tué une dizaine de personnes et provoqué pour plusieurs centaines de millions de francs de dégâts. En revanche, à l'île Maurice, où, pourtant, « Colina » a été un peu moins violent, on déplore deux disparus, des jeunes gens qui ont été emportés par les vagues en voulant récupérer un bateau de plaisance qui avait rompu ses amarres.

A la Réunion, le cyclone a atteint son maximum d'intensité dans l'après-midi du 19 janvier : les vents ont alors soufflé à plus de 200 km/h en certains points de l'île. A Saint-Denis, la ville a été balayée par des rafales dépassant les 180 km/h.

Grâce aux mesures prises par le PC du plan ORSEC, un millier de personnes, logeant dans des habitations très précaires ou dans des zones particulièrement dangereuses, avaient été recueillies dans plusieurs centres d'hébergement avant l'arrivée de « Colina ». A Saint-Philippe, petite commune de la côte sud-est, une vingtaine de maisons ont été presque entièrement détruites. Salazie et Cilaos (deux communes de l'intérieur) étaient toujours coupées du reste de l'île au milieu de la matinée du 20 janvier.

Certes, le cyclone « Colina », dont le centre (l'œil) est passé directement sur la Réunion, a fait des dégâts. Mais il a apporté la pluie tant espérée par les agriculteurs locaux touchés depuis plus d'un an par une sécheresse exceptionnelle. En vingt-quatre heures, il est tombé plus de 900 millimètres d'eau sur le cirque de Mafate.

ALIX DIJOUX

□ **Avalanche en Turquie.** – Le bilan de l'avalanche qui a englouti, dans la matinée du lundi 18 janvier, une partie du village turc d'Uzengili (dans la province de Bayburt au nord-est du pays) s'est alourdi, comme on le redoutait. Il est maintenant de cinquante-six morts et vingt-deux blessés. – *(AFP.)*

FAITS DIVERS

A la suite d'une opération antidrogue

Polémique entre le préfet de police de Paris et Médecins du monde

Une opération antidrogue, menée le 12 janvier par des policiers de la brigade des stupéfiants dans le quartier parisien de la Goutte-d'Or (18e), a donné lieu, mardi 19 janvier, à une polémique entre l'organisation humanitaire Médecins du monde (MDM) et le préfet de police de Paris, M. Pierre Verbrugghe. Selon Médecins du monde, des *« violences policières »* auraient été exercées envers les toxicomanes. Les responsables de l'association dénoncent le *« sabotage »* de leur *« travail de prévention »*. Ils affirment qu'une distribution prévue mercredi 13 janvier *« n'a pas pu s'effectuer normalement »* en raison de *« l'attitude répressive »*, la veille, de la police.

Des paquets contenant chacun deux seringues, deux préservatifs et une lettre du ministère de la santé auraient été systématiquement *« confisqués aux toxicomanes puis piétinés et détruits par les forces de police »*. Dans un communiqué diffusé mardi 19 janvier, l'organisation humanitaire précise : *« Ces gestes de violence et de sabotage du travail de prévention de Médecins du monde étaient accompagnés d'un discours d'une violence extrême contre l'équipe de MDM, mais aussi directement contre le ministre de la santé. »*

Dans un autre communiqué publié le même jour, le préfet de police confirme qu'une *« opération d'envergure »* contre le « deal » de rue a été menée le 12 janvier, mais il assure *« qu'aucun incident particulier n'a été signalé »*. Selon M. Verbrugghe, cette opération a donné lieu à *« l'interpellation de plusieurs individus porteurs de doses de produits stupéfiants et de seringues, qui ont été déférés au parquet (...). Il n'est pas surprenant qu'à cette occasion des seringues aient pu être saisies »*. *« En aucun cas*, poursuit M. le préfet de police, *des instructions n'ont été données aux forces de police qui puissent conduire à mettre en cause le travail de MDM, qui s'exerce au demeurant sans qu'aucune information préalable ou concertation n'ait été développée avec la préfecture. »* M. Verbrugghe conclut en indiquant *« qu'aucune plainte n'a été déposée »* à la suite de cette opération antidrogue. Il trouve donc *« surprenante la relation, une semaine après, des faits dénoncés par MDM »*.

□ **Viol dans un lycée.** – Une élève de dix-sept ans du lycée polyvalent Charles-Schmidt de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) a été violée, vendredi 15 janvier, par deux autres lycéens dans l'établissement. Agés de dix-neuf et dix-sept ans, les deux garçons ont été interpellés lundi 18 janvier, placés en garde à vue au service des mineurs de Bobigny et déférés au parquet, mercredi 20 janvier. Il y a deux ans, dans ce même lycée, une adolescente de quinze ans avait été violée par plusieurs élèves.

□ **Arrestation de trafiquants de drogue dans le Vaucluse et en Meurthe-et-Moselle.** – Les douaniers de Nancy (Meurthe-et-Moselle) ont indiqué, mardi 19 janvier, avoir arrêté, dimanche, un ressortissant italien qui transportait 33 kilos de résine de cannabis, 120 grammes de cocaïne et 448 comprimés d'ecstasy. Dans le Vaucluse, deux jeunes Néerlandaises, qui se livraient depuis plusieurs mois à un trafic d'héroïne entre les Pays-Bas et le sud de la France, ont été arrêtées, vendredi 15 janvier, près d'Avignon. Elles étaient en possession de 700 grammes d'héroïne, pure à 80 %. L'une d'elles a reconnu avoir effectué, depuis le mois de mai 1992, huit voyages à Avignon, transportant au total 5,5 kilogrammes de drogue. Cinq autres membres du réseau ont été interpellés à Rotterdam (Pays-Bas). Par ailleurs, à Thionville (Moselle), deux jeunes gens qui se livraient depuis un an et demi au trafic de drogue dans des lycées de la ville ont été inculpés, mardi 19 janvier, d'infractions à la législation sur les stupéfiants.

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

La création d'un parc marin entre la Corse et la Sardaigne

Les pétroliers seront interdits de passage dans les bouches de Bonifacio

Profitant de l'émotion créée par le naufrage du Braer aux îles Shetland, Mme Ségolène Royal, ministre français de l'environnement, et son homologue italien, M. Carlo Ripa di Meana, ont signé, mardi 19 janvier à Bonifacio (Corse du sud), un protocole pour la création d'un parc international marin entre la Corse et la Sardaigne, qui interdira de fait le passage des pétroliers dans les bouches de Bonifacio.

BONIFACIO

de notre envoyé spécial

D'une superficie d'environ 150 km², le nouveau parc marin, décidé par la France et l'Italie englobera l'archipel corse des îles Lavezzi, déjà érigé en réserve naturelle, et l'archipel sarde de la Maddalena. La création de ce parc a pour conséquence l'interdiction de passage dans les bouches de Bonifacio aux navires transportant une cargaison dangereuse, qu'il s'agisse de pétrole, de gaz ou de produits chimiques toxiques.

Mme Ségolène Royal et M. Ripa di Meana ont reconnu qu'il n'était pas en leur pouvoir d'interdire le passage dans ce détroit international. Mais, depuis son ouverture en 1986, on constate un trafic en augmentation constante pour approvisionner les raffineries italiennes de Porto Tores (Sardaigne), Piombino ou Civitavecchia, sur la côte de la péninsule.

Ce sont aujourd'hui quelque 1 600 navires par an qui, venant de Gibraltar, franchissent le dangereux détroit (9 km de large) avec des produits qui seraient désastreux pour l'environnement des deux îles en cas de naufrage.

Les deux ministres français et italien vont donc demander à leurs collègues européens des transports et de la mer, lundi 25 janvier à Bruxelles, de transmettre à l'Organisation maritime internationale l'annonce du dispositif suivant : à compter du 15 février 1993, tout navire franchissant les bouches de Bonifacio avec des produits dangereux ne sera plus admis dans les ports italiens ou français. «*Nous brusquons un peu le droit maritime international*, a reconnu Mme Royal, *mais c'est la seule façon d'avancer sur ce dossier*».

Les deux ministres ont aussi confirmé leur intention de créer un sanctuaire pour cétacés en interdisant la pêche aux filets dérivants dans un triangle compris entre Toulon, la Sardaigne et la Spezia.

ROGER CANS

□ **Des centaines d'Athéniens intoxiqués par la pollution de l'air.** – Le service d'urgence de la ville d'Athènes a annoncé, mardi 19 janvier, que 670 personnes ont dû être hospitalisées depuis lundi pour troubles respiratoires ou cardiaques. Ces troubles sont dus pour l'essentiel à la pollution de l'air qui s'étend ces jours-ci sur la capitale grecque en raison de la chaleur et du manque de vent, avec des taux records de dioxyde de soufre (433mg/m³) et de monoxyde de carbone (17,2 mg/m³), malgré l'interdiction de la circulation des voitures particulières. – *(AFP.)*

□ **Waste Management renonce à traiter les déchets à Forbach (Moselle).** – Le directeur de la filiale française du groupe américain Waste Management, M. Patrick Mangin, a annoncé, mardi 19 janvier à Metz, que sa société renonçait à construire un centre de traitement de déchets industriels à Forbach (Moselle). Le numéro un mondial du déchet recherche donc un autre site pour l'établissement d'une plate-forme industrielle capable de traiter (par incinération ou procédé physico-chimique) quelque 100 000 tonnes de déchets industriels par an.

SPORTS

AUTOMOBILISME : l'application de la loi Evin

Le Groupement d'intérêt public répartira les crédits de la dotation anti-tabac

Mme Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports, a exposé, mardi 19 janvier, les modalités de répartition des crédits du fonds gouvernemental à propos de la loi anti-tabac.

Ce fonds résulte du vote par l'Assemblée nationale et le Sénat, il y a moins d'un mois, d'un amendement à la loi de finances rectificative de 1992 augmentant le budget de la jeunesse et des sports de 450 millions de francs. Ainsi s'est constituée une «rallonge» destinée à compenser les pertes engendrées par l'entrée en application, le 1er janvier 1993, de la loi Evin réglementant la publicité en faveur du tabac.

L'aide publique se substituera aux apports privés, mais la compensation ne sera pas automatique. La répartition incombera au Groupement d'intérêt public (GIP) Sport d'élite et préparation olympique.

L'affectation des subventions devra répondre à des objectifs favorisant le développement d'une politique sportive dans cinq secteurs : formation et perfectionnement ; promotion des talents et élargissement de la pratique ; recherche et développement technologique ; aide aux clubs et aux disciplines promotionnelles ; maintien d'une élite au plus haut niveau mondial.

Le GIP sera chargé d'instruire les dossiers et de préparer les réunions des commissions techniques qui seront composées à parts égales de représentants de l'Etat (quatre) et du mouvement sportif (un représentant du Comité national olympique et sportif français et trois des fédérations).

Ces commissions proposeront au ministre les aides à apporter. Trois réunions de commissions ont déjà été fixées aux 15 et 25 février et au 10 mars.

G. A.

□ **Deux pilotes britanniques chez Ligier.** – Cyril de Rouvre, nouveau président de Ligier-Sports, a choisi deux pilotes britanniques pour la saison 1993 de formule 1. Martin Brundle, sixième du championnat 1992 avec Benetton, sera associé à Mark Blundell qui était l'an dernier pilote d'essais chez McLaren. Eric Bernard a été engagé comme pilote d'essais de l'écurie française.

TENNIS : les Internationaux d'Australie

David Wheaton élimine Michael Chang

Les quatre Françaises encore en lice dans les Internationaux d'Australie de tennis de Melbourne se sont toutes qualifiées, mercredi 20 janvier, pour les seizièmes de finale. Mary Pierce, tête de série nº 10, et Isabelle Demongeot ont éliminé des Japonaises : Kimiko Date (6-1, 6-1) et Mana Endo (2-6, 6-2, 6-2). Nathalie Tauziat (nº 13) et Julie Halard ont respectivement battu les Allemandes Wiltrud Probst (6-2, 4-6, 6-2) et Karin Kschwendt (6-4, 1-6, 6-4).

Victoires de la Roumaine Monica Seles (nº 1) devant la Suédoise Maria Standlund (6-2, 6-0) et de l'Argentine Gabriela Sabatini (nº 3) face à l'Italienne Natalia Baudone (6-0, 6-1). Eliminée par l'Américaine Robin White (4-6, 7-5, 6-2), la Tchèque Jana Novotna (nº 8) est la première des têtes de série du tableau féminin à disparaître du tournoi.

Chez les messieurs, deux nouvelles têtes sont tombées après l'élimination, mardi, de l'Américain Ivan Lendl (nº 8) par le Suédois Christian Bergstrom (6-4, 6-4, 2-6, 6-4). L'Américain David Wheaton a battu son compatriote Michael Chang (nº 6) (6-4, 6-3, 1-6, 6-3) et le Néerlandais Richard Krajicek (nº 9) a été sorti par l'Américain Todd Witsken, 111e joueur mondial (6-4, 1-6, 6-1, 6-4). Qualifications de Jim Courier (nº 1), qui a remporté son duel américain contre Robbie Weiss (6-2, 7-5, 6-4) et de l'Allemand Michael Stich (nº 14) qui s'est imposé devant le Français Fabrice Santoro. (6-7, 6-2, 6-2, 4-6, 6-4). – *(AFP.)*

□ **VOILE : Vendée Globe.** – La voie d'eau qui menaçait de faire sombrer *Euskadi Europa 93*, le monocoque de l'Espagnol Jose Luis de Ugarte, a été localisée et colmatée, mardi 19 janvier, par le skipper basque qui poursuit donc sa route dans le Vendée Globe, la course autour du monde en solitaire sans escale. La veille, le doyen de la course avait actionné sa balise de détresse. – *(AFP.)*

□ **L'ANC apporte son soutien à l'organisation de la Coupe du monde de rugby en Afrique du Sud.** – Le Congrès national africain (ANC) a annoncé, mardi 19 janvier, à Johannesburg, qu'il apporterait son «*soutien entier*» à l'organisation de la Coupe du monde de rugby 1995 attribuée à l'Afrique du Sud, Les derniers doutes qui pesaient sur la tenue de la compétition dans le pays sont ainsi levés. Depuis le retour de l'Afrique du Sud dans les compétitions sportives internationales, l'ANC accusait les autorités sud-africaines de ne pas avoir favorisé le développement du rugby dans la population noire. En août, la première compétition internationale sur le sol sud-africain – un test match avec la Nouvelle-Zélande – avait provoqué la fureur du Congrès quand les spectateurs blancs avaient refusé une minute de silence à la mémoire des morts des cités noires.

SCIENCES

Au cours d'un vol spatial de six jours

La navette américaine Endeavour a parfaitement rempli sa mission

La navette Endeavour a atterri, mardi 19 janvier à 14 h 38 (heure de Paris), à cap Canaveral (Floride), au terme d'une mission pratiquement sans problème, la première des huit prévues au calendrier de la flotte des navettes américaines pour 1993. Les deux objectifs principaux de ce vol de six jours étaient le lancement du satellite TDRS utilisé par la NASA pour les liaisons avec les véhicules spatiaux et une sortie dans l'espace de quatre heures trente (*le Monde* du 15 et du 19 janvier). Les cinq membres d'équipage ont procédé, par ailleurs, à diverses expérimentations scientifiques.

Vingt-huit expériences de biotechnologies étaient rassemblées dans un seul appareil baptisé CGBA (Commercial Generic Bioprocessing Apparatus), mis par la NASA au service des laboratoires intéressés. D'autre part, une étude portant sur six rats de laboratoire embarqués devrait permettre aux chercheurs de mieux comprendre pourquoi les muscles s'atrophient en l'absence de gravité.

Les astronautes se sont aussi livrés à l'observation astronomique à l'aide du «spectromètre à rayons X diffus» (DXS). La mise en œuvre de ce télescope a causé quelques soucis aux responsables du vol, mais les chercheurs de l'université du Wisconsin, qui l'ont mis au point, estiment qu'il devrait quand même fournir des données intéressantes. Le DXS devait mesurer les caractéristiques du rayonnement X diffus provenant de notre galaxie.

ÉDUCATION

□ **Création de cinq classes préparatoires dans les ZEP.** – A l'occasion du Forum école-quartier, qui a réuni mardi 19 janvier, au siège de l'UNESCO à Paris, 1 500 enseignants et éducateurs des quartiers sensibles, le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, a annoncé la création, à la rentrée 1993, de cinq classes préparatoires aux grandes écoles dans des zones d'éducation prioritaires (ZEP). Deux seront implantées dans la ZEP de Mantes-la-Jolie (Yvelines), les trois autres dans les académies de Lille, Lyon et Marseille. Il n'existe actuellement qu'une seule classe préparatoire en ZEP, au lycée Paul-Eluard de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). «*Cette expérience est une réussite, et je souhaite qu'on s'en inspire*», a souligné le ministre.

□ **M. André Hussenet est nommé directeur de l'académie de Paris.** – M. André Hussenet, inspecteur général de l'éducation nationale, a été nommé par un décret paru au *Journal officiel* de mardi 19 janvier, directeur de l'académie de Paris. Cette nomination officialise les fonctions qu'il occupait depuis janvier 1992 en tant que directeur des services académiques du rectorat pour les écoles, les collèges et les lycées. M. Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale, avait décidé une réorganisation des services du rectorat après un mouvement de protestation des instituteurs parisiens contre le retard de paiement de leurs salaires. L'enseignement supérieur reste de la compétence de Mme Michèle Gendreau-Massaloux, recteur-chancelier des universités de Paris.

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

L'enseignement des langues à l'épreuve

Pression de la demande, incertitude des objectifs, frustration des enseignants et des élèves, la formation linguistique dans les collèges et les lycées cherche ses marques

« C'EST *tout de même incroyable qu'au bout de sept années d'étude les élèves soient incapables de soutenir une conversation en anglais!»* Déception, indignation, frustration : le moins que l'on puisse dire est que l'enseignement des langues vivantes dans le secondaire n'emporte pas la conviction. A l'approche des échéances européennes, ce constat se transforme en inquiétude dans les familles. *«Sera-t-il possible demain de trouver un emploi sans maîtriser une langue si ce n'est deux?»*

En même temps qu'elle devient plus exigeante, la demande d'apprentissage des langues ne cesse de s'étendre. Les difficultés liées à un enseignement de masse que connaissent toutes les disciplines se trouvent ici posées avec une acuité particulière. *«Les langues,* explique M. Olivieri, conseiller technique auprès du ministre de l'éducation nationale et de la culture, *sont soumises à un phénomène d'évaluation sauvage. Alors que pour les autres matières les parents ne jugent pas le niveau des élèves autrement que par les notes, pour les langues, il leur suffit d'allumer la radio pour constater l'écart entre ce qu'ils entendent et ce que l'élève est en mesure de produire.»*

Face à ces reproches diffus, il devenait urgent que l'institution redéfinisse ses objectifs. *« L'enseignement des langues souffre d'un procès injuste,* plaide M. Grémy, doyen de l'inspection générale des langues vivantes. *Il faut savoir que sur l'ensemble de sa scolarité, chaque élève ne s'exprimera que quelques petites heures (moins de quatre heures en moyenne). L'opinion pense qu'au bout de sept années, l'élève devrait parvenir à maîtriser la langue. Or qu'entend-on par maîtrise de la langue?»* C'est en effet la question–clé. *«Si l'on entend par là que l'élève doit comprendre et se faire comprendre aussi bien de manière écrite qu'orale par un autochtone dans la vie courante ou professionnelle, alors, disons-le clairement, nous n'avons pas les moyens de cette ambition»*, estime M. Grémy.

La bataille de l'opinion publique

En d'autres termes, l'école ne peut pas être une machine à fabriquer des bilingues. *«Pour y parvenir, il faudrait que l'élève soit exposé à longueur de journée à la langue, que les classes bénéficient d'horaires plus importants et d'effectifs beaucoup plus légers. L'institution n'est pas en mesure de consentir ces efforts.»* Un des objectifs qui se dessinent sur le cycle allant du cours moyen à la cinquième est de privilégier la compréhension orale.

Nombre d'études ont montré que, contrairement à une idée communément admise, il arrive fréquemment que l'elève qui ne s'exprime pas comprenne tout de même ce qu'il entend. *«Bien souvent,* reconnaît M. Monnanteuil, président de l'Association des professeurs de langues vivantes (APLV), *les professeurs sont obnubilés par l'expression. Ils pensent que l'élève qui ne s'exprime pas ne comprend rien. Mais il faut se rendre compte que l'expression est aussi un problème de motivation. Il y a un tel décalage entre ce que l'élève pourrait dire sur un sujet en français et ce qu'il parviendra à dire dans la langue étrangère qu'il perd l'envie de s'exprimer.»* On espère ainsi qu'en developpant sa compréhension, l'élève prendra confiance en lui, accroîtra son lexique et parviendra graduellement à la capacité de communication. Toutefois, le passage est loin d'être automatiquement garanti.

«Il ne s'agit pas d'abandonner l'expression, précise M. Olivieri. *Mais si les parents se rendent compte que leur enfant comprend les émissions de la BBC alors qu'eux-mêmes en sont incapables, il conviendront qu'il y a un progrès. Cet objectif a au moins l'avantage d'être visible. Là, nous pouvons gagner la bataille de l'opinion publique.»* Cette volonté de réviser les ambitions vers une plus grande modestie n'est pas sans inquiéter les syndicats. *«Ce qui est le plus préoccupant, c'est l'exigence d'une renégociation des objectifs des langues vivantes dans le système éducatif,* estime M. Denis Paget, secrétaire national du SNES. *La pression est très forte pour que cet enseignement privilégie le critère d'utilité et minore ses objectifs de formation et de culture.»*

Modules et rythmes

Cette année, la mise en place des modules en classe de seconde a permis d'alléger les effectifs et d'assouplir les conditions d'enseignement de la première langue. En remplacement des trois heures hebdomadaires, les élèves suivent deux heures en classe entière et une heure et demie tout les quinze jours en modules. Une grande liberté est laissée aux professeurs pour organiser les contenus. *«Le plus souvent,* raconte Claudie Appel, professeur d'anglais au lycée Maurice-Genevoix de Montrouge, *je m'en sers pour faire de l'expression en demi-groupes. Mais il m'arrive aussi de prendre cinq élèves qui ont des soucis en grammaire et de récupérer la classe entière la semaine suivante.»*

Du côté de l'inspection générale, on espère que cet enseignement modulé contribuera à réduire l'hétérogénéité des classes, une des difficultés majeures que soulignent tous les rapports. *«Mais il ne faut pas se leurrer,* déclare M. Grémy. *Au-delà d'un certain seuil d'hétérogénéité, la mission d'enseigner les langues devient impossible. L'un des points faibles du dispositif est de prétendre enseigner la même chose à tout le monde de la sixième à la terminale. Si l'on désire améliorer de manière spectaculaire le niveau général des langues, il faudra se résoudre à une différenciation des objectifs. Donner à chacun des bases linguistiques solides qui permettront aux plus doués de progresser, et à ceux qui ont des difficultés de pouvoir reprendre éventuellement l'étude de la langue plus tard si leur profession l'exige.»*

Une des grandes questions actuellement à l'étude est l'organisation des rythmes scolaires. Toutes les expériences prouvent que les périodes d'apprentissage intensifs, même si elles sont espacées, donnent de bien meilleurs résultats qu'un saupoudrage de cinquante minutes trois fois par semaine. *«Il faudrait,* estime M. Grémy, *imaginer une autre gestion du temps. Des initiatives ont été prises dans plusieurs académies. En fin d'année, au moment où les élèves se retrouvent désœuvrés, les établissements ont mis en place des stages intensifs de langue. Les résultats ont été très intéressants, mais ce genre d'expérience est difficilement généralisable compte tenu des rigidités de l'emploi du temps.»*

Le destin des langues rares

La fameuse diversité des langues, grand serpent de mer du système français, offre la possibilité d'étudier les neuf langues de la Communauté européenne ainsi que l'arabe, le chinois, l'hébreu, le japonais, le polonais et le russe . Critiquée par les uns, défendue bec et ongles par les autres, cette offre pléthorique recouvre en fait une grande disparité *(voir encadré)*. Le russe et l'italien, qui sont surtout choisis en LV3, se sont trouvés cette année menacés par la réforme du baccalauréat. *«La troisième langue était prise en seconde pour intégrer la section A 2,* explique M. Monnanteuil. *Mais comme les élèves n'ont plus droit qu'à deux options, la plupart ont choisi la deuxième langue et l'économie, délaissant la troisième langue vivante. Les effectifs ont baissé de 40 % pour le russe et de 45 % pour l'italien.»*

Par ailleurs, en raison de la dotation horaire globale, l'existence des langues rares dépend essentiellement du choix des chefs d'établissement. Il est naturellement tentant pour eux de décourager les élèves de choisir ces langues afin de récupérer un poste et de l'attribuer à une discipline qui réunit plus d'effectifs. On imagine aisément, dans ces conditions, que la situation des professeurs de langues dites *«rares»* devient rien moins que confortable.

A l'inverse, la présence écrasante de l'anglais ne semble pas amorcer son déclin, bien au contraire. Cette domination est-elle inévitable? *«Elle est pour l'instant une réalité,* répond M. Olivieri. *Mais la sociologie des langues est complexe; rien n'est jamais définitif. Ce qui est important, c'est de préparer nos jeunes à s'adapter aux situations futures dont nous ne savons rien. On peut, par exemple, conseiller aux familles de choisir deux langues dans deux groupes linguistiques différents, saxonne, latine, slave, sémitique ou orientale, afin de faciliter l'apprentissage ultérieur d'une troisième langue si elle s'avère nécessaire.»*

Le succès des sections européennes

Enfin, on envisage d'aider au développement des langues-parents pauvres sur des crénaux précis. *«Il serait possible,* pense M. Monnanteuil, *d'encourager l'enseignement des langues rares en tenant compte des spécificités économiques et régionales des établissements. Par exemple, au lycée de la batellerie de Nantes, les élèves voient très bien l'intérêt d'étudier le néerlandais. Dans un lycée professionnel du bois, l'utilité d'apprendre le danois est clairement apparue. Les élèves sont beaucoup plus motivés quand l'étude de la langue n'est plus une fin en soi, mais se trouve liée à leur projet professionnel. Les échanges avec l'étranger sont plus fructueux car le dialogue entre les jeunes s'instaure d'emblée autour d'un intérêt commun. Dans ce cadre, les programmes européens Lingua et Petra pourraient être mis à contribution.»*

A la rentrée de septembre, cent quatre sections européennes ont été lancées. Mises en place dans quinze académies, elles concernent déjà trois mille élèves. L'idée-force de ces filières est la «trans-disciplinarité» : l'étude d'une discipline (histoire, économie, biologie) dans une langue étrangère. A partir de la quatrième, les élèves bénéficient d'un horaire renforcé en langue (cinq heures par semaine). Ils débutent la discipline à partir de la seconde. Trouver les professeurs capables d'enseigner leur spécialité dans une autre langue que le français ne sera pas une mince affaire. Afin de pourvoir ces «postes à profil», le ministère prévoit de lancer une grande enquête dans les académies afin de faire l'inventaire des ressources linguistiques du corps enseignant.

«Cette initiative doit être encouragée, estime M. Jean-Pierre Maillard, proviseur du lycée international de Saint-Germain-en-Laye et secrétaire général de l'association Europe Education. *Mais si l'on rate sa mise en œuvre, l'idée risque d'être condamnée pour longtemps. Or de nombreux problèmes demeurent. D'abord, les textes préconisent de démarrer ces sections en classe de quatrième. C'est une absurdité, car dans de nombreux cas les élèves changent d'établissement à l'entrée en seconde, et l'effort sera perdu. C'est en sixième qu'il faut aborder l'étude renforcée de la langue pour pouvoir commencer la discipline en quatrième. D'autre part, il doit être bien clair que quand un élève rend une copie de biologie en anglais, c'est sur la biologie qu'il doit être jugé et non sur l'anglais. Ce n'est pas évident pour tout le monde.»*

Si la réussite des sections européennes n'est pas encore acquise, leur succès auprès du public a pris d'emblée. Sans doute le désir d'élitisme des familles n'y est-il pas tout à fait étranger. Mais il est certain que la perspective de se servir enfin des langues comme d'un outil de connaissance constitue un facteur de motivation essentiel.

De manière générale, l'utilisation de la langue étrangère dans les lycées et collèges non plus comme une fin en soi mais en tant qu'instrument de découverte – que ce soit à travers l'étude d'une discipline, le travail sur les médias où la construction d'un projet professionnel – apparaît comme une des pistes les plus prometteuses pour mobiliser les élèves.

JEAN-CLAUDE BÉHAR

POURQUOI TU NOUS AS JAMAIS PARLÉ EN ANGLAIS?

J'AVAIS RIEN À DIRE.

PESSIN

Résultats mitigés

Quelle maîtrise de la langue anglaise les lycéens ont-ils acquise et au terme de leur scolarité secondaire? Lancinant sujet de controverses ou de lamentations, la question vient de faire l'objet d'une étude de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale et de la culture (1), réalisée à partir d'un échantillon de copies de baccalauréat (session 1988). Cette analyse est encore partielle puisque seules les épreuves écrites et les copies des candidats des séries A1 (lettres-maths), A 2 (lettres-langues), A3 (lettres-arts) et B (économie) ont fait l'objet de cette évaluation.

On constate d'abord que, globalement, la réussite des élèves varie peu selon les séries, même si les candidats de la série A3 (lettres-arts) semblent en général les moins performants. Il n'y a guère que dans le domaine de la compétence linguistique que les candidats de A 2 (lettres-langues) se détachent nettement des autres.

Dans leur grande majorité, les candidats font preuve d'une bonne appréhension globale du texte qui leur était soumis. Ils savent identifier le lieu de l'action, saisir la situation générale et les caractéristiques du personnage principal. Plus de 80 % d'entre eux sont capables de dire si des affirmations sur le texte sont justes ou erronées. Justifier les réponses est un exercice moins réussi : un peu plus de la moitié des candidats des séries A1 et A 2 y parviennent (mais 45 % de ceux des autres séries).

Les candidats doivent ensuite produire un texte d'une douzaine de lignes sur un thème proposé. Dans la moitié (série A3) à deux tiers des cas, les correcteurs jugent les productions des candidats *«intelligibles»*, les productions *«pratiquement inintelligibles»* étant rares. En moyenne, la moitié des phrases sont entièrement correctes, un peu plus du quart globalement correctes avec de légères erreurs.

Les difficultés plus importantes apparaissent pour l'exercice réclamant de produire un texte plus long. Environ 60 % des candidats traitent le sujet choisi, mais la clarté du message pose problème. Les correcteurs ont du mal, en effet, à dégager, sans trop de difficulté, les idées principales des textes produits par les candidats dans environ la moitié des copies. Et le message n'est *«pas clair du tout»* dans environ 11 à 20 % des copies.

(1) *Evaluation en anglais à partir des copies de baccalauréat.* Education et Formation. Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP), ministère de l'éducation nationale. Décembre 1992.

La prédominance de l'anglais

La domination de l'anglais, parmi les langues vivantes étudiées au collège et au lycée, s'impose, année après année, comme une évidence. En 1991-1992, selon l'enquête annuelle du ministère de l'éducation nationale, 93 % des élèves du second degré (plus de 5,2 millions) étudiaient la langue de Shakespeare. Enseignée comme première langue dans la quasi-totalité des collèges, l'anglais est davantage choisi comme première langue dans les établissements privés que dans les établissements publics. L'augmentation du nombre d'élèves étudiant une langue vivante dans le second cycle professionnel (2,8 % de plus entre 1990-1991 et 1991-1992) accentue encore cette prédominance.

La part dévolue à l'allemand demeure stable. Proposé dans trois collèges sur cinq, cet enseignement était étudié, en 1992, par 1,38 million d'élèves. Par rapport à l'année précédente, les collégiens sont plus nombreux à choisir l'allemand en première langue vivante (11,8 %), ce qui compense la légère baisse des effectifs dans cette discipline en seconde langue. Les académies de l'est de la France – Besançon, Dijon, Nancy-Metz, Reims et Strasbourg – assurent l'enseignement de l'allemand comme première langue dans plus de huit collèges sur dix.

Lorsque deux premières langues vivantes sont offertes dans un collège, comme cela est le cas dans 58 % des établissements, il s'agit dans la quasi-majorité des cas de l'anglais et de l'allemand. Mais un collège sur trois ne propose qu'une seule seule langue vivante. Plus d'un élève sur deux choisit l'espagnol comme seconde langue, et il reste la troisième langue la plus étudiée (35 % des élèves). En revanche, seul 1 % des collégiens l'étudient en première langue. L'italien a une implantation géographique plus marquée que les autres langues. Dans les académies du sud-est de la France – Aix-Marseille, Grenoble, Nice et la Corse, – plus de huit collèges sur dix assurent son enseignement comme seconde langue, contre 18 % dans l'ensemble des collèges de la France métropolitaine.

Enfin, quelque 27 000 élèves du secondaire apprennent le russe en première, deuxième ou troisième langue ; 13 500 font du portugais, 10 400 de l'arabe et près de 15 000 se partagent entre les autres langues rares (chinois, hébreu, grec moderne, japonais, danois, néerlandais ou polonais).

Un écolier sur trois

Concernant l'apprentissage des langues vivantes à l'école primaire, 328 000 élèves répartis dans 8 145 établissements scolaires ont suivi un tel enseignement en 1991-1992. Deux ans auparavant, date à laquelle cette expérimentation a été mise en place, ils n'étaient que 134 700. Le nombre des intervenants a d'ailleurs augmenté de 72 %. Plus de la moitié d'entre eux sont des professeurs du second degré.

La part des élèves de CM 2 suivant une initiation à une langue étrangère est passé de 12,5 % en 1989-1990 à 31,83 % en 1991-1992. Avec des variations considérables selon les régions : les plus privilégiés sont les enfants scolarisés dans les académies de Nice, Poitiers et Toulouse. Un sur deux peut commencer l'apprentissage d'une langue vivante à l'école. Dans les académies de Lille, Bordeaux et Créteil, six ou sept langues sur les dix recensées sur le plan national sont proposées.

Les trois quarts des écoliers apprennent l'anglais. L'allemand et l'espagnol sont étudiés respectivement par 17,2 % et 4,1 % d'entre eux. Seule une école sur trois propose le choix entre deux langues. Depuis 1991-1992, l'arabe, l'italien, le portugais, le russe, le chinois, le polonais et le néerlandais sont proposés aux élèves mais concernent chacun moins de 1 % des élèves. Les relations avec le pays de la langue proposée sont encore peu développées : 11 % seulement des établissements scolaires organisent en effet un voyage.

La direction de l'évaluation et de la prospective (DEP), a constaté que, toutes choses égales par ailleurs, l'enseignement précoce des langues vivantes n'a aucune influence sur les performances des élèves en français et en mathématiques. *«Mais cela ne saurait être pris comme une évaluation de l'effet de l'enseignement des langues à l'école primaire. Il faudrait pour cela, au moins, mesurer directement l'effet sur les acquis en langues vivantes dans le premier cycle, sans doute sur plusieurs années.»*



Le paradoxe des cultures régionales

Pourtant soutenues par l'éducation nationale, les « langues de France » se heurtent toujours à la tradition jacobine

TOUT tient en un refus. Le 5 novembre 1992, la France refuse net de signer la convention européenne des langues régionales ou minoritaires mise au point par le Conseil de l'Europe. Dans la Communauté européenne, seules la Grèce et la Grande-Bretagne ont fait de même. Le gouvernement, Quai d'Orsay et ministère des affaires européennes en tête, se donne *« un temps de réflexion »*. Concrètement, cette convention précise en son préambule le droit *« imprescriptible »* à la pratique des langues *« dans la vie publique et privée »*, mais permet à chaque État signataire de moduler l'application de la convention en fonction de ses spécificités et des difficultés administratives que le texte implique.

Motifs du refus : la convention va à l'encontre de l'*« identité républicaine »*, de *« l'égalité des citoyens »*, de la Constitution, qui précise (depuis juin 1992) que *« la langue de la République est le français »* et du traité de Villers-Cotterêt (1539), qui impose l'usage du français dans les tribunaux. *« Ridicule ! »*, s'est exclamé le 7 janvier dernier M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, en présentant une séries de mesures destinées à *« lutter pour la préservation des langues et cultures de France »*. *« Quelle contradiction flagrante entre le travail de mon ministère et ce refus de signature ! »*

Les langues *« de France »*, comme se plaît à le répéter le ministre de l'éducation nationale, font aujourd'hui plus que jamais l'objet d'une contradiction, ou tout au moins d'un paradoxe. *« Trésors vivants nationaux »*, *« éléments du patrimoine national »*, selon M. Lang, elles sont enseignées de la maternelle à l'Université, diffusées sur les ondes, promues culturellement. Mais, sujet tabou, elles ne bénéficient toujours d'aucun statut, d'aucune reconnaissance officielle. Depuis 1958, quarante propositions de loi pas moins, formulées par des parlementaires de tous bords politiques, ont été déposées... mais jamais examinées.

Ancrées dans le système scolaire

A maints égards, la France est aujourd'hui pointée du doigt. Car elle demeure le seul pays de la Communauté à faire référence, dans sa Constitution, à une langue officielle, sans faire mention des autres langues parlées sur son territoire.

Sorties de l'ombre une première fois en 1951 par la loi Deixonne, relancées surtout par la circulaire d'Alain Savary de juin 1982, les langues régionales sont pourtant enseignées à ceux qui le souhaitent, à tout niveau, même si parfois le dispositif manque de cohérence (*le Monde* du 20 février 1992). Des concours de recrutement d'enseignants sont organisés en basque, breton, catalan, corse, occitan et bientôt en alsacien. Une langue locale peut faire l'objet d'une épreuve écrite ou orale obligatoire au baccalauréat. Et dès 1993, les candidats au brevet des collèges pourront rédiger certaines de leurs épreuves dans ces langues régionales.

Pour mieux les ancrer dans le système scolaire, le ministre de l'éducation nationale a même demandé en novembre dernier aux recteurs des académies concernées (1) de bâtir des plans académiques de développement des langues et cultures régionales. Des conseils consultatifs locaux de langues et cultures locales ont ainsi été mis sur pied – ou sont sur le point de l'être – en Bretagne, Occitanie, Pays basque et Corse (où la langue relève également de la compétence de l'assemblée territoriale).

Dans le service public, la promotion des langues régionales au sein du service public passera dorénavant par le bilinguisme (toujours sur la base du volontariat) avec l'aide d'associations (Ikas-Bi au Pays basque) ou des collectivités locales (le département du Haut-Rhin). Côté privé, l'Etat reconnaît désormais *« les associations qui ont fait la preuve de leur dynamisme et de la qualité de leurs activités pédagogiques »*. Ainsi, *Seaska* au Pays basque, *Diwan* en Bretagne, *Bressola* et *Arrels* en Catalogne, *les Calendretas* en Occitanie, *Cultura di lingua corsa* en Corse, pratiquent depuis des années «l'immersion linguistique» dès la maternelle. Sous contrat d'association, leurs personnels sont pris en charge par l'État. Sous condition : que les élèves, à la sortie du primaire, maîtrisent aussi bien le français que la langue locale.

Rue de Grenelle, on reconnaît donc fort bien que la signature de la convention européenne (*« un instrument suffisamment souple pour s'y insérer »*) est tout à fait envisageable. A ceux qui brandissent le spectre des séparatistes, on oppose la réalité des chiffres (*voir encadré*) et on fait part du *« manque de confiance en soi »*. A ceux qui s'élèvent contre les particularismes, on oppose volontiers le caractère « pluriculturel » de l'Europe en construction. Quant à l'ordonnance de Villers-Cotterêts, ne répondait-elle pas précisément à la demande de François Ier, à l'époque, de voir les tribunaux s'exprimer non pas en latin, comme c'était l'usage, mais en français, c'est-à-dire dans la langue... locale ?

Identité économique

« Tout cela ne peut durer bien longtemps », confie M. Thierry Delobel, responsable de l'association Ikas-Bi au Pays basque, partisan du bilinguisme au sein du service public : *« Il faut que les pouvoirs publics reconnaissent qu'à une identité régionale correspond souvent aussi une identité économique, surtout si l'on pense Europe. »* C'est le cas toujours en zone frontalière, en Alsace par exemple, où, note M. Jean-Jacques Weber, président du conseil général du Haut-Rhin, 120 000 personnes franchissent quotidiennement la frontière pour aller travailler outre-Rhin. Ce peut être le cas en Catalogne, au Pays basque, etc.

Et, premiers à réagir face au *« jacobinisme forcené »*, pour reprendre l'image des ardents défenseurs des langues régionales, les conseils généraux et régionaux ne financent-ils pas déjà nombre de panneaux de signalisation bilingues, dans l'esprit de la convention européenne ?

« En fait, notre principal adversaire, ce sont à la fois l'indifférence générale et la frilosité des gouvernements », explique M. Yves Dollo, député (PS) de Saint-Brieuc (Côtes d'Armor) et auteur d'une proposition de loi déposée pendant la dernière législature. Egalement président à l'Assemblée nationale du groupe d'étude sur les langues et cultures régionales (80 députés environ), M. Dollo résume bien l'état d'esprit qui prévaut aujourd'hui chez les défenseurs des langues et cultures minoritaires. *« Nous avons tout gommé dans notre dernière proposition de loi*, dit-il. *Nous recherchons au moins une reconnaissance de principe, inscrite dans la loi et validée au niveau européen. »*

Question de respect en somme, si ce n'est de droit. Comme l'avait formulé, en juin 1992, M. Henri Goetschy, sénateur du Haut-Rhin, présentant un amendement – refusé – à l'article 2 de la Constitution : *« La langue de la République est le français dans le respect des langues et cultures régionales de France. »*

Après ce *« temps de réflexion »* qu'il s'est octroyé, le gouvernement devait décider, cette semaine, le refus *« définitif »* ou l'acceptation de la convention européenne. Le 14 mars 1981, dans un discours prononcé à Lorient, M. François Mitterrand, alors candidat à l'élection présidentielle, déclarait qu'il fallait que la France cesse d'être *« le dernier pays d'Europe à refuser à ses composantes les droits culturels élémentaires, reconnus dans les conventions internationales qu'elle a elles-mêmes signées »*. Il est vrai que la convention européenne des langues régionales ou minoritaires n'est toujours pas signée...

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Aix-Marseille, Antilles-Guyane, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Corse, Grenoble, Lille, Limoges, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Rennes, Réunion, Strasbourg et Toulouse.

Un élève sur cent

Le ministère de l'éducation nationale recense environ 130 000 élèves pratiquant, cette année, une langue régionale (hormis l'alsacien, assimilé la plupart du temps à de l'allemand dans la pratique) : soit un élève scolarisé sur cent en France.

- **L'alsacien** concerne 82 432 élèves du primaire et 66 826 élèves du second degré (44 % de la population scolaire de la région). 1 800 élèves suivent, à titre expérimental, un enseignement bilingue (13 heures en français, 13 heures en allemand). Dans l'académie de Nancy-Metz, 12 500 élèves du primaire suivent une voie dite « spécifique mosellane ».
- **Le basque** est étudié par 4 563 élèves d'école primaire, dont 1 479 en enseignement bilingue, et 2 193 élèves de collège et lycée (soit un tiers de la population scolaire primaire dans la zone linguistique). 1 000 élèves sont scolarisés par les écoles privées Seaska.
- **Le breton** est dispensé à moins de 3 % de la population scolaire primaire et maternelle : soit 7 343 enfants de Bretagne et de Loire-Atlantique (dont 546 en enseignement bilingue). 4 000 collégiens et lycéens ont opté pour le breton (soit 1 % des effectifs totaux). Le réseau privé Diwan scolarise environ 1 000 élèves.
- **Le catalan**, dans le département des Pyrénées-Orientales, est enseigné à 8 569 écoliers des classes maternelles et primaires (un quart des effectifs dans la tranche d'âge) et à 1 562 élèves du second degré (5 % des collégiens et lycéens). Bressola et Arrels scolarisent 122 élèves.
- **Le corse**, à partir de la rentrée 1993, sera enseigné dans toutes les écoles et tous les collèges et les lycées de l'île. Actuellement 11 749 élèves du primaire ont au moins une heure de corse hebdomadaire (la moitié de la population scolaire primaire). 5 183 élèves ont choisi la langue corse en option au collège et au lycée (soit un quart des collégiens et des lycéens). Cultura di lingua corsa regroupe 36 élèves.
- **L'occitan**, dont l'aire linguistique recouvre 33 départements, concerne quant à lui 62 597 écoliers et 9 270 élèves de collège et lycée. Les Calendretas recensent 342 élèves.

(Source : ministère de l'éducation nationale et de la culture - liste non exhaustive.)

EDUCATION • CAMPUS

Les impasses de l'Université

La formation des futurs professeurs marginalise l'enseignement des langues vivantes destiné aux non-spécialistes

C'EST devenu une évidence, presque une obsession : la maîtrise des langues étrangères est, pour les étudiants, un impératif catégorique. *« Les monoglotes d'aujourd'hui seront les analphabètes de l'an 2000 ! »* Lancée comme une boutade par M. Régis Ritz, angliciste, président de l'université Michel-de-Montaigne (Bordeaux-III) et président de la commission des relations extérieures de la conférence des présidents d'université, la formule exprime sans ambiguïté une conviction de plus en plus largement partagée.

Par les universitaires, certes. Mais également par les étudiants, anxieux d'ajouter le maximum de cordes à leur arc. Ou par les chefs d'entreprise, de plus en plus exigeants sur la capacité de leurs futurs cadres et ingénieurs à travailler, négocier et communiquer dans une langue étrangère. La Commission des Communautés européennes ne s'y est pas trompée qui, dans son mémorandum récent sur l'enseignement supérieur, fait de l'apprentissage généralisé des langues des Etats membres un véritable défi : *« Il serait raisonnable que tous les citoyens de la Communauté aient la possibilité d'acquérir une compétence de communication dans au moins une langue de la Communauté, en sus de leur langue maternelle, et qu'une partie importante de la population acquière une connaissance de deux langues étrangères. »*

Rares, pourtant, sont les universités françaises que cette perspective enthousiasme, tant elles sont loin du compte. Ainsi, selon les derniers chiffres connus, en 1989-90, 147 000 étudiants suivaient à l'université des formations spécialisées en langues et civilisations étrangères, dont 86 000 dans les filières classiques menant à l'enseignement et un peu plus de 61 000 dans la filière des langues étrangères appliquées (LEA), qui associe la formation à deux langues étrangères et des éléments de droit, d'économie et de comptabilité. D'autre part, plus de 379 000 étudiants d'autres disciplines suivaient, en 1990, une formation en langues.

Initiatives provinciales

Ce sont au total un peu plus de la moitié seulement des étudiants français à qui l'Université assure une formation aux langues étrangères. Le constat est d'autant plus brutal que 81 % des spécialistes et 90 % des non-spécialistes choisissent l'anglais et l'espagnol, en progression, ou l'allemand, dont l'audience se maintient. Les trente-deux autres langues enseignées dans le supérieur (sans même compter les langues orientales) sont donc réduites à la portion congrue.

Pour combler ces lacunes, bon nombre d'universités multiplient les initiatives : créations de centres de langues ou de « pôles langues » s'efforçant de regrouper moyens techniques et humains à Bordeaux ou Rennes-II, Grenoble ou Strasbourg, ou encore Lyon-II, qui est en train de lancer un projet ambitieux. De son côté, le ministère de l'éducation nationale a réaffirmé, dans les projets de textes rénovant les diplômes universitaires actuellement en discussion, l'obligation d'assurer un apprentissage des langues dans tous les premiers cycles.

Ces efforts semblent toutefois se heurter à des obstacles très difficiles à surmonter. Ainsi, même les formations classiques débouchant sur les concours de recrutement de professeurs n'arrivent plus, dans des disciplines comme l'anglais, voire l'allemand, à fournir un vivier de candidats suffisant pour le CAPES ou l'agrégation. Il est vrai, comme le souligne Bernard Cassen, professeur à l'Institut d'études européennes de Paris-VII-Saint-Denis, que *« l'enseignement des langues est surdéterminé par la préparation des concours et la formation des futurs enseignants. Enfermé dans cette bulle, le système est resté trop longtemps hermétique à d'autres besoins sociaux »*. Et beaucoup soulignent que la filière LEA, précisément créée il y a une vingtaine d'années pour briser ce monopole, a toujours du mal à trouver ses marques, aussi bien vis-à-vis d'enseignants « classiques » encore dédaigneux que de responsables économiques souvent mal informés ou réticents. Les enquêtes du CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) démontrent malheureusement que les diplômés de LEA sont encore très nombreux à trouver, sur le marché du travail, des postes d'employés (40 %) ou des emplois intermédiaires (40 %) plutôt que de cadres, correspondant, en principe, à leur niveau de formation.

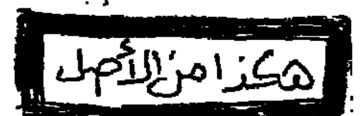
Académique ou utilitaire

Même écho de la part de M. Janitza, germaniste et directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de Paris : *« L'étanchéité entre le secondaire et le supérieur, puis entre les filières de langues et les autres disciplines a renforcé la dualité fondamentale entre la vocation à former des enseignants, dominée par une tradition académique et littéraire très forte, et une conception utilitaire de l'apprentissage des langues pour les non-spécialistes. Il faudra bien dépasser cet antagonisme. Mais, pour l'instant, le verrou est solide. »*

Il suffit pour s'en convaincre de constater que la plupart des formations pour les non-spécialistes sont marginalisées et sous-traitées par les universitaires à des vacataires ou des enseignants du second degré détachés dans le supérieur. *« On devrait faire des langues partout et on n'en fait nulle part. Les seuls qui s'en sortent sont les grandes écoles, qui ont de petits effectifs, des moyens sérieux et qui parviennent à construire des parcours beaucoup plus individualisés que dans les universités »*, conclut Jean-Marie Valentin, directeur des études germaniques à la Sorbonne (Paris-IV). Mme Suzy Halimi, angliciste et présidente de la Sorbonne nouvelle (Paris-III), va dans le même sens en soulignant la nécessité de *« repenser complètement notre pédagogie pour les non-spécialistes »*. Isolement des formations classiques, interrogations de la filière LEA et risques de marginalisation des formations pour non-spécialistes : tout devrait inciter les universitaires à une sérieuse remise à plat. Bon nombre d'entre eux y semblent prêts (1).

GÉRARD COURTOIS

(1) Un colloque sur l'enseignement des langues aux non-spécialistes est organisé, à Aix-en-Provence, les 12 et 13 février prochains, par le ministère de l'éducation nationale et de la culture.



هكذا من الأصل

Séjours linguistiques sous tension

A l'occasion du Salon Expolangues, qui se tient à Paris du 21 au 24 janvier les professionnels vont s'efforcer de restaurer la confiance d'un public plus exigeant

NI colonie de vacances ni école de langues, le séjour linguistique est arrivé à l'âge adulte. Mais pour satisfaire la demande de ces 200 000 jeunes Français – au bas mot – qui vont, chaque année, s'exercer dans la langue de Shakespeare, de Goethe ou de Cervantès, la profession, une bonne centaine d'organismes, doit consolider son image de marque. Car la demande est aujourd'hui plus ciblée, le marché plus tendu. Quels produits proposer, comment les vendre et à qui les vendre ? *« Chacun doit se repositionner »*, résume M. Peter Gins, délégué général de l'UNOSEL (Union nationale des organisations de séjours linguistiques), association qui, avec une quarantaine d'organismes adhérents, est la plus représentative de la profession.

En ce début d'année 1993, M. Alain Dubroca, délégué général de la Ligue de l'enseignement, a le sourire : la Ligue, locomotive du secteur avec plus de 23 000 inscrits par an à des séjours linguistiques, pour un chiffre d'affaires de 131 millions de francs, note une augmentation de 20 % sur ses réservations par rapport à l'année dernière. Ce redressement rassure la profession, après deux années consécutives où la demande avait enregistré une baisse de 10 % à 20 %, selon l'UNOSEL. Mais, prudent, M. Dubroca reste dans l'expectative. *« Attendons le printemps pour voir si ces chiffres se confirment et si c'est un phénomène général, car le recul a surtout touché les organisations plus petites que la nôtre. »* En effet, hormis quelques gros poids lourds, comme la Ligue de l'enseignement ou SILC (Séjours internationaux linguistiques et culturels), qui organisent aussi des mini-séjours à l'étranger dans le cadre de programmes scolaires, la profession compte surtout des organisations de taille modeste qui ont désormais tendance à se regrouper. C'est le CEI (Centre d'échanges internationaux) qui s'associe au Club des quatre vents. C'est OISE (Oxford Intensive School English) qui vole au secours d'Eurolangues.

Pour un foyer aux revenus modestes, un séjour linguistique représente un investissement. A la Ligue de l'enseignement par exemple, le prix moyen d'un séjour estival en Grande-Bretagne s'élève à 6 300 F pour trois semaines. Et, avant de débourser une telle somme, les familles y regardent à deux fois. *« Les séjours qui répondent à un besoin bien identifié n'ont pas pâti de la crise, ce qui n'est pas le cas de ceux qui peuvent paraître superflus »*, constate M. Jean-Pierre Van Deth, président du Salon Expolangues (1).

Le succès du haut de gamme

Car les besoins existent, mais ils changent de nature, et les professionnels doivent repenser leur stratégie. Dans les années 70, âge d'or des séjours linguistiques avec des augmentations annuelles de 10 % à 15 %, l'accent avait été mis sur des formules associant volontiers langues étrangères et sport. Aujourd'hui, ce sont les vacances studieuses qui ont le vent en poupe. *« Il y a une poussée sur les séjours avec cours, ce qui n'était pas le cas il y a quinze ans. Les familles considèrent que c'est un investissement et les adolescents eux-mêmes ont changé de comportement. Ils sont prêts à étudier pour aller plus loin que leurs petits camarades. Du coup, la demande est devenue très précise »*, constate M. Jean-Michel Roques, délégué général de SILC. Ainsi le séjour linguistique tend à s'inscrire davantage dans une stratégie de réussite scolaire ou professionnelle. D'où le succès des produits haut de gamme : stages précédant un examen ou un concours, sessions pour adultes qui ont besoin de se recycler.

Pour répondre à la demande, les organismes cherchent donc de nouveaux créneaux. CEI et le Club des quatre vents ont mis en place des séjours mixtes avec cours séparés pour parents et enfants, ou organisent un séjour « top média » durant lequel les adolescents créent un journal et un film vidéo. SILC propose des stages langue-maths, langue-méthodologie, ou encore des séjours organisés autour d'un thème pédagogique tel que « Le jeune dans son environnement culturel en Grande-Bretagne ».

« On en vient à des séjours thématiques, plus solides. L'époque où l'on prétendait que l'on pouvait apprendre une langue sans effort est révolue », déclare M. Peter Gins. A tel point qu'on peut même aujourd'hui résider chez son professeur. C'est le fameux *« one to one »*. Une façon de concilier efficacité pédagogique et bain culturel en famille.

Car un séjour linguistique, c'est d'abord la découverte d'une autre culture. *« Et, pour cela, aucun pays n'est aussi bien placé que la Grande-Bretagne »*, estime M. Pierre Bergasse, directeur adjoint de l'Office de tourisme britannique. Absorbant environ 80 % de la demande, ce pays reste la première destination des jeunes Français. Mais il est fortement concurrencé aujourd'hui par les Etats-Unis et l'Irlande. Selon *The Language Travel Gazette*, les séjours (toutes nationalités d'origine confondues) en direction de l'Irlande ont augmenté de 30 % au cours des deux dernières années, la progression a été de 7 % dans certaines écoles aux Etats-Unis, alors que le marché britannique a chuté de 20 %.

Enfin les professionnels notent une demande croissante vers l'Allemagne. L'Espagne, l'Italie, en revanche, restent des destinations plus confidentielles. Les régions du Sud sont encore sous-équipées en matière de séjours linguistiques. Tout comme la France d'ailleurs, qui est un pays plus émetteur de séjours linguistiques que récepteur. A l'inverse, en Grande-Bretagne, c'est une industrie, surtout sur la côte sud. D'où des problèmes d'accueil. Du fait de la situation économique de ce pays, l'hébergement tend à être assuré par des familles plus défavorisées qu'auparavant, qui ont trouvé là une façon d'arrondir leurs fins de mois. Selon Catherine Malpas, qui a enquêté en juillet dernier en Grande-Bretagne pour le compte de *CEC* (comités d'entreprise et collectivités) *magazine*, *« si certaines familles sont conscientes de leurs responsabilités, d'autres se contentent du strict minimum... »*.

Mais comment mesurer l'impact d'un séjour linguistique ? Pour M. François Monnanteuil, président de l'APLV (Association des professeurs de langues vivantes), *« c'est difficile dans la mesure où les élèves ont aujourd'hui différentes occasions d'écouter une langue étrangère en dehors du cadre scolaire avec la musique, le cinéma ou les émissions télévisées comme « Continentales ». Un séjour réussi peut être un élément de motivation, mais ce n'est pas la panacée »*. Motivation, déclic culturel, pour M. Jean-Pierre Van Deth, le principe est excellent. *« On ne peut pas attendre*, dit-il, *qu'une formation scolaire donne véritablement le goût d'une langue vivante et des réflexes pour s'exprimer. Pour cela il n'y a pas d'autres moyens que le vécu. Communiquer vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans la langue du pays, se concentrer sur ce seul objectif, c'est irremplaçable. »*

Encore faut-il que le séjour soit réussi. Or monter une telle prestation est complexe : l'organisme doit assurer le bon déroulement du transport, du logement, des excursions, des cours, des activités sportives et veiller à la qualité de l'accueil et de la pédagogie. Et, dans ce secteur relativement récent, les professionnels ont eu du mal à trouver leurs marques, et aujourd'hui encore il y a des dérapages. *« Les organismes ont fait des efforts, mais on trouve encore des situations surprenantes*, note Catherine Malpas, qui cite les installations de fortune rencontrées ici ou là et le manque de surveillance dans certains cas. *« Autrefois*, confie un responsable de centre, *quand on me demandait quel métier j'exerçais, j'avais honte de dire que j'organisais des séjours à l'étranger. Ce n'est plus le cas maintenant. »*

L'UNOSEL, l'UNAT et la FFOSC (Fédération française des organisations de séjours culturels et linguistiques) (2), les trois associations professionnelles, ont balayé devant leur porte. Et, pour garantir des critères de qualité, elles ont édité des chartes que leurs membres s'engagent à respecter. En revanche, les pouvoirs publics ne disposent d'aucune structure permettant de délivrer un label aux organismes. Il y a cinq ans pourtant, il avait été question, à l'initiative du secrétariat à la jeunesse et aux sports, de créer un office de garantie chargé de faire respecter un code de bonne conduite. Mais cet organisme paritaire, qui impliquait aussi le ministère du tourisme, n'a pas abouti faute de normes de qualité et de modes d'évaluation capables de faire l'unanimité des professionnels.

Les organisations de séjours linguistiques sont soit des sociétés commerciales, et elles doivent alors justifier d'une licence d'agent de voyages, soit des associations régies par la loi de 1901, et dans ce cas elles doivent demander un agrément du ministère du tourisme. Mais jusqu'à maintenant la législation n'était guère contraignante pour les associations. La loi du 13 juillet 1992 sur l'organisation et la vente de voyages et de séjours devrait combler ce vide juridique et renforcer la protection du consommateur et des familles. A condition que les textes d'application, qui semblent prêts, soient enfin publiés.

MARIE-FRANÇOISE BLAIN

(1) Le Salon Expolangues se tient du 21 au 24 janvier au Parc des expositions de la porte de Versailles (Hall 5) à Paris.

(2) UNOSEL (Union nationale des organisations de séjours linguistiques), 293-295 rue de Vaugirard, 75015 Paris. Tél. (1) 42-50-44-99.

UNAT (Union nationale des associations de tourisme et de plein air), 8, rue César-Franck, 75015 Paris. Tél. (1) 47-83-21-73.

FFOSC (Fédération française des organisations de séjours culturels et linguistiques), 7, rue Beccaria, 75012 Paris. Tél. (1) 43-44-01-81.

Bachotage in english

Ils préparent un concours ou un examen. Ils sont souvent bons élèves, mais ils ne veulent pas en rester là et, comme Marie-Xavière Sarlat, élève de math sup, Yann Dacquay, candidat à Sciences-Po, ou Nicolas Grzeczkowicz, étudiant en prépa HEC, ils sont prêts à pratiquer l'allemand ou l'anglais à très haute dose. Ainsi, les stages de langues à l'étranger pendant ou même avant les classes préparatoires littéraires, scientifiques ou commerciales ont le vent en poupe. La Ligue de l'enseignement, par exemple, annonce 600 inscriptions environ par an. Et à OISE (Oxford Intensive School English), une école reconnue par le British Council, les stages de préparation aux examens et aux concours représentent, bon an mal an, le quart des effectifs.

Nicolas ne se voile pas la face. *« Pour briller en prépa, il ne faut pas se contenter d'un 12 ou d'un 13 au bac. »* M. René Léandri, agrégé d'anglais, qui enseigne à Eurolangues, confirme : *« Il y a en effet un très grand décalage entre les exigences de terminale et celles de prépa. Dans un concours comme celui de HEC, l'épreuve de langue est si dense que l'élève n'a pas le temps d'hésiter. »* Et si Yann Dacquay a traversé la Manche en février et en juillet derniers c'est bien à cause de cet impératif : *« Pas moins de 7 à Sciences-Po. »*

Pendant une, deux ou trois semaines, à la Toussaint, au printemps ou en été, on se gargarise de concordances de temps, on se gave de thèmes ou de versions. Avec une moyenne de trente-cinq heures de cours hebdomadaires par groupes de huit ou douze élèves, ces stages sous haute tension, qui valent en moyenne 5 000 F pour quinze jours, ne laissent guère le temps de musarder : *« Je ne m'attendais pas à un tel rythme puisque, en comptant le travail personnel, je faisais à peu près dix heures d'anglais par jour. On est vraiment plongé dans le bain prépa »*, résume Marie-Xavière Sarlat.

Très motivés, ces étudiants cherchent le cousu main. *« Je voulais un stage très ciblé qui corresponde vraiment à mes besoins. »* Pour Ségolène Chauffert-Yvart, en prépa HEC, seul le cours particulier pouvait répondre à ses attentes. Et à deux reprises, en été et à la Toussaint, cette élève d'un lycée parisien est venue se remettre en selle à Oxford. Un stage intensif mais qui lui a permis tout de même de respirer. *« J'avais trois heures de cours par jour*, dit-elle, *avec deux enseignants différents. Avec l'un je travaillais l'oral, avec l'autre la grammaire. »*

Risque de saturation

Ces stages se calent sur les normes des concours. Et alors qu'elle n'était encore qu'une bachelière de fraîche date, Marie-Xavière s'est fait les dents sur des annales des épreuves d'entrée dans les grandes écoles comme Centrale, les Mines ou Polytechnique.

Yann Dacquay, qui s'est présenté deux fois à Sciences-Po, a mesuré la différence. *« La première fois, j'avais eu 7,5 au concours ; la deuxième fois, 12,5. Gagner cinq points, c'est énorme »*, conclut-il. Moins friande de chiffres, Marie-Xavière, qui, au départ, *« ne brillait pas en anglais »*, juge un tel stage motivant et se considère aujourd'hui plus apte que ses camarades à comprendre les exigences d'un enseignant de math sup. Mais attention, note Jean-François, *« si ces séjours à l'étranger sont très utiles pour remettre en place tout ce que l'on a déjà appris, il faut prendre garde aux stages trop intensifs pendant lesquels on risque de saturer »*. Avis aux bachoteurs !

M.-F. B.

Stages à la carte

Les parents multiplient les précautions pour choisir un organisme, une famille d'accueil ou une formule abordable

UN séjour linguistique n'est pas une potion magique. Tous les professionnels le soulignent : pour en profiter, il faut être motivé. Sinon l'élève risque d'être dégoûté du pays et de la langue. En second lieu, le choix du séjour ne peut se faire qu'avec lui et il faut s'efforcer de répondre à quelques questions élémentaires.

■ **Présomption de sérieux.** Il convient de savoir, tout d'abord, qu'il n'existe aucune instance permettant de juger la qualité des prestations offertes par les organismes de séjours linguistiques. Seule l'affiliation à l'un des trois syndicats professionnels peut être une présomption de sérieux. En effet, ces associations éditent des chartes de qualité, plus ou moins précises il est vrai, que les membres doivent respecter. Par ailleurs, l'UNOSEL mandate des enseignants indépendants des organismes pour inspecter les centres.

■ **Avec ou sans cours ?** Il existe quatre grands types de séjours linguistiques. Chacun d'entre eux répond à des attentes différentes. Tout d'abord, le séjour « en immersion totale » dans une famille, mais sans cours : l'étudiant est accueilli dans une famille dont il partage la vie quotidienne. La réussite du séjour repose donc essentiellement sur l'accueil. Autonomie et bonne pratique de la langue favorisent l'intégration. La formule est excellente pour améliorer son oral. En revanche, il ne faut pas espérer progresser en grammaire, les familles corrigeant rarement les fautes.

Le séjour en famille avec des cours particuliers est une variante, plus efficace, de la formule précédente. Un professeur vient donner des cours à domicile.

La formule classique est celle du séjour en famille avec des cours collectifs le matin et des activités sportives ou sociales l'après-midi. Si elle offre l'avantage d'un encadrement scolaire minimum, cette formule présente l'inconvénient, bien connu, de placer le plus souvent les jeunes en présence d'autres francophones. Enfin l'hébergement en collège ou en campus permet souvent des stages intensifs mais limite les contacts avec la vie sociale et quotidienne du pays d'accueil.

■ **Printemps ou été ?** Les professionnels recommandent en général deux années de pratique de la langue avant d'effectuer un séjour linguistique. Si l'été reste la meilleure période, un séjour pendant les vacances de printemps peut s'avérer efficace, d'autant que certains organismes proposent des stages de préparation, au bac notamment.

■ **Professeurs locaux ou français ?** Dans chaque centre, il doit y avoir une équipe d'encadrement qui comprend un responsable local, un animateur et des professeurs locaux. Certaines associations exigent que l'animateur, vingt ans minimum, soit titulaire du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animation) et qu'il maîtrise parfaitement la langue du pays. Par ailleurs, les chartes professionnelles rappellent que les enseignants doivent avoir la qualification pour enseigner leur langue en tant que langue étrangère – règle qui n'est pas toujours respectée, loin de là.

■ **Le choix des familles.** Dans la majorité des séjours linguistiques, l'hébergement se fait en famille. Et la qualité de l'accueil détermine en grande partie la réussite d'un séjour. Les familles sont choisies par les correspondants locaux des organismes. Comment ces derniers procèdent-ils ? Sur quels critères ? Par quels moyens ? Par relations ? Par petites annonces ? Ces questions peuvent aider à juger le sérieux avec lequel la sélection s'effectue. Les associations professionnelles garantissent un seul francophone par foyer. Dans le cas contraire, ou dans l'éventualité d'une mésentente grave entre le jeune Français et la famille, un changement d'hôte doit être demandé. L'UNOSEL garantit un changement dans les vingt-quatre heures.

Enfin, quelques questions peuvent aider à éviter les surprises : quelle est la profession des hôtes et leur disponibilité durant le week-end et la semaine ? Nombre et âges des enfants ? Conditions d'hébergement (en chambre individuelle ou non), distance et moyen de transport pour se rendre du domicile au(x) centre(s) d'activités ?

■ **Tarifs tout terrain.** Le coût d'un séjour linguistique varie évidemment en fonction de la destination, de la durée, de l'organisme et du type de séjour.

A titre d'exemple, on peut trouver (voyages inclus, ce qui n'est pas toujours le cas...) des séjours en famille de deux semaines avec cours à Nottingham (Grande-Bretagne) à 5 200 francs, avec langue et golf, en Ecosse, pour 8 600 francs, ou avec équitation et langue dans le Sussex pour 7 800 francs. En Irlande, il existe des séjours en immersion totale à 6 300 francs pour vingt jours, ou des cours avec musique et théâtre à 8 000 francs. En Allemagne, on peut trouver des séjours de deux semaines avec cours collectifs pour 4 900 francs, des séjours de trois semaines avec cours et sports pour 8 400 francs, ou encore des formules avec cours particuliers et résidence chez le professeur pour 11 500 francs. Enfin, en Espagne, on peut séjourner pendant deux semaines à Zamora pour 5 800 francs.

Pour les destinations plus lointaines : Etats-Unis, Canada ou Australie, les séjours sont en général plus longs. Ainsi peut-on passer trois semaines en été dans une famille canadienne pour 8 950 francs ou en Louisiane pour 9 850 francs. Un séjour de même durée sur un campus du Tennessee, avec conférences et visites, revient à 13 850 francs. On peut enfin partir huit semaines en Australie pour 18 800 francs.

M.-F. B.

LE MONDE DES CARRIÈRES

1er RÉSEAU ASSOCIATIF NATIONAL AU SERVICE DE L'HABITAT

cherche
Pour rejoindre son équipe Haute-Garonne (40 sal.)

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES ET D'OPÉRATIONS

Pour études et animation d'opérations habitat ancien aménagement et développement local en bourgs ruraux proche Toulouse.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo + prétentions à :
PACT ARIM
27, rue Valade
31000 TOULOUSE

Cherche DAME pour 8 h quotidiennes de MÉNAGE, CUISINE. Salaire 5 000 F env. Tél. : (1) 45-57-36-07.

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE APPEL D'OFFRES EN VUE DU RECRUTEMENT

d'UN PROFESSEUR

L'École Nationale Vétérinaire de Toulouse recrute un professeur associé de 1re classe dans la discipline Sciences de l'Aliment et Technologies des Industries Agro-Alimentaires. Renseig. auprès du Directeur de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse (France), 23, Chemin des Capelles, 31076 Toulouse Cedex (France).
Tél. : 61-19-38-02
Fax : 61-19-38-18
avant le 28 février 1993 (cachet de la poste f.foi).

ÉCOLE PRIVÉE recherche
- PROF ESPAGNOL
- SECRÉTAIRE COMPTABLE 2

Tél. pr RDV : (1) 42-80-03-71

ÉDITEUR
recherche
2 COLLABORA-TEURS (TRICES)

libres rapidement pour assurer démarches annonceurs dans revue professionnelle
Excel présentation bonne culture générale indispensables
Se prés. : mercredi, jeudi, vendredi, 15 h à 18 h
« Formes et structures »
9, rue de Trévise 75009 Paris

LA CELLULE HOSPITALIÈRE D'ORGANISATION ET MÉTHODES DE LA DROME (CHDOM 26) recrute

UN INGÉNIEUR EN ORGANISATION

FORMATION SOUHAITÉE :
– Ingénieur en organisation CNAM ou IESTO ou IESSA Lyon ou Dess. informatique et organisation ou Dess qualitologie.
MISSION :
Conduire des études d'organisation, concevoir et proposer des préconisations, suivre leur mise en œuvre.
STATUT ET RÉMUNÉRATION :
Titulaire de la Fonction publique hospitalière. Rémunération à l'embauche 156 KF net/an + prime annuelle basse 7,5 % du salaire annuel brut.
Candidature à adresser :
M. le président - CHDOM 26.
Centre hospitalier.
BP 30, 26241 St-Vallier Cd.

La ville de

JUVISY-SUR-ORGE
(Essonne) recrute

RESPONSABLE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Fort de vos compétences en matière de comptabilité publique et, si possible, de comptabilité privée.
Vous prendrez en charge :
– l'élaboration et le suivi du budget (140 MF),
– la mise en place du contrôle de gestion,
– la comptabilité analytique,
– le suivi de trésorerie.
Vous avez déjà le statut de fonctionnaire ou vous devrez l'acquérir et vous possédez un Bac + 3.
Adressez votre dossier de candidature (réf. 1060) à notre conseil PL Consultants 18-20, rue Claude-Tillier, 75012 PARIS.

URGENT
Mission locale (91)
rech. pers 27-35 ans. Connais. du public, jeunes en difficulté et sens de l'organis.
Tél. 69-48-11-33

VENDEURS(EUSES)
Fruits/Légumes. Cours Halles 128, av. Gal-Leclerc, 14e

ASSOCIATION A MEAUX RECHERCHE POUR SON SECTEUR LOGEMENT ET RMI

1 ASSISTANT(e) SOCIAL(e)
Diplômé(e)

- Vous avez de l'expérience. L'accompagnement social lié au logement vous intéresse.
- Vous désirez travailler au sein d'une équipe dynamique et motivée.
- Convention collective, reprise d'ancienneté.

Adresser lettre manuscrite et CV à :
Association HORIZON
BP 146
77335 MEAUX Cedex

TÉL. 64-33-69-11

GROUPE FRANCO-AMÉRICAIN LEADER

dans le cadre de son développement en France et en Europe
RECHERCHE

COMMERCIAUX INDÉPENDANTS HOMMES/FEMMES

pour
VENTE DÉTAIL
(temps partiel ou plein temps)

SUPERVISEURS DE GROUPES
(regroupement, formation, encadrement, motivation).
Revenus substantiels.

Ecrire Monde Publicité
sous n° 8615
15-17, rue du Col.-Pierre-Avia.
75902 Paris Cedex 15.

Hôpital National de SAINT-MAURICE
14, rue du Val-d'Osne
94410 SAINT-MAURICE

recherche
INGÉNIEUR

Pour Service Travaux
Candidature + CV + photo à adresser à Monsieur le Directeur.

IMPORTANTE ASSOCIATION NATIONALE
du secteur sanitaire et social
recherche

UN OU UNE ATTACHÉ(E) DE DIRECTION

Responsable de la communication interne

Niveau BAC + 4
Bonne capacité rédactionnelle et esprit de synthèse exigés. CDD pour remplacement congé maternité, minimum 7 mois à partir du 1er mars 1993.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au secrétaire général UNAADMR, 184 A, rue Fbg Saint-Denis, 75010 PARIS.

SERVICE DÉVELOPPEMENT ET INGÉNIERIE

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

SUP-AERO, ENST, ESE, ENSIMAG, INSA, ENSI

Débutants pour logiciels d'applications temps réel

BONNES CONNAISSANCES EN ADA

Ecrire à : SD&I, tour Galliéni 1
78-80, av. du Gal-de-Gaulle
93174 BAGNOLET CEDEX

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PRIVÉ SOUS CONTRAT
Rég. Sud-Ouest, école collège, lycée, lycée technique, 1 750 élèves

recherche pour rentrée 93

CHEF ÉTABLISSEMENT

Env. CV et lettre cand. à « ACCUEIL ENTREPRISE »
86, r. Conrad-Gaussens
33520 BRUGES
Fax 56-28-78-93

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR EXPORT – HEC – anglais, allemand, espagnol – Expérience secteur chimie + santé – connaissance PME et groupes multinationaux – pilotage de transferts, technologie, gestion de réseaux de vente – création stés commerciales et industrielles – pratique très nombreux pays.
RECHERCHE : direction des affaires internationales (Section BCO/JV 2358).

CADRE DIRIGEANT – industrie aéronautique et spatiale – 39 ans – a dirigé d'importants projets d'amélioration de la compétitivité en Europe et aux USA en obtenant le meilleur des équipes, des systèmes, des technologies, du concurrent ingénierie, des outils industriels, des fournisseurs et des partenaires.
RECHERCHE : direction industrielle et nouvelle mission (Section BCO/JV 2359).

CADRE GESTION ET MARKETING – 44 ans – ample expérience de l'organisation générale de PME et sites ainsi que création ou développement de marchés : Nord-Amérique, Chine, Japon, Europe, Afrique... dans high tech, chimie et services – anglais courant, notions allemand et espagnol.
RECHERCHE : position de manager autonome de projet ou d'entité existante – action nationale ou internationale – libre (Section BCO/AB 2360).

GAGNEZ plus maintenant.
Vous voulez plus de ventes, plus de marge, une vision future de votre domaine de nouveaux partenaires.
Vous voulez vous faire connaître et renforcer votre position – vous développez comme opérateur des services autour des systèmes de communication et/ou des réseaux commerciaux – Vous voulez à Paris – RP un développeur opérationnel. Contactez-moi maintenant (Section BCO/JV 2361).

JURISTE D'ENTREPRISE – 10 ans expérience distribution, marques droit européen, droit stés, à Paris et étranger.
RECHERCHE : intégration dans équipe juridique France ou étranger – connaissance parfaite anglais, utilisation traitement texte (Section BCO/MB 2362).

H. 46 ans – Expérience administrative au sein de groupes leaders dans leur domaine, création filiales européennes – bilingue anglais, espagnol usuel.
RECHERCHE : poste DGA, SG, DADAF, importante PME ou groupe de PME (Section BCO/BD 2363).

ATTACHÉE DIRECTION – expérience 25 ans – bilingue anglais – sténo anglaise/française – ancienne sportive haut niveau – spécialisée organisations internationales monde sportif, coordination, mise en place conception produits, programme animation – gestion compétitions, gestion personnel admin. et sportif au sein fédérations, organismes sportifs communication R.P., etc.
RECHERCHE, poste Paris + banlieue nord-ouest. (Section BCO/JC 2356.)

J.F. – maîtrise de AES option gestion des entreprises – 13 mois expérience dans le contrôle de gestion et la comptab. – maîtrise tableurs et logiciel finan. – bon niveau d'anglais – aisance relationnelle ayant beaucoup voyagé.
RECHERCHE : poste d'assistante du contrôleur de gestion afin de valoriser au mieux son esprit de synthèse et d'analyse – Paris – R.P. France entière. (Section BCO/JC 2357.)

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

JEUNE JURISTE DROIT DU TRAVAIL
24 a., DEA Droit social, PARIS 1 - 92 rech. POSTE D'ASSISTANT au sein de la Direction des Ressources Humaines d'une entreprise, ou de COLLABORATEUR dans un cabinet d'avocats.
TÉL. (1) 45-35-89-52

ASIE DU SUD-EST
Spécialiste développement. Affaires de région. Multilingue. Ch. emploi. Tél (1) 44-23-98-03.

Assistante, allemand, anglais, expérience 25 ans, cherche place 30 heures/semaine.
Tél. : 42-52-54-56.

D. ser. réf. Perm + voit. ch. emploi D. de Cie les w.-ends. Tél. : (16) 85-93-60-45.

Diplômée DESS Gestion exp rech. poste GESTION RESS. HUM. ou CONTROLE DE GESTION. Libre de suite, motiv., dynam., entreprenante TÉL. : (1) 46-24-54-66.

H 28 a Formation et expérience commerciale sup., officier de réserve, désire MISSION et activité de HÉMISPHÈRE SUD et Bassin Méditerranéen Tél. : (1) 45-35-20-82 (rép.).

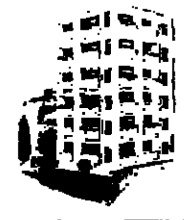
F. 31 a., maîtrise de gestion, conn informat., angl., esp., R.H. et assur. cherche poste cadre ADMINISTRATION ou GESTION PERSONNEL. Tél. : (1) 45-83-86-67

GARDE-MALADE F. 56 ans 5 jrs/7 pr Dame âgée Tél. : sam.-dim. 43-63-88-78

INGÉNIEUR
(universitaire 3e cycle, 37 ans) ÉLECTRONIQUE INFORMATIQUE :
– Maîtrise d'œuvre,
– Conduite de projets,
– Gestion des hommes,
– 10 années d'expérience.
Tél. 45-93-33-49

HOMME 35 ans, technicien en ÉLECTRONIQUE & INFORMATIQUE INDUSTRIELLES
cherche emploi stable
étudie toutes propositions
BAC (F2),
ALLEMAND courant, lu, parlé
ANGLAIS technique
Connaissances en AUTOMATISME série TSX 7 télémécanique en réseau.
DISPONIBLE DE SUITE
Tél. : 43-61-92-20.

RELECTRICE expérimentée. Edition et presse. Bac + 5. Lettres. Rech. poste similaire. Ecrire sous réf. : 8613. Le Monde Publicité, 15/17, rue du Col.-P.-Avia. 75902 Paris Cedex 15.



Le Monde IMMOBILIER
POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

4e arrdt

PLACE DES VOSGES
IMPEC. Dble Liv. + 1 chbre 100 m² env. s/cour. Calme. Clair. Pl. de charme. 42-74-76-81.

PROCHE PLACE DES VOSGES BEAU STUDIO, TOUT CONFORT
S. de b., wc séparé, cuisine équipée. A SAISIR 490 000 F CASSIL Tél. : 45-66-43-43

5e arrdt
SORBONNE, pierre de t., asc. 5P., 4e ét., 150 m² à rénover soleil. Urgent. 43-35-18-36.

7e arrdt
HORS DU COMMUN
ST-THOMAS-D'AQUIN
Superbe 93 m², récept. + chbre. Décor prestigieux. Plein sud. Possib. park. 44-18-60-93.

Me BAC, P. de T., ét., salon dble, 3ch., 2 bains, serv. pos. à saisir 43-35-18-36

Me DUROC, STUDIO SUR JARDIN, bel imm. pierre de t., étg. élevé, IDÉAL INVESTISSEUR. 485 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

12e arrdt
NATION, superbe appt-loft 165 m2, calme et soleil 3 600 000 F. 45-46-26-25

14e arrdt
ALÉSIA, IDÉAL PROF. Bel imm., p. de t. 108 m², r.d.c. 1 800 000 F – 43-20-32-71

DENFERT
Vue dégagée, imm. 1900 STAND. 6 P : 180 M² + 2 chb serv. A rénover 5 300 000 F - 43-20-26-35 MARTINE IMMOBILIER

PROCHE MONTPARNASSE 750 000 F. BEAU STUDIO Ref. neuf, ensoleillé, s. de b. wc. imm. récent, asc. CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

VAVIN, 5 P. 98 m²
Séj + 4 chbres, 4e, sans asc. 2 470 000 F – 43-20-32-71

Près PARC MONTSOURIS 2/3 P. 80 m² + jardin 100 m² Prestation lux. 49-95-07-08

15e arrdt
LE TRÈS BEAU QUINZIÈME
PRÈS AV. FÉLIX-FAURE ET RUE DU COMMERCE
DU 3 PIÈCES AU 6 PIÈCES AVEC TERRASSE
FAÇADE PRINCIPALE SUD-OUEST SANS VIS-A-VIS
Sur place de 15 h à 19 h 159, rue de Javel, et le samedi toute la journée.
TÉL : 40-60-14-59 OU 45-22-00-50

CAMBRONNE - 2 PIÈCES 4e étage. Clair, cheminée IDEAL INVESTISSEMENT 640 000 F - CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

RUE BLOMET, 800 000 F BEAU 2 PIÈCES Tout confort, clair, calme CASSIL RIVE GAUCHE Tél. : 45-66-43-43

17e arrdt
17e, RUE JACQUEMONT, gd 4 PCES dans imm. pierre de t., 6e asc., expo Est-Ouest. Calme, ensoleillé. GK : 48-08-16-30.

18e arrdt
IMM. NEUF, DISPO.
3 P. 1 450 000 F
4 P. 1 998 000 F
Autres appts 3/4 P. près mairie. ANOR. 42-71-23-30

Studio Marx-Dormoy 350 000 F
2 pièces Métro Pigalle 480 000 F
3 pièces Rue Ordener 820 000 F
Immo Marcadet - 42-51-51-51

19e arrdt
AV JEAN-JAURÈS récent studio 36 m², 8e ét. sud, balc. poss. park. 500 000 F. 45-31-51-10.

PARIS 19e Rue Archereau
Réalisation
GESTIMM BELLES TERRASSES
SPLENDIDE DUPLEX
2/3 p., 5e et 6e étage, entrée au 1er niveau
89 m² + terrasse 48 m²
1 830 000 F
J.N. COMMERCIALISATION
TÉL. : 40-36-88-97

20e arrdt
EXCEPTIONNEL
à 300 m place Gambetta dans résidence très calme donnant sur jardins intérieurs, grands appartements neufs de 4 et 5 p. Livraison imm. A partir de 17 400 F le m². Frais réduits. BREGUET 47-58-07-17

Près place GAMBETTA. Ancien collaborat. journal vend 4 p., 85 m², 3e étage, dont 3 chbres sur balcon et jardin, immeuble stand., cuis. aménagée. Cave et box. Px 1 600 000 F Tél. : 48-36-84-42.

92 Hauts-de-Seine
CLICHY PROX. SEINE séj + 3 chbres, 2 park, loggias étage élevé - 1 325 000 F LOISELET DAIGREMONT 46-67-97-00

BOULOGNE (92)
rue des Abondances
Appt de standing, 97 m², 7e étage. Entrée, cuisine, séjour dble, dressing, s. de b., 2 salles d'eau, 2 chambres, 2 terrasses, exposition ouest avec vue sur colline de St-Cloud sans vis-à-vis. Parking. Cave.
PRIX 2 950 000 F
Tél. 46-84-06-75

93 Seine-Saint-Denis
Part. vd à Noisy-le-Sec
10 mn de la gare de l'Est, très beau F2, 55 m², dans résidence privée et calme. Refait à neuf, 1er étg. interphone. Garage. Cave. Dble vitrage, porte blindée, chauff. indiv. Toutes commodités.
Prix : 600 000 F
Tél. : 48-48-21-93, ap. 20 h.

95 Val-d'Oise
95-St OUEN L'AUMONE Limite Pontoise, centre ville, tous commerces, proximité 2 gares, 5/6 p. 110 m² + box. 700 000 F. Notaire : 42-60-83-97.

Province
CHANTILLY
Vue champ de courses Gd. st., dble liv., cuis. éq. 3 chs. 2 bns, cave, dble gar. 2 400 000 F. VAL. 60 (1) 16-44-57-41-32.

Le Monde
AGENTS IMMOBILIERS
Renseignements
46-62-75-13
46-62-73-43

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées - 8e recherche de ttes urgence beaux appts de standing ptes et gdes surfaces Eval gratuites sur demande. 46-22-03-80 – 43-59-68-04

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS-RÉSIDENTIEL
(1) 45-62-16-40.

Etrangers – Français rech. PROPR. APPTS CCES, TERR. EXPL. AGR. Entre part

HOME & HOLIDAY
51-63-03-03

MARAIS, BASTILLE, R.G.
A.I.M. 42-78-40-04
23, Bd Henri-IV, 4e

Recherche 2 à 4 P Paris préfère Rive gauche PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43 (même le soir)

locations non meublées offres

Paris
7e, AV. BOSQUET
APPT D'EXCEPTION
420 m² environ + serv. Royale Pierre
42-66-63-83

EXELMANS-MOLITOR
Part. loue Bail 3 a Renouv appart. 100 m² rénové, 3 ch., séj., chauff. indiv./gaz, 5e Asc., lum. Bel. imm 13 000 F/m c.c. 43-54-60-56.

RUE DE VERNEUIL-VIIe
Part. LOUE 55 m², refait à neuf cheminée, poutres, LIBRE Loyer 8 000 F + chges. (1) 30-82-27-14

RUE DE VERNEUIL-VIIe
PART LOUE 55 m², refait à neuf, cheminée, poutres. LIBRE - Loyer 7 500 F C.C. Tél. : (1) 30-82-27-14.

16e POMPE, appt. de récept. 180m m², caractère 17 000 F PARTENA. 39-55-06-24

16e QUAI KENNEDY, V. Seine, lux, 2-3p., 110 m², box, 9 700 F C.C. 39-55-06-26

7e, Me VANEAU, GD 2P. + loggia, beau séj. sur rue gde chbre s/cour, étg. élevé asc., loyer 6 000 F H.C. CASSIL RIVE GAUCHE. Tél. : 45-66-43-43

locations non meublées demandes

Paris
EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS. DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
45-62-30-00

pavillons
BUTTES-CHAUMONT PAV. RARE S/2NX+GAR.+TOIT - TER+JARDT. DIF. POS. AGT. 3 200 000 F. VIS.R.V.IPNE 42-28-40-69.

propriétés
Part. vd maison à Fontainebleau (77) 125 m² habitable, 7 pces cuis., aménagée 2 s. de bns wc. chauff. gaz. Parfait état. 270 m² de terrain clos de mur. Px 1 850 000 F Etud. toutes propositions Tél. : (16) 50-64-05-97

villas
A VENDRE
VILLA CAP D'ANTIBES
160 m², 4 chbres, 3 bains, séj. avec cheminée et cuis. à l'américaine. Terrain 1 500 m² - Tennis. Tél. : (16) 92-02-95-50.

maisons individuelles
A VENDRE dans le Val-d'Oise (95). Belle maison individuelle dans impasse résidence 6 pièces, poutres en chêne lambris cuisine rustique aménagée, cheminée Pierre Roux de Provence avec insert Sous-sol total, terrain clos 500 m² Prix 1 400 000 F Frais de notaire réduits Tél. 34-72-32-94, apr. 20 h

AULNAY-S/BOIS
Résidentiel. Construction 1975 Maison 9 P 215 m² Terrain aboré 920 m² 1 900 000 F Immo Marcadet 42-51-51-51

EXCEPTIONNEL
BUTTES-CHAUMONT
Maison style duplex invisible de la rue, sur jardin privatif 90 m², séj., cuis., cheminée. 1 bur., 2 chb., s. de bs, 2 wc 43-80-30-40 (h. de b.) 42-41-85-47 (le soir)

immeubles
5e PLACE MONGE
Petit imm. d'habitation. Rez-de-ch + 5, 420 m² utiles, 210 m² libres Idéal investisseur. NOTAIRE : 45-63-71-81

hôtels particuliers
URGENT
cherche HOTEL particulier 1 000 m² environ Tél. : 42-21-42-23

viagers
15e près 7e, Part. cède viager occupé, 1 tête, beau 70 m², 7e étage, acs sur verdure, 700 000 F rente Tél. 43-06-50-57

VAL-DE-GRACE 5 P 124 m², 4e asc. serv viager occupé dame 75 a LITTRÉ 45-44-44-45

6e RUE MADAME
Occupé par pptaire, poss. de viager, valeur occupée 880 000 F, imm. pierre de t. refait neuf, 3e étage, asc. 3 pièces principales
NOTAIRE
Tél. : 45-63-71-81

bureaux

Locations

9e OPÉRA
Bureaux gd stand., ét. élevé poss. profes., Park. sous-sol Tél. : 44-18-60-92

BIÈVRES/VÉLIZY
plateau 298 m² divisible, état neuf, cloisonné, RIE, 13 parkings, disponible 1-2-93. Location 987 F HT/m²/an/HC Parking 1 950 F HT/an
Contactez :
Mme PUERIAS ou Mme MOREAU (47-24-86-11 - 86.07)

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services 43-55-17-60

Regus
VOUS CHERCHEZ DES BUREAUX DE QUALITÉ
DU PERSONNEL PROFESSIONNEL
ET
DE LA TRANQUILLITÉ AU CŒUR DE PARIS
ET VOUS LES VOULEZ TOUT DE SUITE
Nos centres d'affaires vous attendent et sont disponibles selon vos besoins
Tél. : (1) 40-07-86-34
72, rue du Faubourg-Saint-Honoré
Votre partenaire international dans plus de 70 Métropoles

boutiques

Locations

15e MAIRIE 40 m²
4 200 F/m AIM 42-78-40-04

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelles » écrit le guide Paris pas cher, ts bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA
Angle bld des Italiens
4, Ch.-d'Antin, mag. à l'Etoile,
37, av. Victor-Hugo.
Autre grand choix.

Cours

Gymnastique à domicile. Par professeur de culture physique diplômé d'Etat. Travail sérieux. Bonnes références. Tél. : 42-39-04-93 (rép.)

JEUNE AGRÉGATIF EN PHILOSOPHIE donne cours
PRÉPARATION AU BAC FRANÇAIS - PHILO
MÉTHODOLOGIE techniques de la dissertation, de l'explication de textes - Oraux.
TÉL. : (1) 42-82-05-44.

Travail à domicile

VOS TEXTES
scient., tech., comm., litt. REVUS, CORRIGÉS, RÉÉCRITS par PROFESSIONNEL confirmé. Rens. (1) 60-23-56-17 (rép.)

Vignoble

Directement du vigneron à votre table un vin à découvrir

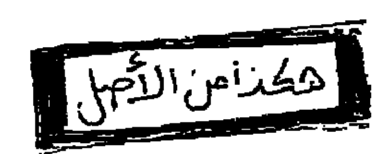
MONTLOUIS-SUR-LOIRE
A.O.C.
Sec, demi-sec, moelleux. Méthode champenoise. Plus. millésimes dispon. Tarifs sur demande.
L. CHAPEAU
15, r. des Aitres-Husseau
37270 Montlouis-s/Loire
Tél. : (1) 47-50-80-84

Vacances, tourisme, loisirs

HAUT-JURA
3 h Paris TGV
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme franc-comtoise du XVIIe, confortable, rénovée, chbres 2 personnes avec s. de bns, wc. Ambiance conviviale détente, repos. Accueil 14 pers. maxi. tables d'hôtes. Cuisine mijotée (produits maison et pain cuit au vieux four à bois). Poss. rand. pédestres, patin à glace, tennis, VTT, ski de fond. Pension complète + vin + matériel de ski + accompagnement : 2 450 F à 3 050 F pers./semaine.
Renseignements et réservations (16) 81-38-12-51
LE CRET-L'AGNEAU
La Longeville - 25650 MONTBENOIT

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

هكذا من الأصل



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

5e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 80 m², 3e étage parking	4, rue de la Collégiale GERER – 49-42-25-40 Frais de commission	9 200 + 740 8 830

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 31 m², 1er étage	169, rue de Grenelle AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	3 850 + 480 2 740
2 PIÈCES 43 m², 2e étage parking	50, rue de Bourgogne GERER – 40-67-06-99	8 000
4 PIÈCES 123 m², 5e ét., droite	12, place Joffre GCI – 40-16-28-70	14 708 + 571

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5-6 PIÈCES dont 3 chambres 110 m², 1er étage	44, rue du Colisée GCI – 40-16-28-69 Frais de commission	11 575 + 477,50 680
3 PIÈCES 87 m², 4e étage sans asc. Parking	42, av. de Wagram AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 850 + 1 016 5 586

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 62 m², 1er étage ascenseur	45, av. Ph.-Auguste LOCARE – 40-61-66-00 Frais de commission	5 300 + 836 4 664

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 80 m², 6e étage parking	8-10, rue Jules-César AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	8 200 + 1 072 5 835
2 PIÈCES 56 m², 3e étage	32, rue de Picpus GERER – 40-67-06-99	5 300 + 784
2 PIÈCES 55 m², rez-de-ch.	107, av. Michel-Bizot CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	4 050 + 476 3 186

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 107 m², 5e étage parking	108 *bis*, bd Blanqui AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	9 235 + 830 6 571
4 PIÈCES 98 m², 3e étage parking	2, villa Tolbiac GERER – 40-67-06-99	7 705 + 820

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 48 m², 5e étage parking	199-201, avenue du Maine LOC INTER – 47-45-15-58 Frais de commission	5 635 + 419 4 338

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 43 m², rez-de-ch.	7, rue A.-Cabanel AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 414 + 530 3 141
3 PIÈCES 68 m², 1er étage parking	82, rue de la Fédération AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 850 + 1 130 5 586
STUDIO 23 m², 7e étage	8, place de Breteuil SAGGEL-VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	4 200 + 604 3 024
2 PIÈCES 48 m², rez-de-ch.	14, rue Edmond-Roger SAGGEL-VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	4 080 + 707 2 938

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
8 PIÈCES 177 m², 2e étage	114, avenue Mozart SAGGEL-VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	24 000 + 1 511 17 280
4 PIÈCES 90 m², 6e étage balcon, parking	10-12, rue Auguste-Maquet LOC INTER – 47-45-16-09 Frais de commission	9 909 + 860 7 398
6-7 PIÈCES 210 m², 4e étage	75, avenue Paul-Doumer CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	20 000 + 3 325 14 670

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 68 m², 5e étage	52, bd des Batignolles GCI – 40-16-28-71 Frais d'actes	7 820 + 735 364,60

18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 37 m², 1er étage 26 m² jardin priv.	234, rue Championnet LOCARE – 40-61-66-00 Frais de commission	3 800 + 505 3 494
STUDIO 35 m², 2e étage parking	75, rue Ph.-de-Girard CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	2 450 + 535 2 034

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 64 m², 3e étage	74-84, rue Petit AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 650 + 1 168 4 020

78 YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 96 m², 5e étage parking	LE CHESNAY 25, rue de La Celle AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	6 083 + 1 084 4 328
4 PIÈCES 93 m², pavillon parking	VILLEPREUX 9, impasse de la Fontaine AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	5 515 + 264 4 120
3 PIÈCES 66 m², 1er étage parking	ST-GERMAIN-EN-LAYE 42, rue des Ursulines AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 248 + 790 3 735

92 HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 50 m², 2e étage neuf, balcon parking	BOULOGNE 26, rue de Solférino SAGGEL-VENDÔME – 46-08-80-36 Frais de commission	5 500 + 490 3 960
3-4 PIÈCES 74 m², 2e étage parking	BOULOGNE 130, route de la Reine SAGGEL-VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	6 145 + 1 450 4 424
3 PIÈCES 69 m², 3e étage	BOULOGNE 33-37, rue Louis-Pasteur GERER – 40-67-06-99	7 300 + 1 035
2 PIÈCES 55 m², récent rez-de-j. priv. parking	CLAMART 8, rue Saint-Christophe SAGGEL-VENDÔME – 46-08-80-36 Frais de commission	4 500 + 915 3 240
4 PIÈCES 86 m², 3e étage parking	COURBEVOIE 9, avenue du Parc GERER – 43-42-25-40 Frais de commission	6 990 + 850 3 985
3 PIÈCES 70 m², 6e étage	COURBEVOIE 40, terrasse de l'Iris AGIFRANCE – 49-03-43-83 Frais de commission	4 458 + 1 281 3 490
3 PIÈCES 75 m², 2e étage balcon parking	GARCHES 70, rue du Docteur-Debat CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 700 + 540 4 374
5 PIÈCES 114 m², 2e étage parking	LEVALLOIS – ILE DE LA JATTE 1, allée Claude-Monet AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	12 534 + 982 8 920
6 PIÈCES 142 m², 4e étage 95 m² terrain/jardin T.B. stand., 3 park.	MEUDON 2, rue des Capucins SAGGEL-VENDÔME – 46-08-80-36 Frais de commission	16 500 + 1 872 11 880
2 PIÈCES 111 m², 3e étage 2 chambres	NEUILLY-SUR-SEINE 5-7, avenue Sainte-Foy AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	11 400 + 1 500 8 112
4 PIÈCES 159 m², 2e étage box parking	NEUILLY-SUR-SEINE 74, rue de Chézy GCI – 40-16-28-68 Honoraires d'actes	19 900 + 3 358 800
3 PIÈCES 124 m², 3e étage	SAINT-CLOUD 3, rue des Gate-Ceps AGIFRANCE – 46-02-48-68 Frais de commission	9 660 + 1 896 6 874
3 PIÈCES 80 m², 5e étage	SÈVRES 37, Grande-Rue GERER – 40-67-06-99	6 970 + 800
2 PIÈCES 55 m², rez-de-ch. + terrasse parking	SURESNES 44, rue J.-J.-Rousseau CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 830 + 480 3 028

94 VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 88 m², 2e étage parking	CACHAN 34, avenue Carnot AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 100 + 1 110 4 340
5 PIÈCES 104 m², 3e étage parking	FONTENAY-SOUS-BOIS 114, av. du Maréchal-Joffre SAGGEL-VENDÔME – 46-08-80-36 Frais de commission	5 800 + 1 432 4 176
4 PIÈCES 83 m², 3e étage parking	NOGENT 2, avenue Beauséjour GERER – 49-42-25-40 Frais de commission	7 600 + 900 4 330
4 PIÈCES 87 m², 1er étage	NOGENT 68, rue F.-Rolland GERER – 40-67-06-99	6 700 + 1 570
2 PIÈCES 53 m², 1er étage parking	VINCENNES 1, allée J.-Daguerre AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 721 + 550 3 359
4 PIÈCES 81 m², 3e étage balcon 2 parkings	VINCENNES 38, rue Massenet LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	6 363 + 800 4 878
4 PIÈCES 85 m², 1er étage balcon	VINCENNES 44, rue de Fontenay LOC INTER – 47-45-14-65 Frais de commission	8 327 + 940 6 318

ÉCONOMIE

Leçons de socialisme

Mardi 19 janvier, le président de la République n'a pas seulement célébré le centenaire de l'Inspection du travail. Il s'est aussi replongé dans un siècle de *« luttes »* menées par des *« militants »* grâce à *« la force déterminante du peuple »*. Bref, il a invoqué les *« sacrifices consentis par les générations passées »* et s'est posé en digne héritier *« du socialisme français »*. Pour M. François Mitterrand, il ne s'agissait pas seulement de rappeler que *« la route a été longue »* pour le progrès social. Il s'en est largement inspiré pour donner du sens à des débats plus immédiats, se livrant au passage à plusieurs explications de texte.

Il faut, a-t-il réaffirmé, *« empêcher la remise en cause de la retraite à soixante ans. Il s'agit là d'un acquis essentiel auquel aucune technique ne doit faire renoncer »*. Pourtant, le président de la République – contrairement aux apparences – n'exclut pas une adaptation des règles de calcul des pensions. Ainsi, il précise que la retraite à soixante ans concerne d'abord ceux qui *« travaillent depuis leur jeune âge »*. *« On verra bien plus tard, quand les choses seront différentes, mais, pour cette génération, c'est ainsi. »* Traduction : ceux qui ont longtemps cotisé doivent conserver les avantages auxquels ils peuvent prétendre aujourd'hui, mais, lorsqu'il s'agira de financer les retraites de la génération du baby-boom, il sera toujours temps de moduler ces « acquis ».

Les méandres de la dialectique mitterrandienne semblent aboutir à un « feu orange » donné à un allongement ultérieur de la durée de cotisation. Réalisme oblige, la défense de la retraite à soixante ans subira-t-elle le même sort que le principe du *« ni privatisation ni nationalisation »* ? De même, le président a appuyé l'appel lancé le 18 janvier par M. Pierre Bérégovoy, invitant les employeurs, soupçonnés de recourir trop systématiquement aux suppressions d'emploi, à assurer au préalable le reclassement des salariés. Il s'est montré soucieux de *« restituer à l'inspection du travail le rôle qui est le sien, surtout, et en particulier, lorsqu'il s'agit des licenciements »*. L'amendement adopté en décembre et précisant que ces derniers *« ne doivent intervenir qu'en dernier ressort »* doit donc être appliqué à la lettre. Cette mise au point désespérera un peu plus le CNPF, qui, quelques heures avant l'intervention de M. Mitterrand, avait *« souhaité que ceux qui s'adressent aux chefs d'entreprise en termes désobligeants et décourageants cessent leurs attaques injustifiées »*. Une réaction qui, il est vrai, s'adressait aux *« diverses formations politiques »*...

ALAIN LEBAUBE et JEAN-MICHEL NORMAND

Lire également page 9 l'article d'ALAIN ROLLAT

Au « Centenaire de l'inspection du travail »

M. Mitterrand défend les acquis sociaux et la retraite à soixante ans

M. François Mitterrand, par un discours entièrement consacré à la défense et à l'illustration des acquis sociaux, a clôturé, mardi 19 janvier, la journée du « Centenaire de l'inspection du travail », organisée par Mme Martine Aubry, ministre du travail. Les travaux avaient été ouverts par une déclaration de M. Jacques Delors sur l'Europe sociale.

Pas de mystère : d'entrée, le président de la République a annoncé qu'il *« attendait »* cette rencontre du « Centenaire de l'inspection du travail ». Il a saisi l'occasion de ce rappel historique pour, à nouveau, exprimer son attachement aux acquis sociaux et prendre position sur les dossiers de l'heure. L'actualité retiendra donc qu'il s'est prononcé pour le maintien de la retraite à soixante ans, et qu'il apporte son soutien aux *« initiatives prises en concertation avec les organisations syndicales et professionnelles »*, trouvant normal *« que l'on confie aux représentants légitimes des salariés, des entreprises, la gestion du régime général »*. *« Il s'agit là d'un acquis essentiel auquel aucune technique ne doit faire renoncer »*, a-t-il poursuivi, en précisant : *« On verra bien plus tard, quand les choses seront différentes mais, pour cette génération, c'est ainsi. »* A ses yeux, la proposition d'un fonds de garantie, pour *« passer la période de croissance du nombre de retraités (...), viendra compléter le dispositif »*, qui doit être celui de la répartition.

Ensuite, M. Mitterrand s'est déclaré favorable *« à une nouvelle répartition du travail, qui exige un réaménagement fondamental de l'organisation des entreprises »*. Saluant au passage les efforts de Mme Aubry en ce sens, il associa cet objectif à ceux de *« la cohésion sociale »* et de *« la performance globale du pays »*, tels qu'ils ont été expliqués dans le récent rapport de M. Jean Gandois pour le XIe Plan.

L'ombre de Jaurès

« La lutte contre l'exclusion, qui est dans toutes les bouches, y compris dans la bouche de ceux » qui l'alimentent, fait également partie des priorités du président de la République, qui a rappelé sa détermination à voir les salaires minima être relevés par rapport au SMIC. Dans ce chapitre, il a ajouté une référence à l'Europe sociale, rendue nécessaire par une économie mondialisée, pour affirmer qu'il *« ne peut y avoir de modification que dans le sens du mieux et du progrès »*.

Mais ce discours, qui fut d'abord un long hommage rendu aux inspecteurs du travail, aux *« militants »*, aux *« syndicalistes »*, et à tous ceux qui ont œuvré dans l'ombre pour davantage de justice sociale, permit aussi à M. Mitterrand de prendre une tout autre stature, la mémoire de Jaurès invoquée, les conflits dramatiques de Carmaux et de Fourmies évoqués. Commémoration obligeait, certes. Mais, en faisant appel à une longue tradition de luttes, le président, manifestement, avait à cœur d'utiliser les souvenirs pour des combats politiques d'aujourd'hui. Ainsi a-t-il insisté sur *« le décalage entre la citoyenneté civile et la citoyenneté sociale »*, qu'il a fallu un siècle pour réduire, encore imparfaitement. De même quand il salua, *« au nom de la République et de la France »*, les artisans de ces changements pour *« une République sociale »*. Au nom du respect de l'action *« de nos pères »*, il faut défendre les acquis sociaux *« sans conservatisme »*, continua-t-il, décidé à fustiger *« l'ultra-libéralisme »* et toutes ses tentations – *« toujours les mêmes »* – qui ruineraient le *« modèle social français »*.

L'Europe sociale

Pour ouvrir cette même journée, M. Jacques Delors avait, lui, joué d'un autre registre, moins lyrique. Le président de la Commission européenne s'est attaché à démontrer l'importance vitale de l'intégration européenne, souhaitant que *« cette Communauté soit basée sur un espace économique et social organisé (...), et pas seulement sur un marché sans frontières »*. *« Une société ne peut pas se fonder uniquement sur la bonne volonté de ses membres »*, a indiqué M. Delors pour célébrer la mission essentielle de l'inspection du travail, *« le respect de l'ordre public social »*, surtout si ce corps de fonctionnaires *« ne peut pas compter sur des syndicats puissants et fortement impliqués »*.

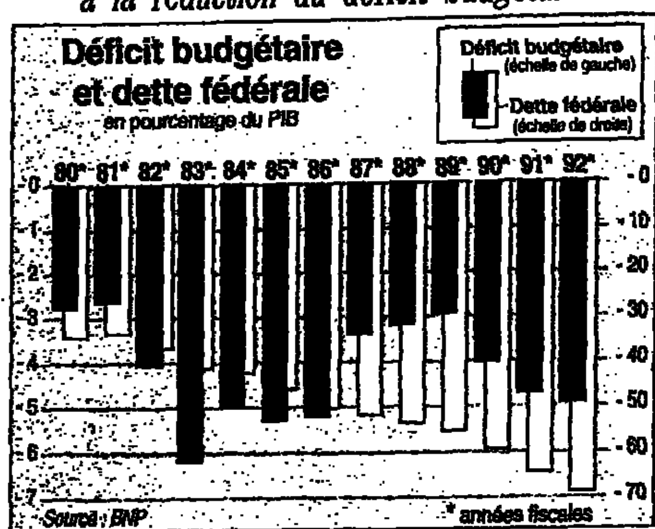
« Le plus important, a poursuivi M. Delors, *c'est, dans le domaine du travail, de développer la culture du droit comme un élément de la citoyenneté »*, une flèche acerbe étant une fois de plus décochée vers la Grande-Bretagne, coupable de ralentir la naissance d'une Europe sociale.

Il a annoncé qu'il allait *« tenter, une nouvelle fois »*, de faire adopter un texte *« qui a pour moi valeur de symbole (...), l'information et la consultation des travailleurs dans les entreprises multinationales »*. Mais il ne pouvait pas, lui non plus, ignorer l'exclusion et le chômage. Aussi en appela-t-il, pour conclure, à la nécessité de *« redécouvrir les mérites et les potentialités d'une civilisation du travail »* qui suppose *« mutation »*.

A. Le.

Selon une étude de la BNP

Le président Clinton devra donner la priorité à la réduction du déficit budgétaire



« La réduction du déficit budgétaire américain est revenue au centre des préoccupations économiques de l'équipe du nouveau président des Etats-Unis », explique M. Jean-Michel Charpin, directeur des études économiques de la BNP. Entre les élections du 3 novembre 1992 et le mercredi 20 janvier, date de l'investiture de M. Bill Clinton à la présidence, l'opinion publique américaine et les économistes ont pris conscience de la réalité de la reprise de la croissance. Le nouveau président n'a plus besoin d'une relance budgétaire et peut donc revenir à son programme initial de juin 1992 qui visait notamment à réduire de moitié un déficit budgétaire estimé alors à 280 milliards de dollars et qui a atteint en fait 290 milliards de dollars (plus de 4,5 % du PIB). Pour y parvenir au cours des prochaines années, M. Clinton se trouve condamné à trouver des recettes budgétaires supplémentaires, sans doute par le biais d'une augmentation de la fiscalité indirecte (TVA et produits pétroliers). Car, selon les projections, le déficit devrait atteindre 327 milliards de dollars cette année et resterait au niveau des 320 milliards en 1997-1998. Une ponction qui resterait considérable sur l'épargne des Etats-Unis et même l'épargne mondiale.

Alors que d'« importants problèmes restent encore à régler »

IBM chiffre à 27 milliards de francs le montant de ses pertes en 1992

L'action IBM a perdu 1,125 point, à 48,375 dollars à Wall Street, mardi 19 janvier, entraînant le reste de la cote à la baisse, et s'inscrit à son plus bas niveau depuis dix-sept ans. Cette chute a suivi l'annonce par le géant de l'informatique, de la perte la plus importante de son histoire – et de celle de l'industrie américaine –pour l'exercie 1992, évaluée à 27 milliards de francs.

NEW-YORK

de notre correspondant

« Les problèmes sont encore devant nous et ils seront difficiles à régler. Mais IBM est sur la bonne voie. Ces résultats ne sont cependant acceptables ni pour nous ni pour nos actionnaires. » Pour les 301 500 salariés du numéro un mondial de l'informatique, les propos laconiques de leur président, M. John F. Akers, n'avaient guère de chances d'atténuer le coup de massue qu'ils avaient reçu en prenant connaissance, mardi 19 janvier, du communiqué le plus catastrophique qu'International Business Machines ait publié depuis la création de la société, il y a soixante-dix-neuf ans. Ce document entache définitivement l'image passablement ternie de « Big Blue », devenue « Black & Blue » sous la signature du *New York Times*, et offre une occasion rêvée aux détracteurs de l'actuel PDG pour poser ouvertement la question de son éventuel remplacement à la tête d'un géant aujourd'hui financièrement et technologiquement affaibli après avoir été pendant trente ans synonyme de puissance et d'innovation.

En annonçant à Armonk (Etat de New-York), au siège de la société, une perte de 5,46 milliards de dollars (30 milliards de francs environ) pour le quatrième trimestre 1992 et de 4,96 milliards de dollars (27 milliards) pour l'ensemble de l'exercice 1992 (contre 2,8 milliards de dollars l'année précédente), IBM s'est empressé d'ajouter que les résultats du dernier trimestre avaient été arrêtés après la prise en compte d'une provision avant impôts de 7,2 milliards de dollars (et de 11,6 milliards pour l'ensemble de l'année) destinée à éponger l'effet de la gigantesque opération de restructuration entreprise par le groupe fin 1991 et comportant, notamment, les indemnités de départ consenties aux dizaines de milliers de salariés dont l'emploi a été ou sera supprimé. Au cours des deux dernières années, M. Akers a procédé en effet à 65 000 suppressions de postes dans le monde entier (dont 42 900 au cours de la seule année 1992) et 25 000 personnes devraient à nouveau perdre leur emploi cette année.

Un PDG sur la sellette

A l'énoncé de ces chiffres qui constituent la perte annuelle la plus importante annoncée par une société américaine (General Motors avait fait état d'un déficit de 4,45 milliards en 1991, devançant alors le record peu enviable de Texaco qui était tombé dans le « rouge » à hauteur de 4,40 milliards en 1987), les milieux financiers n'ont guère été sensibles à l'argument selon lequel, en excluant les provisions exceptionnelles pour restructuration, IBM n'aurait perdu que 45 millions de dollars au dernier trimestre 1992. Pas plus qu'ils n'ont trouvé de sujet de satisfaction dans la stabilité du chiffre d'affaires constatée d'une année à l'autre (64,52 milliards face à 64,77 milliards en 1991) alors que les revenus du dernier trimestre 1992 tombaient à 19,56 milliards contre 21,97 milliards un an plus tôt.

« IBM ne sera plus jamais une société aussi rentable qu'avant, et c'est d'ailleurs une constatation qui s'applique à l'ensemble du secteur informatique », estime un analyste, rappelant la sanction boursière appliquée à « Big Blue », dont la capitalisation a chuté de 106 milliards de dollars en 1987, avant le krach boursier, à quelque 27 milliards de dollars aujourd'hui. Pourtant, ce spécialiste se montre modérément optimiste quant aux prévisions de redressement des résultats en 1993, compte tenu des coupes opérées dans les rangs du personnel et qui vont réduire les frais d'antant.

L'état-major d'Armonk a en effet diagnostiqué les caractéristiques du mal et s'emploie à y porter remède. Si le groupe continue à résister tant bien que mal dans le secteur des ordinateurs personnels, jusqu'à avoir enregistré au quatrième trimestre 1992 son chiffre record de ventes depuis le lancement du premier IBM PC, en 1981, ses gros ordinateurs pâtissent de la désaffection du marché ainsi qu'en témoigne la chute de 20 % du chiffre d'affaires enregistrée dans cette gamme de produits l'année dernière. Dans le même temps, les logiciels et les services n'ont pas encore pu suppléer les segments défaillants en dépit d'une hausse de 17 % du chiffre d'affaires constatée au quatrième trimestre dans les services.

Pour certains observateurs, la nouvelle stratégie adoptée en 1991 par M. Akers, et consistant à scinder le groupe en une douzaine d'unités autonomes, a été décidée tardivement alors que le retournement du marché était plus ancien. Les critiques pleuvent et la position du président apparaît d'autant plus menacée que de nombreux investisseurs institutionnels, relayés par quelques insurgés à l'intérieur même des conseils d'administration et las des contre-performances des sociétés dans lesquelles ils détiennent d'importantes participations, ont lancé une vaste chasse aux « mauvais patrons » de Corporate America.

Des brûlots « anti-Akers » commencent à circuler à l'intérieur de l'entreprise et certains commentateurs se demandent si le moment n'est pas venu d'aller jusqu'au bout de la logique simplement amorcée par l'état-major d'Armonk, à savoir démembrer carrément le conglomérat qu'est devenu IBM. Quitte à sacrifier l'ancien pilote de la Navy, qui cherche à se maintenir à sa tête. Pour faire face à la fronde, le président a battu le rappel des anciens. En décembre 1992, il a fait revenir à ses côtés MM. Paul Rizzo et Kaspar Cassani, deux importants responsables d'IBM qui avaient été trop vite mis à la retraite. Une façon d'admettre que « Big Blue » a besoin non seulement de produits, mais aussi de talents face à un marché sur lequel le géant de l'informatique ne semble plus avoir de prise.

SERGE MARTI

Dans l'ornière

Suite de la première page

L'embourbement de General Motors et l'impuissance des dirigeants d'IBM à sortir rapidement la compagnie de l'ornière ont diffusé le doute. L'Amérique n'a plus forcément les meilleurs dirigeants d'entreprise au monde.

Dans l'informatique, les évictions se sont multipliées au cours des quinze derniers mois. Chez Compaq, le président-fondateur, M. Rod Canion, a été remercié purement et simplement pour être remplacé par M. Eckard Pfeiffer. Chez DEC, c'est M. Robert Palmer qui a repris les rênes en lieu et place de M. Ken Olsen, mis prématurément à la retraite. *« Paradoxalement*, note un analyste, *IBM est le seul grand à avoir gardé ses dirigeants. »*

Les problèmes qu'affronte le géant d'Armonk sont loin d'être simples. A l'aise dans les grands et moyens systèmes (gros et mini-ordinateurs), « Big Blue » a été à l'origine d'un succès extraordinaire qui fait aujourd'hui sa perte, celui du *personal computer* ou PC. Car non seulement les micro-ordinateurs assurent aujourd'hui l'essentiel de la croissance du marché, mais ils ont imposé une vision nouvelle de l'informatique qui ont pris les fabricants comme IBM ou DEC à contre-pied.

Introduisant une conception décentralisée – donc nécessairement plus ouverte – de l'informatique en entreprise, la « micro » a changé radicalement les besoins des utilisateurs. Eduqués différemment, ces derniers réclament des machines avec davantage de compatibilité, des architectures standards et non plus les systèmes « propriétaires » (1) sur lesquels les IBM et DEC ont bâti leur prospérité.

A cheval sur deux cultures, IBM a du mal à faire des choix. Il y a un peu plus d'un an, M. John Akers décidait de réorganiser en profondeur l'entreprise IBM et de l'éclater en unités autonomes. Les activités PC ont été ainsi filialisées. Elles sont désormais gérées de façon indépendante. Pour éviter que le souci de préserver les gammes anciennes n'entrave le développement des micros, indispensable à la survie d'IBM. Il s'agissait, en gros, de casser la logique de groupe, d'éliminer les *« raisons d'Etat »* qui commençaient à handicaper très sérieusement la firme d'Armonk.

« Trop lent, trop timoré », argumentent aujourd'hui les critiques pour qui une refonte organisationnelle, si profonde soit-elle, n'évacue pas plus de soixante années de culture IBM. Le groupe américain, avancent-ils, doit faire des choix plus drastiques encore. Abandonner sa vocation de généraliste de l'informatique pour se concentrer sur quelques métiers. Se transformer en super-holding pour trancher plus radicalement encore les cordons reliant les filiales à la maison-mère. Bref, se réduire davantage et se concentrer.

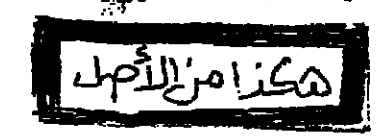
CAROLINE MONNOT

(1) Un système propriétaire est un système défini par un constructeur, imposant à l'utilisateur le choix d'un matériel précis, généralement de la même marque.

« Le Monde de l'éducation » fête son deux centième numéro

Le Monde de l'éducation a fêté, mardi 19 janvier, son deux centième numéro, par une réception, dans les locaux du *Monde*, rue Falguière à Paris (15e), en présence de M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, et de Jacques Lesourne, directeur du *Monde*. Plus de trois cents personnes – universitaires, chercheurs, représentants de l'éducation nationale et des syndicats enseignants, journalistes spécialisés, dessinateurs et photographes... – ont participé à cette soirée, animée par les rappers occitans « les Fabulous Troubadours ». Une exposition des couvertures du *Monde de l'éducation* depuis son premier numéro et de dessins rappelait les évolutions du journal, depuis sa création en décembre 1974, et notamment celle de la nouvelle formule magazine adoptée depuis janvier 1991, qui a permis une augmentation des ventes au numéro de 20 %.

Le Monde de l'éducation sera l'invité de l'émission « Le téléphone sonne », consacrée aux séjours linguistiques, le jeudi 21 janvier à 19 h 15, sur France Inter.



هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

AFFAIRES

L'absorption d'Yves Saint Laurent par Elf-Sanofi

MM. Bergé et Saint Laurent resteront aux commandes de la maison de haute couture

MM. Loïk Le Floch-Prigent, PDG d'Elf-Aquitaine et Pierre Bergé, président d'Yves Saint Laurent, ont présenté, mardi 19 janvier, les grandes lignes de l'absorption du groupe de luxe par Elf-Sanofi, filiale beauté-santé du groupe public. MM. Bergé et Saint Laurent resteront à la tête de la maison de couture.

Décidément, les journalistes anglo-saxons ont toutes les audaces. *«Ne craignez-vous pas de devenir un nouveau Jean-Louis Scherrer?»*, lance l'irrespectueux à M. Pierre Bergé, faisant allusion à l'éviction, le 1er décembre 1992, du fondateur de la maison de haute couture par ses actionnaires. Non, réplique, d'une voix lassée, le cofondateur de la société Yves Saint Laurent, qui vient d'en présenter à la presse, mardi 19 janvier, les modalités de cession au groupe public Elf-Sanofi : *«Yves Saint Laurent sera protégé pendant longtemps; il pourra continuer à créer et à travailler aussi longtemps qu'il le souhaitera.»*

S'ils ont bien perdu le contrôle de l'essentiel de leur groupe, MM. Bergé et Saint Laurent n'ont, en effet, pas eu les naïvetés de M. Scherrer. Et ils se sont mis à l'abri d'un éventuel mouvement d'humeur de leurs futurs actionnaires. Comme prévu, la reprise du groupe Yves Saint Laurent par Elf-Sanofi sera précédée par la transformation du statut de société en commandite par actions qui protège le groupe de luxe de tout raid hostile en simple société anonyme (*le Monde* du 20 janvier). Mais les cofondateurs du groupe n'ont pas seulement obtenu de leur repreneur ce *«droit de regard»* ou ce *«souci de collaboration»* mis en avant par le PDG d'Elf-Sanofi, M. Jean-François Dehecq. Ils ont obtenu de solides avantages. De solides garanties.

Opération de fusion-absorption, la reprise de la société Yves Saint Laurent s'effectuera sur la base d'un échange d'actions : les actionnaires du groupe de luxe – contrôlé à 43 % par ses deux fondateurs – recevront 4 titres Elf-Sanofi contre 5 de leurs actions actuelles (1). Une opération qui «valorise» Yves Saint Laurent à 3,5 milliards de francs, et au terme de laquelle Elf-Sanofi sera propriétaire de 100 % du secteur parfums et cosmétiques (82 % des 3,06 milliards de francs de chiffres d'affaires). Il en prendra aussitôt les commandes, mais non sans payer aux fondateurs des «royalties». *«Il existe un contrat d'assistance technique entre Yves Saint Laurent et Elf-Sanofi»*, se contente de préciser M. Bergé.

Du secteur couture, le groupe public ne détiendra que 90 %, les 10 % restants demeurant la propriété de MM. Bergé et Saint Laurent : 10 % qui leur donneront droit à... la majorité au conseil d'administration. *«Les choses sont organisées de telle sorte,* précise M. Dehecq, *que ces actions reviendront de droit à Elf-Sanofi, en temps voulu.»* Autrement dit, quand les fondateurs de la société décideront de passer la main ou auront disparu. La société Yves Saint Laurent sera alors française et réunifiée, selon le souhait de M. Bergé. Elf-Sanofi saura-t-elle aussi, selon ses vœux, *«respecter l'intégrité de la maison de haute couture et faire prospérer le nom d'Yves Saint Laurent à travers le monde»?* Bref, assurer la pérennité d'une maison qui repose depuis sa création sur *«deux hommes mortels»*. La magie, alors, ne viendra pas des seules synergies.

PIERRE-ANGEL GAY

(1) Elf-Sanofi émettra à cette occasion 3,45 millions d'actions nouvelles. Au terme de l'opération, Elf-Aquitaine ne détiendra plus que 51 % de sa filiale. Et les anciens actionnaires du groupe Yves Saint Laurent détiendront 15,5 % d'Elf-Sanofi.

FINANCES

Le contrôle des comptes de Meunier-de la Fournière

La Société des Bourses françaises assignée en justice pour défaut de surveillance

La Société des Bourses françaises (SBF) a reçu le 15 janvier une assignation à comparaître devant le tribunal de grande instance de Paris. Cette procédure intervient à la suite des déboires de la société de Bourse Meunier-de la Fournière, où le repreneur Altus, filiale du Crédit lyonnais, a découvert il y a un an et demi l'existence d'une double comptabilité.

N'arrivant pas à récupérer les 5,146 millions de francs qu'elle avait à son crédit en avril 1991 avant la mise en redressement judiciaire de cette ex-charge, l'une des titulaires d'un compte a décidé par l'intermédiaire de son avocate, Me Véronique Lartigue, de mettre en cause la SBF et de lui demander le remboursement de cette somme. Il est ainsi reproché à l'organisme chargé de veiller au fonctionnement du marché de n'avoir pas décelé les dysfonctionnements de cette société de Bourse. *«Il apparaît que des contrôles ont bien été effectués par différents inspecteurs de la Société des Bourses françaises, lesquels n'ont fait état d'aucune anomalie et n'ont sollicité aucune explication complémentaire»*, peut-on lire dans l'assignation. *«Il est d'ailleurs à noter que deux des inspecteurs ayant procédé au contrôle de la société de Bourse Meunier-de la Fournière ont été ultérieurement à ce contrôle embauchés par Xavier de la Fournière au sein de la société de Bourse.»*

De plus, *«il apparaît comme tout à fait anormal que les contrôles menés pas la Société des Bourses françaises n'aient pas mis au jour les nombreuses malversations commises par Xavier de la Fournière depuis de longues années»*. Par conséquent, la SBF a *«soit omis de procéder au plus élémentaire contrôle, et ce depuis des années, soit n'a pas tiré les conséquences des résultats de ses contrôles, et dans les deux cas il y a une carence fautive»*.

Par l'intermédiaire de son avocate, la plaignante souhaite donc avoir connaissance des rapports de contrôle effectués depuis 1988, de savoir si le fonds de garantie de la Bourse, qui indemnise jusqu'à 500 000 francs par compte, peut être mis en jeu. Elle demande surtout que la SBF lui rembourse ses 5,146 millions de francs. Il s'agit, pour l'instant, d'une initiative isolée.

D. G.

URBANISME

La préparation du XIe Plan

Le rapport Geindre propose la construction de 500 000 logements sociaux en cinq ans

Une politique du logement doit-elle mettre l'accent sur le locatif ou encourager l'accession sociale à la propriété ? Vieux débat. Dans un rapport présenté mardi 19 janvier, M. François Geindre (PS) privilégie le locatif, quitte à contredire le rêve des Français et Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement.

Les Français, dit-on, rêvent tous d'être propriétaires. Ils sont nombreux d'ailleurs à y être parvenus, puisque 54 % ont acheté leur logement, 46 % étant locataires. Pourtant, l'accession à la propriété à tout prix a fait des victimes parmi les ménages les moins riches ou fragilisés par un «accident de la vie». Et son développement a eu deux effets pervers : la réduction du parc locatif privé et, par ricochet, un accroissement de la demande en logements sociaux.

Présentant les conclusions de la mission sur le logement que lui a confiée à l'automne dernier le premier ministre, dans le cadre de la préparation du XIe plan, M. François Geindre, maire socialiste d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados), n'hésite pas à prendre le contrepied de cette aspiration en fixant deux priorités à une future politique du logement : le développement du logement locatif social, d'abord, celui du locatif privé, ensuite. L'accession à la propriété vient après.

Le rapporteur fixe un *«objectif mobilisateur»* : construire 500 000 logements locatifs sociaux pendant le XIe Plan, ce qui représente le maintien de la tendance actuelle. Pour éviter que les sources de financement, se tarissent, il souhaite que le Livret A soit conforté : il est d'abord *«absolument nécessaire»* que le budget cesse ses prélèvements sur ses résultats (17,7 milliards en 1992); ensuite, si le niveau général des taux d'intérêt reste élevé, *«on ne pourra pas échapper à une prime»* améliorant la rémunération et la compétivité du Livret A par rapport à d'autres placement (comme les sicav, dont il propose d'alourdir la fiscalité). Mais celle-ci doit être temporaire et, sous conditions, *«biodégradable»*. Pour permettre une *«respiration»* du parc social, M. Geindre préconise aussi de rendre les surloyers obligatoires (sauf dans les quartiers en difficulté) dans les HLM.

Une prime de 50 000 francs

Deuxième priorité : le locatif privé. En ces temps de crise du logement et de campagne électorale, il fait l'objet de toutes les attentions. Il faut, estime le maire d'Hérouville-Saint-Clair, mettre un terme à son érosion, continue depuis des années, pour éviter d'aboutir à *«une France propriétaire et une France locataire de HLM»*. Il est nécessaire de *«donner un statut fiscal de base»* au bailleur privé par diverses mesures (retour par étapes à une déduction forfaitaire de 15 % sur les revenus fonciers et déduction du revenu global des travaux). M. Geindre propose aussi de s'inspirer de la technique allemande de l'amortissement pour les bailleurs privés. Des dispositions spécifiques (dont une exonération sous condition des frais de succession) sont avancées pour les bailleurs de logements appartenant au «parc social de fait» (loyers de 1948, logements sans confort...).

Dernier volet : l'accession à la propriété. La nouveauté est de remplacer pour les ménages ayant un revenu intermédiaire et achetant une résidence principale neuve les déductions fiscales actuelles (applicables à tous) par une prime de 50 000 francs en moyenne. L'objectif est d'en distribuer 25 000 dès 1993.

Politiquement très à gauche, Mme Lienemann met pour sa part l'accession à la propriété avant le locatif privé : *«Au nom de quoi irions-nous leur dire que leurs rêves sont vains?»*, s'est-elle notamment interrogée lors de la conférence de presse qui a suivi la remise de ce rapport.

FRANÇOISE VAYSSE

La cour d'appel de Paris annule l'amende infligée par la COB à l'ancien président de VEV

La cour d'appel de Paris a annulé, vendredi 15 janvier, la sanction pécuniaire infligée par la Commission des opérations de Bourse (COB) à M. Christan Derveloy, ancien président de VEV (Vitos-Etablissement Vitoux). Le 30 juin 1992, la COB condamnait l'ancien président de VEV à une sanction pécuniaire d'un montant de 300 000 francs pour diffusion de fausses informations sur les comptes (*le Monde* du 21 juillet 1992). Dès le 10 juillet, M. Derveloy déposait un recours devant la cour d'appel de Paris, se fondant notamment sur le non-respect de la procédure contradictoire par la Commission, celle-ci ayant arrêté ses conclusions dès janvier 1992, au moment où le dossier était transmis au parquet.

La cour d'appel a considéré que la procédure de la COB n'avait pas respecté *«les droits et libertés constitutionnellement garantis»*, en tenant pour acquis des faits dont le reproche avait été notifié seulement quatre jours plus tôt à M. Derveloy. La cour, présidée par M. Christian Feuillard, n'a cependant pas accordé à M. Derveloy les indemnités qu'il réclamait en réparation du dommage que lui aurait causé cette décision de la COB. La société VEV, qui s'était vu infliger une sanction de 100 000 francs par la COB, n'avait pas intenté de recours.

SOCIAL

La Société générale s'oppose à la vente des titres détenus par la caisse de retraite

Les représentants de la direction de la Société générale se sont opposés, mardi 19 janvier, à la cession des actions de la banque détenues par la caisse de retraite de l'entreprise. Alors que les négociations sur le reclassement des salariés concernés par le plan social, qui prévoit de supprimer 728 postes, se poursuivent, les syndicats entendaient ainsi manifester leur défiance à l'égard de la direction de la banque. Les représentants de la Société générale – qui disposent d'une voix prépondérante au sein du conseil d'administration de la caisse de retraite – acceptaient de ne pas faire obstacle à la cession progressive de 950 000 titres (soit 1,2 % du capital de la banque), mais se sont opposés à leur vente immédiate. L'intersyndicale a accusé les dirigeants de *«s'approprier»* la gestion des réserves de la caisse qui *«n'appartiennent pas à l'entreprise, mais aux seuls actifs et retraités»*.

Pour sa part, M. Marc Viénot, président de la Société générale, a souhaité que les négociations puissent se conclure en fin de semaine. Selon lui, les résultats 1992 de la banque *«seront voisins de ceux de 1991»* (3,4 milliards de francs).

Les syndicats de fonctionnaires réclament l'ouverture de négociations salariales

M. Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la fonction publique, a dressé, mardi 19 janvier, le *«constat d'application»* de l'accord salarial 1991-1992 dans la fonction publique, avec les fédérations syndicales signataires (CFDT, CFTC, FEN et FGAF).

Le ministre d'Etat s'est félicité du *«bilan très positif»* de la mise en œuvre de cet accord dont la dernière mesure d'augmentation générale (+ 1,8 % au 1er février) devait être annoncée mercredi 20 janvier au conseil des ministres (*le Monde* du 15 janvier).

Satisfaites de l'application de cet accord, les fédérations syndicales ont demandé l'ouverture immédiate des négociations salariales pour 1993. Elles ont aussi souhaité l'aboutissement des discussions sur l'adaptation des carrières de l'encadrement de l'administration. Non signataires de l'accord salarial, la CGT et FO ont contesté le bilan du gouvernement, en affirmant que le pouvoir d'achat moyen des fonctionnaires avait diminué de *«2,3 % en niveau sur cette période»*.

AÉRONAUTIQUE

Premier fabricant occidental

Eurocopter s'associe à un constructeur russe d'hélicoptères civils

Le groupe franco-allemand Eurocopter vient de signer avec le bureau d'études russe Mil un contrat-cadre de coopération pour le développement, la production et la vente d'un hélicoptère de 14 tonnes, bimoteur et capable de transporter trente passagers. Cet hélicoptère est dénommé Mi-38. Eurocopter devient ainsi le premier fabricant occidental d'hélicoptères à être associé à un programme russe, qui est concurrent du projet S92 de la société américaine Sikorski. Le développement du Mi-38 est estimé à 15 milliards de francs, avec un financement russe très majoritaire et une part Eurocopter à hauteur de quelque 500 millions de francs.

Cet accord-cadre a été annoncé, mardi 19 janvier, à Paris, par M. Jean-François Bigay, PDG du groupe Eurocopter, créé il y a un an par fusion de sociétés membres des groupes Aérospatiale (France) et DASA-MBB (Allemagne).

Le groupe Mil, qui est un bureau d'études spécialisé, sera chargé du développement du Mi-38; Klimov, des turbines; Kazan, de l'industrialisation et de la production, et Eurocopter aura la responsabilité du développement du cockpit, des équipements dits avancés (l'avionique), de l'aménagement intérieur de la cabine (pour obtenir un confort des passagers équivalent à celui d'un avion de ligne) et le groupe franco-allemand assurera la commercialisation du Mi-38, sauf dans la Communauté des Etats indépendants, considérée comme un marché intérieur prospecté par Kazan.

VIE DES ENTREPRISES

Pour enrayer les effets des dévaluations

Usinor-Sacilor redéfinit sa politique de prix

Inverser la tendance... Usinor-Sacilor redéfinit sa politique de prix dans les produits plats. D'abord pour rattraper une partie des pertes de recettes provoquées par les dévaluations successives de la lire, de la livre et de la peseta à l'automne 1992. Ensuite, sans le dire, pour entraîner à sa suite quelques grands sidérurgistes européens, en tentant d'imprimer un mouvement général de remontée des prix sur ces spécialités.

Sollac, sa filiale spécialisée, a décidé d'imposer à ses principaux clients une hausse de 16 % du prix de la tonne au second trimestre 1993. Car le réalignement monétaire n'a pas seulement grevé de quelque 15 % le chiffre d'affaires réalisé en monnaie locale – la monnaie de facturation – par Sollac en Italie, en Espagne et en Grande-Bretagne, trois pays qui représentent 20 % de ses livraisons. Il a surtout un peu plus tiré les prix vers le bas.

Ainsi, la tôle à froid, qui dépassait allègrement les 3 000 francs la tonne, il y a un peu plus de deux ans, s'est négociée au dernier trimestre 1992 autour de 2 350 francs, et se vend 2 100 francs au premier trimestre de cette année. *« Un niveau »*, affirme M. Pierre Jacque, directeur commercial de Sollac, *« qui ne permet pas de couvrir les coûts, les amortissements et les investissements nécessaires. »* L'objectif immédiat est de parvenir au niveau de 2 450 francs. Pour réussir dans sa manœuvre, le français doit être suivi, et notamment par les sidérurgistes allemands, belges et autres, doublement handicapés, comme lui. British Steel est sur la même longueur d'onde. Soucieux de reconstituer ses marges, le sidérurgiste britannique a annoncé, la semaine dernière, une hausse de 11 à 13 % du prix de certains produits à compter du 1er avril. Reste à savoir comment ce forcing à la hausse sera pris par les clients. L'italien Fiat, dont Sollac est derrière Ilva le second fournisseur, aurait déja fait savoir qu'il ne voulait rien entendre. Sollac, qui joue gros, se préparerait à prendre congé de la firme turinoise pendant quelques mois.

C. M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

COOPÉRATION

□ **Taïwan au secours de British Aerospace.** – Le groupe aéronautique britannique British Aerospace a annoncé, mardi 19 janvier, la création d'Avro International Aerospace, filiale à 50/50 avec Taïwan Aerospace. Cette société sera chargée de produire et d'entretenir des avions de transport régionaux (de 70 à 115 passagers). Taïwan Aerospace, qui souhaitait depuis longtemps prendre pied dans la construction d'avions versera 120 millions de livres (1 milliard de francs) à British Aerospace, qui apporte en échange sa division avions de transports régionaux pour laquelle elle avait provisionné la fermeture pure et simple pour 750 millions de livres (6,4 milliards de francs) en raison de pertes sévères.

□ **La Société générale et Pernod-Ricard resserrent leurs liens.** – La Société générale a resserré ses liens avec le groupe Pernod-Ricard en prenant le contrôle (55 %) de la SIFA, holding qui possède 9,35 % du capital et 15,22 % des droits de vote de Pernod-Ricard. Depuis octobre 1988, date à laquelle la banque et le groupe de spiritueux ont pris des participations croisées, le capital de la SIFA était détenu à 49,95 % par la Société générale et à 50,05 % par Pernod-Ricard. La SIFA vient d'être apportée à Geneval, structure qui rassemble les participations de la banque dans les sociétés cotées, et qui détenait déjà en direct 0,65 % des droits de vote de Pernod-Ricard. La Société générale contrôle désormais directement et indirectement 15,87 % des droits de vote de Pernod-Ricard. Le bloc majoritaire (famille, salariés et SIFA) représente environ 40 % du capital du groupe et près de 50 % des droits de vote.

ACQUISITION

□ **Le producteur Jacques Marouani candidat au rachat de RFM.** – Le producteur Jacques Marouani est candidat au rachat du réseau RFM en difficultés financières et dont l'actionnaire majoritaire est le groupe britannique Crown. Dans son plan de reprise, M. Marouani s'engage à reprendre le passif (22 millions de francs) et à ne procéder à aucun licenciement. M. Jean-Paul Baudecroux, président de la radio NRJ, associé à M. Alain Ayache, patron du *Meilleur* sont également candidats à la reprise de RFM.

STRATÉGIE

□ **Smith and Nephew se retire du coton et du denim et supprime 574 emplois.** – Le groupe de parapharmacie britannique Smith and Nephew a annoncé, mardi 19 janvier, qu'il allait cesser ses activités dans le coton et le denim pour se concentrer sur des tissus à usage médical, ce qui va entraîner la suppression de 574 emplois cette année. Cette décision a été attribuée à la concurrence accrue des pays en voie de développement, dont les coûts de production sont plus bas. *« Nos concurrents importent des produits directement du tiers-monde »*, a expliqué le directeur général, M. John Robinson. Le groupe va fermer cinq sites de production dans le Lancashire en Angleterre, réduisant quasiment de moitié les effectifs de la division textile qui sont actuellement de 1 200.

CRISE

□ **Kodak supprime 2 000 emplois aux Etats-Unis.** – Eastman Kodak Co., le premier groupe américain de matériels photographiques, a annoncé, mardi 19 janvier, quelque 2 000 suppressions d'emplois aux Etats-Unis. Ces réductions de personnel, qui représentent 1,5 % des effectifs du groupe, frapperont surtout les opérations de Kodak situées à Rochester (État de New-York), où se trouve également le siège social. A la fin de 1991, les effectifs de Kodak totalisaient 133 200 salariés. En 1991, son bénéfice net s'est élevé à 17 millions de dollars (91,8 millions de francs) seulement, pour un chiffre d'affaires de 19,5 milliards de dollars (105,3 milliards de francs).

NOMINATION

□ **M. Jacques Delmas-Marsalet nommé président de l'AFEC.** – Le président du groupe des Banques populaires, M. Jacques Delmas-Marsalet, a été nommé, lundi 18 janvier, président de l'Association française des établissements de crédit (AFEC), en remplacement de M. Dominique Chatillon. L'AFEC regroupe, aux côtés des quelque 400 banques commerciales présentes au France au sein de l'Association française des banques (AFB), les autres établissements de crédit à caractère notamment mutualistes, tels que le Crédit agricole, le Crédit mutuel ou les Banques populaires.

CONTRAT

□ **Telecom Argentina commande 27 millions de télécartes à Gemplus.** – L'opérateur argentin des télécommunications, Telecom Argentina vient de commander au fabricant français Gemplus quelque 27 millions de télécartes, ce qui représente la plus importante commande à l'export depuis l'ouverture des marchés des télécommunications à l'étranger, indique Gemplus dans un communiqué mardi 19 janvier. Cette commande est livrable sur trois ans, dont six millions d'exemplaires en 1993. Son montant n'a pas été communiqué. Telecom Argentina ouvre ainsi à Gemplus, numéro un européen du secteur, près de 66 % de son marché des cartes à puce téléphoniques estimé à 41 millions de cartes au total.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Philippe Dupuis. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. – Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 20 janvier ⬇

Déprime

Après trois séances de progression sensible et une séance étale, la Bourse de Paris a franchement piqué du nez mercredi 20 janvier. La dégradation de la tendance était en partie due à la chute du titre Elf-Sanofi. En recul de 0,27 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait peu après midi et demi une perte de 1,18 %. Plus tard dans la séance, aux alentours de 13 h 30, le recul moyen des valeurs françaises était de 0,93 % à 1 820,63 points.

Toute l'attention des opérateurs se polarisait mercredi sur les deux titres Elf-Sanofi et Yves Saint Laurent après la fusion-absorption annoncée la veille par les deux groupes mardi. Elf-Sanofi, filiale pharmaceutique du groupe public Elf-Aquitaine abandonnait, à la mi-journée, 10,3 % à 975 francs dans un marché actif de 251 000 actions. Yves Saint Laurent, dont le nouveau cours après mise à parité, est fixé à 869 francs (630 francs vendredi dernier avant la suspension de la cotation lundi) revient à 767 francs dans un marché de 158 000 titres. Les milieux financiers n'apprécient pas beaucoup cette opération industrielle réalisée par Elf-Sanofi, mettant notamment en exergue la dilution du capital entraînée par cette fusion.

Rhône-Poulenc gagnait 0,4 % à 509 francs dans 98 000 pièces environ. La mise en vente des six millions d'actions Rhône-Poulenc au prix unitaire de 500 francs a débuté mardi et s'achèvera jeudi. Les premiers chiffres du placement de la tranche internationale des actions sont tout à fait encourageants, dit-on à la Banque Indosuez, chef de file du placement international. L'opération est répartie entre une tranche française de 2,7 millions d'actions, une tranche internationale de 1,7 million et une tranche américaine d'un million de titres.

NEW-YORK, 19 janvier ⬇

Baisse

Wall Street a évolué en dents de scie tout au long de la journée du 19 janvier pour terminer en baisse sous la pression de ventes informatiques intervenues durant la dernière heure d'échanges, en l'absence de nouveaux chiffres économiques. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 256 en baisse de 18,91 points, soit un repli de 0,58 %. Le volume des transactions a été actif avec quelque 283 millions de titres échangés. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des titres en baisse : 959 contre 875, alors que 589 actions sont restées inchangées.

IBM a été parmi les perdants, après l'annonce d'une perte nette record de 5,46 milliards de dollars au quatrième trimestre 1992. Le titre IBM a perdu 1 1/8 à 48 3/8. Le géant informatique a entraîné dans son sillage d'autres fabricants de logiciels tels que Borland sur le marché secondaire.

VALEURS	Cours du 18 janv.	Cours du 19 janv.
Alcoa	68 5/8	68 7/8
ATT	54 1/4	53 3/8
Boeing	37 1/2	36 7/8
Chase Manhattan Bank	30 1/2	29 7/8
Du Pont de Nemours	47	47
Eastman Kodak	49	49 1/2
Exxon	59 3/8	58 3/4
Ford	46 1/2	47 3/8
General Electric	84 5/8	84 1/8
General Motors	35 3/8	38 5/8
Goodyear	68 7/8	65 1/4
IBM	49 1/2	48 3/8
ITT	71 1/8	71 1/2
Mobil Oil	61 3/8	60 3/4
Pfizer	63 1/4	61
Schlumberger	55 7/8	56
Texaco	57 3/4	58 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	130 1/4	129 1/4
Union Carbide	16 5/8	16 1/2
United Tech.	46 3/4	46 3/4
Westinghouse	13 7/8	14 1/8
Xerox Corp.	82 3/4	83 7/8

LONDRES, 19 janvier ⬇

Net recul

Les valeurs ont clôturé en net recul mardi 19 janvier au Stock Exchange, déstabilisées par l'ouverture en baisse de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs à clôturé à 2 737,6 points en baisse de 25,5 points, soit 1%. Le volume des échanges a augmenté passant de 428,8 millions d'actions lundi à 551 millions.

La séance avait ouvert en légère baisse en réaction à une étude de la Confédération britannique de l'industrie (CBI) rapportant une baisse des ventes de détail en décembre par rapport à décembre 1991. Les opérateurs ont, en revanche, ignoré l'annonce d'un déficit budgétaire de 3,4 milliards de livres en décembre, conforme aux prévisions des analystes.

TOKYO, 20 janvier ⬇

Dégradation

La Bourse de Tokyo a terminé en forte baisse mercredi 20 janvier, juste au-dessus de ses plus bas niveaux du jour, des prises de bénéfice et des ventes d'arbitrage ayant effacé la totalité des gains enregistrés depuis le début de la semaine. L'indice Nikkei a reculé de 288,46 points, soit 1,72 %, à 16 510. Les courants d'échanges ont porté sur 200 millions d'actions contre 180 millions mardi.

« La hausse de ces derniers jours n'était absolument pas justifiée », a observé un professionnel.

VALEURS	Cours du 19 janv.	Cours du 20 janv.
Ajinomoto	1 220	1 190
Bridgestone	1 150	1 130
Canon	1 370	1 360
Fuji Bank	1 750	1 710
Honda Motors	1 300	1 280
Matsushita Electric	1 160	1 140
Mitsubishi Heavy	517	512
Sony Corp.	4 210	4 200
Toyota Motors	1 420	1 400

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	445	445 20
B.A.C.	23 70	.
Boiron (Ly)	480	480
Boisset (Lyon)	244	..
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	725	705
Calberson	249	.
Cardif	858	853
C.E.G.E.P.	176	180
C.F.P.I.	238	239
C.N.I.M.	945	950
Codetour	280	
Conforama	...	..
Creeks	96	...
Dauphin	205	
Delmas	970	965
Demachy Worms Cie	354	.
Devanlay	1160	1156
Deville	69 30	70
Dolisos	102	.
Editions Belfond	198	..
Europ. Propulsion	170	165 50
Finacor	129	..
G.F.F. (group.fon.f.)	48	..
G.L.M.	441	440
Gravograph	135	133
Guerbet	940	940
I.C.C.	190	190
Idianova	43 90	43 90
Immob. Hôtelière	1000	1000
Interm. Computer	130	
I.P.B.M.	26	
Locamic	37 10	40 90 o
Matra Comm.	305	
Molex	135 60	
N.S.C. Schlumberger	760	760
Publ.Filipacchi	497 50	505
Rhone-Alp Ecu (Ly)	317	317
Select Invest (Ly)	94 40	94 40
Serbo.	134	138
Sopra	315	315
TF1	425	424
Thermador H. (Ly)	305	..
Unilog	220	220
Viel et Cie	118	118
Y. St-Laurent Groupe	630	769

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 janvier 1993
Nombre de contrats estimés : 136 776

COURS	ÉCHÉANCES Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	113,58	114,72	114,60
Précédent	113,64	114,66	114,36

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Fév. 93	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS DE VENTE Fév. 93	OPTIONS DE VENTE Mars 93
114	0,13	0,42	–	0,86

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 17 307

COURS	Jan. 93	Fév. 93	Mars 93
Dernier	1 857	1 878	1 894
Précédent	1 851	1 878,5	1 897

CHANGES

Dollar : 5,43 F ⬇

Le dollar cédait du terrain sur le marché des changes à Paris, mercredi 20 janvier, s'échangeant à 5,43 francs, contre 5,4430 francs à la clôture des échanges interbancaires de mardi. Le dollar ouvrait aussi à la baisse à Francfort à 1,6055 DM contre 1,6135 la veille.

FRANCFORT	19 janv.	20 janv.
Dollar (en DM)	1,6135	1,6055
TOKYO	19 janv.	20 janv.
Dollar (en yens)	125,46	125,39

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (20 janv.) ...... 12-12 3/16 %

New-York (19 janv.) ...... 3 1/4 %

BOURSES

PARIS (SBF, *base 100 : 31-12-81*)

	18 janv.	19 janv.
Indice général CAC	480,55	480,06
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*) Indice CAC 40	1 837,54	1 837,74

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	18 janv.	19 janv.
Industrielles	3 274,91	3 256

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	18 janv.	19 janv.
100 valeurs	2 763,10	2 737,60
30 valeurs	2 140,60	2 124,70
Mines d'or	61,30	60,20
Fonds d'Etat	93,44	93,28

FRANCFORT

	18 janv.	19 janv.
Dax	1 573,13	1 578,83

TOKYO

	19 janv.	20 janv.
Nikkei Dow Jones	16 798,64	16 510,18
Indice général	1 276,07	1 266,08

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,4305	5,4320	5,5400	5,5445
Yen (100)	4,3383	4,3435	4,4215	4,4296
Ecu	6,6400	6,6430	6,6639	6,6722
Deutschemark	3,3810	3,3815	3,4052	3,4085
Franc suisse	3,6971	3,7011	3,7486	3,7552
Lire italienne (1000)	3,6913	3,6978	3,6813	3,6928
Livre sterling	8,4094	8,4153	8,5017	8,5134
Peseta (100)	4,7715	4,7775	4,7369	4,7463

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

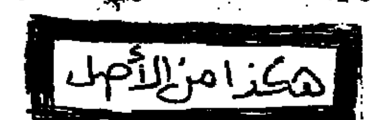
	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	3 11/16	3 13/16	3 9/16	3 11/16	3 7/16	3 9/16
Ecu	9 3/4	10	9 13/16	9 15/16	9 1/2	9 5/8
Deutschemark	8 9/16	8 11/16	8 5/16	8 7/16	7 7/8	8 1/16
Franc suisse	5 9/16	5 3/4	5 9/16	5 3/4	5 9/16	5 3/4
Lire italienne (1000)	12 1/4	12 3/4	12 1/4	12 3/4	12 1/8	12 9/16
Livre sterling	6	7 1/8	6 7/8	7 1/16	6 11/16	6 13/16
Peseta (100)	14 1/4	14 1/2	14 1/6	14 5/16	13 7/8	14 1/8
Franc français	11 1/2	12 1/8	11 1/4	11 3/4	10 3/16	10 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

La suppression de l'impôt de Bourse et le budget

La suppression de l'impôt de Bourse – qui rapporte annuellement moins de 2 milliards de francs à l'Etat – pose, selon M. Michel Taly, directeur, chef du service de la législation fiscale au ministère du budget, plus de problèmes budgétaires que techniques.

S'exprimant mardi 19 janvier lors des deuxièmes rencontres parlementaires sur l'épargne, M. Taly a admis que lui-même ne faisait *« pas partie des gens qui luttent pied à pied pour éviter que l'on supprime l'impôt de Bourse »*.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 20 JANVIER

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5090	C.N.E. 3%	5140	5180	5180	+ 0 78
825	B.N.P. T.P.	863	875	860	- 0 35
813	Cr.Lyon. T.P.	844	836	839	- 0 59
1614	Renault T.P.	1688	1688	1681	- 0 41
1650	Rhone Poul. T.P.	1660	1660	1660	....
999	Saint Gobain T.P.	1065	1068	1060	- 0 47
780	Thomson T.P.	800	800	795	- 0 63
630	ACCOR	663	665	658	- 0 75
790	Air Liquide	770	769	760	- 1 30
675	Alcatel-Alsthom	659	658	656	- 0 46
1610	Als.Superm.	1615	1630	1581	- 2 11
250	A.L.S.P.I.	256 60	256 60	253 60	- 1 17
485	AGF Sté Centrale	540	537	535	- 0 93
73	Avenir H. Média	80 50	78 20	79 50	- 1 24
1000	Axa (ex Cie Midi)	1130	1121	1117	- 1 15
124	Bafip	139	138	138	- 0 72
40	Bail-Equipem.	64	64	61 30	- 4 22
630	Bail Investiss.	710	710	695	- 2 11
395	Bancaire	433 90	430	432	- 0 44
600	Bazar H.-V.	635	635	635	....
1220	Berger (M)	1200	1220	1220	+ 1 67
375	Bertrand Faure	389	380	380	- 2 31
930	Bic	1118	1115	1090	- 2 50
1070	B.I.P.	1085	1085	1090	+ 0 46
118	BIS	143	143	143	....
420	B.N.P. (CI)	458	458	454	- 0 87
400	Bolloré Tech.	408	414	404	- 0 49
2900	Bongrain	2876	2875	2868	- 0 28
420	Bon-Marché	441	450	443	+ 0 45
560	Bouygues	600	598	599	- 0 17
82	BP France	86	85	84 20	- 2 09
940	B.S.N.	914	910	911	- 0 33
1090	Canal Plus	1123	1130	1118	- 0 45
156	Cap Gem.S.	157 40	154 20	152 20	- 3 30
176	Carnaudmetalbox	186	188 50	189	+ 1 61
2310	Carrefour	2355	2322	2326	- 1 23
147	Casino	154 10	158 40	145	- 5 91
96	Casino ADP	98 10	98	96 50	- 1 63
475	Castorama D.I.	524	530	525	+ 0 19
210	C.C.F.	219	219	216	- 1 37
25	CCMC Ly	31	....	....	....
395	C.D.M.E.	408 80	402 10	398 90	- 2 42
115	C.E.G.I.D.	128	121	124	- 3 13
42	Centrest (Ny)	50	50	48 05	- 3 90
290	C.E.P. Comm.	337	337	337	....
70	Cerus	85 90	85 90	85	- 1 05
920	Cetelem	1080	1085	1095	+ 1 39
315	CF Inc.	245	238 50	242	- 1 22
275	CGI Info	264	261 20	262	- 0 76
950	C.G.I.P.	923	925	917	- 0 65
600	CGP	621	....	....	....
1240	Chargeurs S.A.	1254	1250	1233	- 1 67
220	Christian Dior	218 50	220	215	- 1 60
440	C.I.C.A (M)	460	460	460	....
270	Ciments franç.	272 50	285	273 50	+ 0 37
475	Clarins	505	505	502	- 0 59
370	Club Médit.	401	400	398 10	- 0 72
830	Colas	868	868	863	- 0 58
220	Cpt. Entrep.	217	217 50	217 50	+ 0 23
1190	Compt. Mod.	1174	1170	1172	- 0 17
235	CPR (Paris Réé.)	265 50	267	265 20	- 0 11

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
960	Créd. Foncier	1002	1000	990	- 1 20
336	Crédit Loc France	336	334	334 10	- 0 57
430	Cr Lyon.(CI)	530	532	532	+ 0 38
1090	Credit Nat.	1210	1215	1228	+ 1 49
540	CSEE	500	500	490	- 2 00
3190	Damart	3350	3300	3300	- 1 49
350	Dassault Aviation	373	373	371	- 0 54
180	Dassault Electr.	221	220 50	222	+ 0 45
1220	De Dietrich	1340	1345	1336	- 0 30
460	Degremont	463 20	463 30	460 90	- 0 50
33	Dév.R.d.C.(Ld)	43	43	42 50	- 1 16
45	Dév.R.Sud-Est	61	....	....	....
260	D.M.C.	265	265	263 10	- 0 72
385	Docks France	396 50	396	399	+ 0 63
81	Dynaction	109 50	109 50	107	- 2 28
2140	Eaux (Gle)	2170	2165	2150	- 0 92
700	E.B.F.	690	690	680	- 1 45
385	Ecco	415	418	420	+ 1 20
350	Elf Aquitaine	329 80	330	331 20	+ 0 42
1100	EllSanofi(ExSanofi)	1087	993	977	- 10 1
225	Esp-Elf (Certif)	232 50	230	228 60	- 1 68
610	Eridania-Beghin	589	589	587	- 0 33
390	Essilor	415	410 20	409	- 1 45
177	Essil.Int.(DP)	192	191	190 10	- 0 99
770	Esso	745	738	747	+ 0 27
1310	Eurafrance	1495	1490	1490	- 0 33
415	Euro RSCG	475	477	475	....
62	Eurodisneyland	66 65	66	65 60	- 1 58
770	Europe 1	855	846	850	- 0 58
27	Eurotunnel	33 50	33 20	32 86	- 1 94
1450	Exor	1450	1450	1450	...
117	Finextel	121	120	120	- 0 83
240	Fives Lille	283 10	283	285	+ 0 67
605	Fougerolle	630	....	....	....
3380	Fromager. Bel	3650	3585	3700	+ 1 37
1780	Gal.Lafayette	1680	1680	1651	- 1 73
330	G.A.N.	367	367	363 50	- 0 95
320	Gascogne (B)	317	317	347	+ 9 46
1240	Gaz et Eaux	1285	1300	1300	+ 1 17
565	Geophysique	543	550	550	+ 1 29
625	Groupe André SA	679	675	679	...
415	Groupe Cté	490	490	495	+ 1 02
340	GTM-Entrep.	344	344 90	350	+ 1 74
1410	Guyenne-Gas.	1465	1451	1451	- 0 96
77	Hachette	85	86 20	86 10	+ 1 29
435	Havas	428 20	431	430 50	+ 0 54
230	Idia	234 10	235	233	- 0 47
345	Imétal	359	355	352 60	- 1 78
135	Immob. Phénix	142	142 90	142	....
130	Ingénico	144	146 50	144	....
6900	Inst. Mérieux	7800	7750	7990	+ 2 44
415	Interbail	419	415	415	- 0 95
360	Intertechnique	394	393 50	382	- 3 05
820	J. Lefebvre	885	885	940	+ 6 21
475	Klepierre	488	485	480	- 1 64
590	Labinal	570	570	565	- 0 88
325	Lafarge	324 90	324	327	+ 0 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
260	Lebon	264	265	272	+ 3 03
3900	Legrand	3999	3959	3961	- 0 95
2120	Legrand (DP)	2200	2210	2210	+ 0 45
132	Legris Industries	159 50	160	158	- 0 94
706	Locindus	725	724	730	+ 0 69
3620	L.V.M.H.	3400	3378	3327	- 2 15
470	Lyon.Eaux/Dumez	460 80	455 10	445 10	- 3 41
37	Majorette Ly	37	...	....	....
275	Mar. Wendel	288	295 50	290	+ 0 69
182	Matra	220 20	213 10	221 10	+ 0 41
78	Metaleurop	86 30	85	84 90	- 1 62
15	Métrologie In.	14 90	15	14 80	- 0 67
180	Michelin	198 70	198 20	197	- 0 86
80	MMB	85 10	85	85	- 0 12
82	Moulinex	78 90	79	77 90	- 1 27
725	Navig. Mixte	830	840	870	+ 4 82
123	Nord-Est	134	131 60	131 50	- 1 87
215	Nordon (Ny)	272	268	267	- 1 84
41	Olipar	54 20	56	53 15	- 1 94
1010	Oréal	1013	1011	997	- 1 58
365	Paribas	394 10	390 10	392 40	- 0 43
210	Pechiney Int.	226	225 90	225 70	- 0 13
285	Pechiney (CIP)	283	281	282	- 0 35
360	Pernod Ricard	364 60	364	356 30	- 2 28
580	Peugeot	594	594	591	- 0 51
284	Pinault	289 80	285	289 80	...
760	Plastic-Omn.	797	796	796	- 0 13
186	Poliet Ex.Lamb.Fr.	240	235	237 50	- 1 04
796	Primagaz	855	853	865	+ 1 17
639	Printemps	575	558	552	- 4 00
540	Promodès	550	548	550	...
210	Radiotechn.	256	256	256	....
6440	Redoute (La)	6420	6410	6440	+ 0 31
138	Remy Cointreau	138 10	142	141 50	+ 2 46
530	R. Poulenc CIP	507	509	509	+ 0 39
34	Rochette(La)	37 90	36 65	37	- 2 37
410	Roussel Uclaf	435	431	436	+ 0 23
2760	R. Impé.Ly *	2835	2850	2825	- 0 35
133	Sade (Ny)	130	131	130	....
2450	Sagem	2425	2400	2410	- 0 62
505	Saint Gobain	501	497 50	495 50	- 1 10
1140	Saint Louis	1160	1153	1145	- 1 29
1610	Salomon Ly	1610	1610	1610	....
310	Salvepar (Ny)	300	300	296	- 1 33
1460	S.A.T.	1500	1505	1505	+ 0 33
280	Saul. Chât.	285	279	279 10	- 2 07
790	Saupiquet (Ns)	760	753	752	- 1 05
590	Schneider	629	628	623	- 0 95
10	SCOA	11 65	11 70	11 90	+ 2 15
380	Scor s.a.	409	405	420	+ 2 69
340	S.E.B.	337 20	340	338 60	+ 0 42
425	Sefimeg	418 50	418	410	- 2 03
128	Selectibanque	129	129	129	...
125	Sextant A.	142 50	141 20	137 10	- 3 79
510	S.F.I.M.	547	550	550	+ 0 55
170	S.G.E.	186	183	184	- 1 08
450	Simco	448	443	446 50	- 0 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
795	Sk. Rossignol	812	803	792	- 2 46
355	Sligos	405	400 10	406	+ 0 25
600	Société Géné.	598	587	594	- 0 67
40	Sodexco(B)	40	38 90	38 90	- 2 75
66	Sodero(Ns)	69 50	70 50	70	+ 0 72
975	Sodexho	1020	1014	1018	- 0 20
73	Sogenal(Ny)	76 60	76 20	78 75	+ 2 81
350	Sogerap	355	350	346 50	- 2 39
1090	Sommer-Allib.	1198	1195	1182	- 1 34
395	SOPHIA	398 80	398 70	396	- 0 70
950	Sovac	993	991	1000	+ 0 70
265	SPEP	350	350	348	- 0 57
290	Spie-Batignol.	318	310 10	311	- 2 20
575	Strafor Facom	580	568	568	- 2 07
255	Suez	275	275	276	+ 0 36
1170	Synthelabo	1250	1245	1240	- 0 80
141	Thomson CSF	151	151 10	149 60	- 0 93
220	Total	226 80	226	223 70	- 1 37
140	- (certif.)	145	143 50	142 40	- 1 79
188	Trouffaut Fin.	192	191	194 50	+ 1 30
475	U.A.P.	496 50	497	497 70	+ 0 24
179	U.F.B. Locab.	227	224	225	- 0 88
155	U.G.C. DA (Robur)	169	169	169	.
400	U.I.C.	424	421	420 50	- 0 83
485	U.I.F.	452	452	468	+ 3 54
770	U.I.S.	788	..	.	
340	Unibail	339 60	340	340	+ 0 12
640	Valéo	706	701	707	+ 0 14
140	Vallourec	153 10	150	150 20	- 1 89
245	Via Banque	262	260	260	- 0 76
220	Worms et Cie	243	244 80	240 10	- 1 19
1370	Zodiac	1520	1506	1525	+ 0 33
740	Elf Gabon	823	812	812	- 1 34
86	Amax	91	90 20	91	
161	Amer. Barrick	153 90	151	151	- 1 88
133	Amer. Express	140 40	139 40	139 50	- 0 64
275	A.T.T.	297 50	296 50	296 40	- 0 37
95	Anglo Amer.C.	106	104 60	104 60	- 1 32
161	Amgold	161 80	160	160	- 1 11
210	Banco Santander	223	215	225	+ 0 90
700	B.A.S.F.	735	723	714	- 2 86
880	Bayer	907	907	897	- 1 10
40	Blenheim Plc	44 75	45	44 70	- 0 11
23	Buffelsfont.	20 80	20 60	19 70	- 5 29
151	Chase Manh.	164	161 20	162 60	- 0 85
1780	Daimler Benz	1910	1902	1898	- 0 63
64	De Beers	78	75 20	73 50	- 3 29
2160	Deutsche Bank	2193	2200	2192	- 0 05
1180	Dresdner Bank	1204	1191	1195	- 0 75
34	Driefontein	34 50	35	35	+ 1 45
260	Du Pont-Nem.	255	255 10	255	...
220	Eastman Kodak	274	268	268	- 2 19
6	East Rand	7 25	7 25	7	- 3 45
26	Echo Bay	23 20	23 10	23 10	- 0 43
185	Electrolux	174	176	170 10	- 2 24
141	Ericsson	140	138 20	136 50	- 2 50
335	Exxon Corp	329 50	318 40	318	- 3 49

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Ford Motor	257 90	256 30	259	+ 0 43
26	Freegold	25 40	25 25	25	- 1 57
11	Gencor	11 10	10 75	11	- 0 90
475	Gén. Elect.	463 80	460	458	- 1 25
175	Gen. Motors	196	199 90	200	+ 2 04
300	Gén. Belgique	319 50	322 10	322	+ 0 78
38	Gd. Métropol.	36 75	36 70	36 60	- 0 41
42	Guinness	39 70	40	39 70	
19 50	Hanson PLC	20 25	20 10	20 35	+ 0 49
6 50	Harmony Gold	6 95	6 85	6 75	- 2 88
360	Hewlett Packard	403	395	390	- 3 23
33	Hitachi	32 60	31 80	31 30	- 3 99
820	Hoechst	850	849	840	- 1 18
59	Homestak.	59	58 65	58	- 1 69
85	I.C.I.	93			
280	I.B.M.	261	262 80	262 40	+ 0 54
330	I.T.T.	391 50	398 50	389 10	- 0 61
164	Ito Yokado	158	158	157 10	- 0 57
52	Matsushita	50	49 10	49 90	- 0 20
265	Mc Donald's	273	270 30	271 50	- 0 55
256	Merck	226 90	222	221 60	- 2 34
565	Minnesota M.	548	537	537	- 2 01
37	Mitsubishi	36 50			
340	Mobil corp.	339	328 80	328 80	- 3 01
365	Morgan J.P.	333	332 50	333 20	+ 0 06
4160	Nestlé	3930	3970	3930	
121	Norsk Hydro	131	130	129 10	- 1 45
55	OFSA	52 35	52 10	52 10	- 0 48
1250	Pétrofina	1192	1185	1193	+ 0 08
425	Philip Morris	389 90	386	385 30	- 1 18
59	Philips	68 10	67 30	68	- 0 15
61	Placer Dome	64 80	64 80	64 80	
295	Procter Gamble	272 50	272 50	270 10	- 0 88
181	Quilmès	182	182	178 10	- 2 14
14 50	Randfontein	13 05	13 10	13 05	
250	Rhone Poul. Rorer	241	241	243 50	+ 1 04
445	Royal Dutch	433 50	431 50	430 50	- 0 69
55	R.T.Z.	53	53 45	53 55	+ 1 04
12 50	Saat.& Saatchi	14 30	14 10	14	- 2 10
18 50	St Helena	17 50	17 20	17 20	- 1 71
310	Schlumberger	307 40	305	305	- 0 78
45	Shell transp.	43 90	43 15	43 15	- 1 71
1970	Siemens	2039	2028	2021	- 0 88
186	Sony	183 30	180 60	182 90	- 0 22
84	Sumitomo Bank	75 50		.	
158	T.D.K.	153 10	153 40	153	- 0 07
55	Telefonica	58 65	58 20	60 75	+ 3 58
28	Toshiba	26 45	26 15	26 05	- 1 51
575	Unilever	588	581	580	- 1 36
260	Uni.Techn.	254 50	253	252 40	- 0 83
153	Vaal Reefs	157	157 10	157 10	+ 0 06
810	Volkswagen	919	.		
265	Volvo	265 10			..
51	West. Deep	50 20	50 10	49 60	- 1 20
430	Xerox Corp.	457 20	453 20	453 20	- 0 87
114	Yamanouchi	108 80	105 90	105 90	- 0 84
4 46	Zambia Cop.	5	5 06	4 90	- 2 00

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	5 15
10,80% 79/94	100 95	4 06
Emp.Etat 13,4% 83	103 50	1 10
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	105 63	8 82
OAT 10% 5/2000	112 40	6 52
OAT 9,9% 12/1997	108 25	1 03
OAT 9,8% 1/1996	104 90	9 53
PTT 11,2% 85	107	1 54
CFF 10,30% 86	107 04	9 24
CFF 10,25% nov 90	111 60	8 73
CNA 10 % 1979	..	8 26
CNB Bques 5000F	98 50	0 45
CNB Paribas 5000F	97 80	0 45
CNB Suez 5000F	98 10	0 45
CNI 1/82 5000F	98 90	0 45
CNT 9 % 86	102 35	6 39
CRH 10,90% déc.85	....	0 56
CHARB FCE 3% 100	157 50	....
CNCA	1062	....
Cerus	2285	..
Alcatel 6 % priv. 89	633	....
Ly. Eaux cv 6,5%	758	....
Thoms. cv 9,2% 86	716	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1540	....
Arbel	470	481
Bains C.Monaco	837	846
B.Hypoth.Europ.	215	..
B.N.P. Intercont.	330	330
Bénédictine	2110	..
Bidermann Internat.	469	....
Blanzy Ouest	900	..
B.T.P.	15 80	16 30
Cambodge	975	....
Carbone Lorraine	284 50	280
Case Poclain	2 20	...
C.B.C.	248 50	252
C.E.G.F (Frigor.)	770	770
Centenaire Blanzy	309 90	309 90
Ceragen	20 10	..
Champex Ny	11 35	.
CIC (CP)	163 50	165
C.I.M.	971	1000

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2629	...
Comiphos	595	605
Cie Industrielle	3320	3320
Cpt Lyon Alemand	290	290
Concorde	801	801
Constr.Mét.Prov.	18 60	....
Crédit Gén.Ind.	104 60	....
Cr Universel (Cie)	326	....
Darblay	625	....
Delmas Vieljeux	1749	1740
Didot Bottin	559	560
Eaux Bassin Vichy	3000	...
Ecia	259 50	258
Ent.Mag. Paris	3800	5140
Eridania-Béghin Cl	463	....
Fidei	377	370 10
Finalens	300	...
F.I.P.P.	40	....
F.N.A.C.	1919	1900
Foncière (Cie)	448	448
Foncina	330	330
France I.A.R.D.	356	...
France SA (La)	1670	1665
From. Paul-Renard	2061	....
Gaumont	336	320
Gerofim	249 50	241
Gévelot	443	438
G.F.C.	332	331 50
Groupe Victoire	710	....
G.T.I (Transport)	249 90	249 90
Immobail	328	327
Immobanque	620	621
Im.Marseillaise	4450	4490
Invest.(Ste Cle.)	3000	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	871	876
Locafinancière	500	480
Louis Vuitton	606	694
Louvre	2778	2769
Luce	249	..
Machines Bull	19 80	19 80
Mag. Uniprix	155	154
Magnant	640	...
Métal Déployé	285	....
Mors	45	45
Navigation (Nle)	142 90	135 40
Optorg	272	
Ordal (Cl)	568	567
Origny-Desvroise	497	...
Palais Nouveauté	1051	...
Paluel Marmont	430	430
Parfinance	180	180
Paris France	202	..
Paris Orléans	182	179 10
Parthena Invest	200 20	...
Pathé Cinéma	...	...
Piper Heidsieck	801	....
Porcher	240	240

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (Cl)	367	350
Publicis	590	591
Rochefortaise	116 90	...
Rosario	136	193 50
Rougier	159	159
S.A.C.E.R.	645	638
S.A.F.A.A.	200	200
S.A.F.I.C Alcan	170	..
Saga	351	351
Saint Dominique (F.)	124	120
Salins du Midi	519	515
Savoisienne M.	145	...
S.C.A.C.	690	....
Senelle	570	570
S.Eaud.Part. (M)	152	....
Silic	570	572
S.I.P.H.	100	100
S.M.C.I.	14	..
Sofal	475	..
Soflo	175	176
Sofical	1019	990
Sofiaro (ex Sesam)	65	...
Sofragi	2175	...
Soudure Autogène	650	665
Sovabail	248	248 10
Sserm	536	.
Taittinger	2155	2180
Testut-Aequitas	85	...
Tour Eiffel	222 20	222 20
Ufiner	1030	..
Vicat	447	447
Viaprix	1680	1675
Virax	110	109
Maroc Sté Brasserie	200	..

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	515	...
Alzo Nv Sico	404	....
Alcan Aluminium	96	96
American Brands	206	...
Arbed	241 10	...
Asturienne Mines	82 10	83
Banco Popular Espa.	574	581
B.Reglements Int.	18500	18900
Can.Pacifique	70 10	69 45
Chrysler Corp.	200	200
C.I.R.	2 65	....
Commerzbank	817	...
Dow Chemical	291	298 80
Fiat	14 10	..
GBL (Brux Lamb.)	420	435
Gevaert	800	995
Glaxo Holdings Ltd	64	62
Goodyear Tire	379	...
Grace and Co (WR)	208	.
Honeywell Inc.	200	...
Johannesburg	58 50	.
Koninklijke Pakhoed	78 95	.
Kubota	21 50	21 50
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	76 80	...
Olivetti priv.	4 30	4 30
Pfizer Inc	350	338 70
Ricoh	24 90	24 90
Robeco	292 20	292 30
Rodamco NV	142	146 80
Rolinco	290 70	289 80
Saipem	3 50	...
Sema Group	26	....
SKF Aktiebolaget	57 30	55
Tenneco Inc	203	.
Toray Ind.	25 50	25 50
West Rand Cons	4 30	..

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	..
Calciphos	64 80	..
C G H Cogenbor	7	..
Coparex	570	..
Drouot Assurances	.	.
Electro-Banque	....	.
Europ. Accum.	77 50	..
Europ Soufres Ind.	11 50	..
Guy Degrenne	255	....
Lecteurs du Monde	220 70	..
Nicolas	1100	...
Parisop Percer	204	..
Quadrant	40	.
Toronto N.V	246 50	245
St-Gobain-Emballage	1695	.
Schlumberger Ind.	490	....
S.E.P.R.	1381	..
S.M.T. Goupil	0 61	
S.P.R. act B	232	..
Waterman	1100	..

SICAV (sélection) 19/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	200 77	195 40
Actimonétaire C	30238 07	30238 07
Actimonétaire D	30238 07	30238 07
Amén-gan	7719 98	7423 06
Amplitude	649 47	630 55
Associc.	1175 35	1175 35
Atout Futur	427 81	417 38
Aurecic	1061 35	1020 73
Avenir Alizes	1745 89	1711 66
Axa Capital	184 19	178 83
Axa Court Terme	8462 74	8462 74
Axa Cro.Ex.Dr Inve.	924 61	897 68
Axa Ep.Fr.Ex Agéparg.	777 01	754 38
Axa Europe	127	123 30
Axa Investments	108 73	105 56
Axa NPI	121 32	117 79
Axa Ob.Fr.Extrans.	151 99	147 56
Axa Ob.In Ex Mu.U Sa.	138 33	134 30
Axa Prem.Ex.Agepre.	124 47	120 84
Axa Sél.Ex.Dr.Sela.	151 13	146 73
Axa Valeurs PER	124 13	120 51
Cadence 1	1064 98	1044 10
Cadence 2	1070 79	1049 79
Cadence 3	1061 99	1041 17
Capimonétaire	6672 07	6665 40
Capobligi.	6917 04	6781 41
Capiscic.	1422 15	1401 13
Cosmos	1413 42	1378 95
Comptavalor	3733 08	3727 50
Convertimmo	338 44	329 84
Credinter	447 79	434 75
Credit Mutuel Capital	1360 40	1333 73•
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	708 80	708 80•
Cred.Mut.Ep.Indus.	95 49	93 91
Cred.Mut.Ep.J.	73884 87	73884 87
Cred.Mut.Ep.long.T.	198 39	193 08
Créd.Mut.Ep.Monde	1197 08	1165 04
Cred.Mut.Ep.Quatre	1111 84	1082 08•
Dieze	1378 36	1344 74
Drouot France	854 21	829 33
Drouot Sécurité	233 43	226 63
Ecocic	1082 40	1050 87
Ecupar	128 38	124 64
Ecur. Capitalisation	2750 62	2723 39•
Ecur. Expansion	510416 85	509862 37
Écur Géovaleurs	2350 15	2281 70
Ecur. Investissement	152 92	148 47
Écur Monepremière	71420 80	71420 80
Écur Monétaire	41832 86	41832 86•
Ecur. Trésorerie	2578 78	2578 78
Ecur. Trimestriel	2077 55	2056 98
Elancel	111 21	107 97
Energia	262 50	250 60
Eparcic	3834 19	3834 19
Eparcourt-Sicav	4677 84	4665 42•
Epargne Associat.	26890 91	26584 72
Epargne Capital	11612 86	11497 88
Epargne Croissance	1731 42	1686 08
Epargne Obligat.	210 79	206 15
Epargne-Unie	1320 02	1287 82
Epargne Valeur	446 12	434 18
Eufi Cash capi.	8415 14	8415 14•
Eufinvest cap.	610 08	592 31•
Euro Solidarité	1102 40	1091 49
Eurocic Leaders	1018 82	989 75
Eurodyn	1152 36	1124 25
Euro Gan	6068 03	5834 64
Fonsicav	15358 76	15358 76
France-gan	9964 72	9581 46
France Garantie	280	279 44
France Obligations	506 21	500 21
Francic	449 50	436 41
Francic Pierre	102 64	99 65

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic-Regions	1089 31	1057 58
Fructi-Associations	37 38	37 36
Fructi-Capi.	45 36	44 89
Fructidor	244 04	240 43
Fructifrance action C	917 40	895 02
Fructifrance action D	896 93	875 05
GAN Rendement	5323 85	5245 17
Gestilion	15851 04	15772 18
Gest.Associations	174 40	170 56
Horizon	1274 11	1237
HLM Monétaire	14829 53	14829 53
Indicia	1029 68	1009 34•
Indust.Fsa.Court.T.	1566 72	1566 72
Interepar	109350 09	106165 14
Interoblig.	15015 40	14720 98
Intersélection Fce.	525 23	514 93
Japacic	146 84	142 56
Jeunepargne	301 43	296 98
Laffitte	2390 14	2386 56
Lion Association	11043 75	11043 75
Lion Institution	32040 21	31960 31
Lionplus	1062 04	1041 22
Lion Trésor	2293 71	2271
Lion 20 000	27827 41	27827 41
Livret Bourse Inv.	570 25	553 64
Livret Portefeuil.	715 82	694 97
Méditerranée	171 04	166 06
Mensuel CIC	10248 32	10146 85
Monecian	72534 80	72534 80
Mone.J.	38505 85	38505 85•
Monévalor	87238 16	87238 16
Mutualité dépôts	14371 53	14342 84
Natio Court Terme	101065 00	100763
Natio Court Terme2	303069 00	303069
Natio-Epargne	18926 06	18739 67
Natio-Ep. Ret.	125 97	122 60
Natio Eparg.Trésor	8323 94	8307 33
Natio-Fran.index	997 92	971 21
Natio-Imm.	1134 62	1104 25
Natio-Inter.	1543 22	1501 92
Natio-Monétaire	26819 93	26819 93
Natio-Opportunités	1003 60	976 74
Natio-Patrimoine	1306 69	1271 72
Natio-Perspectives	1037 87	1010 09
Natio-Placements	62865 93	62865 93
Natio-Revenu	1064 62	1054 08
Natio Sécurité	11771 65	11771 65
Natio-Valeurs	873 08	849 71
Nippon-Gan	4749 89	4567 20
Nord Sud Dévelop.	1680 56	1677 21
Obli-Associations	165 15	163 51
Oblicic-Mondial	2741 72	2701 20
Oblicic-Régions	1086 34	1070 29
Obliur	3073 23	2998 27
Oblig. très caté.	187 17	184 40
Oblilion	1460 72	1446 26
Oblisécurité Sicav	13745 87	13745 87
Oraction	1012 50	987 80
Orvalor	7354 62	7210 41
Paribas Capitalisation	1630 41	1606 32
Paribas Opportunités	126 25	121 10
Paribas Patrimoine	581 76	558 04
Patrimoine Retraite	237 77	233 11
Parvalor	626 10	613 82
Placement A.	1458 83	1430 03
Placement J	7683 11	7667 77
Placement M.	71377 02	71234 55
Placement Nord	914 65	898 72
Plénitude	140 75	136 65
Poste Croissance	23139 46	23116 34
Poste Gestion	70034 11	70034 11
Première Oblig.	11255 17	11243 93
Prévoy. Ecureuil	119 11	117 93

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pro'Associations	31274 84	31274 84
Proficus	1001 59	977 16
Quartz	134 53	131 25
Réalvalor	742 15	727 60
Rentacic	164 59	162 18
Revenus Trimestr.	5442 47	5388 58
Revenu-Vert	1166 41	1137 96
St Honoré Vie & Santé	971 08	927 05
St Honoré Bons du Tr.	11912 69	11853 42
St Honoré Invest.	769 52	734 63
St Honoré Pacifique	598 28	571 15•
St Honoré Real	15927 62	15884 16
Sécuricic	1846 13	1846 13
Sécuri-Gan	12523 65	12278 09
Sécuritaux	1476 49	1476 49
Sicasdan	732 23	721 41
Sicav Associations	1957 65	1957 65
SFI-CNP Assur.	673 51	653 89
S.G. Fr. opport. C et D	1142 73	1120 32
Sicav 5.000	438 64	426 80
S.I. Est	1320 90	1282 43
Silvafrance	678 07	659 92
Silvam	398 56	387 89
Silvarente	222 66	218 29
Silvinter	433 85	422 24
S.N.I.	1079 50	1048 08
Sogenfrance C et D	1145 84	1123 37
Sogépargne	313 63	307 48
Sogevar.	979 76	960 54
Sogester	1288 92	1263 55
Soleil Investissements	588 88	566 23
Solsaca	2212 08	2206 56
State Street Act. Eur.	9250 14	8937 33
State Street Act. Frce.	10323 12	10022 45
St. Str. Act.Japon.	9979 23	9641 77
State Street Emer. Mts	12528 35	11936 03•
St.Street OAT Plus	11200 51	10980 89
Stratégie Actions	833 62	801 56
Stratégie Rendement	1497 48	1450 34
Technocic	995 30	966 31
Techno-Gan	5670 85	5452 74
Thesora	708 67	701 65
Trésor Plus	1385 53	1371 81
Trésor Trimestriel	1054 89	1044 45
Trésoricic	138418 37	138418 37
Trilion	5361 46	5193 94
UAP Investissements	430 85	415 28
UAP Actions France	584 80	563 47
UAP Act. Select.	616 56	594 27
UAP Aedificandi	541 44	521 87
UAP Altafi	214 13	208 39
UAP Alto Sicav	170 03	163 88
UAP Moyen Terme	151 08	145 63
UAP Première Cat.	11621 05	11201 01
Uni-Associations	119 66	119 66•
Uni-Foncier	1214 80	1185 17
Unifrance	574 23	560 22
Uni Régions	1162 85	1134 49
Univar	249 10	249 10•
Univers Actions	1263 17	1232 36
Univers Obligations	1860 14	1814 77
Valorg	2174 17	2172
Valrea	56880 11	56651 78
Winterthur St-Honoré	223 24	213 12

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 20/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 487	....	5 2	5 7
Ecu	6 643	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 340	....	328	348
Belgique (100 F)	16 431	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 890	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 686	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 870	....	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 440	....	8	8 8
Grèce (100 drachmes)	2 532	....	2 1	2 6
Suisse (100 f)	368 610	....	356	376
Suède (100 krs)	75 350	....	71	80
Norvège (100 k)	80 050	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 087	....	46 8	49 8
Espagne (100 pes)	4 774	....	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 755	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 278	....	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 354	....	4 2	4 4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/1
Or fin (kilo en barre)	58100	57700
Or fin (en lingot)	58250	57750
Napoléon (20f)	337	331
Pièce Fr (10 f)	419	....
Pièce Suisse (20 f)	335	331
Pièce Latine (20 f)	336	330
Souverain	427	422
Pièce 20 dollars	2255	2090
Pièce 10 dollars	1190	1180
Pièce 5 dollars	560	....
Pièce 50 pesos	2160	2155
Pièce 10 florins	346	341

CULTURE

Au conseil des ministres

Un projet de loi sur les musées

M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, devait présenter, le mercredi 20 janvier, au conseil des ministres un projet de loi relatif aux musées, aux établissements publics territoriaux à vocation culturelle et aux restaurateurs de patrimoine.

Ce projet est d'abord un «toilettage juridique» qui prend en compte le spectaculaire développement des musées en France depuis dix ans, ainsi que leur diversité. Depuis 1981, les aides de l'Etat sont allées à près de quatre cents musées consacrés à des domaines aussi divers que l'art contemporain, la culture rurale, les arts et traditions populaires, la vie quotidienne...

Jusqu'ici une ordonnance de 1945 régissait la classification et le contrôle des seuls musées consacrés aux beaux arts. Le projet de loi laisse aux gestionnaires des musées (les municipalités surtout) le choix d'adhérer à un certain nombre de règles afin d'être agréés par l'Etat et d'obtenir le label «Musée de France» : des collections *«dont l'intérêt est reconnu»*, la possibilité pour l'Etat *«à tout moment de diligenter des missions d'inspection»*, et un conservateur qualifié. Le label «Musée national» – il y en a trente-quatre actuellement – reste en vigueur.

«C'est un projet de partenariat qui vise à renforcer le dialogue entre l'Etat et les gestionnaires des musées», dit-on au ministère de la culture. Un Conseil supérieur des musées, composé de représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, et de conservateurs, serait créé. Il serait consulté sur la politique nationale des musées, notamment l'agrément.

Le projet de loi réaffirme les grands principes communs à l'ensemble du patrimoine des musées, notamment l'inaliénabilité des collections. Toutefois, des transferts de propriété pourront s'opérer entre «personnes publiques». Le texte définit un contrôle scientifique de l'Etat sur la conservation du patrimoine. Il prévoit la possibilité de mesures de sauvegarde lorsque les collections sont en péril.

Dans un second chapitre, le texte prévoit la création d'un «établissement public territorial à vocation culturelle». Ce dernier, *«prenant en compte le vœu de nombreux élus»*, devrait *«permettre aux collectivités de gérer leurs services culturels (bibliothèques, écoles d'art, musées...) de manière plus autonome et dynamique»*. Plusieurs collectivités locales pourront ainsi se grouper pour gérer un tel équipement. Enfin, ce projet de loi définit la profession de *«restaurateur du patrimoine»*. Exercé à titre libéral essentiellement, ce métier bénéficierait d'un titre protégé, utilisable par des personnes *«hautement qualifiées»*.

M. G.

Michel Sardou pressé

Aux spectateurs qui remplissent Bercy le chanteur propose un service minimum

Voilà pourquoi Michel Sardou a retardé son départ pour Sarajevo : le chanteur qui, il y a dix jours, disait à Anne Sinclair et à la télévision son désir d'aller en découdre, de faire cette guerre *«d'hommes faits»*, était retenu par ses obligations professionnelles. Une série de concerts à Bercy du 19 janvier au 8 février, tous complets. Environ 240 000 spectateurs. Impossible de décevoir autant de monde.

Pour la première de ce spectacle, mardi soir, Michel Sardou n'est pas revenu sur ses déclarations belliqueuses, mais on aurait dit qu'il avait la tête ailleurs. Sinon comment expliquer cette impression de spectacle expédié? L'idée de base était de transformer Bercy en grand music-hall à l'ancienne. En application de ce concept qui revient à déguiser un éléphant en chihuahua, un praticable grand comme le pont de Tancarville coupe le fond de scène, des lustres gros comme le Ballon d'Alsace descendent des cintres. Mais la croissance de Michel Sardou et de ses musiciens n'a pas suivi. Une fois faite la part des problèmes techniques qui accablent toutes les premières, restent des arrangements étriqués, un rythme soutenu qui évoque plus la hâte d'en finir que l'enthousiasme des retrouvailles, et un chanteur qui fait son métier uniquement par sens du devoir.

En deux petites heures de spectacle, Michel Sardou passe en revue ses thèmes favoris, l'adultère et le divorce, le tourisme (au Connemarra ou en Afrique) ou les maux de la société, évoqués avec ce sens du lieu commun qui exaspère (le *«lycée poubelle»* du *Bac G)*, cher aux rhéteurs des repas dominicaux. Sardou parle aussi par devinettes. Il chante *«un chêne entrait dans l'histoire»* et il faut comprendre «la mort du général de Gaulle» ou – plus difficile – *«le canon que chantait Lennon»*. C'est la drogue, à cause de la chanson *Happiness Is A Warm Gun*, des Beatles. Ce n'est pas tout à fait un problème de mots fléchés, ce n'est plus du music-hall.

THOMAS SOTINEL

▶ Au Palais Omnisports de Paris-Bercy, à 21 heures, jusqu'au 8 février. Complet.

Les prix des concours d'expression sur le Japon

Les prix des trois concours d'expression sur le Japon organisés chaque année par plusieurs groupes industriels nippons regroupés dans l'IBCC (International Business Communications Council), et patronnés par le Quai d'Orsay, le ministère de l'éducation nationale et de la culture, l'ambassade du Japon et *le Monde*, ont été décernés, samedi 16 janvier, à Paris. La cérémonie a été ouverte par M. Bruno Durieux, ministre délégué au commerce extérieur.

Les neuf lauréats ont gagné un voyage au Japon (offert par Air France, ANA et la JAL) et une somme d'argent offerte par l'IBCC. Il s'agit de Mlle Aurélie Decis (INALCO) et de MM. Sébastien Henry (ESSEC) et Olivier Magnani (INALCO) pour le concours de discours en japonais; de MM. Côme Bardon (lycée hôtellerie et tourisme; Saint-Quentin), Nicolas Bergeret (lycée Sainte-Marie, Antony) et Karim Mokaddemini (lycée Voltaire, Paris) pour le concours d'essai en français; et de MM. Jérôme Cartillier (ESC Lyon), Julien Le Bigot (ESSEC) et Marc du Potet (ESC Rouen) pour le concours de discours en français. Le prix spécial du *Monde* a été décerné à M. Vincent Rog:r (ESSTIN) et celui de l'*Asahi Shimbun International* à Mlle Liliane Lattanzio (cours municipaux de la mairie de Paris).

PARIS EN VISITES

JEUDI 21 JANVIER

«Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés» (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

«L'Opéra, chef-d'œuvre de Garnier», 13 heures, hall d'entrée (E. Romann).

«Le quartier Bonne-Nouvelle, évocation de la cour des miracles», 14 h 30, 21, boulevard de Bonne-Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

«Hôtels et église de l'île Saint-Louis», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Versailles : l'hôpital civil et la médecine sous Louis XIV», 14 h 30, 1, rue Richaud (Office de tourisme de Versailles).

«L'église et le cloître Saint-Thommas d'Aquin», 14 h 30, place Saint-Thomas d'Aquin (S. Rojon-Kern).

«L'Egypte des pharaons au Louvre», 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (C. Merle).

«Le Marais : du quartier Saint-Paul au quartier de la place des Vosges», 14 h 30, métro Saint-Paul (A nous deux, Paris).

«L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois», 14 h 40, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

«La Bourse en activité. Visite dans ce haut lieu de la finance, théâtre de *l'Argent* et de *la Curée* de Zola», 14 h 45, sortie métro Bourse (I. Hauller).

«Le Musée Victor-Hugo dans la maison de l'artiste» (limité à trente personnes), 15 heures, 6, place des Vosges (Monuments historiques).

«L'église souterraine et les chapelles des tours à Saint-Sulpice», 15 heures, façade de l'église (D. Bouchard).

«Exposition Sisley», 18 h 45, parvis du Musée d'Orsay, à l'éléphant (Mme Cazes).

CONFÉRENCES

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : «La Renaissance italienne» (Clio).

184, boulevard Saint-Germain, 18 h 30 : «Impressions du Nigéria», film présenté par A. Metton; «Les problèmes actuels de l'économie nigériane», par B. Dézert (Société de géographie.

Institut catholique, 21, rue d'Assas, 18 h 30 : «Face à l'effondrement du communisme européen, persistance du communisme asiatique : cas de l'Indochine», par A. Kriegel (Les Grandes conférences de Paris).

CARNET DU Monde

Naissances

Stefan GELLERT
a la joie d'annoncer la naissance de son frère

Charles.

Paris, le 9 janvier 1993.

Mariages

Isabelle BOURGAULT
et
Gabriel VILLADA

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui a été célébré à Paris, le 9 janvier 1993.

7, rue Le Brun,
75013 Paris.

Décès

– Danielle Brami,
Jean-Luc Brami,
Et les familles Sellam, Brami, Bismuth, Toubiana, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Daisy BRAMI,
née Sellam,

survenu le 19 janvier 1993.

– Mme Hetty Devries,
son épouse,
Les familles Devries et Vanpraagh,
ont la douleur de faire part du décès de

Albert J. DEVRIES,
docteur ès sciences,
Rhône-Poulenc Recherches,

survenu brutalement à Cannes, le 14 janvier 1993, à l'âge de soixante-huit ans.

L'incinération a eu lieu à Cannes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

37, rue des Ormeaux,
56640 Arzon.
Le Diana,
69, boulevard Alexandre-III,
06400 Cannes.

– M. et Mme François Lacroute,
Mlle Geneviève Lacroute,
M. et Mme Rémy Oudin,
M. et Mme Michel Schreiber,
M. et Mme Jacques Lacroute,
M. et Mme Jean Lacroute,
M. et Mme Jean Astier,
Et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Pierre LACROUTE,
ancien directeur
de l'Observatoire de Strasbourg,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à La Verrière, le 14 janvier 1993, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 18 janvier, en l'église Saint-Michel de Dijon.

2, rue d'Alise,
21000 Dijon.

– Mme Françoise Peduzzi,
son épouse,
Richard,
Olivier,
Laurent,
Emmanuel,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants,
font part du décès de

Charles PEDUZZI,

survenu le 28 décembre 1992, à Verneuil-sur-Avre (Eure).

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du «Carnet du Monde*», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– M. Gérard Poignand du Fontenioux,
son époux,
Marie et Paul Poignand du Fontenioux,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gérard
POIGNAND du FONTENIOUX,
née Tuulikki Taimi Tuominen,

survenu le 7 janvier 1993, dans sa cinquante-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 janvier, à 10 h 30, en l'église suédoise, 9, rue Médéric, Paris-17e.

13, rue de l'Ancienne-Comédie,
75006 Paris.
8, rue de l'Exposition,
75007 Paris.

– Nous avons le regret d'annoncer le décès de

Anne Michèle REZNIKOW,
née Seiman,
6 janvier 1939-14 janvier 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Ludmilla Rhein-Forani
et ses enfants,
Les familles Rhein, Hochstetter, Rasp, Collette,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre RHEIN,

survenu le 14 janvier 1993, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au Tholonet, Aix-en-Provence.

Campagne Le Prince,
Beaurecueil, 13100 Aix-en-Provence.
38, rue Georges-Pitard,
75015 Paris.

– Meylan. Paris.

M. René Roy,
Ses enfants,
Annick et Jean-Pierre Auzimour,
Claude-Hélène Varloteaux,
Ses petits-enfants,
Philippe, Anne, Pierre, Hélène, Marc, Christine,
font part du décès de

Mme Suzanne ROY,

leur épouse, mère et grand-mère,

survenu le 14 janvier 1993.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, à Meylan, le samedi 16 janvier.

La Favette,
chemin de l'Eglise,
38240 Meylan.
2, rue des Haudriettes,
75003 Paris.

– M. et Mme J.-C. Thierry,
M. et Mme J.-M. Thierry-Steffann,
Ses parents et alliés,
Et ses très chers amis,
font part du décès de

Mme Marie-Colette
THIERRY-POULLEAU,
professeur honoraire,
officier des Palmes académiques,

munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 23 janvier 1993, à 14 h 30, en l'église de Toutry (Côte-d'Or).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

195, rue de Lourmel,
75015 Paris.
9, rue de Londres,
67000 Strasbourg.

Remerciements

– Paris. Le Bousquet-d'Orb. Lamalou.

M. et Mme Paul Lugagne,
M. et Mme Pierre Lugagne
et leurs enfants,
très émus par les nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés de Paris, à la suite du décès de

Francine LUGAGNE,

survenu à Neuilly, le 7 janvier 1993,

adressent à tous ceux qui l'ont connue et aimée leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– La famille du

docteur Francis DAYAN,

rappelle son souvenir à l'occasion du seizième anniversaire de sa mort.

– Marseille. Marans. Paris. Thionville. Nancy. Strasbourg. Toulon.

Le 21 janvier 1973,

Pierre

nous quittait pour toujours.

Il avait vingt-six ans.

Soutenances de thèses

– Sylvie Turc soutient sa thèse de doctorat, le 22 janvier 1993, à 14 heures, au Centre d'études ibériques de la Sorbonne-Paris-IV, sur le sujet suivant : «La famille et les relations familiales dans l'œuvre narrative de Leopoldo Alas, Clarin»

– Ph. Jockey soutiendra sa thèse de doctorat entreprise sous la direction de M. le professeur B. Holtzmann à l'université Paris-X-Nanterre, le samedi 23 janvier 1993, à 9 heures, bâtiment C, salle C-24; «Techniques et ateliers de sculpture à Délos à l'époque hellénistique.»

CARNET DU MONDE

Renseignements :

40-65-29-94 ou 40-65-29-96

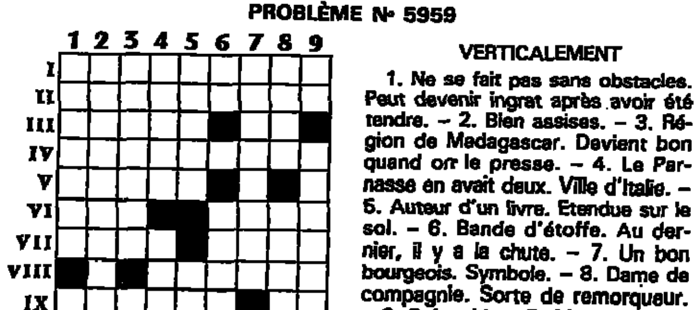
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 100 F
Abonnés et actionnaires ... 90 F
Communicat. diverses .... 105 F
Thèses étudiants .... 60 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5959



HORIZONTALEMENT

I. Est fait avec les meilleurs morceaux. – II. Des gens qui ne font que passer. – III. Se glisse dans le creux de l'oreille. Qui a peut-être transpiré. – IV. Bien serrées. – V. Unité de viscosité. – VI. Fleur bleue. Son passage est parfois dangereux. – VII. Perdit son rang. Plus gros à Milan qu'à Bruxelles. – VIII. Donne le jour. – IX. Qui n'est donc pas muet. Un peu d'espèces. – X. Quelqu'un qui n'a rien appris. Lettre. – XI. Dialecte étranger. Sert de réserve quand il est naturel.

VERTICALEMENT

1. Ne se fait pas sans obstacles. Peut devenir ingrat après avoir été tendre. – 2. Bien assises. – 3. Région de Madagascar. Devient bon quand on le presse. – 4. Le Parnasse en avait deux. Ville d'Italie. – 5. Auteur d'un livre. Etendue sur le sol. – 6. Bande d'étoffe. Au dernier, il y a la chute. – 7. Un bon bourgeois. Symbole. – 8. Dame de compagnie. Sorte de remorqueur. – 9. Préposition. Froides quand on a eu chaud.

Solution du problème n° 5958

Horizontalement

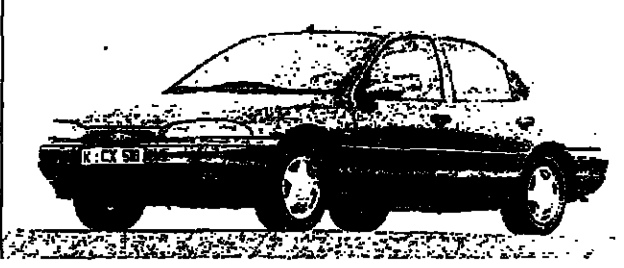
I. Chuteurs. – II. Auguste. – III. Pain. Gré. – IV. Nicolas. – V. Riec. Névé. – VI. An. Indue. – VII. Lobe. Issu. – VIII. Dureté. – IX. Bossu. Da. – X. Are. Démon. – XI. Reste. Est.

Verticalement

1. Caporal. Bar. – 2. Hua. Incodore. – 3. Ugine. Buses. – 4. Tuniciers. – 5. Es. Eude. – 6. Ut. On-dit. – 7. Régleuse. Me. – 8. Raves. Dos. – 9. Pesé. Usant.

GUY BROUTY

AUTOMOBILE



Ford Mondeo : vision planétaire

La Mondeo de Ford, qui sera, comme son nom de baptême l'indique, fabriquée aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord et distribuée sur toute la planète (*le Monde* du 7 janvier), sera commercialisée le 4 mars, à l'ouverture du Salon de Genève. Dans la gamme de Ford Europe, elle va remplacer la Sierra, produite à trois millions d'exemplaires et qui appartient à la catégorie des voitures moyennes supérieures. C'est un créneau particulièrement encombré, qui occupe 21 % du marché total français. C'est aussi celui qui va voir arriver deux nouveaux modèles chez les constructeurs nationaux, la Xantia de Citroën, à peu près aux même dates, et la 21, nouvelle donne de Renault, à la rentrée. A vrai dire, on pourrait rajouter à la liste plusieurs autres modèles, et notamment, la 306 de Peugeot qui, dans certaines versions, lui sera comparable. C'est dire la bataille qui attend cette voiture bien conçue, réussie et qui embarque des équipements en série qui feront des jaloux.

Mais l'air-bag, ce sac qui se gonfle brutalement entre le volant et le conducteur en cas de choc, les pré-tensionneurs de ceinture, la climatisation et la direction à assistance hydraulique ne sont pas les seuls atouts à retenir dans cette berline à deux ou trois volumes, quatre ou cinq portes et version break (Clipper).

La première des qualités *remarquées* concerne le comportement *routier* de ces Mondeo. On le doit à un train avant qui fait oublier les mauvais souvenirs qu'avaient laissés dans la mémoire d'autres expériences sur d'autres modèles de la marque qui se distinguaient par un flou inquiétant dans les entrés en virage un peu rapides. Ici pas de surprise, du moins mauvaise, une adhérence sans défaut et une stabilité de caisse que les conditions douteuses d'un revêtement de route usé ne troublent pas. Ajoutons que le système de freinage est tout aussi efficace.

La seconde qualité de ces nouvelles voitures touche au confort. Bonne position de conduite, insonorisation poussée, tableau de bord fonctionnel et visible quelle que soit la position du volant, vitres électriques à l'avant accompagnent les avantages d'équipement cités plus haut.

Quatre moteurs seront disponibles dès le lancement des Mondeo, dont trois à essence sont à seize soupapes. Il s'agit de groupes à quatre cylindres que l'on connaît déjà pour l'essentiel. De ces trois moteurs multisoupapes (1 597 cm^3, 1796 cm^3, 1 988 cm^3) le 1,8 litre a cette particularité d'être livrable en 7 CV ou en 10 CV. Un rallongement du dernier rapport de pont permet cette opération, plus commerciale que pratique, mais on sait combien le prix d'une vignette peut faire basculer un choix. A l'usage on aura deviné que la version à 10 CV apporte plus de satisfaction que celle à 7 CV, avec laquelle la cinquième vitesse fait chuter par trop l'allure de la voiture lancée sur autoroute, ce qui n'est jamais bon, surtout quand un dépassement s'annonce.

Il reste que les Mondeo, dont le style *fluide* est au goût du *moment*, se *positionne* bien dans la bataille à venir. Les prix demandés contribueront à un succès probable.

C. L.

▶ Prix : de 99 900 francs à 142 000 francs. Dans la version 2 litres (12 CV), l'ABS, l'anti-patinage, une suspension à amortissement piloté, sont livrés en série. Une version Diesel suralimenté sera livrable.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 20 janvier 1993 :

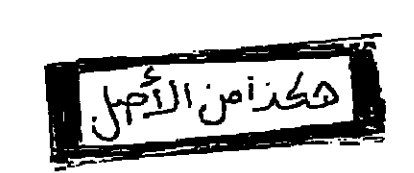
DES DÉCRETS

– N° 93-74 du 18 janvier 1993 portant modification du barème indicatif d'invalidité en matière d'accidents du travail;

– N° 93-75 du 18 janvier 1993 modifiant le décret n° 89-306 du 11 mai 1989 portant création d'une commission de génie génétique.

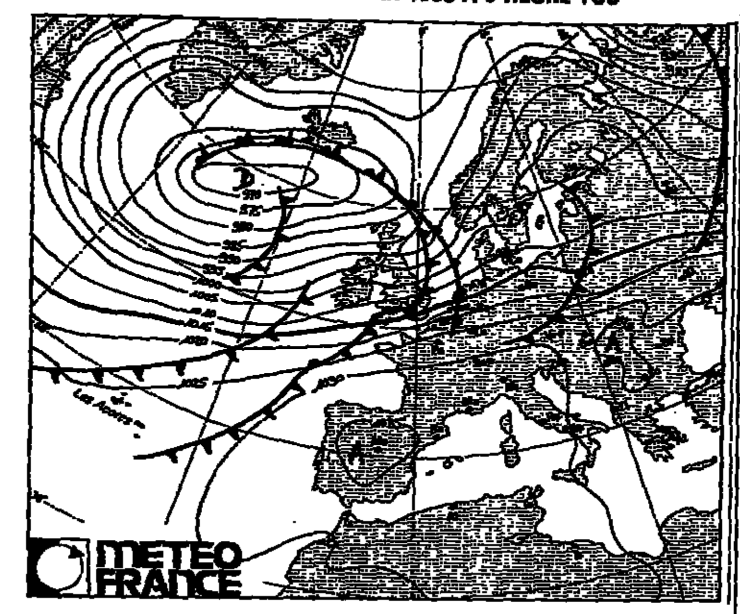
UN ARRÊTÉ

– Du 18 janvier 1993 fixant les modalités de suivi sérologique des personnes victimes d'accidents du travail entraînant un risque de contamination par le virus de l'immunodéficience humaine.

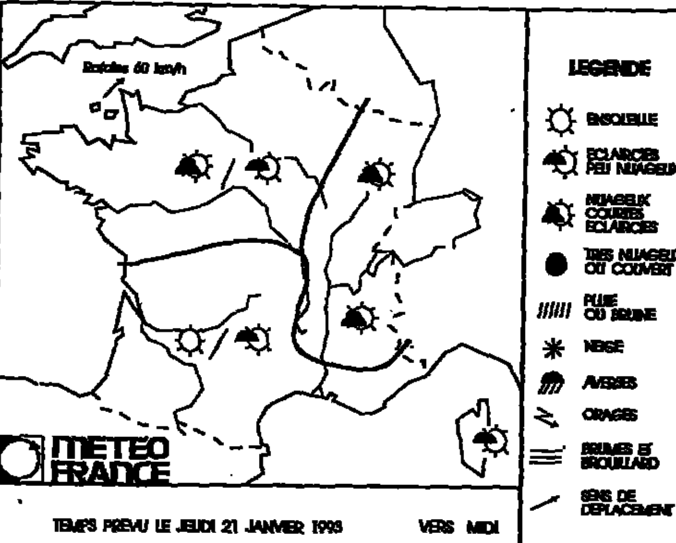


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 21 JANVIER 1993



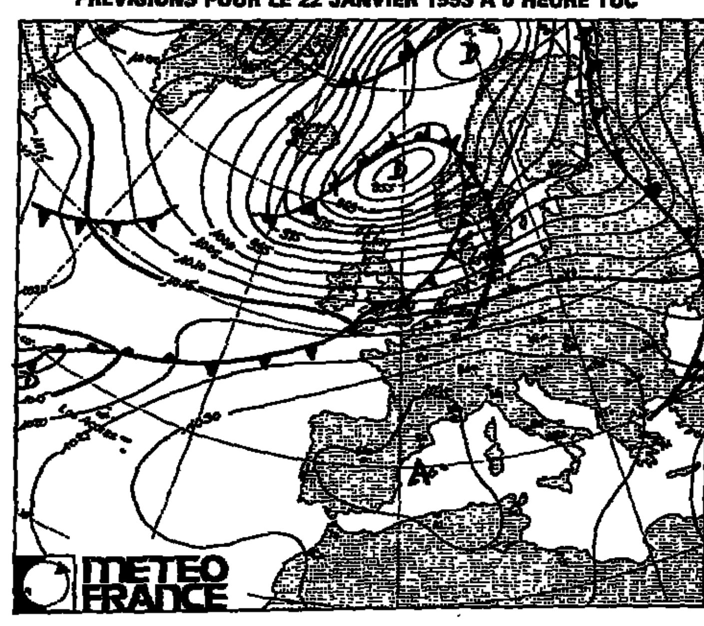
Jeudi : temps très doux, nuages passagers au Nord, soleil au Sud. – Sur la moitié nord du pays, les nuages domineront au petit matin. Du sud de la Bretagne aux Charentes, au Centre, aux régions du Nord-Est et aux Alpes, il tombera quelques gouttes de pluie. Dans la journée, les nuages se déchireront et des éclaircies plus ou moins belles se développeront. Au vu de la douceur, l'impression sera assez agréable. Le vent du sud-ouest sera quand même sensible, en particulier près de la Manche, avec des pointes à 50/70 km/h.

Sur les régions du Sud-Ouest à la Méditerranée, la journée sera généralement bien ensoleillée. Attention aux brouillards matinaux, surtout dans la vallée de la Garonne. Après la fraîcheur matinale, il fera très bon l'après-midi.

Les températures minimales seront douces sous les nuages : 6 à 8 degrés sur la moitié nord, 9/10 degrés sur la pointe de Bretagne. Il fera plus frais au Sud, 3 à 6 degrés du Bordelais au Lyonnais, ainsi que sur les côtes méditerranéennes, avec quelques petites gelées dans l'intérieur.

L'après-midi, le thermomètre montera jusqu'à 10-12 degrés sur la moitié nord du pays, localement 13-14 degrés vers les Pays de Loire, 13 à 15 degrés également sur nos régions méridionales, voire même 17 degrés sur le Pays basque.

PRÉVISIONS POUR LE 22 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 20-1-93
Valeurs extrêmes relevées entre le 19-1-1993 à 6 heures TUC et le 20-1-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	14	5	N
BIARRITZ	15	4	D
BORDEAUX	15	2	N
BOURGES	10	6	C
BREST	11	10	C
CAEN	11	10	C
CHERBOURG	10	9	P
CLERMONT-FER	12	3	D
DIJON	9	3	N
GRENOBLE	9	-2	D
LILLE	10	8	C
LIMOGES	9	3	B
LYON	9	0	D
MARSEILLE	10	3	D
NANCY	10	3	C
NANTES	14	9	N
NICE	14	7	C
PARIS-MONTS	11	9	C
PAU	15	0	D
PERPIGNAN	15	3	D
POINTE-A-PITRE	29	20	D
RENNES	12	8	C
ST-ETIENNE	10	-1	D
STRASBOURG	11	7	D
TOULOUSE	13	-1	B
TOURS	13	8	C

ÉTRANGER			
ALGER	20	2	D
AMSTERDAM	7	5	P
ATHÈNES	16	5	D
BANGKOK	33	25	D
BARCELONE	13	2	D
BELGRADE	7	-2	B
BERLIN	7	6	P
BRUXELLES	9	9	C
COPENHAGUE	5	3	P
DAKAR	24	17	D
GENÈVE	11	-1	D
ISTANBUL	13	4	C
JÉRUSALEM	11	2	D
LE CAIRE	19	6	D
LISBONNE	13	5	D
LONDRES	11	9	P
LOS ANGELES	12	7	C
LUXEMBOURG	6	6	C
MADRID	14	-3	D
MARRAKECH	20	9	N
MEXICO	24	11	D
MILAN	9	-4	B
MONTRÉAL	-14	-20	*
MOSCOU	2	-1	A
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	18	6	D
NEW-YORK	1	-6	D
PALMA	16	0	B
PÉKIN	-1	-9	D
RIO-DE-JANEIRO	27	21	C
ROME	13	4	B
HONGKONG	16	10	C
SÉVILLE	18	4	D
SINGAPOUR	26	23	C
STOCKHOLM	2	-5	P
SYDNEY	28	21	D
TOKYO	10	2	D
TUNIS	15	5	D
VARSOVIE	5	3	C
VENISE	10	0	B
VIENNE	8	5	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Bleus et Blancs

APRÈS un automne brillant – un évêque, un fleuron de la maison Gallimard, une petite escouade de députés et le quota réglementaire de pétomanes, – Guillaume Durand, des «Monseigneur» plein la bouche, inaugurait sa saison d'hiver avec un prétendant au trône. Ils sont plusieurs candidats à l'homologation, paraît-il, et rivaux, comme les champions de boxe ou les comités Miss France, mais seul l'un d'entre eux, *«le comte de Clermont, qui s'appelle tout bonnement Henri de France»*, était venu s'asseoir sur un de ces tabourets de bar qui ont remplacé les toboggans de «Durand la nuit».

Un prétendant au trône de France, on l'imaginait muré dans une solitude vaguement rhumatismale, avec Madame, au fond d'un manoir de Basse Bretagne ou de Thiérache. On imaginait un je ne sais quoi d'attente humide et de digne réserve qui eût inspiré aux plus farouches républicains, sinon une conversion, au moins un remords compatissant. En fait, soyons honnête, on ne l'imaginait pas tellement. En tout cas, on n'imaginait pas qu'il pût venir tenir audience chez Guillaume Durand.

A tort. Il est désormais admis que toutes les élites du pays défilent en rangs dociles chez Guillaume Durand. On peut s'en affliger. On peut aussi se réconforter que le grand débat de la semaine sur la mort de Louis XVI ait pour théâtre plutôt «Durand la nuit» que le journal télévisé. C'est, somme toute, rassurant quant à la solidité des institutions républicaines.

On s'instruisit donc. En résumé, on apprit que les services secrets britanniques avaient écouté au scanner les conversations téléphoniques de Marie-Antoinette et de l'empereur d'Autriche, tandis que Philippe Egalité avait passé un contrat avec *Paris-Match* pour l'exclusivité de toutes les photos de la décollation du cousin. On fit justice des calomnies répandues sur lady Di et Axel de Fersen, et il fut révélé que 99 % des Français souhaitaient que François Mitterrand s'enfuie à Varennes.

Le représentant du PS confia qu'il avait voté la mort de Stéphanie de Monaco, et ceux de la droite qu'ils avaient opté pour le bannissement du roi d'Espagne. Le psychanalyste commis d'office à la télévision, Gérard Miller, assura enfin que *«ce qui nous fascine dans les familles princières, c'est qu'elles souffrent. On les mange petit à petit»*.

A minuit et demie, on apprit encore que Monseigneur, dans l'attente de cet enviable destin, vivait dans 90 mètres carrés, rempaillait ses chaises, et avait même côtoyé (de loin) Arlette Laguiller au Crédit lyonnais. Bleus et Blancs s'endormirent réconciliés.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 20 janvier

TF 1

20.50 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Christian Clavier, Jean Reno, Valérie Lemercier, Marie-Anne Chazel, Hélène et les Garçons, Michel Fugain, François Valéry, Malavoy, les Innocents, Hélène.
22.45 Documentaire : Les Confessions de Mme Claude. De Patrick Meadeb.
23.55 Sport : Boxe. Championnat du monde WBA poids moyens : Reggie Johnson (Etats-Unis) - Ki-Yun Song (Corée).
1.05 Journal et Météo.
1.10 Série : Intrigues.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : Un amour fatal. De Tom McLoughlin.
22.25 ▶ Première ligne. Nice, la petite Russie, documentaire de Pavel Lounguine.
23.20 Journal et Météo.
23.35 Sport : Basket. Pau Orthez – Estudiantes Madrid.

FRANCE 3

20.45 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. A l'approche des législatives de 1993 et de la présidentielle de 1995. Invité : Laurent Fabius.
22.25 Journal et Météo.
22.55 Mercredi chez vous.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : 588, rue Paradis. ■ Film français d'Henri Verneuil (1991).
23.00 Flash d'informations.
23.05 Sport : Boxe. Réunion en direct d'Avoriaz. Championnat du monde super-welters IBF : Gianfranco Rosi (Italie) - Gilbert Delé (France).
0.05 Cinéma : Memphis Belle. ■ Film américain de Michael Caton-Jones (1990) (v.o.).

ARTE

20.40 Musica. Le Maître chanteur, de Bruno Monsaingeon. Cours d'interprétation donné par Dietrich Fischer-Dieskau : Schubert, 2e leçon. A 21.35, La Belle Meunière : cycle de lieder pour voix d'homme et piano de Schubert, sur des poèmes de Wilhem Müller, par Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Christoph Eschenbach, piano. *Concert donné salle Pleyel, le 2 avril 1992.*
22.40 Documentaire : Après la grande marée noire.
23.10 Magazine : Mégamix.

M 6

20.45 Téléfilm : Papy superstar. De Serge Menard.
22.30 Téléfilm : Jeux dangereux. De Franz Peter Allen.
0.25 Magazine : Vénus.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Champ libre-idées ; Eloge du réel.
22.40 Les nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 31 juillet 1992 lors du Festival de Montpellier) : Passacaille, de Haendel (transcription d'Aslamasian) ; Trio pour violon, alto et piano en la mineur op. 114, de Brahms ; Moz-Art pour deux violons, de Schnittke ; Quatuor à cordes no 1 en *ré* majeur, op. 11, de Tchaïkovski, par les Solistes de Montpellier.
22.00 Concert (donné le 11 décembre 1992, salle Messiaen) : Ouverture philharmonique op. 397, de Milhaud ; Adagietto et Stretto, d'Amy ; Suite pour Mondrian, de Guezec ; Symphonie no 7 op. 57, de Milhaud, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Frédéric Chaslin.
23.09 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue.

Jeudi 21 janvier

TF 1

15.15 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.10 Feuilleton : Santa Barbara.
16.35 Club Dorothée.
17.25 Série : Le Miel et les Abeilles.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Roger Zabel.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Magazine : Mystères. Présenté par Alexandra Baloud. L'affaire Rosewell ; L'au-delà existe ou le mystère d'Andrea ; L'envoûtement ; Yvonne aimée de Malestroit.
22.55 Magazine : L'Année sexy. De Claude Maggiori. Rétrospective de l'année avec en exclusivité le clip de Madonna intégral.
23.45 Série : Mike Hammer.

FRANCE 2

15.10 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.25 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les enfants de stars.
16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
16.45 Feuilleton : Beaumanoir.
17.10 Magazine : Giga.
18.45 Jeu : Score à battre. Animé par William Leymergie.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Etats-Unis : Couloirs de la mort, de Stephan Trombley ; Super-mamies, de Patricia Charnelet et Jean-Louis Bousser.
22.20 Téléfilm : Jusqu'à ce que le crime nous sépare. De Matthew O'Connor.
23.55 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer. Présenté par Vincent Perrot. En direct d'Avoriaz ; Invitée : Indra.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez. Les meilleurs moments.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.55 Un livre, un jour. *Almanach du cinéma*, de Philippe Hugues.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : Loulou. ■■■ Film français de Maurice Pialat (1979).
22.35 Journal et Météo.
23.00 Cinéma : La Formule. ■ Film américain de John G. Avildsen (1980).

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : Un thé au Sahara. ■■■ Film britannique de Bernardo Bertolucci (1990).
16.00 Cinéma : Enquête pour une vengeance. ■ Film américain de Jerry Schatzberg (1988).
17.35 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano. Spécial Avoriaz.
18.00 Canaille peluche. Doug.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
18.50 Le Top. Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano. Spécial Avoriaz.
20.35 Cinéma : Roger et moi. ■■ Film américain de Michael Moore (1989).
22.00 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Les Affranchis. ■■■ Film américain de Martin Scorsese (1990) (v.o.).
0.30 Cinéma : La Thune. □ Film français de Philippe Galland (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Macadam. Stephan Eicher (rediff.).
18.00 Documentaire : Les Meyer au Vietnam, une conquête. De Christian Berg et Cordt Schnibben (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Frédéric Tristan/Robert Combas.
19.30 Documentaire : Je parle français comme Tarzan. De Miel Van Hoogenbemt. *Il est turc et musulman ; elle est d'origine espagnole et catholique. Ils vivent en Belgique et parlent français.*
19.55 Documentaire : Les Arnold.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : L'Art de rire. Soirée conçue par Jean-Denis Bonan.
20.41 Les Duels du zap. Sketch allemand d'Ingolf Lück, suivi par : Les Frontières du rire : L'Europe du rire.
21.00 Documentaire : Le Rire de l'art. De Jean-Denis Bonan et Noël Delamarre. Avec Philippe Sollers, Ben.
21.30 Cinéma : Le Soupirant. ■■ Film français de Pierre Etaix (1962).
22.50 Gai-rire ou comment soigner par le rire.
23.00 Sketches. Zouc ; Raymond Devos.
23.05 Documentaire : Cinépopée. De Jean-Denis Bonan.
23.35 Le Mot pour rire.
23.45 Brève histoire du rire.
0.00 Géographie du rire.

M 6

14.15 Magazine : Destination musique.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les Aventures de Tintin. Les Bijoux de la Castafiore (2e partie).
18.00 Série : Equalizer.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.50 Météo des neiges.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.30 Jeu : Le saviez-vous ?
20.35 Météo 6.
20.45 Cinéma : Deux enfoirés à Saint-Tropez. □ Film français de Max Pecas (1985).
22.25 Les Jeudis de l'angoisse.
22.30 Cinéma : Freddy 1, les griffes de la nuit. ■ Film américain de Wes Craven (1984).
0.00 Informations : Six minutes première heure.
0.10 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. L'Exil de Jacob, de Philippe Delaigue.
21.30 Profils perdus. Jean Amrouche (1906-1962).
22.40 Les Nuits magnétiques. Muttuswamy Pillai, maître de danse.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Pierre Charras (Marthe jusqu'au soir).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 25 août 1992 lors du Festival de la Chaise-Dieu) : Gesu al sepolcro, opéra d'église, de Perti, par le Coro tradizionale corso Li Compagnia, le Coro della confraternita di Castelsardo, l'Orchestra della Cappella musicale de San Petronio de Bologne, dir. : Sergio Vartolo.
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor pour piano et cordes en *sol* mineur op. 7, de Castillon ; Chanson perpétuelle pour soprano, piano et quatuor à cordes, de Chausson ; Sonate pour violoncelle et piano, de Bridge.
0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Le Monde

Pour réduire la mortalité maternelle et infantile

Un rapport recommande la restructuration de l'ensemble des maternités

Demandé en avril 1992 par M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, un rapport vient d'être rédigé par un groupe de spécialistes placé sous l'égide du Haut Comité de la santé publique (1). Il analyse les principales causes de la mortalité maternelle et infantile en France et fournit une série de recommandations qui, si elles sont appliquées, conduiront à une restructuration complète de l'ensemble des maternités.

« L'analyse de la situation à partir des enquêtes disponibles, écrivent les auteurs du rapport sur la sécurité à la naissance, *montre que persistent dans notre pays de très graves anomalies et insuffisances dans l'organisation des soins et en particulier dans l'accueil des urgences obstétricales. Le manque le plus criant est l'absence de personnel médical qualifié pour l'accueil des urgences obstétricales. Dans beaucoup de maternités, il n'y a pas de gynécologue accoucheur de garde sur place pour recevoir les urgences obstétricales, il n'y a pas de médecin anesthésiste pour pouvoir faire les interventions urgentes, il n'y a pas de pédiatre expérimenté dans les soins aux nouveau-nés pour prendre en charge les urgences pédiatriques et les sages-femmes qui sont effectivement présentes en salle de travail ne sont pas en nombre suffisant. »*

On continue en France à enregistrer des taux très élevés de mortalité maternelle : pour 100 000 naissances, 9,3 cas contre 6 ou 7 dans tous les pays du nord de l'Europe ainsi qu'en Angleterre. En fait, à partir de données corrigées, les auteurs estiment que cette mortalité se situe aujourd'hui en métropole à 18 pour 100 000, avec des taux de 4 à 10 fois plus élevés en Guadeloupe, Martinique ou Guyane. Ces morts sont pour l'essentiel dues aux complications habituelles de l'accouchement ou des anesthésies obstétricales. D'autre part, la sécurité à la naissance, qui avait été notablement améliorée entre 1970 et 1980 s'est nettement ralentie (7,3 pour 1 000 en 1990, entre 10 pour 1 000 en 1980 et 18,2 pour 1 000 en 1970) à la différence par exemple de l'Allemagne.

L'hypothèse la plus plausible pour expliquer ces phénomènes est l'existence de défauts notables dans l'organisation de la prise en charge des complications obstétricales et de l'accueil des femmes enceintes. Dans ce domaine, un constat inquiétant avait déjà été établi ces dernières années par le Collège national des gynécologues-obstétriciens. Au terme de leur dernière étude, ce collège notait que les maternités accueillant moins de 500 naissances par an *« offraient une moindre sécurité »* et estimait qu'il convenait d'envisager *« le regroupement des services de gynécologie-obstétrique »* (2).

24 heures sur 24

L'un des points les plus critiques porte sur l'accueil des urgences. Dans les hôpitaux généraux, la garde sur place par un gynécologue-obstétricien n'est réalisée en moyenne que dans 15 % des établissements, ce chiffre variant de 56 % dans les maternités accueillant plus de 1 500 naissances par an à 6 % dans les maternités accueillant moins de 500 naissances par an. Seules 10 % des 420 maternités des hôpitaux généraux effectuent plus de 1 500 accouchements annuels et 44 % moins de 500.

Les mêmes absences et les mêmes disparités sont observées chez les médecins anesthésistes ou chez les pédiatres spécialisés. Le rapport dénonce enfin l'absence de titulaire dans la très grande majorité des postes de gynécologie obstétrique des hôpitaux publics.

« Il est nécessaire de prendre conscience que l'organisation des maternités en France est très loin de ce qui est considéré dans beaucoup de pays développés comme l'optimum », écrivent les auteurs, qui recommandent une réorganisation complète des structures hospitalières avec la création de centres de gynécologie-obstétrique pouvant répondre vingt-quatre heures sur vingt-quatre aux urgences et dotés des plateaux techniques indispensables.

Les auteurs se prononcent d'autre part pour un *« regroupement des sites de naissance »*, une telle mesure, compte tenu de la situation actuelle, conduirait, si elle était appliquée de manière drastique, à la fermeture de près de la moitié des 400 maternités publiques, ainsi qu'à un certain nombre de maternités privées.

Pour beaucoup, un tel objectif – que les auteurs du rapport souhaiteraient voir atteint avant 1998 – est encore totalement irréaliste, compte tenu notamment des freins opposés à de telles fermetures par les municipalités concernées.

Le rapport comporte une série d'autres recommandations visant à améliorer la sécurité des parturientes et des nouveau-nés. Il s'agit notamment de la création d'un comité national *« de la mortalité maternelle »*, ayant la responsabilité, comme en Angleterre, de l'analyse anonyme de tous les cas de mort maternelle.

J.-Y. N.

(1) Rapport du groupe de travail sur la sécurité de la naissance auprès du Haut Comité de santé publique (70 pages et annexes). Ce document a été rédigé par quatorze spécialistes parmi lesquels les professeurs Emil Papiernik (hôpital Cochin-Port-Royal), Geneviève Barrier (hôpital Necker), Guy Nicolas, vice-président du Haut Comité et Georges Pontonnier (CHU de Toulouse).

(2) La dernière enquête du Collège national des gynécologues et obstétriciens français a été publiée dans l'ouvrage *Mises à jour en gynécologie-obstétrique*, diffusé par Vigot (23, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75006 Paris).

Présentant son plan d'économie

Le gouvernement allemand annonce des impôts supplémentaires pour financer les nouveaux Länder

Le ministre allemand des finances, M. Theo Waigel, a présenté, mardi 19 janvier, les détails du « programme fédéral de consolidation » proposé dans le cadre du « pacte de solidarité » que le chancelier Kohl veut conclure avec l'opposition et les partenaires sociaux. Le programme, qui prévoit de nouveaux impôts, permettrait d'assurer sans endettement des transferts financiers vers les nouveaux Länder de 110 milliards de marks (374 milliards de francs) par an au-delà de 1995.

FRANCFORT

de notre correspondant

Même si un accord de fond avait été trouvé dimanche dernier (*le Monde* du 19 janvier), les négociations finales furent si laborieuses au sein de la coalition gouvernementale, que le ministre des finances a dû renoncer à la conférence de presse commune qu'il avait programmée avec les représentants des partis. Cela montre la difficulté du chancelier Kohl pour parvenir à *« un pacte de solidarité »* à la fois équilibré et suffisamment courageux pour dégager les milliards nécessaires pour l'Est. Le plan présenté ne manque pourtant pas d'ampleur.

Pour obtenir l'accord de l'opposition sociale-démocrate et des syndicats, le gouvernement a contrebalancé les sévères coupes sociales qu'il propose en faisant aussi *« payer les riches »*. M. Waigel a assuré que 70 % des économies proviendront de la moitié la plus aisée de la population. Mais cela ne semble pas suffire – du moins pour l'instant – à l'opposition de gauche et aux syndicats. Le doute est permis sur la conclusion finale d'un pacte de solidarité. Le SPD s'interroge pour savoir s'il a bien intérêt à contresigner des mesures forcément impopulaires.

M. Kohl avait annoncé qu'il n'y aurait pas de prélèvement supplémentaires avant 1995 pour ne pas pénaliser une conjoncture déjà inquiétante ; le ministère de l'économie a annoncé, à ce propos, sa prévision d'une décroissance en 1993 (de 0 à – 1 %) pour l'ouest de l'Allemagne et d'une croissance de 5 % à 7 % pour l'est. Pourtant, le programme présenté échelonne des impôts nouveaux dès 1993 et des coupes budgétaires. Pour 1993, le total économisé se monte à 9 milliards mais cela ne suffira pas à couvrir les besoins supplémentaires prévus par rapport au budget voté. Le déficit se creusera de 10 milliards à 53 milliards de marks.

Côté impôts : les taxes sur les polices d'assurance passeront à 12 % en 1993 et à 15 % en 1995. En 1994, des taxes seront prélevées sur les autoroutes, et celles sur les carburants seront relevées. L'argent servira à financer la réforme des chemins de fer. En 1995, c'est la nouveauté essentielle, le supplément de 7,5 % sur l'impôt sur le revenu (mis en place en juillet 1991 pour un an) sera réintroduit. Il sera sans plafond. L'impôt sur la fortune sera relevé. On évoque aussi l'extension aux étrangers de la taxe de 30 % qui frappe depuis le 1er janvier les revenus du capital. Cette décision pourrait accroître les fuites de capitaux vers Luxembourg.

Côté dépenses : 9 milliards d'économies devraient être trouvés dès cette année, dont l'essentiel porte sur le domaine social. Les allocations chômage seront réduites de même que les aides versées aux demandeurs d'asile et à certains soutiens familiaux et scolaires. A l'inverse, les allocations familiales seront indexées sur les revenus, aux dépens des plus aisés. D'autre part le ministère de la défense sera encore amputé de 2,4 milliards de marks d'ici à 1996. Certaines aides directes versées aux agriculteurs seront réduites progressivement pour disparaître en 1996. Les coûteuses subventions versées à l'industrie charbonnière seront ramenées de 250 millions de marks d'ici à 1996, et celles aux chantiers navals de 160 millions.

ÉRIC LE BOUCHER

Selon le président Eltsine

La Russie est devenue « une grande puissance mafieuse »

Le président Boris Eltsine a déclaré la guerre, mardi 19 janvier, *« à la criminalité et à la corruption »*, relevant que, aux yeux du monde, la Russie était devenue *« une grande puissance mafieuse »*.

Selon le président russe, qui ouvrait, au Kremlin, les travaux d'une conférence sur la lutte contre la criminalité, la Russie *« devance aujourd'hui, en matière d'augmentation de la criminalité, des pays qui se sont toujours distingués dans ce domaine, comme l'Italie. Il existe chez nous des structures mafieuses qui empoisonnent la vie non seulement des simples gens, mais aussi des hommes d'affaires et des commerçants »*.

Le travail du ministère de l'intérieur à cet égard, a poursuivi M Eltsine, *« laisse beaucoup à désirer »*. *« Nous ne pouvons plus tolérer cette situation*, a-t-il conclu. *Tout le monde croit que ce sont les problèmes politiques qui risquent de nous faire sauter, alors que c'est la criminalité la menace la plus grave. »* – *(Itar-Tass.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 29 à 38

Le numéro du « Monde » daté 20 janvier 1993 a été tiré à 483 839 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : l'aventure des petits éditeurs

A l'ombre des géants de l'édition, des petits éditeurs cherchent à survivre. Raphaëlle Rérolle, Marion Van Renterghem et Florence Noiville en ont rencontré quelques-uns. Florence Delay présente le philosophe José Bergamin. François Bott a lu des essais d'un autre Espagnol, Ortega y Gasset. Enfin, le dernier roman de Michel del Castillo, analysé par Pierre Lepape, interroge l'hispanité.

EN BREF

□ **Ile-de-France : avis défavorable du conseil général du Val-de-Marne sur le projet de schéma directeur.** – Après les conseils généraux du Val-d'Oise et des Yvelines, celui du Val-de-Marne a émis, lundi 18 janvier, un avis défavorable sur le projet de schéma directeur présenté par le préfet de région. Ce vote, acquis grâce aux voix du Parti communiste, du RPR, de l'UDF et du CNI, est accompagné d'un article sur la nécessité d'un nouveau schéma directeur, et d'avis et de propositions pour modifier le schéma actuel.

□ **Haute-Savoie : M. Brocard (UDF-PR) se retire.** – M. Jean Brocard, député UDF-PR de Haute-Savoie depuis 1968, a annoncé mardi 19 janvier à Annecy qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat. *« Déçu »* et *« étonné »* de n'avoir pas été investi comme candidat unique par la commission des investitures RPR-UDF, M. Brocard a présenté son remplaçant, M. Jean-Claude Carle, UDF-PR, vice-président du conseil régional de Rhône-Alpes, qui affrontera dans une « primaire » M. Bernard Accoyer, maire RPR d'Annecy-le-Vieux.

□ **CAMBODGE : les Khmers rouges détiennent douze personnes travaillant pour l'ONU à Pailin.** – Les Khmers rouges retiennent douze personnes travaillant pour les Nations unies à Pailin (ouest du Cambodge), auxquelles ils ont interdit de quitter la ville, a declaré un porte-parole de l'autorité provisoire de l'ONU au Cambodge (APRONUC), mercredi 20 janvier. D'autre part, le Palais royal de Phnom-Penh a annoncé, mardi, que le premier ministre du régime de Phnom-Penh, M. Hun Sen, s'était rallié à la date du 5 avril pour la prochaine élection présidentielle, à laquelle le prince Sihanouk serait le seul candidat. Cette date est considérée comme la plus favorable par les astrologues. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ESPAGNE : un ancien joueur de football tué dans un attentat au Pays basque.** – Un ancien joueur de la Real Sociedad, club espagnol de football de première division José Antonio Santamaria, a été tué par balles dans la nuit du mardi 19 au mercredi 20 janvier, au cours d'un attentat à Saint-Sébastien (province basque du Guipuzcoa) attribué par la police à l'organisation séparatiste basque ETA. – *(AFP.)*

□ **ISRAËL : le droit au « retour » refusé aux juifs convertis au christianisme.** – Plusieurs dizaines de milliers de Falasmoras – Ethiopiens d'origine juive convertis au christianisme depuis un siècle – ne seront pas autorisés à immigrer en Israël en vertu de la « loi du retour », a annoncé, mardi 19 janvier, le ministre de l'intégration, M. Yaïr Tzaban. Toutefois les membres de cette communauté qui ont des parents proches en Israël pourront s'y installer dans le cadre de la « réunification des familles ». La « loi du retour », adoptée en 1950, permet à tout juif de s'installer en Israël et d'en acquérir aussitôt la citoyenneté. – *(AFP.)*

□ ***Un jeune Palestinien tué par balles à Gaza.*** – Un colon israélien a tué par balles, mardi 19 janvier, à Gaza, un enfant palestinien de treize ans, qui avait lancé des pierres contre sa voiture. Cette mort porte à cinq le nombre de Palestiniens de moins de seize ans tués, dans la bande de Gaza, depuis jeudi dernier, les quatre autres l'ayant été par des soldats. – *(AFP.)*

□ **SOUDAN : remaniement ministériel.** – Le général Omar El Béchir, président du Conseil de commandement de la révolution (CCR) au pouvoir à Khartoum, a procédé, lundi 18 janvier, à un remaniement ministériel. Celui-ci a notamment été marqué par le limogeage du général Fayçal Medani Mokhtar, qui a été exclu du CCR et évincé de son poste de ministre de la santé. – *(AFP.)*

□ **TOGO : l'Assemblée dénonce la confirmation de M. Koffigoh à la tête du gouvernement.** – Réuni pour la première fois depuis la prise en otages de ses membres, le 22 octobre, le Haut Conseil de la République du Togo (HCR, assemblée de transition) a engagé, mardi 19 janvier, une nouvelle épreuve de force avec le chef de l'Etat, le général Gnassingbé Eyadéma, en décrétant *« anticonstitutionnel »* un décret présidentiel, signé la veille, confirmant M. Joseph Kokou Koffigoh comme premier ministre.

Au conseil des ministres

M. Dumas estime que l'opération américaine sur Bagdad dépassait les résolutions du Conseil de sécurité

A l'occasion de son traditionnel tour d'horizon diplomatique, M. Roland Dumas a expliqué, au conseil des ministres du mercredi 20 janvier, que, si la France n'avait pas participé à l'action militaire dans la banlieue de Bagdad, c'est parce qu'il y avait là, selon lui, *« dépassement des résolutions du Conseil de sécurité »*. D'après M. Louis Mermaz, ministre chargé des relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement, qui rendait compte des propos du ministre des affaires étrangères, celui-ci a ajouté : *« L'arrivée à la Maison Blanche d'un nouveau président devrait ouvrir une nouvelle phase dans la crise avec l'Irak. Cette nouvelle phase pourrait conduire à un apaisement des tensions, à la double condition que Saddam Hussein accepte d'exécuter, sans biaiser, les résolutions du Conseil de sécurité et qu'il ne mette pas à profit ce répit pour se laisser aller à des provocations du genre de celles qui ont amené la réaction des alliés. »*

[Les propos de M. Dumas se concordent guère avec ceux tenus lundi par le porte-parole de l'Elysée, M. Jean Musitelli, selon qui le raid américain était une *« réponse appropriée »* aux défis irakiens. *« Le fait que la France n'y ait pas participé, ajoutait-il, ne signifie pas qu'elle ait des réserves à exprimer »* (le Monde du 19 janvier).]

Abordant la situation dans l'ex-Yougoslavie, M. Dumas s'est félicité de l'action de sauvetage des prisonniers des camps. Il a demandé à M. Bernard Kouchner de poursuivre cette action et à, M. René Teulade, ministre des affaires sociales, de prévoir l'éventuel acheminement vers la France d'une partie des prisonniers libérés.

Le conseil des ministres a aussi entendu une communication de M. Jean-Louis Bianco sur l'enseignement de l'architecture et une autre de M. Dominique Strauss-Kahn sur la politique industrielle de l'Europe. A la suite de celle-ci, le premier ministre, a indiqué M. Louis Mermaz, a souhaité que l'ensemble des pays européens présente un front commun pour défendre leurs industries, et souligné l'obligation de mettre de l'ordre dans le système monétaire, expliquant que les dévaluations des monnaies scandinaves étaient dommageables aux industries françaises du bois.

Le conseil des ministres a approuvé un projet de loi sur les musées et établissements publics territoriaux à vocation culturelle présenté par M. Jack Lang *(lire page 26)*. Il a aussi adopté un décret préparé par M. Michel Delebarre majorant la rémunération des fonctionnaires de 1,8 % à partir du 1er février 1993.

D'autre part, M. Robert Pommies, administrateur des îles Wallis et Futuna, a été nommé préfet du Territoire de Belfort. Il succède à M. Didier Cultiaux, nommé préfet de l'Aude, qui remplace lui-même M. Victor Convert, nommé préfet du Cher. Celui-ci succède à M. Roland Hodel, nommé préfet du Gard.

Nairobi ordonne à 400 000 réfugiés de quitter le Kenya

Les autorités kényanes ont ordonné au Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), mardi 19 janvier, de rapatrier immédiatement les réfugiés se trouvant dans le pays, qu'elles tiennent pour responsables de la dégradation de la sécurité. Le Kenya accueille 416 000 réfugiés, dont les deux tiers sont d'origine somalienne. Les autres viennent d'Ethiopie, du Soudan et d'Ouganda.

D'autre part, quatre opposants au président kényan Daniel arap Moi, MM. Koigi wa Wamwere, Mirugi Kariuki, Rumba Kinuthia et Geoffrey Kuria Kariuki, ont été libérés mardi après avoir passé deux ans en prison. – *(AFP.)*

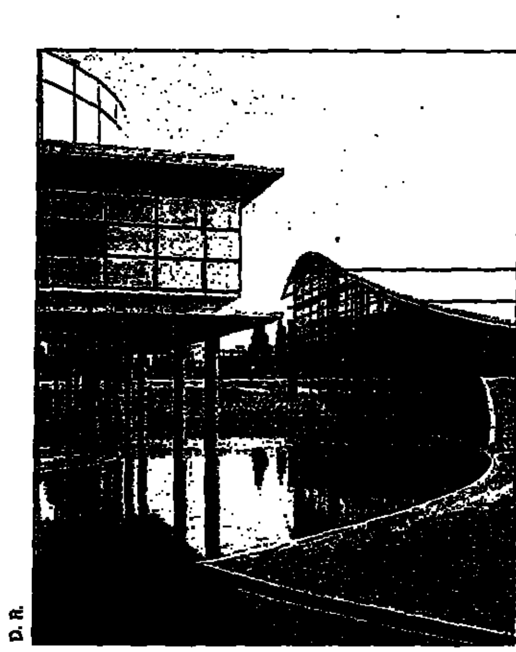
Le Monde

ARTS • SPECTACLES



La Cité technique et administrative de la Ville de Paris, quai d'Ivry. Architecte : Michel Kagan — J.M. MONTHIERS

ARCHITECTURE L'ANNÉE 1992



D.R.

L'usine L'Oréal à Aulnay-sous-Bois. Architectes : Jean Pistre et Denis Valode

A l'orée de 1993, sur fond de crise et de projets fantômes, l'architecture française se trouve à un moment charnière. A travers nombre de projets et réalisations, 1992 aura à la fois confirmé sa vitalité, et fait la preuve d'un éclectisme luxuriant. Reste à savoir comment le luxe et l'insolence s'adapteront à des temps plus rigoureux.

L'ANNÉE passée, dont on tire à présent les bilans, aura été pour le moins, en matière d'architecture, une année contrastée, agitée. Après le temps des grands travaux, s'est confirmé celui de la production multiforme d'édifices publics et privés, jusque dans les coins les plus reculés des régions de France ou les banlieues les plus déshéritées. Depuis quelques années, la revue *le Moniteur Architecture*, héritière de la plus théorique *AMC (Architecture Mouvement Continuité)*, publie un numéro bilan qui recense et analyse les faits, gestes et réalisations majeures qui auront marqué la scène hexagonale.

En abondance sont réunies de nombreuses informations écrites et beaucoup d'images, éparses, parues au jour le jour dans les revues spécialisées et cadrées soit par la pertinence critique, comme dans *Architecture d'aujourd'hui*, soit par l'efficacité des grands thèmes, comme dans *Technique et Architecture*, soit par les exigences de l'actualité : ainsi, on se souviendra longtemps du numéro « Dysneyland » de *Créé*, et l'on attend chaque mois les surprises culinaires qui épicent la revue de l'ordre, *D'Architecture*.

Le Moniteur-AMC a fait d'une apparente neutralité son critère critique. Pour autant, sa rédactrice en chef, Elisabeth Allain-Dupré, n'a pas les yeux dans les poches et use précisément de l'espace relatif accordé à chacun des édifices élus par la revue. Pour ce numéro bilan, elle s'est laissé aider par Jacques Lucan, dont l'analyse, *les Architectes à l'heure locale*, éclaire justement cet *annus admirabilis* de la maîtrise d'œuvre (et donc d'ouvrage) française. Les grandes catégories de bâtiments donnent les repères simples d'un annuaire dont on ne s'étonne pas de trouver le reflet dans les prix, eux aussi annuels, décernés par *le Moniteur*.

C'est ainsi que l'Equerre d'argent, qui s'est imposée comme la récompense architecturale, à côté des traditionnels grands prix nationaux, est allée à l'usine L'Oréal (Aulnay-sous-Bois) de l'agence Valode et Pistre et Associés, performance technique et lyrique qui ouvre le numéro annuel dans la catégorie industrie. Comme souvent, la mention attribuée en plus du prix par un jury hésitant vient pénaliser plutôt que consoler l'Historial de la Grande Guerre, construit par Henri Ciriani à Péronne (*le Monde* du 18 juillet 1992), et qui ouvre la catégorie culture du même numéro. N'ayant véritablement plus rien à prouver, ce dernier n'avait peut-être pas besoin d'un tel colifichet. Aurait-il été davantage utile à l'impétueux Michel Kagan, enfant prodige et à ce titre entêtant d'un modernisme renouvelé, à qui est confié le soin d'ouvrir la section Habitat avec ses logements et sa cité d'artistes au fond du Parc Citroën ?

En tout cas, si le jury de l'Equerre a l'obligation de choix exclusifs, la démarche éditoriale de la revue est, elle, généreusement valorisante et pacificatrice. Elle rassemble des tendances et des écoles naguère et souvent considérées comme antagonistes, mais qui, après avoir poussé leurs recherches à des niveaux paroxistiques, semblent se réconcilier dans un commun souci d'élégance, quelquefois échanger leurs tics et leurs normes.

Ici, Portzamparc (le Musée Bourdelle) rencontre Fuksas (un complexe sportif à Paris) dans la commune obligation de l'enfouissement au cœur ou en frontière d'îlot. Les voici travaillant à capter la lumière zénithale, à faire vibrer bétons, matières, couleurs, à respecter cependant l'interdit qui leur est fait d'apparaître par les tyrannies de la ville (POS, COS et autres obligations patrimoniales) pour faire pourtant exister et la forme et l'espace. Nous avons eu déjà l'occasion de célébrer le travail fort et pur du premier pour le monde statufié de Bourdelle (*le Monde* du 23 octobre 1992). Il faut aussi prendre le temps de la visite au bâtiment de Fuksas, voué, lui, aux corps en mouvement, et qui, par un jeu habile de tensions et de poussées permet à un terrain de sport de léviter allègrement au-dessus d'un gymnase sévère, mais juste. L'aimable babil de l'architecte italien le conduit, en surface, à signaler son œuvre par un haut grillage défensif, à la manière des terrains de basket ou des parkings américains, ce qui sied évidemment au onzième arrondissement. La revue s'arrête un petit moment sur une école d'ingénieur, du même Fuksas, à Brest, folle de bardages, comme tant de ces bâtiments qui appartiennent à l'âge bavard de la construction récente, et donc plaisamment hors du temps si on la compare aux dessins désormais sereins du nouveau Nouvel, ici représenté par l'Hôtel des Thermes, à Dax, où si l'on tente le même travail mental avec l'exactitude souveraine du groupe Canal dans son traitement des nouveaux bureaux de la direction des Musées de France, en face du Louvre. Une génération d'architectes s'est ainsi engagée dans la voie d'une économie d'écriture qui leur permet d'atteindre la plénitude de leur talent.

Une autre génération, par l'âge ou par l'esprit, continue pourtant de s'énerver sur les formules hypertrophiées des pare-soleil et des auvents, perpétuant jusqu'à la nausée le poncif d'une architecture éprise de l'aviation. Cela rappelle hélas la fâcheuse aventure d'Icare. On voit ainsi se planter en plein vol les Lyonnais Jourda et Perraudin (Cité scolaire internationale), ou Brut d'architecture (des bureaux à Châtenay-Malabry) et bien d'autres qu'un souci d'économie formelle aurait préservé de la banalité, ou dont les bâtiments auraient mieux révélé ainsi leurs qualités spatiales et de circulation.

On le voit bien à Tarascon, au centre multimédia d'Almudever et Lefebvre, on le comprend clairement dans l'immeuble parisien de Dubus et Lott, et, avec plus encore de mystère poétique, dans les logements de Brenac et Gonzalez dans la ZAC de Reuilly : ce n'est pas la complexité qui est en cause, puisque ces contre-exemples sont les preuves d'une maîtrise précoce. Ce qui reste à déplorer, c'est le motif à l'emporte-pièce, gesticulant, braillant comme si le bruit faisait sens.

C'est vrai qu'il n'est pas simple, pour un jeune ou moins jeune architecte, de savoir donner un sens à son œuvre et à son métier. Quels sont les modèles à suivre ou à rejeter, quelles sont les avant-gardes qu'il convient d'intégrer ?

FRÉDÉRIC EDELMANN

Lire la suite page 30

PETER HANDKE PAGE 32

« Les images sont les ennemies de la réalité, ce sont des faux-semblants, dès qu'on y croit, elles trahissent », nous dit Peter Handke. Pourtant, il a voulu porter *l'Absence* à l'écran, un scénario qu'il avait publié comme un roman chez Gallimard. Plutôt qu'en reprendre la lettre, il en a repris l'idée, car il veut croire encore que *« les images peuvent vivre »*. Jeanne Moreau, Bruno Ganz, une poignée d'acteurs irréductibles se sont associés à cette aventure, voyage – thème si cher au cinéaste comme au romancier – à la lisière de nulle part, là où les êtres ne sont plus qu'un visage, une histoire, une voix.

« CITÉS DANSE » PAGE 32

Depuis quelques mois, l'institution a ouvert sa porte à un genre chorégraphique né dans les rues de la périphérie des grandes villes : le hip-hop. Après le Festival de Montpellier et l'Opéra-Comique, le Théâtre Jean-Vilar de Suresnes reçoit, dans le cadre de « Cités Danse », les Français de Art Zone, Macadam et Aktuel Force, et les Américains de Rock Steady Crew et de la Dough Elkins Dance Company. Ce chorégraphe irrésistible, fantaisiste, admirateur de Buster Keaton, n'a cessé d'aller et de venir entre la rue et la scène. Il permet aujourd'hui de clore un faux débat : le rap et ses traductions gestuelles relèvent bien du domaine des arts.

ARCHITECTURE

Une usine en or

« L'ÉQUERRE D'ARGENT » A VALODE ET PISTRE

ETRANGE *carrière que celle de Jean Pistre et Denis Valode, pères fondateurs d'une des plus brillantes agences françaises étendue à quelques compagnons de route sous le titre Valode et Pistre et Associés.* Ils obtiennent aujourd'hui la plus importante récompense française qui aille à un bâtiment (les grands prix nationaux allant en principe à l'ensemble d'une œuvre), après plusieurs années d'indifférence critique, et ils l'obtiennent pour une réalisation qui peut sembler atypique dans l'ensemble de leur production, sans doute parce qu'elle sacrifie, pour la première fois de façon évidente, à une forme d'héroïsme formel. L'usine d'Aulnay-sous-Bois, bien qu'échappant, pour l'essentiel, à la photographie, cumule en effet la simplicité formelle et une redoutable abondance d'idées fortes.

L'histoire la réduira sans doute à son inspiration florale, si naturellement proche de la vocation cosmétique de ses commanditaires. La réalité, dont la réalisation complexe a été résolue grâce à la contribution de l'ingénieur Peter Rice, relève en fait de la prouesse pour la compréhension des besoins du client. La forme cache la fonction, même si elle la suit, respectant en cela les meilleurs dogmes de l'architecture moderne. Trois « pétales » occupant chacun le quart d'un cercle bouclé par bâtiment d'accueil plus classiquement parallélépidédique, ont permis d'abriter une multitude d'appareils et de gestes selon des normes de sécurité draconniennes. A la demande de L'Oréal, les architectes ont ainsi été conduits à renouveler les habitudes de fabrication d'un univers enfermé dans le vase clos des secrets. Ensemble, les trois grandes ailes blanches et courbes, imaginées par Valode, Pistre, ordinateurs et autres associés, articulées aux aires de repos, de stockage et d'accueil, fédèrent quelque 30 000 mètres carrés autour d'un jardin dû à la paysagiste Kathryn Gustafsson.

Valode et Pistre s'étant imposés par une constante « réserve » en ce sens qu'ils se sont toujours placés en retrait des édifices qu'ils rénovaient (les entrepôts Lainé à Bordeaux) ou des services réels demandés par le client (des fromageries dans le Sud-Ouest, la CFDT, Bull, enfin Shell), paraissaient donc paître en dehors du champ des honneurs, mais non des concours ni de la commande. C'est ainsi qu'avant même la livraison du siège de Shell France, et dans l'indifférence majoritaire de la presse architecturale, ils ont remporté les concours de la nouvelle usine Renault et du siège d'Air France à Roissy. Leur propre indifférence au désir de synthèse formelle (si caractéristique d'une architecture contemporaine dont la réflexion secrète est pourtant d'ordre schizophrénique), leur relatif éloignement des modes, mais non des préoccupations du jour, les laissaient à l'abri des chasseurs-critiques. Cette époque-là est révolue, et leurs futurs clients peuvent être rassurés : Valode et Pistre ne sont pas hors du temps.

Explosion à blanc

LES ŒUVRES-MANIFESTES DE MICHEL KAGAN

EN 1991, Michel Kagan livrait à la Ville de Paris, à la lisière d'Ivry, une Cité technique et administrative destinée notamment aux jardiniers de Paris et qui fit à juste titre pousser des oh ! et des ah ! à tout ce que le monde de l'architecture compte de tendances diverses, ou presque. L'ancien élève de Ciriani et lauréat des Albums de l'architecture, ayant beaucoup voyagé, comme les jeunes gens de bonne famille le faisaient jadis, ayant fait le plein de liberté à New-York, et appris là-bas à prendre la culture au sérieux, mettait là en pratique, pour la première fois, un savoir qu'il avait au préalable enseigné durant plusieurs années. Assez conscient de son propre talent, et peu porté à transiger sur les principes ni même les idées, Kagan ne pouvait qu'avoir produit un chef-d'œuvre.

Et de fait tout, dans la Cité administrative, née sur un terrain singulièrement déshérité en contrebas du périphérique, respirait le chef-d'œuvre. L'usage du blanc et du béton, l'exquise alternance des formes souples et rigides, les porte-à faux, les garde-à-vous impeccables, les horizontales de haut vol, l'immense variété du vocabulaire, un plaisir manifeste enfin à traquer la lumière, tout cela expliquait pourquoi, aux compliments universels, s'ajoutait, chez les commentateurs, une irrépréssible tentation d'évoquer le dieu tutélaire du mouvement moderne, alias Le Corbusier.

Cette évocation, et l'usage d'expressions genre néo-ceci ou archéo-cela, mettait Kagan en grand courroux. Hélas ! le même phénomène s'est reproduit trait pour trait, mot pour mot, avec l'achèvement de la Cité d'artistes, commanditée par la Régie immobilière de la même Ville de Paris. Même blancheur, même maîtrise, même jubilation formelle, à ceci près que le dieu tutélaire n'est plus ici le « fada », mais l'Américain Richard Meier, un architecte que Kagan a beaucoup fréquenté avant qu'il ne devienne l'auteur du siège de Canal Plus qui se profile d'ailleurs à l'autre bout du parc André-Citroën.

Nous sommes en effet ici à la limite sud du nouveau jardin parisien, chef-d'œuvre de poésie dont une des diagonales vient « fracturer » l'ensemble de notre architecte pour se perdre dans le quinzième arrondissement. La fréquentation du parc Citroën, sans doute plus aimable que celle du périphérique, n'en rendait pas pour autant le terrain plus simple. Il fallait en effet articuler les ateliers et quelques logements entre ce parc et la rue Saint-Charles, s'affirmer ici, et s'effacer, ou au moins s'intégrer, sur l'autre bord, dans le tissus hausmannien.

Le plan-masse révèle trois éléments simples : un triangle, un cercle, un carré, à la fois réunis et traversés par une manière de lame qui, à chaque étape, définit une coursive extérieure. Côté jardin, l'immeuble apparaît comme une longue façade, à la fois homogène et segmentée, lissée par le blanc et diversifiée par mille et une manières de prendre la lumière du nord. Sur l'autre versant, une cour se définit par l'écartement ou la juxtaposition de volumes complexes. Ici, c'est la lumière du sud avec laquelle Michel Kagan joue, comme au chat et à la souris, mais dans l'hypothèse bien sûr où l'un et l'autre animal serait blanc.

L'architecte affirme au demeurant s'être fait un sang d'encre pour faire le bonheur des futurs habitants. On peut certes le croire. On peut noter aussi qu'il n'est guère de plaisir ou de démonstration qu'il se soit interdit, faisant de cette cité d'artistes une sorte de monument-manifeste peut-être un peu disproportionné par rapport à l'enjeu urbain initial. Tant et si bien, que pour profiter pleinement du bonheur qui leur est promis, les habitants devront être en mesure de supporter des doses d'architecture très supérieures à ce que peut ingérer un organisme ordinaire.

Maîtrisant parfaitement le tout et le détail de la construction, plasticien hors pair, Michel Kagan n'a plus à faire que le lent apprentissage de la simplicité, comme un écrivain, une fois passé son premier roman, et y avoir tout mis, peut s'attacher à chercher l'essentiel, à épurer son style.

Le modèle vache et bucolique

ROCHE, FRANÇOIS ET LEWIS, LA NOUVELLE GÉNÉRATION

TOUS les dix ans, ou à peu près, germe une génération d'architectes qui met au clou la précédente, éventuellement les précédentes, avec une superbe insolence. Les années 50 virent mourir le mouvement moderne dans de folles et destrucrices ardeurs, les dix qui suivirent firent la gloire d'utopies proliférantes, puis vint, avec la décennie 70, le bienheureux retour à l'urbain qui fit curieusement long feu.

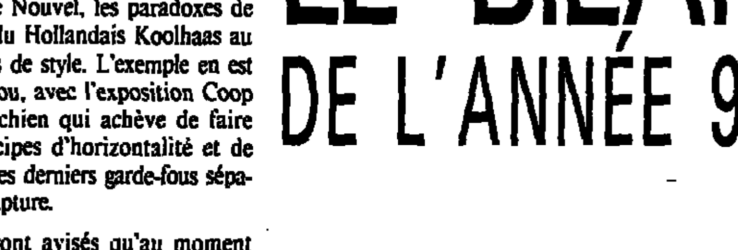
Les années 80, à l'enseigne de Mad Max, se jetèrent aussitôt à corps perdu dans une chevauchée métallique, brutale, radicale. Certes, sur le terrain, ces générations théoriques ont souvent coexisté et toutes sortes de tendances sont venues adoucir le caractère simpliste d'un tel panorama. Mais, payés pour commenter et donner un sens au rituel des jurys, une pléiade d'intermédiaires restent là pour veiller à ce qu'en apparence au moins une mode chasse l'autre et que se perpétue le meurtre rituel du père. Que nous réservent les années 90 ?

L'éclectisme, tel qu'il se manifeste dans l'annuel du *Moniteur*, pourrait être une réponse. Il en est une, au moins, plus pertinente, en ce sens qu'on y lit déjà la naissance d'un solide mépris du côté des anciens (la génération Nouvel, Koolhaas, Fuksas si l'on veut), et d'une réjouissante arrogance du côté des nouveaux, dont la brochette Roche, François et Lewis est un exemple sans doute probant. Au cœur d'une problématique à la fois poétique et ludique, cultivée au plus court de la mémoire, car nourrie exclusivement aux mamelles des arts les plus contemporains, superficielle parce qu'elle a du mal à se voir passer le cap du deuxième millénaire, sérieuse parce que d'âge écologique, indifférente aux dogmes des générations précédentes, elle a elle-même quelque difficulté à préciser sa position théorique.

Cela ne fait rien : François Roche, Edouard François, leur nouveau complice Lewis, et quelques autres qu'ils voudraient voir citer comme s'ils vivaient en meute, ont plutôt l'habitude de perdre les concours, mais brillamment. Ils se sont attirés la sympathie de la direction de l'Institut français d'architecture, où ils devraient exposer cette année, et d'une manière générale usent de la sympathie comme d'autres du béton, de l'acier ou bien du pragmatisme. C'est ainsi qu'à la surprise générale, ils sont passés de la situation d'échec programmé, pour cause de projets loufoques, à celle de réussite sous condition. A Trébeurden ils se sont vu confier l'aménagement de l'anse de Tresmeur pour y dissimuler un bâtiment caméléon dans les replis du sol, jouant sans scrupule de tout ce que la nature, la culture et les industries réunies ont produit d'éléments, de matières et de formes, et puis aussi, et peut-être surtout, du temps qui passe, coiffe et décoiffe les paysages, et fait mentir les prétentions d'éternité qui régissent ordinairement le monde de la construction. La relative « virginité » des jeunes architectes, pour reprendre une image de Jean-Paul Robert dans *l'Architecture d'aujourd'hui*, pourrait ainsi faire oublier la mauvaise action commise à quelques pas de là, le trop fameux port du même Trébeurden.

Il leur a fallu traverser l'Atlantique pour gagner un étrange concours pour l'aménagement de la place d'Youville à Montréal. Une petite place de la vieille ville, à deux pas du Saint-Laurent, et qui n'en demandait pas tant, mais la France, via l'Association française d'action artistique, voulant faire plaisir à sa cousine québécoise, eut l'idée d'organiser un concours réunissant quelques noms diversement prestigieux : Starck, Perrault, Hondelatte, Bustamante et nos lascars, représentants de la catégorie « jeunesse ». Prenant les Montréalais dans le sens du poil, Roche, François, Lewis [illegible] sont [illegible] à un exquis frisson canadien tout au long de l'échine de ce petit bout de place qui ressemble d'ailleurs plutôt à une rue. Des sons, des sens, des roseaux de laiton, des pavements de bois... Tout un cocktail vibrant qui, s'il vient à trouver les fonds encore incertains de sa réalisation, aura déjà l'effet des colonnes de Buren sur le stationnement dans la cour du Palais-Royal. Le reste, pour l'heure, relève encore du rêve.

F. E.



Suite de la page 29

Toutes les frontières ont été successivement enfoncées, jusqu'aux déconstructivistes américains, allemands, autrichiens, reléguant les déhanchements de Ghery, les provocations de Nouvel, les paradoxes de Fuksas ou les sorcelleries du Hollandais Koolhaas au rôle d'exercices pittoresques de style. L'exemple en est présent au Centre Pompidou, avec l'exposition Coop Himmelblau, groupe autrichien qui achève de faire exploser les derniers principes d'horizontalité et de courtoisie urbaine, liquide les derniers garde-fous séparant l'architecture de la sculpture.

Quelques curieux se seront avisés qu'au moment même où l'architecture rejoint par ce biais les terres sans balises des arts plastiques, plusieurs maîtres d'œuvre viennent justement de tenter de placer leur démarche personnelle dans le champ de l'explication théorique ou tout au moins du manifeste. Claude Parent à travers ses dessins, Chemetov par la narration d'une carrière, Riboulet par la chronique d'une œuvre (l'hôpital Robert-Debré), Gaudin enfin par un envol poético-philosophique. Etrange moment où se croisent ainsi les affirmations et les explications, les révoltes et la recherche de la *pax urbana*. Etrange moment où l'excellence retrouvée de deux ou trois générations d'architectes doit rendre compte des désillusions engendrées par la pratique des générations précédentes, alors même qu'elle n'en a sans doute déjà plus les moyens.

Car les effets de la crise sur la construction sont, on le sait, d'ores et déjà terribles et s'annoncent pour 1993 plus redoutables encore. Les conséquences d'une telle situation pour l'architecture et les architectes sont moins visibles dans l'immédiat, mais les projets, et même les chantiers, sont légion, publics ou privés, fruits de concours ou de commandes directes, qui sont arrêtés *sine die*. La cause de ces arrêts n'est pas toujours, ou pas seulement économique : les actions en justice d'associations de riverains, surtout celles d'écologistes désormais fortement organisés, sont de plus en plus fréquentes et trouvent de plus en plus souvent leur conclusion dans l'annulation des permis de construire. Et il arrive assez fréquemment que ces arrêts forcés arrangent les maîtres d'ouvrages, soudain dispensés d'engagements financiers.

C'est ainsi que 1992, en même temps qu'un splendide bouquet de réalisations venues à terme, a accouché prématurément d'un nombre considérables d'architectes chômeurs et réduit nombre d'agences à leur plus simple expression. Ils ne s'en vantent pas : profession libérale où la figure du technicien se voit associée à celle de l'artiste, l'architecte est confronté, comme l'artiste, aux aléas de l'opinion et parfois de la mode. Comme le peintre qui ne vend pas, voit sa cote s'effondrer, l'architecte que la commande oublie ou déserte ne subit pas seulement un revers financier. Il perd une part sensible de lui-même, parfois jusqu'à sa raison d'être.

On mesure bien son drame si l'on pense *a contrario* aux réactions de Christian Pellerin ou Michel Pelège, promoteurs gardant le poil sec en dépit de leurs plongeons successifs. Mis à part quelques gros cabinets qui se sont plus ou moins mis à la promotion et se sont mâtinés d'entreprise de construction, l'architecte, lui, reste marqué par une fréquente fragilité économique et par un individualisme qui le laisse isolé à l'intérieur de sa profession. Nous n'aurons guère de pitié, ici, pour les grands prédateurs de la médiocrité dont les noms sont associés à la promotion ordinaire.

Ils ont abondamment pourvu en carrières désormais désolées des quartiers comme le neuvième arrondissement de Paris, ou ils ont eu le temps, au contraire, d'investir les arrières de la Défense. Ils ont naguère été talentueux, comme Andrault et Parat ; ou bien ils font semblant, pour une clientèle naïve et peu regardante, jouant névrotiquement des tics et des modes successives, comme Jean-Jacques Ory, Epstein ou Breitman ; ou encore, ils s'obstinent, contre vents et marées, à prendre pour une marque de génie personnel leurs vieux liens politiques, tels Cacoub ou Fernier. Au fond, la crise est bienvenue en ce qui les concerne puisqu'elle permet au moins d'espérer l'abandon de quelques catastrophes majeures, du genre de la Porte Maillot.

Mais elle est mal venue en ce qu'elle atteint d'abord la cohorte minoritaire des véritables créateurs. Les projets fantômes se multiplient comme sur la lande écossaise. Le plus emblématique en est bien sûr la Tour sans fin, projet au nom prédestiné de Jean Nouvel pour la Défense, et qui vient de perdre un défenseur clef après le départ de Robert Lion de la Caisse des dépôts et consignations. Porté par l'euphorie des grands travaux et par la spéculation jubilatoire qui animait tout l'Ouest parisien il y a trois ans encore, cet immense projet tubulaire dont le sommet devait s'évanouir dans les nuages, n'a plus guère pour atout que l'importance des études techniques qui l'avaient fait passer du domaine du rêve à celui du possible.

Le Centre de conférences internationales, que Francis Soler devait construire quai Branly, aura connu, lui, toutes les malédictions : les protestations des écologistes, les aléas économiques en dévalorisant la monnaie d'échange du Centre de l'avenue Kleber, les actions en justice d'associations efficaces, les sautes d'humeur politiques enfin que l'approche des élections de mars a transformées en rigidité psychopathologique... Le rôle de l'Etat est moindre dans les difficultés que rencontre le projet de Bonnier sur le terrain du Parc de Passy, mais la frilosité des promoteurs joue un rôle similaire, faisant fi de la valeur intrinsèque d'un projet architectural, pour ne considérer que les enjeux à court terme.

Aucun n'est à l'abri, ni Valode et Pistre, dont les projets pourtant sans risques pour le Parc de Bercy ou pour les usines Renault sont confrontés à des énervements associatifs qui passent pour l'intérêt général. Dans ce domaine, le maximum du ridicule aura été atteint par l'éviction d'Henri Gaudin du projet d'extension du Musée Rodin. Il est vrai que le conservateur, fort à cheval sur d'incertains critères de modernité, pensait défendre la mémoire du sculpteur d'un enfer dont il avait pourtant ouvert la porte. Ici, seule la sottise a joué, à l'inverse de la chance puis du succès rencontré par le Musée Bourdelle, mais il n'est pas impossible, par les temps qui courent, que les incertitudes économiques ne fassent pas demain regretter des atermoiements mal fondés après le choix d'un jury compétent.

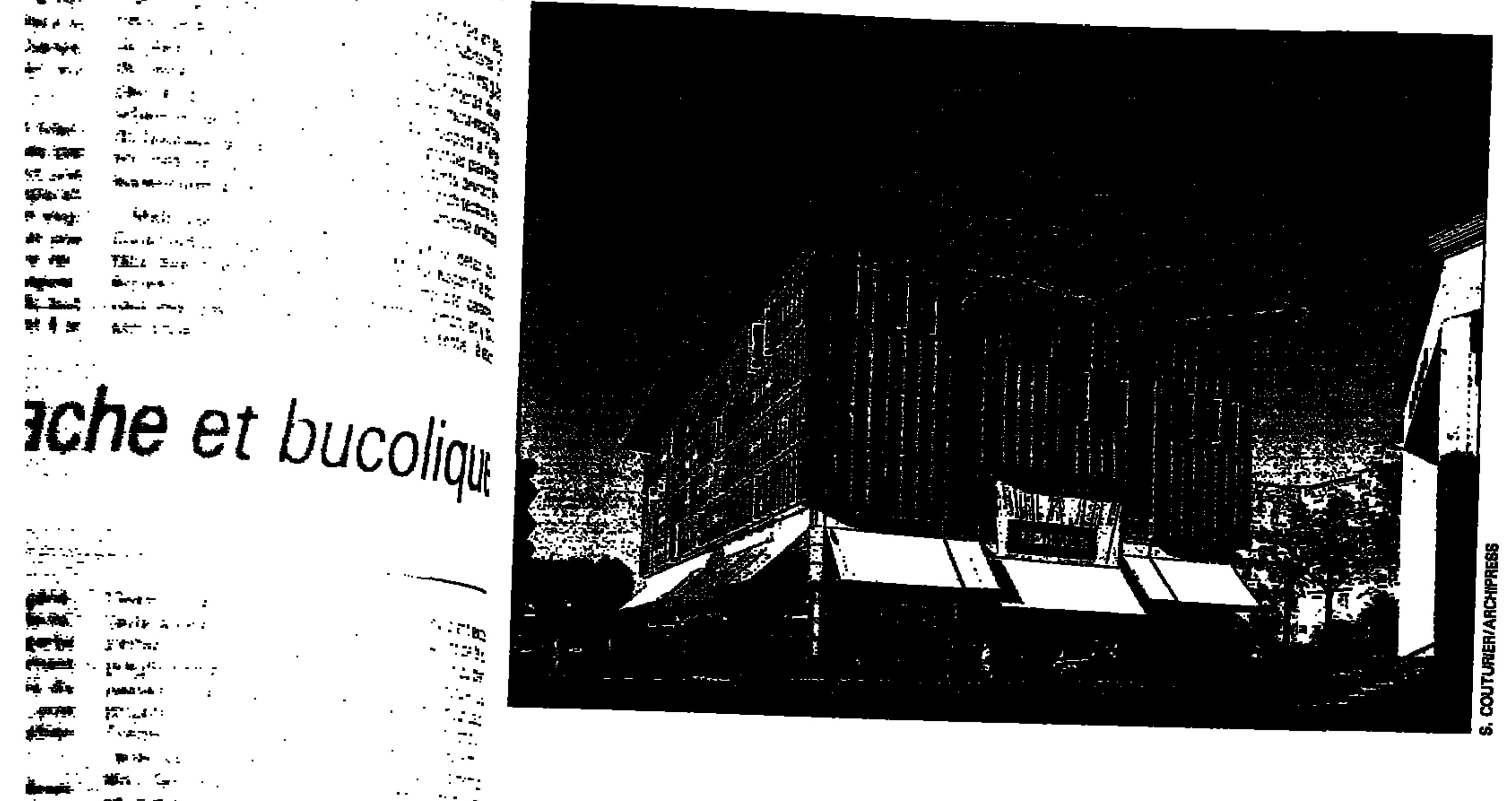
Ce sont là quelques exemples parisiens, dont on trouve cent équivalents en régions. Quelques exemples qui semblent montrer à quel point le rôle de l'architecte reste ambigu : « danseuse » des hommes politiques, « homme à abattre » pour des défenseurs du patrimoine ou de l'environnement (qui n'ont, loin de là, pas toujours tort), « homme lige » des promoteurs... Portée par les vingt dernières années, la profession est restée collectivement et parfois cyniquement insouciante de l'image qu'on lui faisait ainsi endosser. Quels moyens aura-t-elle en 1993 pour transformer cette image ? Quelles ressources lui laisse 1992, qui fassent de cette année davantage qu'un plaisir fugitif ?

FRÉDÉRIC EDELMANN

★ *Le Moniteur Architecture-AMC*, nº 37, décembre 1992, 222 p., 150 F. Ed. Le Moniteur, 17, rue d'Uzès, 75002 Paris.



ARCHITECTURE



S. COUTURIER/ARCHIPRESS

Dax : Hôtel des Thermes *(à gauche et à droite).*
Architectes : Jean Nouvel et Emmanuel Cattani.
Ce centre de balnéothérapie (93 studios) est la dernière et brillante réalisation de l'architecte de l'Institut du monde arabe. Un jalon vers une conception plus sereine, plus épurée, mais toujours encline au spectaculaire. Prochain rendez-vous : l'Opéra de Lyon, au mois de mai prochain.

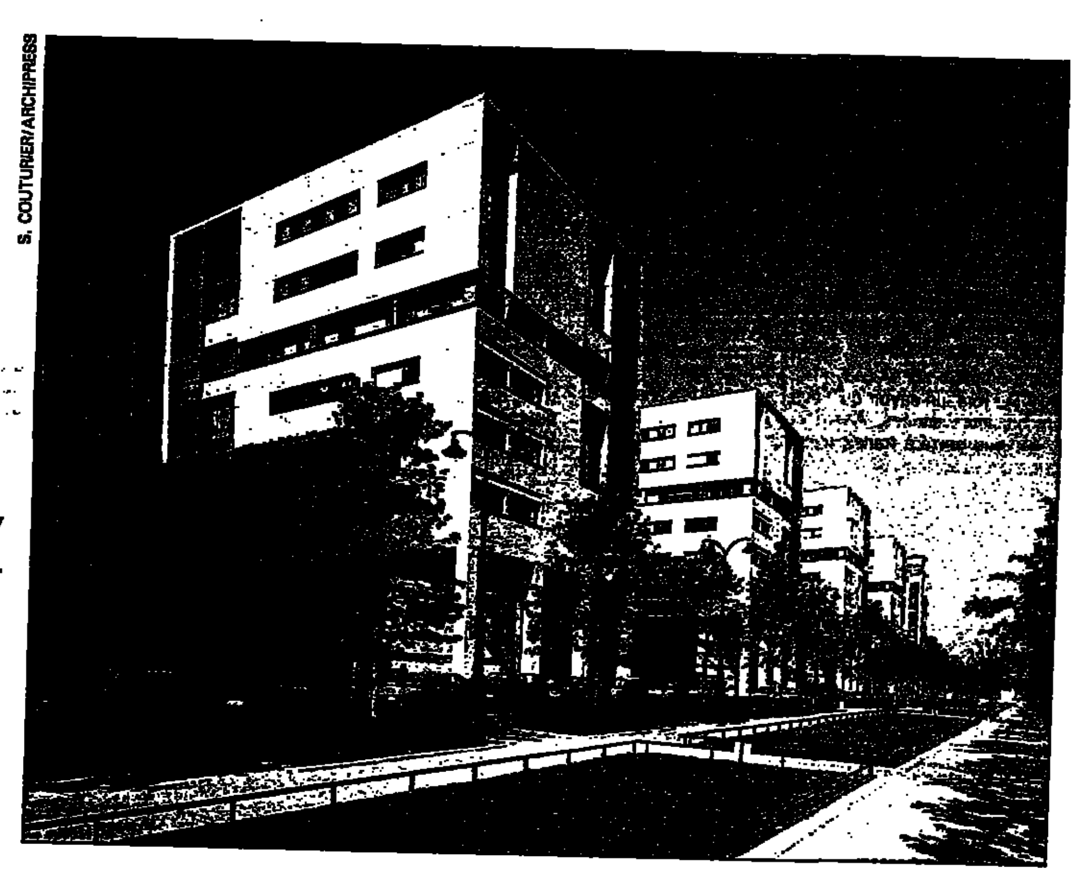


S. COUTURIER/ARCHIPRESS



H. ABBADIE

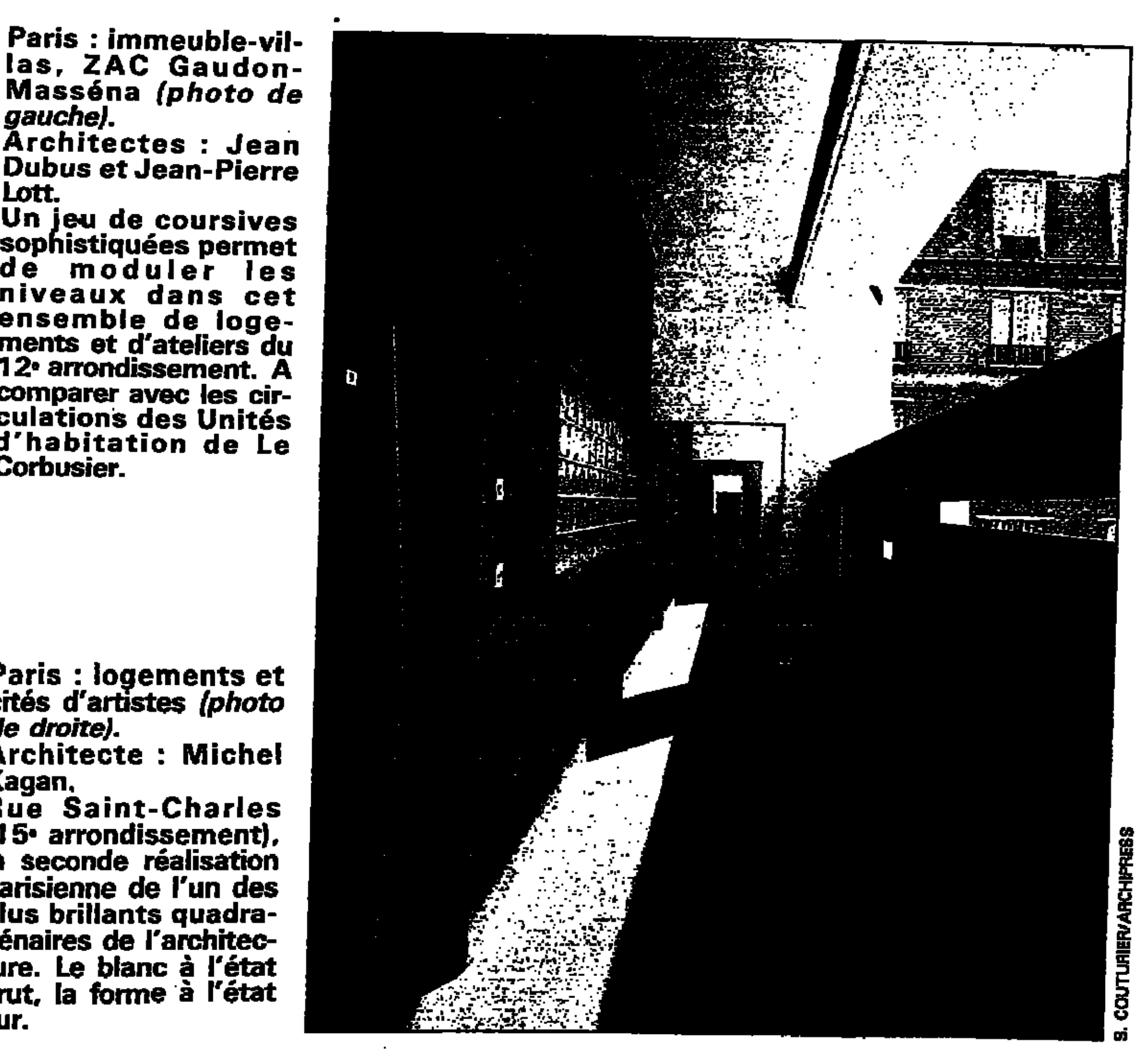
Paris : direction des musées de France *(à gauche).*
Architectes : Atelier Canal (Daniel et Patrick Rubin).
Derrière les façades de ce bâtiment, place des Pyramides (2e arrondissement), un programme de bureaux aux allures luxueuses, mais au prix tendu.



S. COUTURIER/ARCHIPRESS

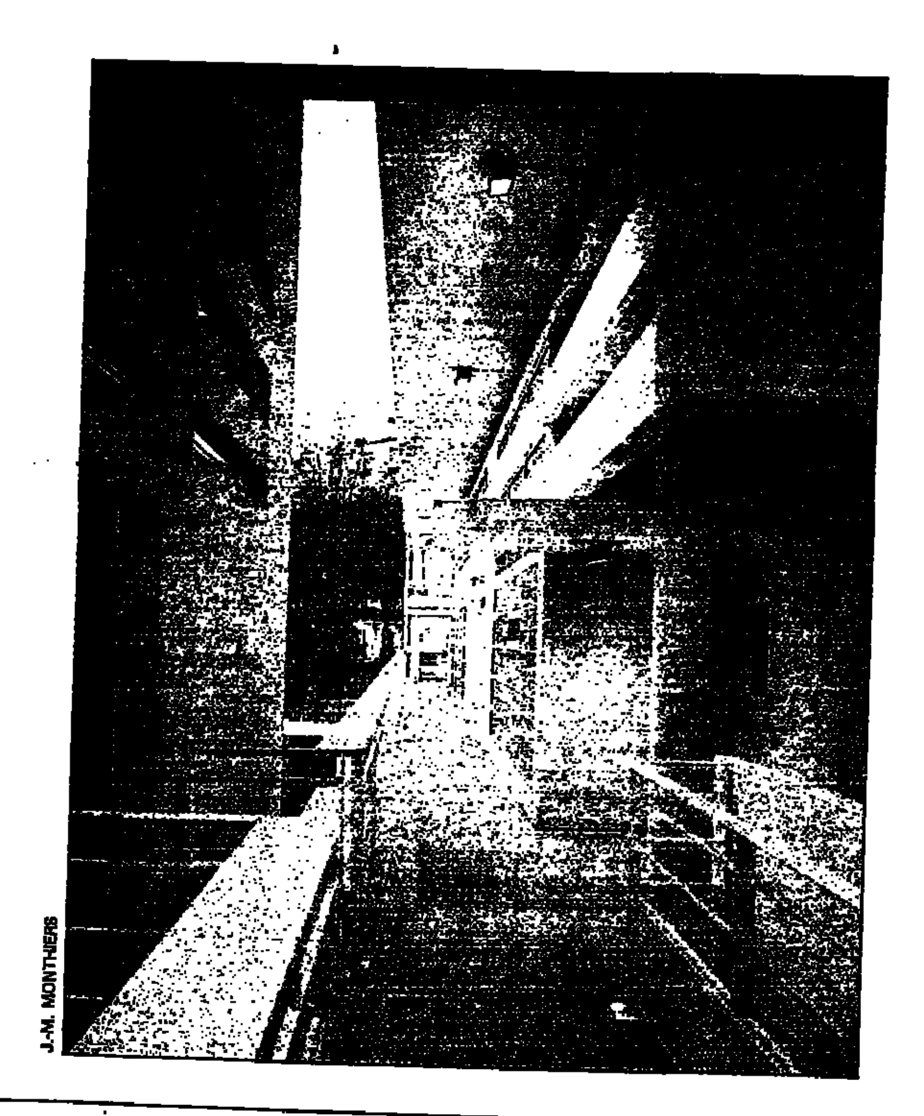
Paris : ZAC de Reuilly *(à droite).*
Architectes : Olivier Brenac et Xavier Gonzalez.
Avenue Vivaldi (12e arrondissement), l'art de faire oublier les barres, par l'invention de rythmes simples. Un travail d'avenir à l'heure des réhabilitations.

Paris : immeuble-villas, ZAC Gaudon-Masséna *(photo de gauche).*
Architectes : Jean Dubus et Jean-Pierre Lott.
Un jeu de coursives sophistiquées permet de moduler les niveaux dans cet ensemble de logements et d'ateliers du 12e arrondissement. A comparer avec les circulations des Unités d'habitation de Le Corbusier.



S. COUTURIER/ARCHIPRESS

Paris : logements et cités d'artistes *(photo de droite).*
Architecte : Michel Kagan.
Rue Saint-Charles (15e arrondissement), la seconde réalisation parisienne de l'un des plus brillants quadragénaires de l'architecture. Le blanc à l'état brut, la forme à l'état pur.



J.-M. MONTHIERS

CINÉMA

« L'ABSENCE », NOUVEAU FILM DE PETER HANDKE

QUAND LES VISAGES VOYAGENT

Peter Handke avait écrit le texte de «l'Absence» comme un scénario, mais l'a publié comme un roman (paru chez Gallimard, traduction de Georges-Arthur Goldschmidt). Il en a repris l'idée, plutôt que la lettre, pour en faire un film, qui sort le 20 janvier.

« *IL est temps de partir*», a dit Jeanne Moreau. Et ils sont partis. Pas elle, restée dans la maison de bois blanc et de lumière claire, mais les quatre voyageurs que connaissent déjà les lecteurs de *l'Absence*, roman triste et beau de Peter Handke. Il y a le vieux, la femme, le soldat et le joueur, comme les figures d'un étrange tarot, où les personnages d'un conte de Grimm. *« Un mythe »*, dit Handke.

Avant, les scènes d'« exposition » avaient déjà montré quelle distance le film avait prise avec le livre. Une distance paradoxale : le texte était visuel – chaque scène comme vue à travers un œilleton – les changements d'angle et les mouvements de la caméra littéraire composaient le monde. Rien de tel sur l'écran, où la mise en scène semble chercher à briser l'ordre intérieur du plan et son dynamisme, jusqu'à risquer de se nier elle-même. Méfiance envers l'effet, le convenu, le kitsch, le spectacle, dont les signes les plus évidents sont ces figurants qui traversent l'écran à tout bout de champ, ces bruits de moteur qui parasitent la bande son.

Méfiance légitime. Mais comment faire du cinéma en ayant peur des images (comme se le demandait aussi le fréquent complice de Handke, Wim Wenders, dans *Jusqu'au bout du monde*) ? *« Les images sont les ennemies de la réalité*, répond Peter Handke. *Ce sont des faux-semblants, dès qu'on y croit, elles trahissent. Il n'en a pas toujours été ainsi, mais, en ce moment, on ne peut pas compter sur elles. Il faut les laisser tranquilles, les mettre à distance. Quand je vois des films aujourd'hui, je trouve que l'accumulation d'images les détruit, elles se mettent contre celui qui les fait, et contre le public aussi, contre le peuple. J'ai essayé d'échapper à ça dans mon film.*

» Pourtant, je ne veux pas dire que les images sont pourries, répéter après tant d'autres que le cinéma est mort, ou cassé. Il faut encore essayer, jouer un nouveau coup de dés, mais avec un peu de ruse et d'âme, et les images peuvent vivre. J'espère m'en tirer avec elles, mais pas seules, les images et les mots, qui aident à les purifier, à retrouver l'origine. »

En partance de leur vie, les personnages du livre s'apprivoisaient l'un l'autre, avançaient ensemble vers un ailleurs qui prenait un moment la forme d'un Eden perdu, puis retournaient vers la ville, où l'un des quatre disparaissait. Handke y déclinait, sous le singulier du titre, plusieurs formes d'absence : absence au monde de ses héros, chacun déjà déconnecté de la vie sociale, puis absence par repli dans un « désert », à la fois géographique et mystique, de plus en plus vide, absence enfin, douloureusement vécue par les trois autres, de l'un des protagonistes, leur guide plus ou moins. S'y ajoutait une autre forme d'absence encore, d'esquive plutôt, celle de l'auteur à la place instable, tour à tour témoin, acteur surnuméraire ou porte-parole collectif du groupe.

Les gens du livre traversaient des univers. Ceux du film (Eustaquio Barjau, Sophie Semin, Alex Descas, Bruno Ganz) ne font qu'effleurer un no man's land, dont la singularité et la beauté sont sans cesse rattrapées et gommées par une diction affectée, qui éteint l'émotion dès qu'elle songe à poindre. Pas de paradis perdu ici, pas même son espoir, comme si Handke, qui avait pu évoquer l'utopie par les mots, renonçait à toute tentative de la montrer.

« Je voulais rompre la magie, ça n'existe pas la magie des paysages. Pendant le tournage, Agnès Godard, la chef opérateur, était parfois enthousiasmée par les paysages, moi je ne voulais jamais me concentrer dessus. Je ne voulais pas penser aux plans, seulement au film dans son ensemble, je ne voulais pas m'approcher. Sauf des visages. » Chaque personnage dira ainsi son histoire, à son tour et près de la caméra. Puis, à la fin, un autre visage soudain s'impose, dans une séquence qui ne correspond à rien du livre, ajoutée comme un coup de gong et une friandise en même temps qu'un impossible rêve de réconciliation. Ce visage est celui de Jeanne Moreau, somptueuse.

« Les comédiens n'ont pas répété ces textes, je leur demandais : « Est-ce que ça te convient ce mot ? C'est naturel pour toi ? tu pourrais parler de ça ? » Et, évidemment, lorsque c'est Jeanne Moreau, à la fin, dans cette situation, on attend quelque chose d'elle, elle doit s'exposer. Alors que les autres étaient fondus dans le paysage, elle tout d'un coup, parce qu'elle a un talent fou, parce que c'est une vedette qu'on connaît, tout d'un coup, elle explose. » Ce moment-là, chaleureux et désespéré, où elle dit du même élan sa haine pour le vieil écrivain égoïste et sa tendresse totale pour ce compagnon disparu, vaudrait à lui seul qu'on se précipite voir le film.

Il est aussi l'occasion d'une exploration radicale du thème qui court au long de l'œuvre de Handke, jusqu'à être devenu un peu sa marque de fabrique : le voyage – synchrone du *road-movie*, associé au nom de son compère Wenders. Dans le film, tous les voyages sont, comme en passant, évoqués, et révoqués : le trajet, déplacement utilitaire vers un but, l'errance livrée au hasard, le nomadisme, occupation mobile d'un territoire, l'exploration scientifique et sa cousine la quête mystique, la ronde de surveillance et la randonnée sportive, le pèlerinage qui refait un chemin en le sacralisant et le tourisme, superficiel et abstrait...

Handke pourtant ne renie pas le voyage, seulement ses formes figées, et son idéalisation. *« Cette histoire de voyage aura tout de même été fructueuse : après, on a quelque chose à raconter. Dans tout ce qu'on fait, s'il en résulte un récit, c'est réussi. Et j'ai toujours le désir de partir, pour la confrontation, la mise en danger. Pour trouver des choses que je connais déjà, mais que je perds sans arrêt. J'aime faire toujours le même chemin, avec des variantes, ce sont les variantes qui comptent. »*

Les variantes, les moments, les retrouvailles et les découvertes... Un personnage de *l'Absence* (le film) dit, à un moment, *« le football est un art, par instants »*. Le cinéma selon Handke, aussi.

J.-M. F.

DANSE

« CITÉS DANSE » AU THÉATRE DE SURESNES



D.R.

Doug Elkins, chorégraphe new-yorkais nourrit sa danse de l'énergie du hip-hop.

LE HIP-HOP SAUTE LE PAS

Le hip-hop et plus largement toutes les danses qui naissent dans la rue ont-ils une valeur artistique ? Le débat est ouvert, auquel participe le Théâtre de Suresnes. Il présente, dans le cadre de « Cités Danse », les rappers new-yorkais de Rock Steady Crew et les compagnies françaises Art Zone, Macadam et Aktuel Force. L'incroyable cosmopolitisme de Doug Elkins devrait mettre tout le monde d'accord : formé aux danses de rue, il tient le haut du pavé des jeunes chorégraphes américains, toutes techniques confondues.

ROCK Steady Crew, sorti des ghettos new-yorkais, était récemment à l'affiche du Lincoln Center ; Art Zone, Macadam, venus droit des banlieues parisiennes, dansaient l'an passé à l'Opéra-Comique : doit-on voir dans ces programmations une certaine démagogie ou la reconnaissance, indiscutable, de la montée et de l'influence de la danse de rue sur la chorégraphie aujourd'hui ? Le travail d'un Doug Elkins, un des plus brillants et déconcertants créateurs Américains, pourrait, à lui seul, conforter la seconde assertion. La rue innerve la danse, lui donne son énergie et sa violence, sa spontanéité aussi. Mais pas de la même manière selon qu'on y est né ou pas. C'est là l'intérêt actuel du phénomème hip-hop, pour employer un terme générique pratique, que de mêler les cultures qui, elles aussi, le transforment. C'est là sa force. Les membres de Macadam, d'Art Zone, ne dansent pas comme ceux de Rock Steady Crew. Ceux de Doug Elkins non plus.

Doug Elkins, lui, ne sort pas du ghetto, il est même allé à l'université de New-York décrocher un diplôme en communication et design. Il se forme à la danse, au début des années 80, dans la compagnie Bill T. Jones-Arnie Zane, et dans la rue, où le rap vient de faire son apparition. Dès qu'il se met à son tour à créer, seuls les terrains vagues de Brooklyn ou du Bronx lui semblent des scènes envisageables. Tout comme les groupes de hip-hoppers devenus professionnels, il a la conviction que la danse, en cette fin de siècle, est l'art par excellence de la lutte contre le racisme et les exclusions. Avec d'autant plus d'efficacité qu'elle est montrée là où sont les exclus, alternative possible à la violence, à la drogue, à l'acculturation. Une sorte de langage commun et communautaire.

Rencontré il y a plus d'un an dans un studio de répétitions, à Manhattan, Rock Steady Crew disait sont désir d'ouvrir une école pour les jeunes de son quartier – les membres de ce groupe viennent essentiellement de « Spanish Harlem », le quartier des Latinos de New-York. La danse pourrait peut-être canaliser les énergies et serait l'occasion de renouer avec les cultures d'origine, de fortifier les identités. Macadam, Art Zone, Aktuel Force, troupes formées en majorité d'Arabes et de Noirs nés en France, ne disent pas autre chose. *Popping, locking, vogueing, break*, sont des formes et des styles issus de la culture noire des grandes cités américaines, propagés à la vitesse du satellite sur les écrans de télévision du monde entier.

Art Zone, lors de son spectacle à l'Opéra-Comique, rappait sur les textes en français d'Alain Vazeux, n'hésitait pas à intégrer une chanson de charme en anglais, et leur chorégraphie se démarquait du rap « vu à la télé » par l'élégance des éclairages, les ruptures de rythme et de ton, une certaine lenteur ironique. Rock Steady Crew nous confiait leur intérêt non pour la danse contemporaine, mais pour le ballet : la difficulté de danser sur la tête, comme souvent ils le font, ne serait que la figure inversée des pointes. La difficulté du classique les fascinait : ils l'évoquaient avec la même gourmandise qu'un lion découvrant l'antilope.

Jazz, danse africaine, ballet : les hip-hoppers savent que leur crédibilité passe par leur capacité à scénariser, à développer et à enrichir leur danse, à la chorégraphier. C'est-à-dire à s'éloigner des clips vidéos et des films qui véhiculent une image simpliste d'un art qui plonge ses racines dans l'Afrique et les traditions vernaculaires des Afro-Américains. Quand on regarde les vieux films de danse noire, depuis la naissance des claquettes, on est surpris des similitudes qui existent entre les figures chorégraphiques d'hier et celles d'aujourd'hui. *« Dur de faire reconnaître que ce qui sort du ghetto peut avoir une valeur chorégraphique et poétique »*, explique Gabriel Dionisio, dit Kwikstep, un des membres fondateurs de Rock Steady Crew.

Doug Elkins danse parce qu'il était un *« enfant très agité »*, selon ses dires. Agité, il l'est toujours. Il rit d'être considéré comme le *« nouvel enfant terrible »* de la critique. Il connaît Cocteau, aime la littérature, côté Jonathan Swift, Mark Twain, se délecte de Rabelais, évoque Gargantua et Pantagruel, comme s'ils étaient des membres de sa famille. Il affectionne l'ironie et la tendresse. Ses ballets sont des raccourcis d'une histoire de la danse planétaire chorégraphiée par un fantaisiste, un admirateur de Buster Keaton et des bagarres réglées par Jackie Chan. Elkins et sa compagnie pratiquent les arts martiaux avec une prédilection pour la fluidité de la lutte brésilienne, la *capoera*.

Chorégraphe irrésistible quand il se moque avec amour d'une grande papesse de la danse post-moderne des années 70, Yvonne Rainer, dans *Where Was Yvonne Rainer When I Had Saturday Night Fever ?* (1991). Allusion à John Travolta, qui fit vibrer tous les adolescents plus sûrement que les démarches conceptuelles de la danse contemporaine. Chorégraphe d'actualité avec *My Life During The Crusades*, sous-tendu par la guerre du Golfe en 1991.

Doug Elkins ne pense pas pour autant que la danse puisse être un acte politique. Il a trop d'humour pour cela. Trop d'amour aussi pour les autres : la danse est un acte d'humanité. On a rencontré pour la première fois Elkins à Montpellier-Danse 91, dans le quartier de la Paillade, où il avait pris en main quelques jeunes, avec Jane Weiner et David Neumann, ses partenaires depuis l'université. L'année d'après, toujours à Montpellier, il présentait, avec ses neuf danseurs, son travail de compagnie : il y avait longtemps qu'on n'avait vu des œuvres aussi intelligentes, aussi physiques, dynamitées de l'intérieur par le souffle de ce jeune garçon bizarre. Il ne ressemble à personne : il porte sur le monde, dont il connaît tous les travers et les injustices, le regard d'un extraterrestre qui rit pour ne pas sombrer.

DOMINIQUE FRÉTARD

★ « Cités Danse ». Rock Steady Crew, les 22 et 23 à 21 heures ; Art Zone, Macadam et Aktuel Force, le 24 à 17 heures. Doug Elkins Dance Company, les 29 et 30 à 21 heures. Présentation du film *Paris Is Burning*, de Jennie Livingston, inédit en France. Willi Ninja, le héros du film, sera là le 31 à 17 heures. Théâtre de Suresnes, 16, place Stalingrad, à Suresnes (Hauts-de-Seine). Tél : 46-97-98-11. Citons aussi la présence des Black, Blanc, Beur à la Halle culturelle de Trappes, du 28 au 30 janvier à 20 h 30 et le 31 à 16 heures. Tél. : 30-50-68-86.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

About Love, Tokyo

de Mitsuo Yanagimachi,
avec Hiroshi Fujioka, Asuka Okasaka, Wu Xiao Tong.
Japonais (1 h 50).

Le réalisateur des *Feux de Himatsuri* mêle chronique des difficultés des immigrés chinois au Japon, romance et film de gangsters.

VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

L'Absence

de Peter Handke,
avec Jeanne Moreau, Alex Descas, Bruno Ganz, Sophie Semin, Eustaquio Barjau.
Franco-allemand (1 h 52).

Lire notre article page 32.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Candyman

de Bernard Rose,
avec Virginia Madsen, Tony Todd, Xander Berkeley, Kasi Lemmons, Dejuan Guy.
Américain (1 h 38).
Interdit – 12 ans.

Entre terreur et séduction, une jeune femme d'aujourd'hui aux prises avec un dangereux fantôme venu du passé.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

Et au milieu coule une rivière

de Robert Redford,
avec Graig Sheffer, Brad Pitt, Tom Skerritt, Brenda Blethyn, Emily Lloyd, Edie McClurg.
Américain (2 h 03).

Comment, au début du siècle, ces deux disciplines strictes que sont la religion presbytérienne et la pêche à la mouche façonnent l'esprit de deux frères.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50).
VF : Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), dolby, 13e (47-07-55-88) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39).

Finzan

de Cheick Oumar Sissoko,
avec Diarrah Sanogo, Oumar Namory Keita, Balla Moussa Keita, Koti.
Malien (1 h 47).

Emouvante, violente, humoristique aussi, une puissante dénonciation du sort des femmes dans la société traditionnelle.

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; *Utopia*, 5e (43-26-84-65) ; Trianon, 18e (46-06-63-66).

Freud quitte la maison

de Susanne Bier,
avec Gunilla Röör, Ghita Norby, Palle Granditsky, Jessica Zanden.
Suédois (1 h 40).

Les difficiles démêlés d'une jeune femme juive d'aujourd'hui pour quitter une famille qui l'a enfermée dans sa tendresse et sa violence.

VO : Europe Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'œil qui ment

de Raul Ruiz,
avec John Hurt, Didier Bourdon, Lorraine Evanoff, David Warner, Daniel Prévost.
Franco-portugais (1 h 40).

Dans une grande demeure en proie aux bizarreries, Ruiz teste la résistance de ses personnages (et de ses spectateurs) à une accumulation de miracles.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

The Crying Game

de Neil Jordan,
avec Stephen Rea, Forest Whitaker, Miranda Richardson, Jaye Davidson.
Britannique (1 h 52).
Interdit – 12 ans.

Un transfuge de l'IRA pris entre ses anciens camarades et une idylle aux rebondissements inattendus.

VO : Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), dolby, 13e (47-07-55-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

Vent d'est

de Robert Enrico,
avec Malcolm McDowell, Pierre Vaneck, Jean-François Balmer, Ludmila Mikaël, Caroline Sihol, Wojtak Pszoniak.
Français (1 h 54).

L'histoire d'une division russe au service des nazis qui, à la fin de la guerre, trouve refuge au Lichtenstein.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

Sélection

Arizona Dream

d'Emir Kusturica,
avec Johnny Depp, Jerry Lewis, Faye Dunaway, Lili Taylor, Vincent Gallo.
Américano-français.

Kusturica bricole une étrange machine volante faite de tendresse et d'humour, de souvenirs de cinéma et de regard écarquillé sur l'Amérique d'aujourd'hui, de lyrisme généreux et d'onirisme sans apprêt, et fait décoller les salles.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47).
VF : U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45).

Bhumika

de Shyam Benegal,
avec Smita Patil, Anant Nag, Amrish Puri, Naseeruddin Shah.
Indien (2 h 22).

Benegal épouse toutes les règles du grand mélo indien, et les magnifie pour mieux les transformer en pamphlet contre l'oppression et en superbe portrait de femme, superbement interprété par Smita Patil.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43).

Maris et femmes

de Woody Allen,
avec Woody Allen, Mia Farrow, Judy Davis, Sydney Pollack, Juliette Lewis.
Américain (1 h 47).

Entre humour très drôle et virulente noirceur, Woody Allen réussit le double tour de force de transformer une composition théâtrale en vrai et grand cinéma, et de refléter *tout* un chacun au miroir de ses personnages habituels.

VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; U. G. C. Triomphe, handicapés, dolby, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79).
VF : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Qiu Ju, une femme chinoise

de Zhang Yimou,
avec Gong Li, Lei Lao Shang, Ge Zhi Jun.
Chinois (1 h 40).

De la quête obstinée d'une jeune paysanne pour la reconnaissance de son bon droit, Zhang fait le fil rouge d'une fable ironique et subtile, occasion de découvrir une Chine à ras de terre, simple et inconnue, et bon prétexte pour passer un moment avec la toujours aussi belle Gong Li.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; *Bienvenüe Montparnasse*, dolby, 15e (36-65-70-38).

Reprises

Les Ensorcelés

de Vincente Minnelli,
avec Kirk Douglas, Lana Turner, Walter Pidgeon, Dick Powell, Barry Sullivan, Gloria Grahame.
Américain, 1953, noir et blanc (1 h 58).

Une évocation des turpitudes et des fascinations du Hollywood de la grande époque.

VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

Exodus

d'Otto Preminger,
avec Paul Newman, Eva Marie Saint, Ralph Richardson, Peter Lawford, Lee J. Cobb, Alexandra Stewart.
Américain, 1960 (3 h 32).

La reconstitution spectaculaire et sentimentale d'un voyage d'émigrants juifs vers la Palestine encore occupée par les Anglais.

VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 36-65-70-63).

L'homme qui tua Liberty Valance

de John Ford,
avec James Stewart, John Wayne, Vera Miles, Lee Marvin, Edmond O'Brien.
Américain, 1961, noir et blanc (2 h 02).

L'affrontement simultanné de la brute Lee Marvin par le cow-boy John Wayne et le juriste James Stewart fournit peut-être la plus parfaite illustration de l'Amérique selon Ford, et sans aucun doute l'un des meilleurs westerns jamais réalisés.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 36-65-70-62).

Rebecca

de Alfred Hitchcock,
avec Joan Fontaine, Laurence Olivier, Judith Anderson, George Sanders.
Américain, 1940, noir et blanc (2 h 10).

Joan Fontaine pénétrant dans l'univers hanté du riche Lawrence Olivier, en proie à l'emprise de Judith Anderson (la terrible Mme Danvers!) et aux manipulations de George Sanders, c'est le cauchemar très britannique offert par Hitchcock pour son arrivée en Amérique.

VO : Le Champo - Espace Jacques Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60).

Rosa, je t'aime

de Moshe Mizrahi,
avec Michal Bat-Adam, Gabi Oterman, Yossef Shiloah.
Israélien, 1972 (1 h 40).

Portrait chaleureux de Jérusalem au dix-neuvième siècle, autour d'une jeune femme vivant dans une communauté traditionnelle.

Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Le Soldat bleu

de Ralph Nelson,
avec Candice Bergen, Peter Strauss, Donald Pleasence.
Américain, 1970 (1 h 54).

Le massacre des Indiens à Sand Creek servait, à l'époque de la réalisation, de métaphore contre l'intervention américaine au Vietnam.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 36-65-70-62).

Festivals

De Méliès à Preminger

La Cinémathèque française accueille deux nouveaux cycles. Au Palais de Tokyo sont regroupés autour des thèmes de la scène et de la rue, des films de Méliès, Feuillade, L'Herbier et autres pionniers du « cinématographe ». Au Palais de Chaillot, Otto Preminger est à l'honneur avec une large rétrospective de son œuvre dont des classiques du « film noir », *Carmen Jones* et *Rivière sans retour*. La Cinémathèque publie à cette occasion un ouvrage, *Otto Preminger*, aux éditions Yellow Now, 64 p., 69 F.

Jusqu'au 27 janvier, au Palais de Tokyo, « Entre la scène et la rue », cinéma français 1905-1920. Jusqu'au 6 février, au Palais de Chaillot, rétrospective Otto Preminger. Tél. : 47-04-24-24.

Documentaires sur grand écran

Au cinéma Utopia commence une vaste entreprise de défense et illustration du documentaire, qui s'étendra ensuite à d'autres salles, avec deux des plus grands classiques du genre, *les Maîtres fous*, de Jean Rouch, et *Les statues meurent aussi*, cosigné par Chris Marker et Alain Resnais (deux chefs-d'œuvre), ainsi que la révélation de cette décennie, grâce au Festival du réel : le travail des Australiens Conolly et Anderson, représenté par leur passionnant *Black Harvest*.

Utopia (5e). Tél. : 43-26-84-65.

L'Amérique selon Kazan

D'*Un tramway nommé désir* aux *Visiteurs*, en passant par *A l'est d'Eden*, *Un homme dans la foule*, *la Fièvre dans le sang*, *America America*, son œuvre cinématographique – une vingtaine de films au total – constitue une véritable fresque sur l'histoire sociale et politique des États-Unis, de l'immigration au début du siècle à la guerre du Vietnam. L'intégrale présentée à Cergy-Pontoise est complétée de plusieurs soirées-débats.

Jusqu'au 2 février, au Théâtre des Arts et au cinéma Utopia de Cergy-Pontoise. Tél. : 30-30-33-33.

Semaine russo-toulousaine

Le cinéma ABC de Toulouse propose une semaine du cinéma « de langue russe » avec une dizaine de films souvent primés dans les festivals internationaux mais encore inconnus en France, qui permettent de découvrir certains des meilleurs cinéastes russes actuels, tels que Mouratova, Sokhourov, Ovtcharov, ainsi qu'un très intéressant moyen métrage sur l'époque stalinienne, *le Défenseur Sedov*.

Jusqu'au 26 janvier à Toulouse. Tél. : 61-29-81-00.

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon et Christophe Martinet

Les entrées à Paris

Comme prévu, *Dracula* règne en maître sur les entrées, aspirant près du tiers du box-office à lui tout seul avec ses quelque 250 000 fidèles dans cinquante salles. Et comme prévu, ses concurrents de la semaine, *A l'heure où les grands fauves vont boire* et *Salmonberries*, en restent exsangues, même si *Glengarry* sauve quelques globules à 16 000 entrées dans neuf salles. En établissant le « score à battre » de l'année, le film de Coppola soutenu par son impressionnante armada promotionnelle permet aux résultats globaux d'enregistrer une avance confortable par rapport à la semaine correspondante de l'an dernier (plus 100 000).

A une échelle plus modeste, *Arizona Dream* se confirme comme un succès, avec 40 000 candidats à l'envol devant seulement treize écrans, soit près de 100 000 entrées en quinze jours. Et *les Experts* continuent de prouver leur efficacité, à 55 000 en quarante et une salles, atteignant les 140 000 sur la même durée. Pour le reste, les gagnants de la période des fêtes achèvent calmement leur carrière, *Bodyguard* restant le plus vaillant avec encore 45 000 spectateurs en sixième semaine, pour un total à près de 570 000.

Viennent ensuite *la Crise* à 40 000 (480 000 en sept semaines), *la Mort vous va si bien* (près de 300 000 en quatre semaines) et *Maman, j'ai encore raté l'avion* (390 000 en cinq semaines). Mais cette semaine aura également confirmé la réussite des deux outsiders de la saison, *Qiu Ju, une femme chinoise* et *Blade Runner*, qui passent l'un et l'autre la barre des 100 000 entrées en sixième semaine, tandis que *Maris et femmes* atteignait un très satisfaisant 250 000 en septième semaine. Dans un autre genre, il faut remarquer l'extraordinaire parcours de l'intégrale Bergman au cinéma Saint-André-des-Arts, avec un succès constant qui lui permet de totaliser 67 000 entrées en quarante semaines.

★ Source des chiffres : *le Film français*.

MUSIQUE

Classique

Mercredi 20 janvier

Schubert

Le Voyage d'hiver
Mitsuko Shirai (mezzo-soprano),
Tabea Zimmermann (alto),
Peter Harting (récitant),
Hartmut Höll (piano).

Le cycle du *Voyage d'hiver*, ce sont vingt-quatre poèmes de Wilhelm Müller, écrivain mort jeune comme Schubert lui-même. C'est également une vaste métaphore sur l'ultime voyage, sur la mort, clos dans l'hébétude par un *Joueur de vielle* qui incarne le double morbide. Cycle romantique par excellence, chef-d'œuvre absolu de la mélodie germanique, ce cycle est ici donné dans deux versions successives : chant et piano, classiquement. Et récitant, alto et piano. Le rôle déclamatif se trouve donc réparti, dans cette transcription, entre la voix parlée et le timbre si humain de l'alto. Autre dédoublement...

Auditorium du Louvre, 20 h 30. Tél. : 40-20-52-29. De 110 F à 130 F.

Smetana

La Fiancée vendue, ouverture

Beethoven

Concerto pour piano et orchestre n° 1

Janacek

Messe glagolitique
Zora Jehlickova (soprano),
Eva Randova (alto),
David Rendall (ténor),
Peter Mikulas (basse),
Alan Gampel (piano),
Chœur et Orchestre de Paris,
Semyon Bychkov (direction).

La messe de Janacek est un rituel mais, à la manière du compositeur tchèque, un acte de foi dans l'humanité, une gerbe d'allégresse, une glorification de la culture slave. D'où son nom (*glagol* signifie slavon). Ici dans une réconfortante distribution.

Salle Pleyel (les 20 et 22, 20 h 30 ; le 23, 21 heures). Tél. : 45-63-88-73. De 23 F à 80 F.

Samedi 23

Grisey

Les Espaces acoustiques
Laurent Verney (alto),
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Mark Foster (direction).

Espaces acoustiques, c'est en quelque sorte un titre générique pour les recherches de Gérard Grisey et le mouvement « spectral » qu'il représente, dont l'attention est essentiellement orientée sur les rapports de l'émission sonore et de l'oreille. Œuvre en plusieurs mouvements accumulatifs, pour trente-trois instruments, d'un compositeur de quarante-six ans, créée pour l'essentiel à la Biennale de Venise de 1981.

Maison de Radio-France, 20 heures. Tél. : 42-30-15-16. 60 F.

Lundi 25

Brahms

Intermezzi op. 118
Lieder

Debussy

Préludes pour piano
Ariettes oubliées
Nathalie Stutzmann (contralto),
Catherine Collard (piano).

Parfois elle chante, parfois elle ne chante pas, dans ce programme chant et piano alterné et simultané. Il paraît que Nathalie Stutzmann est un vrai contralto. Catherine Collard, en tout cas, est une vraie pianiste.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 150 F à 350 F.

Chostakovitch

Aphorismes

Janacek

Quatuor à cordes n° 1 « Sonate à Kreutzer »

Mossolov

Sonate pour piano op. 12

Bartok

Sonate pour violon et piano n° 1
Pierre-Laurent Aimard (piano),
Peter Csaba (violon),
Quatuor Debussy.

Ce programme, dans la diversité, la qualité de ses interprètes, et avec un peu plus de curiosités vers les extrêmes (Mossolov, futuriste russe en cours de redécouverte), ressemble tout de même étonnamment à celui de l'Opéra-Comique le même soir. Coordination, SVP.

Théâtre national de la Colline, 20 h 30. Tél. : 43-66-43-60. 90 F.

➡

Portes ouvertes à l'IRCAM

L'IRCAM a longtemps été perçu comme une tour d'ivoire. Mais Laurent Bayle, le successeur de Pierre Boulez à la direction de l'Institut de recherches et de coordination acoustique/musique, s'applique à modifier cette image. Déjà, l'an dernier, une ouverture au public avait été pratiquée ; elle trouve sa suite logique avec huit heures d'opération « portes ouvertes », de 14 à 22 heures, le samedi 23 janvier. Des œuvres du répertoire du vingtième siècle (Varèse, Stockhausen) ou celles de jeunes compositeurs seront exécutées dans l'Espace de projection ; les concerts se succéderont toutes les demi-heures. Le public sera, d'autre part, convié à des conférences dans le Studio 5. Acousticiens, chercheurs en informatique musicale feront le point sur leurs activités. Enfin, à différents niveaux du centre seront organisées des animations.

★ « L'IRCAM vous ouvre ses portes », samedi 23 janvier, de 14 à 22 heures. Renseignements par téléphone au 44-78-48-16.

LA SÉLECTION

→

Schubert
Rondo brillant pour violon et piano

Dvorak
Pièces romantiques pour violon et piano

Schulhoff
Sonate pour violon n° 2

Bartok
Sonate pour violon et piano n° 2

Liszt
Grand Duo concertant pour violon et piano
Gidon Kremer (violon),
Oleg Maisenberg (piano).

Le violoniste le plus adulé du moment dans l'un de ces programmes tous azimuts qui le caractérisent actuellement.

Opéra-Comique. Salle Favart, 20 heures. Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 250 F.

Mardi 26

Rimski-Korsakov
Le Coq d'or
Valery Kotchkine (le Tsar Dodon),
Anatoly Voropaev (l'Astrologue),
E. Oustinova (la Princesse Chemakha),
Tatiana Domnikova (le Coq d'or),
Chœurs et orchestre de l'Opéra national de Saint-Pétersbourg,
Andreï Anikhanov,
Mikhaïl Koukouchkine (direction),
Stanislas Gaoudassinski (mise en scène),
Evgeniy Miasistchev (chorégraphie).

Ultime opéra de Rimski-Korsakov, *le Coq d'or* fut interdit de représentation du vivant de l'auteur. La satire du pouvoir qui s'y lit dans la farce (le livret est inspiré de Pouchkine) ressemblait trop, paraît-il, à ce qui se passait à la cour de Nicolas II. Un plat de choix, traditionnellement, pour les metteurs en scène humoristes, les décors malicieux. Et quelle musique délicieuse !

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 540 F.

Régions

Bordeaux

Mozart
Les Noces de Figaro
Peter Coleman-Wright (le Comte Almaviva),
Charlotte Margiono (la Comtesse Almaviva),
Lillian Watson (Susanne),
Gilles Cachemaille (Figaro),
Elrian James (Chérubin),
Hanna Schaer (Marceline),
Thierry Tregan (Basile),
Erich Knodt (Bartholo),
Béatrice Berstel (clavecin),
Chœur du Grand Théâtre de Bordeaux,
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine,
Hans Graf (direction),
Robert Carsen (mise en scène).

Après la *Turandot* d'Anvers et *le Songe d'une nuit d'été* d'Aix-en-Provence, le metteur en scène canadien Robert Carsen applique son œil roboratif et sa lecture insolente à l'opéra le plus théâtral de Mozart. Générique alléchant, en tout point.

Les 22 et 26, 20 heures ; le 24, 14 h 30. Grand Théâtre. Tél. : 56-48-58-54. De 25 F à 220 F.

Lille

Massenet
Werther
Neil Rosenshein (Werther),
René Massis (Albert),
Béatrice Uria-Monzon (Charlotte),
Catherine Dubosc (Sophie),
Chœur de la Maîtrise école régionale,
Orchestre national de Lille,
Jean-Claude Casadesus (direction),
Hugo de Ana (mise en scène).

Peu à peu, l'Opéra de Lille retrouve une activité scénique sous l'impulsion de Jean-Claude Casadesus. A la faveur du *Massenet Revival*, *Werther* est devenu un ouvrage presque à la mode.

Les 22 et 26, 20 h 30 ; le 24, 16 heures. Opéra. Tél. : 20-55-93-06. De 60 F à 250 F.

Monte-Carlo

Thomas
Hamlet
Thomas Hampson (Hamlet),
Alexandrina Pendachanska (Ophélie),
Philippe Duminy (Claudius),
Stefania Toczyska (Gertrude),
Michael Rees-Davies (Laërte),
Jean-Marc Salzmann (Horatio),
Chœurs de l'Opéra de Monte-Carlo,
Orchestre philharmonique de Monte-Carlo,
Lawrence Foster (direction),
John Cox (mise en scène).

Vingt-deux opéras, de toutes les époques, sur *Hamlet* et ses relents œdipiens ! Tous oubliés, y compris ou presque celui d'Ambroise Thomas, que voici chez les Monégasques. Le rôle-titre est, bizarrement, confié à un baryton (signe de noirceur, plutôt que de jeunesse ?). Thomas Hampson, américain don-juanesque, relève le gant.

Les 20 et 22, 20 h 30 ; le 24, 15 heures. Opéra. Tél. : 93-50-76-54. De 300 F à 470 F.

Montpellier

Offenbach
Les Contes d'Hoffmann
Gregory Kunde (Hoffmann),
Elizabeth Vidal (Olympia),
Valérie Millot (Giulietta),
Danièle Borst (Antonia),
David Pittman-Jennings (Lindorf, Coppelius, Dapertutto),
Chœurs de l'Opéra de Montpellier,
Orchestre philharmonique de Montpellier,
Richard Bonynge (direction),
Jean-Marc Forêt (mise en scène).

Mari et principal faire-valoir de la grande Joan Sutherland, Richard Bonynge est instruit aux meilleures sources scientifiques des styles vocaux et de l'art de l'ornementation. Il a beaucoup travaillé aussi sur la musique française du XIX[e] siècle, et Offenbach était français, non ?

Les 22 et 26, 20 heures ; le 24, 15 heures. Opéra. Tél. : 67-66-00-92. De 70 F à 165 F.

Jazz

Mal Waldrom
Thierry Bruneau Quartet

Parfois, comme dans le ciel les planètes, on note dans tel club une singulière concentration. Au duc des Lombards, la semaine commence avec le Belmondo Big Band (curiosité) ; Andrew Crocker leur emboîte fougueusement *le pas* : Mal Waldrom, bien servi par Thierry Bruneau, trône du haut de sa légende ; le saxophoniste Jean-Marie Brière boucle le bal avec Michel Graillier. Le mardi de cette tournée des grands ducs, vous vous présentez personnellement avec un béret, de grosses lunettes d'écaille, une djellaba, des babouches et votre harmonica coudé : il y a jam session.

Les 21, 22 et 23. Au duc des Lombards, 22 h 30. Tél. : 42-33-22-88.

Décaphonie

Composition et orchestration d'un pianiste qui eut son mot à dire en de nombreuses réunions – entre autres, l'ONJ version Claude Barthélémy, – *Décaphonie* mérite l'attention pour la qualité de son auteur, Miko Nissi, pour sa personnalité et pour l'idée subtile des influences et des associations qu'il sait mettre en œuvre, tout en restant délicatement en retrait.

Le 21. Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.

Riccardo del Fra Trio

Tous les bassistes ne sont pas cultivés et ouverts comme Riccardo del Fra. Tous les Italiens ne sont pas bassistes. Tous les bassistes italiens n'ont pas la justesse et la vélocité de Riccardo del Fra. La plupart des bassistes justes sont juste des bassistes. Riccardo del Fra est musicien.

Le 26. Sallè Pleyel, 18 h 30. Tél. : 45-63-88-73. 80 F.

Rock

The Levellers

Ce groupe irlandais est devenus le héros des *crusties*, ces jeunes gens pas toujours très bien peignés qui passent plus de temps sur les routes que chez eux. Les Levellers jouent un folk bruyant, électrique, chaotique, qui va bien avec leur image.

Le 21. Bataclan, 19 h 30. Tél. : 47-00-30-12.

Chanson

Arthur H

Arthur H a choisi le cadre d'un chapiteau, le Magic Mirrors, à mi-chemin entre le cirque et le café-concert, pour mettre en scène son Bachibouzouk Band, fanfare déglinguée, facétieuse et douée.

Les 20, 21, 22, 23 et 26, 20 h 30 ; le 24, 17 heures. Parc de La Villette. Tél. : 42-40-76-10. Location FNAC, Virgin. De 120 F à 150 F.

Michel Sardou

Avec le même appétit va-t-en guerre, Michel Sardou part à la conquête de Bercy (complet) et monte au créneau de la défense antiserbe.

Les 20, 21, 22, 23 et 26. 21 heures ; le 24, 17 heures. Palais omnisports de Paris-Bercy. Tél. : 40-02-60-02. De 195 F à 295 F.

Juliette

Juliette a la pétulance, l'aplomb. La voix et le répertoire. Chanson française dans son acception classique, sans déception ni révolution. Cette fois, avec orchestre symphonique, et nouvelles chansons.

Les 21, 22 et 23. Ivry-sur-Seine. Théâtre. 20 h 30. Tél. : 46-70-21-55. 110 F.

Richard Gotainer

Le chanteur-moqueur, ex-féru de publicité, portant lunettes et moustaches, repart à la conquête d'un public un peu éparpillé par l'inégalité récente des productions «gotainériennes».

Le 26. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. De 160 F à 180 F.

Pierre Perret

Pierre Perret, sur disque, a perdu en vigueur et en verdeur. Sur scène, gageons qu'il fera rire comme naguère, embarquera son public dans les succulents méandres de son argot à ce jour inégalé.

Le 26. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. De 140 F à 230 F.

Paname Tropical

Heureux mélangeurs de sons, de chansons et de styles, ces Parisiens banlieusards amoureux des tropiques dansants et sentimentaux savent à merveille accommoder de réjouissantes sauces rythmiques.

Le 26. Sentier des Halles, 22 heures. Tél. : 42-36-37-27.

Musiques du monde

Georges Dalaras
Georges Moustaki

Grande soirée en l'honneur de la Grèce. Les deux Georges (Dalaras et Moustaki) se rejoignent autour de moins célèbres qu'eux ici (Dimitra Galani, Michaelis Christodoulis, les frères Catsimichas) pour un appel réitéré à la communauté internationale afin qu'elle n'oublie pas le sort de Chypre.

Le 20. Palais des Congrès. 20 heures. De 120 F à 200 F.

Raul Barboza

Merveilleux accordéoniste argentin, magique, virtuose, qui fait revivre les répertoires populaires argentins dans un style singulier, à haute sensibilité et à tension constante.

Le 23. Montreuil. Instants chavirés, 21 heures. Tél. : 42-87-25-91.

Tania Maria
Steve Gadd
Don Allas

Américano-franco-brésilienne (au premier chef), Tania Maria poursuit son exploration d'un univers intime en forme de jazz-samba, au piano, et au chant, en compagnie cette fois de Don Allas et du batteur Steve Gadd, que l'on a vu, avec d'autres « pointures » américaines, au Zénith aux côtés de Michel Jonasz fin 1992.

Le 24. New Morning, 18 h 30 et 22 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Ali Khassan Kuban

Le vieux musicien nubien a récemment fait danser les Transmusicales de Rennes. Sa musique est au point de rencontre entre le monde arabe et l'Afrique noire, ondulante et swinguante, portant des cuivres, tellement approximatifs qu'ils en deviennent attendrissants, sur une mer de percussions irrésistibles.

Le 25. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Opéra du Sichuan
La Légende du serpent blanc

Superbe opéra joué, dansé, chanté par la troupe n° 3 de la ville de Chengdu, capitale de l'Etat du Sichuan. La Chine, ses masques, ses couleurs, ses sentiments profonds, ses acrobaties et ses légendes amoureuses.

Jusqu'au 23, 20 h 30 ; le 24, 17 heures. Théâtre du Rond-Point-Renaud-Barrault. Tél. : 42-56-60-70. De 100 F à 140 F.

Bardes d'Asie centrale

La programmation fut difficile à réunir : la richesse musicale des anciennes Républiques socialistes est immense. Mais les visas de sortie, dont les citoyens russes, ouzbeks ou tadjiks sont en principe pourvus, continuent d'être exigés aux frontières. Blocages du Tadjikistan à l'Ouzbékistan, la situation politique est telle que, jusqu'à la dernière minute, on ne pourra savoir qui viendra à Paris. Aux dernières nouvelles, seul le Kazak Almas Amatov, chanteur et joueur de târ, viendrait, aux côtés de l'Iranien Souleymani (du Khorasan). C'est déjà beaucoup.

Les 22 et 23. Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 80 F.

La sélection «Classique» a été établie par Anne Rey.
«Jazz» : Francis Marmande.
«Rock» : Thomas Sotinel.
«Chanson» et «Musiques du monde» : Véronique Mortaigne.

THEATRE

Spectacles nouveaux

L'Accusateur
d'après Pétrus Borel,
mise en scène de France Girard,
avec France Girard, Jacques Legrand, Pierre Remund et Pierre Schussler.

La vogue mélo emberlificoté ne se dément jamais.

Théâtre Lucien-Paye, 45, bd Jourdan, 14[e]. A partir du 26 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-89-36-95.

L'Augmentation
de Georges Perec,
mise en scène de Marcel Cuvelier,
avec Catherine Aymerie, Gérard Bayles, Marie Cuvelier, Valérie Dupin, Marie Hermès et Bernard Jousset.

L'homme pris dans l'engrenage de la machine bureaucratique. Le plus froid des monstres froids.

Huchette, 23, rue de la Huchette, 5[e]. A partir du 25 janvier. Du lundi au samedi à 21 h 30. Tél. : 43-26-38-99. De 60 F à 160 F.

Calderon
de Pier Paolo Pasolini,
mise en scène de Stanislas Nordey.

Un « jeune metteur en scène », un garçon lumineux, affronte les mystères de cette œuvre sombre. Du plaisir en perspective.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. A partir du 26 janvier. Du mercredi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. De 40 F à 100 F.

Contre-jour
de Jean-Claude Brisville,
mise en scène de Jean-Pierre Miguel,
avec Didier Sandre, Nelly Alard et Jacques Buron.

Quand les mots ne peuvent plus dire la force de l'amour, reste l'image, la photo : un esclavage.

Studio des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8[e]. A partir du 22 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 47-20-08-24. De 140 F à 220 F.

Domaine ventre
de Serge Valletti,
mise en scène de Jacques Nichet,
avec Michel Baudinat, Olivier Bonnefoy, Aude Briant, Eric Doye, Jacques Echantillon, Christian Hecq, Robert Lucibello, Mouss, François Tourmakine, Graham Valentine et Marius Yelolo.

Jeux de mots, de langage, de dinguerie, d'émotion.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20[e]. A partir du 20 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Filumena Marturano
d'Eduardo de Filippo,
mise en scène de Marcel Maréchal,
avec Françoise Fabian, Marcel Maréchal, Dora Doll, Angelo Bardi.

Après la Criée de Marseille, cette histoire d'ancienne prostituée devenue servante maîtresse, et qui se fait épouser au prix de mille ruses, va enfin pouvoir faire rire les spectateurs parisiens.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16[e]. A partir du 21 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. 100 F et 140 F.

Haute surveillance
de Jean Genet,
mise en scène de Frédéric Gourdo,
avec Farouk Benalleg, Emmanuel Clarke, Stéphane Pichelin et Olivier Goulmy.

Le huis clos des hommes, la prison.

Bouffons-Théâtre du XIX[e], 28, rue de Meaux, 19[e]. A partir du 26 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-38-35-53. 60 F et 80 F.

Je ne suis pas un homme facile
de Neil Simon,
mise en scène de Jean-Luc Moreau,
avec Michel Leeb et Evelyne Buyle.

Adaptation d'une comédie américaine, écrite par l'auteur-type du Broadway de la grande époque.

Marigny, carré Marigny, 8[e]. A partir du 21 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. De 60 F à 260 F.

Kafka - Auschwitz
d'Alain Bosquet,
mise en scène de José Valverde,
avec Jacques Herlin, André Widmer et Cyrille Josselyn.

Kafka à Auschwitz, discutant avec un kapo érudit.

Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, 4[e]. A partir du 26 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-78-46-42. De 20 F à 120 F.

Lettres d'amour et autres tendresses
d'après Crébillon fils et Molière,
mise en scène de Roland Barbier,
avec Cécile Bourret, Anne Deschamps, Yannick Dufour, Daniel Dupleix, Nathalie Galland, Laurence Gros, Eliane Kherris, Stéphane Roux et Mireille Vignon.

Comment on écrit, comment on dit que l'on aime, que l'on voudrait aimer.

Aktéon-Théâtre, 11, rue du Général-Blaise, 11[e]. A partir du 26 janvier. Du mardi au samedi à 22 heures. Tél. : 43-38-74-62. 60 F et 100 F.

Mariage
d'après Gogol,
mise en scène de Frédéric Dongradi,
avec Florence Bourbon, Frédéric Dongradi, Robert Gendreux, Olivier Guillard, Isabelle Guilloux, Stéphane Grossi et Olivier Rousset.

Satire de la petite bourgeoisie : tous les défauts du monde.

Berry-Zèbre, 63, bd de Belleville, 11[e]. A partir du 21 janvier. Du mardi au samedi à 19 h 45. Tél. : 43-57-51-55. 40 F et 80 F.

Master Class
de David Pownall,
mise en scène de Michel Vuillermoz,
avec Michel Vuillermoz, Jean-Pol Dubois, Philippe Faure et Patrick Ligardes.

Jdanov et Staline d'un côté, Prokofiev et Chostakovitch de l'autre. Et au milieu, un piano. Humour anglais sur drame slave.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. A partir du 26 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 26 F à 120 F.

Les mille et une nuits d'Alatiel
d'après Boccace,
mise en scène de Mario Gonzalez,
avec Laurent Gauthier.

Créature imaginée par Boccace, Alatiel rassemble toutes les qualités érotiques et héroïques que les hommes rêvent de trouver chez les femmes.

Ranelagh, 5, rue des Vignes, 16[e]. A partir du 20 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures, le dimanche à 18 heures. Tél. : 42-88-64-44. De 90 F à 120 F.

Le Parc
de Botho Strauss,
mise en scène de Adel Hakim,
avec Xavier Béja, Jean Boissery, Robert Bouvier, Anne de Broca, Elisabeth Chailloux, Etienne Coquereau, Cyril Dubreuil, Jany Gastaldi, Mario Gonzalez, Serge Maggiani.

Titania perdue dans un monde sans amour. Une pièce mystérieuse qui se passe à Berlin quand c'était encore une demi-ville, une île dans un autre monde.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. A partir du 22 janvier. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 49-80-18-88. 100 F et 120 F.

Roméo et Jeannette
de Jean Anouilh,
mise en scène de Daniel Ivernel,
avec Charlotte Valandrey, Christian Vadim, Fabrice Eberhard, Daniel Ivernel, Marie-Thérèse Arène et Gwendoline Hamon.

Un garçon tombe amoureux de la sœur de sa fiancée. Prétexte à opposer le monde de l'innocence et celui des adultes.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9[e]. A partir du 26 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-42-52. De 4 F à 50 F.

Savannah Bay
de Marguerite Duras,
mise en scène d'Antoine Baldassari,
avec Nadie Feux et Suzanne Dubois.

Deux femmes, un passé, les mots qui font mal.

Théâtre du Nickelodéon, 50, rue du Muguet, 78000 Rambouillet. Le 26 janvier, 21 heures (et les 27, 28, 29 et 30). Tél. : 30-41-82-77. De 80 F à 130 F.

Temps contre temps
de Ronald Harwood,
mise en scène de Laurent Terzieff,
avec Laurent Terzieff, Michel Etcheverry, Pascale de Boysson, Françoise Bertin, Vincent de Bouard, Jacques Jacquemin et Jean-Claude Schenke.

Peut-on vivre sa passion pour la musique – comme toute passion – sans se laisser dévorer, sans détruire son entourage.

La Bruyère, 5, rue La Bruyère, 9[e]. A partir du 26 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-76-99. Durée : 3 heures. De 95 F à 110 F.

Krinsky
de Jorge Goldenberg,
mise en scène d'Albert Simond,
avec Bernard Bloch, Hélène Ninerola, Henry Le Ny, Gérard Lacombe, Carlos Moreno, Nicole Durosoy-Ohniguian, David Neveux, Pacal Padovan et Anne de Boissy.

En Argentine, les gens vivent avec leurs fantômes, avec un passé dont ils ont été arrachés, ce qui leur donne des cauchemars et un humour particulièrement corrosif.

ECAM 2, 2, place Victor-Hugo, 94000 Le Kremlin-Bicêtre. Les 22, 23 et 26 janvier, 21 heures (et les 27, 28, 29, 30 et 31). Tél. : 44-31-87-00. 80 F et 100 F.

Les Carabiniers
d'après Jean-Luc Godard et Benjamino Joppolo,
mise en scène de François Wastiaux et Agnès Sourdillon,
avec Stéphanie Constantin, Valérie Habermann, Yves Pagès, Christophe Pourcines, Valéry Volf et François Wastiaux.

C'était, à propos de la guerre d'Algérie, l'un des premiers films de Godard, d'après une pièce inconnue. C'est aujourd'hui le spectacle sensible et intelligent d'une nouvelle équipe à découvrir.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14[e]. Les 23, 25 et 26 janvier, 21 heures ; le 24, 17 heures (et les 28, 29, 30 et 31). Tél. : 45-88-38-69. De 55 F à 95 F.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE



BRIGITTE ENGUERAND

« Master Class », mise en scène de Michel Vuillermoz au Théâtre d'Aubervilliers.

Paris

Le Banc

d'Hervé Labeau,
mise en scène de Tara Depré,
avec Marthe-Hélène Raulin et Hervé Lebeau.

C'est de la danse, du théâtre, de la musique et c'est surtout d'un charme irrésistible.

Hébertot, 78 *bis*, bd des Batignolles, 17e. Du mercredi au samedi à 19 heures. Tél. : 43-87-23-23. De 100 F à 100 F. *Dernière représentation le 23 janvier.*

Cabaret Karl Valentin

de Jean-Louis Besson
et Jean Jourdheuil,
mise en scène de Jean Jourdheuil
et Jean-François Peyret.
avec François Chattot, Anne Durand, Michel Kullmann et Stéphane Leach.

La force de la dérision. Sketches d'un clown qui a secoué l'entre-deux-guerres. Jusqu'au 24 janvier. Du 26 au 31, dans le même décor, un autre spectacle, l'ironie au scalpel de Kafka.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. *Du mercredi au samedi à* 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 130 F.

La Cerisaie

d'Anton Tchekhov,
mise en scène
de Stéphane Braunschweig,

Le syndrome du retour impossible, d'un départ pour l'âge adulte. C'est Tchekhov toujours, dans une lumière neuve, dure, bouleversante.

Grand Théâtre de la ferme du Buisson, allée de la Ferme, 77000 Noisiel. A 21 heures. Tél. : 64-62-77-77. De 20 F à 110 F.

Le Chasseur de lions

de Javier Tomeo,
mise en scène de Jean-Jacques Préau,
avec Charles Berling.

Les méandres pervers de la drague au téléphone. Humour sec et plaisir d'acteur.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mardi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 100 F.

Le Livre des fuites

d'après J.-M. G. Le Clézio,
mise en scène de François Marthouret.
avec François Marthouret.

L'un des grands succès du dernier Festival d'Avignon. Un homme et le vaste monde.

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, *place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au* dimanche à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. 50 F et 70 F.

Marc Jolivet

Une lourde tâche attend cet homme à l'humour si fin : sauver l'humanité.

Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, 8e. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 45-22-08-40. De 23 F à 100 F.

Marie

d'Isaac Babel,
mise en scène de Bernard Sobel,
avec Serge Merlin, Clotilde Debeyser, Muriel Picquart, Aurélien Recoing, Jean Badin, Ulla Baugué, Jean-Pierre Bagot, Xavier Guittet, Maxime Leroux, Mikhaïl Volokhov, Valérie Hall, Denis Léger-Milhau, Rafaèle Huou, Agnès Bourgeois, Vincent Masseoc, Farid Fadevi et Camille Brunel.

La difficile naissance d'un monde qui se veut neuf sur les ruines d'un empire. La Russie des années 20, celle de toujours.

Centre dramatique national, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. De 25 F à 110 F.

Marie Tudor

de Victor Hugo,
mise en scène de Daniel Mesguich,
avec Jean-Damien Barbin, Michel Baumann, Odile Cohen, Guy-Pierre Couleau, Frédéric Cuif, Hervé Furic, William Mesguich, Laurent Natrella, Jean Térensier, Christèle Wurmser et Bernard Yerlès.

Fous rires et tours de magie, plus lyrisme échevelé.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 49-80-18-88. 100 F et 120 F.

Mortadela

d'Alfredo Arias,
mise en scène de l'auteur,
avec Haydée Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Adriana Pegueroles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Jacinta, Martine Lepage, Oscar Sisto, Frederico et Andres.

Dans les rues de Buenos-Aires à la suite des musiques, des danses, des histoires folles d'Alfredo Arias et des ses compagnons. Un voyage enchanté.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 heures et 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. De 90 F à 300 F.

Le Nuage amoureux

d'après Nazim Hikmet.
mise en scène de Mehmet Ulusoy,
avec Genço Erkal, Mehmet Ulusoy, Ayse Emel Mesci, Stéphane Gallet, Sylviane Eneleda, Fatos Sezer Ulusoy, Jülide Kwal, Michel Moreau et Islam Ragip Yavüz.

Connaissance d'un grand poète.

Maison des cultures du monde, 101, bd Raspail, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-44-72-30. 80 F et 100 F.

La Nuit juste avant les forêts

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène de Michel Didym,
avec Daniel Martin.

Soliloque d'un homme dans la ville. Sa lutte contre le silence, le vide, la solitude. Une poésie intense, une ironie cruelle.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 45, le dimanche à 16 h 45. Tél. : 45-88-38-69. De 55 F à 95 F.

Oh, les beaux jours!

de Samuel Beckett,
mise en scène de Pierre Chabert,
avec Denise Gence et Guy Cambreleng.

La splendide Winnie ambiguë et forte de Denise Gence en tournée. Egalement le 23 janvier au Théâtre Pierre-Fresnay d'Ermont (34-15-09-48) et le 26 à Bordeaux, Centre dramatique (56-91-98-00).

La Barbacane, place du 8-mai-1945, 78000 Beynes. Le 22 janvier à 21 heures. Tél. : 34-89-55-99. De 110 F à 150 F.

Opéra équestre

de Bartabas,
mise en scène de l'auteur.

Les hommes et les femmes, les musiques qui s'affrontent, les cavaliers et les chevaux qui jouent ensemble. L'univers fantasmagorique de Bartabas.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 44-59-79-99. Durée : 2 heures. 120 F et 180 F.

Les Sept contre Thèbes et Souvenirs des tragédies disparues

d'Eschyle
et Zarina Khan,
mise en scène de Zarina Khan,
avec Jean-Louis Cassarino, Ioana Craciunescu, Jacques Heurtel, Maïa Khan, Zarina Khan et en alternance Filip Gome et Cyril Volk.

Au temps où la guerre était l'affaire des dieux. Au temps où naissait le théâtre.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. De 50 F à 110 F.

Sourire des mondes souterrains

de Lars Noren,
mise en scène de Robert Cantarella,
avec Hélène Duc, Florence Giorgetti, Fabienne Luchetti, Jacques Mathou et Claude Perron.

La jubilation des déchirements familiaux.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée, samedi et dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Terra incognita

de Georges Lavaudant,
mise en scène de l'auteur,
avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Louis Beyler, David Bursztein, Christophe Delachaux, Mara Hernandez, Sergio Lagunas, Sylvie Orcier, Annie Perret, Patrick Pineau, Fernando Rubio Banos, Marie-Paule Trystram, Mario Casarin Diaz.

Carnet de notes d'un voyageur, histoire d'une fascination.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. De 30 F à 150 F.

Ubu

d'Alfred Jarry,
mise en scène par le Nada Théâtre,
avec Babette Masson et Guilhem Pellegrin.

Monsieur et Madame Ubu sont les seuls humains de ce spectacle joué par des marionnettes en légumes.

Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, 18e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-26-47-47. Durée : 1 h 15. 70 F et 100 F.

Régions

Le Régiment de Sambre et Meuse

d'Éric Vigner,
avec Bruno Boulzaget, Arnaud Churin, Philippe Cotten, Benoit di Marco, Arthur Nauzyciel, Dominique Parent et Guillaume Raunou.

Théâtre aux armées dans un garage avec quelques textes antimilitaristes et plusieurs chansons héroïques.

Théâtre municipal, 135, bd du Maréchal-Leclerc, 14000 Caen, à 20 h 30, jusqu'au 22 janvier. Tél. : 31-30-76-20. 100 F, 80 F, 70 F, 50F.

Le Chevalier d'Olmedo

de Lope de Vega,
mise en scène de Lluis Pasqual,
avec Jean-Marc Barr, Isabelle Candelier, Fernando Becerril, Christian Cloarec, Patricia Dinev, Jean-Michel Dupuis, Violeta Ferrer, Francis Frappat, Evelyne Istria, Bernard Montlouis, Guy Perrot, Nicolas Pignon et Michel Weinstadt.

Le Chevalier sur les routes de France, toujours torturé par l'amour, dans les champs de blé les plus célèbres du théâtre... Il sera également à la Maison des congrès de Clermont-Ferrand (73-36-56-88) le 19 janvier.

Centre dramatique national, 34000 Montpellier. Les mercredi et vendredi à 20 h 45, le jeudi à 19 heures. Tél. : 67-52-72-91. De 50 F à 100 F.

Léonce et Léna

de Georg Büchner,
mise en scène de Philippe Van Kessel,
avec Jean- Pierre Baudson, Delphine Bidet, Alfredo Canavate, Anne Carpriau, Paul Clairy, Patrick Donnay, Isabelle Dumont, Eric Firenz, Pierre Laroche et Thierry Paret.

On ne badine pas avec l'amour ni avec l'autorité, version Büchner.

La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, 59000 Lille. Les mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures. Tél. : 20-40-10-20. 85 F et 110 F.
Dernière représentation le 23 janvier.

La Mouette

d'Anton Tchekhov,
mise en scène de Philippe Sireuil,
avec François Bartels, Véronique Biefnot, Nicole Colchat, Sylvie Débrun, Patrick Descamps, Janine Godinas, Christian Léonard, Christian Maillet, Nicolas Rossier, Claude Thébert, Olivier Thomas et Agnès Dubois.

Le regard froid d'un grand metteur en scène belge.

La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Perrot, 17000 La Rochelle. Les vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 46-51-54-00. De 85 F à 135 F.

Terres promises

de Roland Fichet,
mise en scène de Robert Cantarella,
avec Christophe Brault, Claire-Ingrid Cottanceau, Luc-Antoine Diquero, Serge Le Lay, Annie Lucas, Jean-Michel Noirot, Fabienne Rocaboy, Germain Christian, Anne Baudoux, Rozenn Fournier, Daniel Chasle (batterie), Michel Ménager (guitare) et Bruno Radin (clavier).

Cinq personnages perdus dans le labyrinthe des vérités fuyantes. Affrontements, déchirements. Reconnaissance.

Le Grand Huit-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Helier, 35000 Rennes. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 heures, le dimanche à 16 heures. Tél. : 99-30-88-88. De 50 F à 100 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par : Colette Godard

DANSE

Anne Teresa de Keersmaeker

Rosas danst Rosas. Erts

Neuf ans séparent ces deux pièces. *Rosas danst Rosas* (1), danse pure, quasi minimaliste, révélait en 1983 une chorégraphe de forte personnalité. *Erts* (2), créé en 1992, utilise un dispositif multimédia-théâtre, arts plastiques et surtout vidéo, au cœur duquel la danse, comme toujours chez Keersmaeker, entretient un rapport amoureux et ironique avec la musique : Beethoven, Webern et Schnittke, joués en scène par le Quatuor Arditti, voix de Lou Reed et de Nico.

Théâtre de la Ville (1), les 26, 27, 29 et 30 janvier (2), *du 2 au 6 février*, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 85 F et 130 F.

Rock Steady Crew Art Zone, Macadam, Aktuel Force

Suite du mini-festival consacré par Suresnes aux danses nées dans la rue. Le Rock Steady Crew (1) sort des ghettos de New-York, il vient d'être « reconnu » au Lincoln Center. Art Zone, Macadam et Aktuel Force (2) sont trois groupes français qui mêlent au rap et au break des influences diverses.

Théâtre Jean-Vilar de Suresnes (1), les 22 et 23 janvier à 21 heures (2), le 24 janvier à 17 heures. Tél. : 46-97-98-10. 100 F.

Paul Taylor Dance Company

Esplanade, Private Domain, Company B (1)
Junction, Duet from Lento, Lost, Found and Lost, Company B (2)

En décembre dernier, Paul Taylor a reçu les Kennedy Centre Honors 1992 *« pour avoir enrichi la vie des gens du monde entier et la culture américaine »*. Allons donc enrichir nos vies à Garnier avec cette anthologie de ses 99 créations...

Opéra de Paris-Garnier (1), les 20, 21 et 22 janvier, 19 h 30 (2), le 23 à 14 h 30 et 20 heures, le 24 à 14 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 250 F, le 23 en matinée de 20 F à 195 F. Egalement à Montpellier, Opéra Berlioz/Le Corum, le 27 à 20 h 30. Et au Mans, Palais des Congrès et de la culture, le 31 à 17 heures.

Roubaix

Ballet du Nord

Hommage à Balanchine

George Balanchine est mort il y a dix ans, on va voir fleurir des « hommages » un peu partout, le New York City Ballet étant évidemment hors concours en présentant, au printemps prochain, quelque soixante-dix ballets du maître. Karin von Aroldingen, du NYCB, est venue monter à Roubaix une pièce peu connue de Balanchine, *Variations pour une porte et un soupir*, sur la musique de Pierre Henry. Le Ballet du Nord dansera ensuite *Requiem*, de son directeur Jean-Paul Comelin, sur la partition de Mozart.

Colisée, les 20 et 22 janvier, 11 et 13 février, 20 h 30. Tél. : 20-24-66-66. 110 F.

Strasbourg

Louis Ziegler

Portrait

L'autoportrait en trois volets d'un singulier danseur-chorégraphe : *la Recherche de la vérité* s'appuie sur des textes de Pascal, Descartes et Malebranche, *les Danses de l'âne* sont des pièces brèves à la manière des haïkus, *le Mobile* a pour sujet la mobilité même.

Le Maillon, du 21 au 23 janvier, 20 h 30, le 24 à 17 heures. Tél. : 88-27-61-71.

Toulouse

Louise Bédard

Braise blanche, A l'ombre

Une des personnalités marquantes de la danse québécoise, dans un solo qu'elle interprète elle-même, suivi d'un duo pour deux garçons.

Théâtre Garonne, le 26 janvier à 21heures, le 27 à 19 h 30. Tél. : 61-42-33-99. 100 F.

Alès

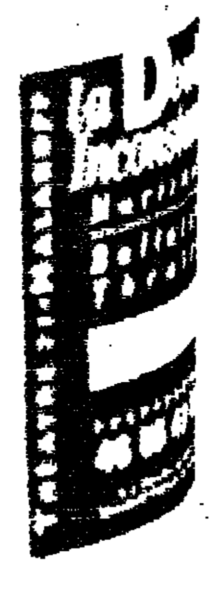
Ballet du Grand Théâtre de Genève

Perpétuum

Un ballet d'Ohad Naharin, qui souhaite nous entraîner *« dans le vertige du plaisir »* sur des musiques du groupe rock Tractor's Revenge et de Johann Strauss fils.

Le Cratère, 23 janvier, 20 h 30. Tél. : 66-52-52-64. 140 F.

La sélection « Danse » a été établie par : Sylvie de Nussac



ARTS

Nouvelles expositions

Daniel Dezeuze

75 dessins récents et torrides de Daniel Dezeuze illustrent « la vie amoureuse des plantes ». De Buffon à Matisse, le végétal a su capter les regards et inspirer le style : fidèle aux grilles d'analyse héritées de Supports/Surfaces, Dezeuze expose des dessins nervurés, humides de sève, et frais comme la rosée.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Du 20 janvier au 4 avril.

Kandinsky

Il y a maintenant cinquante-huit ans, la revue *Cahiers d'art* organisait une exposition de Kandinsky à Paris. Le local mythique de la rue du Dragon récidive à l'occasion de la publication par Christian Derouet et Nina Ivanoff des correspondances de l'artiste avec Zervos et Kojève dans les *Cahiers du Musée national d'art moderne*. Un retour sur le passé exceptionnel et un apport important à la diffusion des archives de Kandinsky.

Galerie Cahiers d'art, 14, rue du Dragon, Paris 6e. Tél. : 45-48-76-73. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30, samedi jusqu'à 18 heures. Du 22 janvier au 12 février.

Paris

Brion Gysin Play Back

Peintures, dessins, livres, films, poésie sonore et tout le reste du mythe que fut Brion Gysin, figure légendaire de la contre culture américaine, voire mondiale si l'on considère son nomadisme invétéré. A voir pour se replonger dans l'histoire d'une génération à la générosité profonde, tristement oubliée aujourd'hui.

Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Tél. : 45-44-10-03. Tous les jours sauf dimanche, lundi, mardi et fêtes de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 13 février. 15 F, concert à 21h : 100 F.

Byzance

En 330 de notre ère, l'empereur Constantin transporta ses pénates de Rome à Byzance, qui devint Constantinople. Puissant et riche, l'empire d'Orient fut l'objet de toutes les convoitises, jusqu'à sa chute finale en 1453. D'aucuns virent sa griffe dans l'art de la *renovatio* carolingienne, ce que d'autres contestaient vigoureusement. 400 œuvres, souvent somptuaires, tirées des collections françaises, pour se retremper dans une civilisation prête à s'entretuer au nom des images.

Musée du Louvre, hall Napoléon, Entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 21 h 45. Jusqu'au 1er février. 35 F (billet couplé avec « Le bruit des nuages »).

Cappiello

Collaborateur du journal *le Rire*, dans un siècle finissant, Cappiello fut un affichiste aujourd'hui mondialement célèbre, mais aussi un caricaturiste de la vie mondaine parisienne, qui popularisa les figures de Jean Jaurès, de Marcel Proust ou d'Alphonse Allais. Souvenir d'un grand portraitiste, en 92 dessins et des croquis pour le théâtre.

Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Tél. : 47-23-38-88. Tous les jours sauf dimanche, lundi et jours fériés de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.

Figures du moderne

450 œuvres d'une des plus importantes tendances de l'art du XXe siècle, souvent évoquée, mais mal connue sous nos climats. De Die Brücke, à Dresde puis à Berlin, au Blaue Reiter de Munich, c'est tout un pan de l'art moderne qui surgit, avec les figures de Kandinsky, Marc, Schmitt-Rottluff et bien d'autres. La plus belle et la plus intéressante exposition de ce début d'année.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 14 mars. 30 F.

Fragonard et le dessin français au XVIIIe siècle

A travers Fragonard, c'est sur l'ensemble de ses collections de dessins du XVIIIe siècle que le Petit-Palais tire un verrou trop longtemps fermé. On appréciera particulièrement la restauration des 57 illustrations qu'il fit des *Contes* de La Fontaine. Jamais montrés, ces dessins voués aux enfers des bibliothèques devraient susciter bien des vocations.

Musée du Petit-Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 14 février. 30 F.

Le Bruit des nuages : parti pris de... Peter Greenaway

Les dessins conservés au musée du Louvre sont fragiles et ne peuvent être montrés que rarement : excellente idée donc que d'en confier le choix à un regard d'amateur. Peter Greenaway joue les Mercure et nous place dans le rôle d'Icare : après l'envol vient la chute, qui se prolonge dans les abîmes, et l'exposition s'achève aux enfers, dans une mise en scène luciférienne.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 1er février. 35 F (billet couplé avec « Byzance »).

Sarkis présente Nathalie Elémento

La paroisse Saint-Eustache recherche de nouveaux moyens pour lutter contre le sida, et ouvre une galerie d'art contemporain dont les bénéfices serviront à soulager les malades. Un artiste confirmé, Sarkis en l'occurrence, présente une consœur plus jeune, Nathalie Elémento.

Galerie du Forum Saint-Eustache, 1, rue Montmartre, Paris 1er. Tél. : 42-33-39-77. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 février.



MNAM/CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Exposition Daniel Dezeuze au Centre Georges-Pompidou.

Egon Schiele

Il fut condamné pour obscénité, mourut à un âge où d'autres apprennent encore leur métier, et passe aujourd'hui pour un des plus grands dessinateurs du siècle. Cent aquarelles et dessins, empruntés à des collections américaines, résument le parcours fulgurant et sulfureux d'Egon Schiele.

Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 heures à 20 heures. Jusqu'au 27 février. 25 F.

Vision d'Océanie

Parmis les arts dits « primitifs », les surréalistes ont privilégié ceux qui venaient de la zone Pacifique. Vincent Bounoure, qui fut un familier d'André Breton, a préparé cette exposition pour le musée Dapper, traditionnellement tourné vers l'Afrique. Soixante-dix pièces renvoyant plutôt à un imaginaire occidental qu'à une réalité ethnologique (mais pourquoi pas ?) représentent les trois bassins de civilisation de ce continent émietté sur un océan – Mélanésie, Micronésie, Polynésie.

Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo, Paris 16e. Tél. : 45-00-01-50. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 mars. 15 F.

Galeries

Jacques Germain

Jacques Germain fut un bon élève : de Fernand Léger d'abord, en 1930 ; de Kandinsky et d'Albers ensuite, au Bauhaus. Sans chercher à dépasser ses maîtres, mais, plus modestement, avec le désir de construire une œuvre, il a été de toutes les aventures de l'abstraction d'après-guerre. Une rétrospective rend aujourd'hui un hommage mérité à un artiste méditatif qui, comme tant d'autres de sa génération, eut le tort de préférer la peinture aux trompettes de la renommée.

Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay, Paris 4e. Tél. : 40-27-84-14. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 février.

Francis Ponge

Hommage à Francis Ponge, qui regroupe certaines œuvres de sa collection, complétées par des peintures, des sculptures et des dessins de tous les artistes, de Braque, Picasso ou Miro, à Debré, Giacometti ou Richier, sur lesquels il sut écrire des préfaces flamboyantes, où il osait tout, y compris un impossible « *J'aime les peintures de Fautrier* » que tout le monde lui envie.

Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé, Paris 6e. Tél. : 43-25-20-21. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 mars.

Ariane Lopez-Huici

Avec ses « in abstracto », Ariane Lopez-Huici présente des plats et dos de chaises anciennes en fer avec leurs ombres projetées. Résultat : des compositions mystérieuses fondées sur des matières tout en nuances de noirs et de blancs.

Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 48-87-41-63. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 février.

Jérôme Mesnager

Depuis dix ans, d'étranges silhouettes blanches hantent les vieux murs : on en trouvait même, du temps qu'elles étaient visibles, dans les anciennes carrières de Paris, et dans bien d'autres endroits inaccessibles. Peu d'artistes ont autant de raisons que Jérôme Mesnager de dialoguer avec les lointaines peintres de la Préhistoire, qui savaient, eux aussi, semer leurs figures énigmatiques sur les parois les plus reculées.

Galerie Etienne Sassi, 14 av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-25-59-29. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, samedi de 14 h 30 à 19 heures. Egalement à la galerie Loft, tél. : 46.33.18.90. Jusqu'au 27 février.

François Morellet

L'une des questions les plus stimulantes que se posent les artistes géométriques depuis quarante ans tourne autour de la place du hasard dans leur œuvre. Morellet cherche l'aléatoire dans l'annuaire du Maine-et-Loire qui détermine la succession d'une série d'angles droits colorés, voire lumineux. Un grand moment qui démontre que la rigueur, poussée dans ses retranchements, peut confiner au baroque, l'humour en plus.

Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 mars.

Portraits d'artistes

Dans le cadre d'une exposition consacrée aux portraits d'artistes, présentation le 23 janvier de deux livres exceptionnels de Dennis Adams : le premier, *Port of View*, édité après l'étonnante installation organisée par l'Observatoire de Marseille, et le second, *Recovered 10 on 10*, réalisé avec la complicité de Marc Garanger. Celui-ci, soldat en Algérie, photographia des musulmanes contraintes de se dévoiler lors d'un recensement. Adams les recouvre aujourd'hui de photographies des logements « sociaux » où les parque la France de 1993.

Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Tél. : 42-78-03-97. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 mars.

François Rouan

En 1975, le Musée national d'art moderne exposait les douze *Portes romaines* de François Rouan, un travail qui avait occupé l'artiste depuis son séjour à la Villa Médicis en 1971. Près de vingt ans après, Daniel Templon réunit l'ensemble de la série dans un hommage rétrospectif à l'un des peintres les plus sophistiqués et les plus convaincants de sa génération.

Galerie Templon, 4, avenue Marceau, Paris 8e. Tél. : 47-20-15-02. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 février.

Régions

Chartres

L'œuvre gravé de Goya

Caprices, Désastres de la guerre, Tauromachie, Disparates... 218 gravures de Goya, appartenant aux collections de la Fondation Juan March de Madrid, sont présentées à Chartres. A voir d'urgence, pour se souvenir avec ce diable d'homme que *« le sommeil de la raison engendre les monstres. »*

Musée des Beaux-Arts de Chartres, 29, cloître Notre-Dame, 28000. Tél. : 37-36-41-39. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 1er mars.

Cherbourg

Gérard Schneider

Grand oublié des rétrospectives consacrées aux années 50 – on l'associait pourtant à l'époque à Soulages et Hartung. – Gérard Schneider est à redécouvrir pour son expression plane et violente, qui en faisait un des rares Européens à pouvoir rivaliser d'expressivité avec les grands abstraits américains, tout en conservant un sens de la composition des plus classiques.

Galeries du Théâtre, centre culturel de Cherbourg, rue Vastel, 50100. Tél. : 33-44-35-72. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 février.

Dieppe

Jacques-Emile Blanche

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Jacques-Emile Blanche, le musée de Dieppe consacre un petit hommage à ce peintre habituellement considéré comme un portraitiste mondain. Certains détails (le noir du bonnet de l'*Enfant couché* par exemple) et quelques remarquables natures mortes valent pourtant bien le voyage, surtout s'il est complété par une visite à la collection J.-E. Blanche du musée de Rouen.

Château-musée, rue de Chastes, 76200. Tél. : 35-84-19-76. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, dimanche jusqu'à 18 heures. Jusqu'au 30 avril. 10 F.

La Roche-sur-Yon

Claes Oldenburg

L'un des plus drôles parmi les ténors du pop-art américain expose vingt-cinq ans de travaux réalisés en série, les « multiples », nés à l'époque où il tenait une petite boutique à New-York où il vendait des petits objets frabriqués et peints à la main. Bel hommage à celui qui sut faire entrer les profiterolles au musée.

Musée municipal, rue Jean-Jaurès, 85000. Tél. : 51-47-48-50. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 mars.

Limoges

Douglas Huebler

Un 31 décembre, en 1973, Douglas Huebler photographia une jeune fille, souriante et dénudée. Il pressa le bouton très précisément 1/8e de seconde avant minuit. L'ouverture de l'appareil étant réglée au quart de seconde, la prise de vue fut achevée l'année suivante. Le temps et l'espace analysés par un artiste précuseur, tellement pillé aujourd'hui que tout le monde voudrait l'oublier. Ce serait dommage.

FRAC Limousin, impasse des Charentes, 87100. Tél. : 55-77-08-98. Tous les jours sauf dimanche, jours fériés et mardi de 14 heures à 19 heures. Nocturnes les 15 février et 10 mars jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 15 mars.

Metz

John-Franklin Kœnig

Rétrospective intinérante d'un peintre américain de Paris devenu globe-trotter. Cofondateur avec Jean-Robert Arnaud de la revue *Cimaise*, John Kœnig est intimement lié à toutes les aventures de l'art depuis les années 50, et son œuvre témoigne de la richesse et de la diversité d'une période aujourd'hui tristement méconnue, d'une époque où l'art savait encore avoir l'élégance de la nuance.

La Cour d'or, musée de Metz, 2, rue du Haut-Poirier, 57000. Tél. : 87-75-10-18. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 8 février. 16 F, entrée gratuite le mercredi.

Montbéliard

Eric Dalbis

Durant son séjour à la Villa Médicis à Rome, en 1991-1992, Eric Dalbis a poursuivi son patient travail : successions de couches de peinture à l'huile, dans la lignée des Rothko, Ryman, Marden, mais dont les couleurs douces et lumineuses sont proches de Pontormo et des maniéristes.

Centre d'art contemporain, Musée du château des ducs de Wurtemberg, 25200. Tél. : 81-94-43-21. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 février.

Mouans-Sartoux

Face à face

Le *Carré noir* de Malévitch fut considéré comme une icône. Il fallait bien qu'un jour soient confrontées ces vénérables images avec leurs descendantes modernes, de cette abstraction géométrique que l'on dit concrète. C'est chose faite, avec une vingtaine d' œuvres, d'Albers, Honneger, Federle et bien d'autres, qui entament un dialogue avec Antoine, Nicolas, Basile et tous les saints de la vieille Russie.

Espace de l'art concret, château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 mars.

Nîmes

Takis

Grand magnétiseur devant l'éternel, Takis installe au musée de Nîmes des sculptures musicales qu'un électro-aimant à l'alimentation aléatoire fait vibrer à intervalles irréguliers. Quand l'art en mouvement rejoint l'harmonie des sphères grâce à un artiste qui a su imposer l'apesanteur à son travail.

Musée des Beaux-Arts, rue Cité-Foulc, 30033. Tél. : 66-76-70-76. Tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures, dimanche et lundi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 février.

Saint-Etienne

Vincent Bioulès

Après avoir vécu brillamment l'aventure du groupe Supports/Surfaces, Vincent Bioulès s'est retiré sur ses terres provençales, et, comme beaucoup de ses petits camarades, a cessé d'analyser l'essence de la peinture pour en redécouvrir l'apparence. Un travail figuratif qui s'attaque aux nus. A voir également, l'accrochage consacré aux années 50.

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 22 février.

Troyes

Leopold Survage

Un des événements de ce début d'année : Survage n'avait pas bénéficié d'une rétrospective depuis près d'un quart de siècle. Y est en particulier montré un ensemble significatif des *Rythmes colorés*, études réalisée avant la première guerre mondiale en vue de monter un dessin animé abstrait. C'est donc à la redécouverte d'un grand précuseur que nous sommes ici conviés.

Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10000. Tél. : 25-80-57-30. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 mars.

Vence

Le Grand Emerveillement pour le Sud

La lumière de Méditerranée leur a brûlé les yeux, mais les a rendus clairvoyants. Delacroix, Van Gogh et Matisse l'ont éprouvée. On connait moins le « grand émerveillement pour le Sud » de Dubuffet, Soulages ou Martin Barré, ou celui des indigènes que sont Noël Dolla, Alain Clément, Claude Viallat et bien d'autres.

Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06140. Tél. : 93-24-24-23. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 mars.

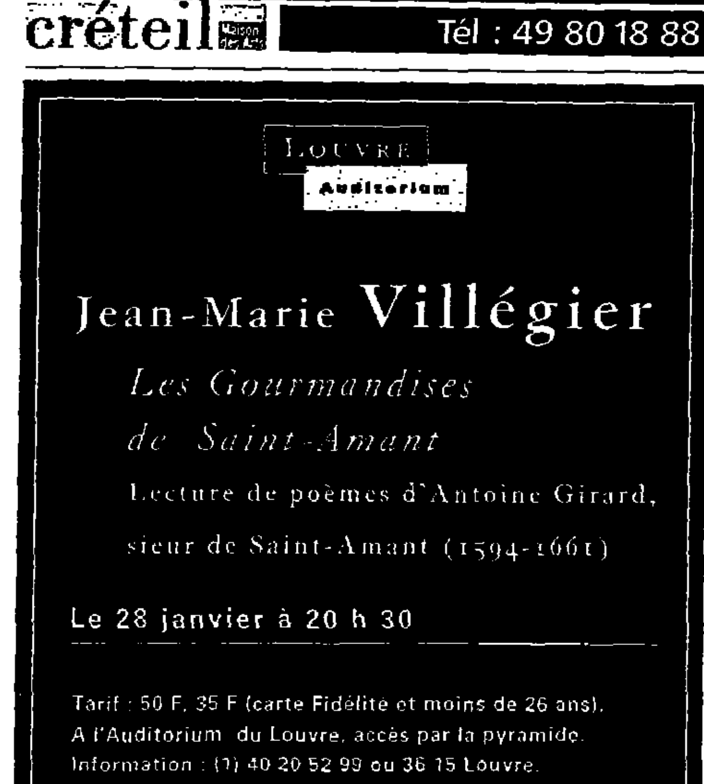
Villeneuve-d'Ascq

Henri Laurens

On l'attendait depuis quarante ans : la grande rétrospective Henri Laurens rassemble plus de 160 œuvres majeures d'un des grands sculpteurs du siècle, lié à Braque, Picasso, Matisse ou Léger. Il fut, avec Archipenko, un de ceux qui surent donner au cubisme une troisième dimension. Une exposition copieuse, accompagnée d'un catalogue à la documentation exemplaire.

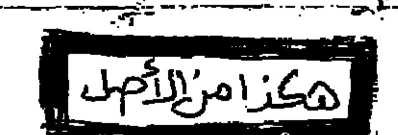
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 avril. 25 F.

La sélection « Arts » a été établie par : Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin









DISQUES

Classique

Schubert

Quintette « la Truite » – Trio avec piano op. 99

J.-J. Kantorow (violon), J. Rouvier (piano), P. Muller (violoncelle), V. Mendelssohn (violoncelle), D. Mc Tier (contrebasse)

Le piano sonne peut-être très légèrement cotonneux. Mais dans *la Truite*, l'équilibre entre les instruments est miraculeux, pour la réédition sur compact d'une version idyllique du célébrissime quintette. Elocution légère et racée, délicate et charmeuse, dialogues délicieux, fruits de l'entente amicale de chambristes de grande classe (même s'ils ne sont pas encore des pontifes, et s'ils l'étaient encore moins en 1984, date de l'enregistrement).

1 CD Forlane UCD 16 676.

Brahms

Les deux sonates op. 1 et 2

Sviatoslav Richter, piano

Enregistré dans un théâtre de Mantoue en 1987, voici un disque fantastique à deux titres : transcendante démonstration de piano ; évocation des vieilles sagas nordiques. L'espace imaginaire créé par Richter est immense, démiurgique, les rythmes y composent des massifs, le son y meurt très lentement (andante de l'Opus 1), des fantômes y galopent furieusement. Soit, dans ces œuvres de jeunesse, déjà toute la grandeur brahmsienne, construite en force sur un piano titanesque.

1 CD Decca 436 457-2.

Chostakovitch

Transcriptions pour orchestre de chambre des Quatuors nº 8, 10 et 15

Orchestre de chambre du Kremlin, Misha Rachlevsky (direction)

Dédié à la mémoire des victimes du fascisme et de la guerre, le *Huitième Quatuor* fut le cri d'horreur et d'angoisse d'un Chostakovitch qui n'avait jamais cessé d'utiliser la forme quadripartite comme journal intime. La transcription pour orchestre de chambre est de Rudolph Barschaï, célèbre chef soviétique émigré en Israël, qui signa également l'arrangement du *Dixième*. Quant au *Quinzième*, le dernier, uniquement composé d'adagios, sorte de *Dernières Paroles du Christ* autobiographique, magnifique, il doit sa forme orchestrale à Misha Rachlevsky. Ce dernier, soviétique lui aussi, installé aux Etats-Unis en 1976, est revenu dans son pays après la dissolution de l'URSS pour former, en 1991, l'Ensemble Kremlin. Quel transparence ! Quel son !

1 CD Claves CD 50-9115.

A. R.

Jazz

Larry Coryell

Spaces (1)

Coryell (2)

Introducing the Eleventh House (3)

On vient de donner l'alpha et l'oméga provisoire de la carrière de Larry Coryell (*le Monde* du 14 janvier). Trois rééditions intermédiaires méritent un petit examen. Elles ont toujours ce côté autobiographique que Coryell, guitariste et meneur de jeu, donne à toutes ses productions. *Spaces* (1969), le générique suffira : Larry Coryell, John Mc Laughlin, Chick Corea, Miroslav Vitous et Billy Cobham, pas moins, c'est un groupe d'époque. *Coryell* (1969) avec photo de couverture de la petite famille, deux enfants blondinets et la délicieuse Julie, délicieusement nus dans un flou artistique assez hamiltonien (qu'est-ce que ça pouvait rire en son temps !) : l'équipe est composée de ce qu'on a fait de mieux dans ce qui ne s'appelle pas encore la fusion. *Introducing The Eleventh House* (1974) enfin : Randy Brecker (trompette), Mike Mandel (clavier), Alphonse Mouzon, etc. En trois disques, tout l'esprit de l'époque, ses meilleures rythmiques, l'invention du binaire, des idées pour dix ans y passent. Avec quelques morceaux de bravoure : *The Jam With Albert* avec le bassiste Al Stinson ou *René's Theme* en hommage à René Thomas. Mention spéciale à *Spaces*.

(1) Spaces WM 662. 080.
(2) Coryell WM 662 124.
(3) Introducing the Eleventh House. 662 126.

David S. Ware

Flight of I

Il n'y a plus que « les Japonais » pour oser produire un disque comme *Flight of I*. « Les Japonais » : lesquels ? A en croire Barthes et Pachet, le Japon est à bien des égards le contraire des pensées qu'il inspire. Trop identique au théâtre occidental pour ne pas irriter, trop séparé pour se laisser entendre. En tout état de cause, il se trouve « des Japonais » pour avoir réhabilité plusieurs catalogues de jazz intégralement (la version paranoïaque, c'est de dire qu'ils achètent tout : eh ! que fait-on d'autre en ce monde finalement résumé à l'abjecte loi de l'offre et de la demande ?).

Il s'en trouve d'autres encore pour produire un disque de David S. Ware, saxophoniste ténor qui fit ses armes près de Rollins, ou encore aux côtés de Andrew Cyrille, Beaver Harris ou Cecil Taylor. Son jeu est sans faille, radical, incantatoire, parti bien après Coltrane et Ayler. Mouvementé, lourd d'une grande intensité, il procède par envols et tension, comme une célébration de ce à quoi tendent nos vies sans y parvenir autrement que par instants ou par hasard. Avec David Ware, on le sait, de source sûre, par l'étendue de son registre et la façon qu'il a de faire résonner les graves en plongée. D'habitude, au ténor, ça fait klaxon. Lui, il dénude le son. Matthew Shipp (piano), William Parker (basse) et Marc Edwards (drums) participent à ces deux séances enregistrées les 10 et 11 décembre 1991. Le disque date de l'an passé qui n'est pas passé de beaucoup. C'est le genre de disque dont on dit pour s'en débarrasser qu'il sonne *free*. En plus, c'est parfaitement exact.

1 CD DIW-856. Distribué par Disk Union.

F. M.

Rock

Gregory Isaacs

Pardon me

Dans les années 70, Gregory Isaacs fut la star, le *cool ruler* (le souverain tranquille) du *lover's rock*, cette forme de reggae plus vouée aux langueurs amoureuses qu'à l'adoration de Jah. Sa voix charmeuse, au timbre léger apte aux plaintes suggestives, son élégance vestimentaire faisaient les délices des Jamaïquaines, comme Marvin Gaye faisait ceux des Américaines. Un goût trop prononcé pour des substances illicites lui valut une suite de carrière chaotique. Les trous noirs succédant aux sorties pléthoriques en découragèrent plus d'un. Ce nouvel album prouve pourtant que le crooner rasta a de beaux restes. Les ans ont donné à son chant un grain qui le rend moins fluide, mais il séduit encore avec distinction. Ses chansons les plus sentimentales pèchent parfois par un donjuanisme un peu vieillissant, mais la plupart des titres prouvent que ce grand interprète demeure un excellent auteur. Agilité verbale, dépouillement d'une instrumentation privilégiant des cuivres très rhythm'n'blues (période Stax) servent efficacement des mélodies lovées dans la moiteur des contre-temps. Particulièrement réjouissants, *Judge and Jury* et *Mister Cop* content ses mésaventures avec la justice. Sa version de *House of the Rising Sun* – rendu célèbre par les Animals (et Johnny Hallyday) – rappelle que les musiciens jamaïquains, depuis les débuts du ska, ont souvent excellé dans l'adaptation des classiques du rock.

1 CD Déclic Communication. Distribué par Wotre Musique.

Barbara Gosza

Beckett and Buddha

Guitare sèche et vague à l'âme en bandoulière, les chanteuses folk ne transcendent que rarement les lois du genre. De temps à autre, un tempérament électrique – Brenda Kahn, par exemple – bouscule ce petit monde trop sage, mais *Beckett and Buddha* nous secoue cette fois par la noirceur de son spleen. La mélancolie exacerbée de Barbara Gosza (prononcer Gocha) naît-elle de ses voyages à la dérive, de Prague à Chicago, d'Athènes jusqu'à Berlin où, fixée aujourd'hui, elle a enregistré ce deuxième album (le premier, *Love it is*, n'a jamais été distribué en France) ? Son timbre angélique voilé d'un léger accent chante surtout le désespoir amoureux, mais on perçoit aussi les réminiscences de ses vagabondages. Les chansons, joliment simples et concises, s'accompagnent d'une guitare aérienne. La trompette en sourdine, le violon en contre-chant, un accordéon Mitteleuropa, par touches délicates, rappelant une Bohême disparue et un peu du cabaret de Kurt Weill, ou Hans Eisler. Mais cette musique possède aussi les qualités de tranchant et de tension d'un certain folk américain, un sens du récit qu'on trouve en particulier dans cette version de *Rake*, la ballade désolée de Townes Van Zandt, clôturant l'album. Malgré deux trois mélodies (*River of Green, Roses Without Thorns*) qui ont tendance à s'effilocher, ce disque atteint à plusieurs reprises (*Still, Beckett and Buddha, Like a Heartbeat*) des petits sommets de tristesse idéale.

1 CD Strange Ways. Distribué par Semantic.

S.D.

Chanson

Dick Annegarn

Iné Dick

« *A quoi pensent les Tchèques quand ils pensent à quelque chose ? Pensent-ils tchèque, pensent-ils rouge ou pensent-ils jaune, ou pensent-ils leurs plaies ?* » Qui d'autre que Dick Annegarn, grand escogriffe à lunettes, pourrait se poser cette bête question d'importance ? Dick le bricoleur hollandais et francophone ne s'arrête pas là. L'Europe l'interroge : « *L'Europe des six, l'Europe des onze, l'Europe des fiscs, l'Europe des bonzes.* » La métaphysique : « *Tu veux des histoires de quoi ? De quel espoir est-ce que je me vante ?* » Mais aussi le mal de dent, les humanoïdes, les enfants qui sortent de l'école. Tout en vrac. D'ailleurs, cet album aux lignes pures – Dick Annegarn y est seul, s'accompagnant tour à tour d'un piano, d'une guitare ou d'un accordéon – ressemble à un magasin de brocante. Pour trouver son bonheur, il n'y a qu'à fouiller. Ça plaît ou pas. La guitare est cahoteuse, la voix procède par embardées. Et voici que surgit un objet, un titre, pareil à nul autre, tordu, à l'âge incertain, mais que l'on aime déjà en l'emportant chez soi sous le bras, nonchalamment enveloppé dans un carré de papier de journal.

1 CD Nocturne NTCD309. Distribué par Média 7.

Graeme Allwright

Lumière

Graeme Allwright n'a rien perdu de son sens des demi-teintes, des atmosphères nocturnes, ni de son goût des fausses naïvetés (la petite route qui a envie d'effacer sa voie toute tracée et qui mène au chômage) et des mélanges musicaux vivifiants. Pour *Lumière*, il a fait appel aux Malgaches Erick Manana, Passy Rakotomalala et Solo Razafindrakoto, à la direction musicale (lire ci-dessous la critique de *Malgache Connexion*). Cette bouffée d'air austral lui permet de se promener avec aisance parmi douze titres mélodieux et engagés, dont un écart, pas très heureux, vers Dylan (*God Gave Names To The Animals*) et un autre dans la tradition malgache (une très jolie berceuse à plusieurs voix sur fond de bossa-nova). La tendresse s'adresse d'ailleurs toujours aux enfants, à ceux du tiers-monde en particulier, dont le chanteur prend soin à travers l'association Partage avec les enfants du tiers-monde, à laquelle la pochette de ce disque doux fait référence.

1 CD EPM 982682. Distribué par Adès.

Musiques du monde

Malgache Connexion

Bilo

A la première écoute, *Bilo* (« l'esprit qui veille », dans le sud de Madagascar) évoque plutôt l'ambiance d'une vallée de l'Amérique andine, allégée, heureuse, que l'Afrique et l'océan Indien. Le *vali*, un cône de bambou où sont tendues des cordes métalliques, sonne comme la harpe, les rythmes et les mélodies naissent d'un évident métissage, les voix s'envolent à la manière des chants guaranis. Et pourtant cette *Malgache Connexion* (qui n'est, selon le livret d'accompagnement, « *ni un groupe, ni une compilation, mais un regroupement exceptionnel de musiciens malgaches de différentes ethnies et générations* ») trouve bien ses racines profondes dans l'île. Elle sait aussi les déborder : du blues (superbe *O Zokye*, mené par la guitare acoustique de Solo Razafindrakoto), des escapades du côté des Comores (*Sana*, avec la chanteuse comorienne Nawal Mlanao, visiblement inspirée par Myriam Makeba et les chorales sud-africaines), à un mini-solo de batterie offert en clin d'œil par le seul Européen du groupe, Christophe Gaillot.

Les cinq musiciens malgaches de *Bilo* (enregistré au Rag Time Studio à Lyon, sous l'oreille vigilante du jazzman cosmopolite Sir Ali) sont de remarquables créateurs d'atmosphère : Justin Vali Rakotondrasoa, jeune virtuose du *vali*, Passy Rakotomalala, joueur de harpe *valiha*, percussionniste, Solo Razafindrakoto à la guitare, Eric Manana, chanteur et compositeur, ont accueilli Rakoto'Fra, bonhomme légendaire, qui incarne, avec sa flûte, l'esprit populaire de la nation sur les billets de 1 000 francs malgaches.

1 CD Silex Y225016. Distribué par Auvidis.

Les frères Koulibaly

Anka Dia

Les trois frères Koulibaly, Souleymane, l'aîné, et les deux jumeaux (un signe des dieux) Lassina et Ousséni, sont des griots burkinabés, des Bwas originaires de Nouna, au nord du pays. A la fois gardiens fidèles des traditions musicales et de la rigueur pentatonique du balafon, ils inventent une musique marquée par la réconciliation de la diversité ethnique (Peuls, Sénoufos, Mossis, Bobos, Dagaris, etc.) du Burkina. Cette ouverture d'esprit donne à leur jeu et à leurs chants une fraîcheur particulière, une aptitude très révolutionnaire à se tourner vers l'avenir, à vanter les mérites du progrès (personnel), du travail en commun, du Burkina Faso, des nouvelles générations.

Mais avant tout, les frères Koulibaly sont de merveilleux percussionnistes, joueurs de *djembé* (un tambour en forme de calice creusé dans un tronc d'arbre), de *kenkeni* (cylindrique, joué à la baguette), de *bara* (une calebasse garnie de vibrateurs métalliques), de *tama* (tambour à aisselle), mais aussi de balafon et de *ngoni* (harpe-luth). Les solos de *djembé* à six mains sont de véritables régals rythmiques. Cet album optimiste inaugure une nouvelle série, Saga, de la collection Ethnic d'Auvidis. Elle est dirigée par Laurent Aubert, qui préside aux destinées des Ateliers d'ethnomusicologie de Genève et, à ce titre, publie déjà en Suisse des disques de musiques traditionnelles sous le label VDE-Gallo.

1 CD Ethnic Auvidis B6775.

V. Mo.



Elvis Costello, gentilhomme de Vérone

THE JULIET LETTERS est un disque dont il est facile de dire tout ce qu'il n'est pas. Ce n'est pas du rock, même si l'homme qui chante s'appelle Elvis. Ce n'est pas de la musique de chambre, même si les musiciens qui jouent forment un quatuor à cordes (en l'occurrence le Brodsky Quartet) et ont été enregistrés en direct dans le studio. Ce ne sont pas des lieder, parce que Costello ne fait même pas mine d'abandonner ses manières de chanteur populaire, parce que les textes et la musique entretiennent des rapports de réciprocité et d'égalité. Ce sont donc des chansons, même si elles sont d'un genre peu commun.

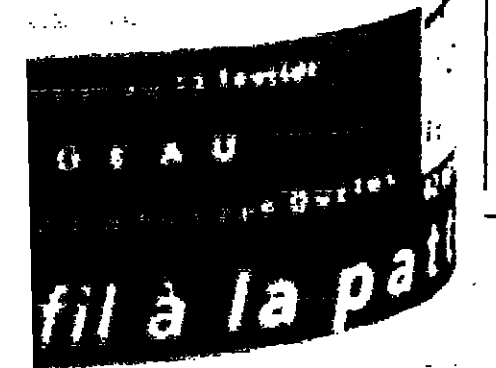
Dans le livret qui accompagne le CD, Costello explique que *The Juliet Letters* ne représente « *pas plus ma tentative de musique classique que le premier album de rock'n'roll du Brodsky Quartet* » (qui jusqu'ici s'était plutôt spécialisé dans la musique contemporaine). Les précédentes escarmouches entre formations classiques et rockers avaient généralement abouti à des catastrophes. Finalement, ce furent les Beatles (et plus particulièrement McCartney) qui s'en tirèrent le mieux en exploitant la veine néo-baroque, d'*Eleanor Rigby* en *Penny Lane*. Ici Costello a collaboré avec les musiciens du quatuor aussi bien à la composition qu'à l'écriture des textes. La science, le savoir-faire des instrumentistes donnent aux chansons une complexité inusitée. Ils en émoussent aussi parfois la puissance d'émotion. Les petits drames domestiques chers à Costello s'éloignent encore un peu plus du mélodrame ordinaire. D'autant que ce disque repose sur une idée audacieuse. Après avoir appris qu'un universitaire de Vérone avait entrepris de répondre aux lettres adressées à Juliette Capulet, Elvis Costello a entrepris de mettre en musique toutes sortes de lettres. Celles qu'auraient reçues Juliette, mais aussi les publicités commerciales, les commandements d'huissier, les notes de suicide, les mots d'enfants.

Costello, le chanteur, peut se faire comédien plus que d'habitude, verser dans le cabaret, tenter des effets qu'un autre environnement aurait écrasés, sans jamais cesser – puisque le destinataire universel de cette correspondance est de l'autre côté de l'amplificateur – de s'adresser directement à l'auditeur. Cette unité de thème et de procédé fait tomber sans erreur possible *The Juliet Letters* dans la catégorie des concept albums. Mais la sophistication de l'idée et de son exécution porte l'entreprise au niveau des rares réussites du genre. L'exemple le plus proche étant Songs for Drella, le disque dédié par John Cale et Lou Reed à Andy Warhol.

The Juliet Letters restera sans doute aussi un détour dans la trajectoire de Costello, un moyen de se refaire une santé musicale, d'élargir ses horizons. On annonce pour ces prochains mois deux nouveaux albums dont l'un composé de reprises. On pourrait donc faire l'économie de ce disque bizarre, mais ce serait se priver de tout ce que le rock offre si rarement : l'audace intellectuelle, la rigueur et l'honnêteté.

THOMAS SOTINEL

★ Warner Bros 9362-45180-2.



FESTIVAL

« PREMIERS PLANS »

LA RELĒVE EN ORDRE DE BATAILLE

Le cinquième festival Premiers plans d'Angers a lieu du 22 au 31 janvier. Devenu le grand rendez-vous du jeune cinéma de toute l'Europe, il présente chaque année une sélection de premiers films et les meilleures productions des écoles de cinéma européennes. Le festival est le cadre d'une manifestation originale, la lecture de scénarios de premiers films par des comédiens chevronnés et de colloques de haut niveau – cette année, la diffusion des films dans le cadre du «grand marché». Angers est l'occasion d'estimer le renouvellement des auteurs de cinéma et de comparer les thèmes et les styles de réalisateurs aux origines et aux conditions de travail variées. Moisson fertile, aux résultats contrastés.

L'ANNÉE 1992 restera dans les esprits comme celle de deux premiers films. Sans doute il y eut un bon Chabrol (*Betty*), un bon Sautet (*Un cœur en hiver*), un bon Rohmer (*Conte d'hiver*), pas moins de deux bons Tavernier (*la Guerre sans nom* et *L.627*) et *Border Line, la Chasse aux papillons, le Petit Prince a dit, Antigone*... Et les succès publics de *l'Amant* et d'*Indochine*. Mais le plus mémorable, pour le cinéma français, demeurera probablement la découverte de deux titres aussi différents et passionnants que *la Sentinelle*, d'Arnaud Desplechin, et *les Nuits fauves*, de Cyril Collard.

Derrière ces deux éclaireurs de choc, toute une escouade de nouveaux venus montaient en ligne avec les honneurs : au début de l'année apparaissaient successivement Xavier Beauvois (*Nord*), Henri Herré (*Août*), Cédric Kahn (*Bar des rails*), puis, cet automne, Manuel Poirier avec *la Petite Amie d'Antonio* et Cédric Klapisch et ses *Riens du tout*. Au total, pas moins de trente-deux films signés de réalisateurs débutants sont sortis cette année, soit près du tiers de la production nationale. Le masculin «réalisateur» s'impose d'ailleurs de manière disproportionnée : une seule femme (1) parmi ces nouveaux venus (Françoise Etchegarray, avec *la Règle du jeu*).

Arnaud Desplechin n'était pas un inconnu lorsqu'il présenta *la Sentinelle* en compétition officielle du Festival de Cannes. Un an plus tôt, un moyen métrage, *la Vie des morts*, l'avait fait remarquer. 1992 aura vu se multiplier ces mises en jambes sur des distances intermédiaires, désormais accueillis par les écrans commerciaux : franc succès pour *Versailles-rive gauche* de Bruno Podalydès, bon accueil pour *Un été sans histoire*, résultat plus décevant de *Carne*, de Gaspard Noé, au ton plus dérangeant. La distribution de ces coups d'essai pourrait bien devenir un nouveau marchepied pour les débutants.

La sortie des premiers films reste, en effet, leur talon d'Achille : sur les trente-deux titres de l'année (2), un tiers à peine a bénéficié du soutien d'un distributeur confirmé, capable de défendre sérieusement leurs produits. Encore ce groupe de privilégiés comprend-il des films comme *le Zèbre, les Amies de ma femme* ou *Méchant garçon*, dont les metteurs en scène, Jean Poiret, l'écrivain et auteur dramatique Didier Van Cauwelaert, ou le producteur Charles Gassot, bénéficiaient d'une notoriété acquise sous d'autres casquettes que celle de réalisateur. Certains autres, tels Pierre Beccu (*la Dernière Saison*) ou Patrice Noïa (*Au nom du père et du fils*) ont dû mener d'interminables guérillas pour que leur film accède aux salles, tandis que la plupart assistaient, navrés et impuissants, à des mises en place en forme de mise au tombeau.

C'est injuste, c'est cruel, c'est évidemment douloureux pour les cinéastes et ceux qui les ont aidés. De là à prétendre que, si ces films avaient été distribués avec plus d'entrain, ils auraient fait courir les foules, il y a une marge. Pour un Desplechin ou un Collard à juste titre remarqués, pour un Manuel Poirier sensible et modeste, un Xavier Beauvois sensible, un Cédric Kahn exigeant, un Herré inventif ou un Klapisch audacieux – et Michel Béna, disparu au moment où il achevait *le Ciel de Paris*, – combien de narcissismes bricolés, d'hommages appuyés à des styles anciens mal digérés, de quasi-téléfilms et de pseudo-clips ?

Et encore ! Nous n'avons pas tout vu. On sait l'importance de l'avance sur recettes dans la mise en œuvre des premiers films. Cette avance en a aidé dix-neuf en 1992. Elle en a refusé... trois cent soixante-cinq ! Dont la plupart ne seront pas tournés. Sans doute cette floraison exhubérante témoigne-t-elle d'une envie de cinéma considérable et réjouissante, sans doute cet afflux de nouveautés est-il gage de santé. Mais la piètre qualité de la plupart des films traduit le décalage entre, d'un côté, le prestige du cinéma et la relative facilité avec laquelle les films se font, de l'autre, l'incertitude où se débattent les jeunes cinéastes.

Il n'existe pas aujourd'hui de «mouvements», comme en ont constitué la Nouvelle Vague des années 60 ou, moins formellement, ses héritiers des années 70 (Doillon, Téchiné, Eustache, Garrel...), ou, avec des ambitions différentes, les comédies inspirées du café-théâtre du début des années 80. Il n'existe même plus de cadre de référence, les grands systèmes de représentation artistique ou politique ayant connu le sort que l'on sait, et les «genres» humour à la française et polars des bords de Seine ayant passé la main. Il n'existe même pas, à proprement parler, de «maîtres» dont le travail servirait de modèle, ou de repoussoir, aux nouveaux venus : si la référence à Jean-Luc Godard sert de clin d'œil systématique à quiconque se réclame du cinéma d'auteur, les films exhibent le plus souvent un recyclage malin de la citation et du collage, où virtuosité et désinvolture tiendraient lieu à la fois de sujet et de style.

Le jeune cinéma français prend ainsi des airs de buisson d'étincelles, aussi nombreuses qu'éphémères et dispersées. A chercher la cause de ce phénomène, on arrive vite à ce constat : c'est le cœur même de notre cinématographie qui est en cause, le cinéma «commercial» autour duquel devraient et pourraient tourner les excentriques, artistes singuliers ou créateurs aux ambitions hors normes. Les cinéastes les plus originaux ont toujours trouvé leur énergie en se satellisant autour de ce centre, et contre lui.

Quelle probabilité y a-t-il que naissent par dizaine, des petits Godard et des petits Resnais, des petits Lelouch et des petits Doillon (sans parler d'apprentis Claude Berri ou Jean-Jacques Annaud : on a vu le résultat avec *le Brasier* il y a deux ans), quand on cherche en vain les successeurs des Oury, Lautner, Verneuil ou de Broca ? On a souvent dit, à raison, que la faiblesse du cinéma français est celle de son centre. Mais c'était user encore de la vieille métaphore de la marge et du centre, qui n'avait de sens qu'au sein d'un territoire identifié, le cinéma. Ce sont les frontières et la géographie de ce territoire qui sont en train d'être effacées par le nivellement de l'audiovisuel.

Comment être marginal quand il n'y a plus de centre ? Débarquant dans ce monde désormais sans repères, privés du minimum d'assises que le passé procure encore (un peu) à leurs prédécesseurs, la plupart des «nouveaux» paraissent condamnés à une errance dont des films déboussolés sont l'inévitable traduction.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) Ce déséquilibre pourrait ne pas durer : les trois premiers élèves de la FEMIS en instance de long-métrage cinéma sont trois femmes : Noémie Lvovski, dont *Oublie-moi* devrait être produit par Alain Sarde, Christine Carrière, qui prépare *Rosine* dans le giron de Ciby 2 000, et Sophie Filières avec son *Grande Petite*, que produira Claude Kunetz. Toutes trois appartenaient à la promotion 1991... de même que les deux réalisatrices ayant débuté à la télévision, Christine François (*le Poids du corps*) et Emmanuelle Sardou (*Je me souviens*).

(2) Il s'agit du nombre de premiers films distribués en 1992. La même année, 39 des 113 titres produits sont des premiers films, soit le chiffre le plus élevé de la décennie.

PREMIERS FILMS

Parmi les premiers premiers films de 1993, «la Brune», de Laurent Carceles, qui sort le 27 janvier, et «Villégiature», de Philippe Alard, prévu pour la même date et repoussé au dernier moment au 17 février. Deux versions différentes de cette expérience à chaque fois singulière, mais toujours aventureuse, que constitue le passage au long métrage.

LAURENT CARCELES

Trente-quatre ans. Il a étudié au conservatoire du cinéma français, fait de nombreux «petits boulots», puis réalisé des documentaires comme coopérant en Afrique.

«J'avais écrit une dizaine de scénarios, envoyés à trente producteurs. Seule Michèle Ray m'a reçu, elle m'a montré des tonnes de scripts empilés : *«Essayez de continuer, mais comme vous êtes inconnu, personne ne mettra 1 franc sur votre tête.»* J'ai alors démarché des commerçants, ce qui m'a permis de rassembler 100 000 francs afin de créer une société de production, Dracar. Et j'ai écrit un nouveau scénario, à petit budget, en quinze jours : le voyage intérieur d'une femme seule. Le personnage était écrit pour Anne Marbeau, comédienne de théâtre que m'avait présentée une amie.

» Le devis était de 2,2 millions de francs (1), dont 500 000 francs en liquide les défraiements et la pellicule. J'ai emprunté 150 000 francs à une banque, le reste a été avancé par des proches, essentiellement un ami d'enfance, aujourd'hui promoteur immobilier, sans qui le film n'aurait pas pu démarrer. Un loueur me prêtait du matériel, un laboratoire, Telcipro, m'a fait crédit, et une équipe de techniciens était disponible pendant les «trous» d'un tournage pour la télévision. Seize personnes ont participé au film, personne n'était payé, mais chacun pourra toucher un peu d'argent si le film est vendu à une télévision. Je ne compte pas sur la sortie en salles, qui est une vitrine.

» Dans la production, c'est le temps qui coûte le plus cher. Quand on tourne jusqu'à quarante plans par jour, il faut être préparé. J'avais donc dessiné un storyboard détaillé, et je me chargeais de tout : scénario, dialogues, production, réalisation, cadrage, montage. Sauf la lumière. Et ma femme s'occupait de l'intendance. Mais ça n'évite pas les surprises. Par exemple, je me suis retrouvé un soir dans un local qu'il fallait quitter dans la demi-heure, alors que j'avais encore quinze plans à tourner, il a fallu les transformer en un seul plan pour sauver la scène.

» Chaque jour, j'avais envie de me mettre à genoux et de dire merci, après avoir vu ces techniciens bénévoles installer patiemment les machines, les éclairages, tirer les câbles pour pas un sou. Une autre séquence importante, que les acteurs n'avaient pas eu le temps de répéter, a été rattrapée par des manipulations au montage. Mais je regrette d'avoir dû mixer le son en un jour et demi, alors qu'il me fallait dix jours. Et le plus pénible aura été d'affronter cinq interruptions du tournage, quand les techniciens étaient pris, ou quand on a proposé *le Misanthrope* au théâtre à Anne Marbeau. C'est difficile de remotiver une équipe persuadée que le film ne verra pas le jour.

» Enfin achevé, il a obtenu 500 000 francs d'avance sur recette après réalisation, ce qui fait beaucoup de bien, surtout moralement, c'est une forme de reconnaissance. Mais il fallait encore trouver un distributeur : nous en avons invité vingt-cinq à une projection. Pas un n'est venu. Même chose lors de la seconde projection. Finalement, K-Films a marché avec nous. J'ai maintenant les moyens de me faire connaître. Pour l'instant, je suis optimiste, je vais aussi tourner pour France 3, et nous avons un bon espoir de vendre le film à une télévision. Mais je sais que je ne recommencerai plus ainsi.»

(1) En 1992, le coût moyen d'un film français s'établit à 25,8 millions de francs.

PHILIPPE ALARD

Trente ans, découvert en 1990 grâce à la distribution en salle de «Villa Beausoleil», moyen métrage tourné en super 8.

«Je ne me vois pas porter un projet pendant dix ans. L'urgence est donc de tourner. *Villa Beausoleil* coûtait 10 000 francs tout compris, une somme si dérisoire que le film n'a pas été pris au sérieux. *Villégiature* est mon premier vrai film, l'apprentissage d'une véritable pratique de la réalisation, de la gestion d'une équipe technique.

» Il a fallu aller vite : le scénario a été écrit en quinze jours et tourné dans la foulée. A partir d'un noyau d'acteurs, j'ai cherché quel film nous pouvions faire ensemble. Je leur disais : «Ce sera en Bretagne, une famille de fous dans une villa au bord de la mer, est-ce que tu peux venir ?» C'est tout. Dix personnes en tout (acteurs et équipe technique) ont participé au film. Nous habitions et tournions dans une grande villa de Dinard louée 15 000 francs, à quelques kilomètres de chez moi, face à la mer.

» Personne n'était payé. L'actrice principale est ma femme (Gwennola Bothorel), l'acteur principal notre meilleur ami (Frédéric Gelard), le second rôle, Marc Chouppart, travaillait au standard de Canal + avec ma femme. Mon oncle, une cousine, un cousin de ma femme ont également participé au film. Je faisais les courses, nous faisions la cuisine.

» Le scénario, trente-cinq pages, constituait juste une trame, rien n'était organisé à l'avance, on décidait chaque matin. Plus un tournage est prévu, moins il me paraît excitant. Il a duré vingt et un jours, avec un minimum de pellicule, juste de quoi faire une ou deux prises. J'ai même parfois eu l'impression de disposer de trop de temps, tellement nous allions vite : une scène de trois minutes en deux heures ; à 18 heures la journée était terminée. Et pourtant, les dialogues n'étaient pas écrits, et l'emploi d'acteurs non professionnels est un casse-tête. Mais cette rapidité m'a permis de refilmer les scènes qui ne me plaisaient pas.

» En revanche, n'ayant ni directeur de production ni régisseur, les tâches annexes – louer le matériel, se battre pour obtenir des éclairages moins chers, repiquer une bande-son – m'ont coûté beaucoup de fatigue. Sans parler des problèmes avec les techniciens. J'ai toujours été sidéré par les tournages «normaux» : les techniciens passent leur temps à justifier leur présence, et à harceler le metteur en scène. Deux équipes techniques ont travaillé sur mon film, ce qui a été une catastrophe. Avant de commencer, j'étais culpabilisé à l'idée de ne pas les payer, alors j'ai pris un peu n'importe qui au début, des étudiants qui se croyaient «arrivés» et qui n'étaient pas motivés. J'ai dû en changer. Je leur avais trop fait confiance, notamment pour le cadre.

» Je sortais mon porte-monnaie pour chaque franc dépensé : faire les courses, acheter des câbles, mettre de l'essence dans la voiture... Avec ma femme, nous avons dépensé 20 000 francs : j'y ai englouti le salaire du scénario de *Beau Fixe*, que j'ai écrit avec Christian Vincent, et le cachet de ma femme pour un autre film. J'ai obtenu des aides de la région Bretagne (140 000 francs), de la Société des auteurs (50 000 francs), mais aucune avance sur recette. Officiellement, le film a coûté de 2 à 3 millions de francs. En fait, un peu moins, mais nous sommes obligés de «gonfler» le coût pour trouver un peu plus d'argent.

» Ce n'est pas compliqué de faire un film. Mais c'est une autre histoire de le sortir. Pendant trois semaines, j'ai montré la copie de travail, personne ne voulait le distribuer, jusqu'à ce que la société ARP de Laurent Petin me donne 300 000 francs pour le terminer. La sortie du film a été repoussée au 17 février car il y avait trop de films nouveaux fin janvier. Pour que je récupère 1 franc, il faudrait 100 000 spectateurs, je n'y compte pas. Je sais aussi que je ne referai plus un film comme ça, c'est trop épuisant.»

Propos recueillis par
MICHEL GUERRIN

